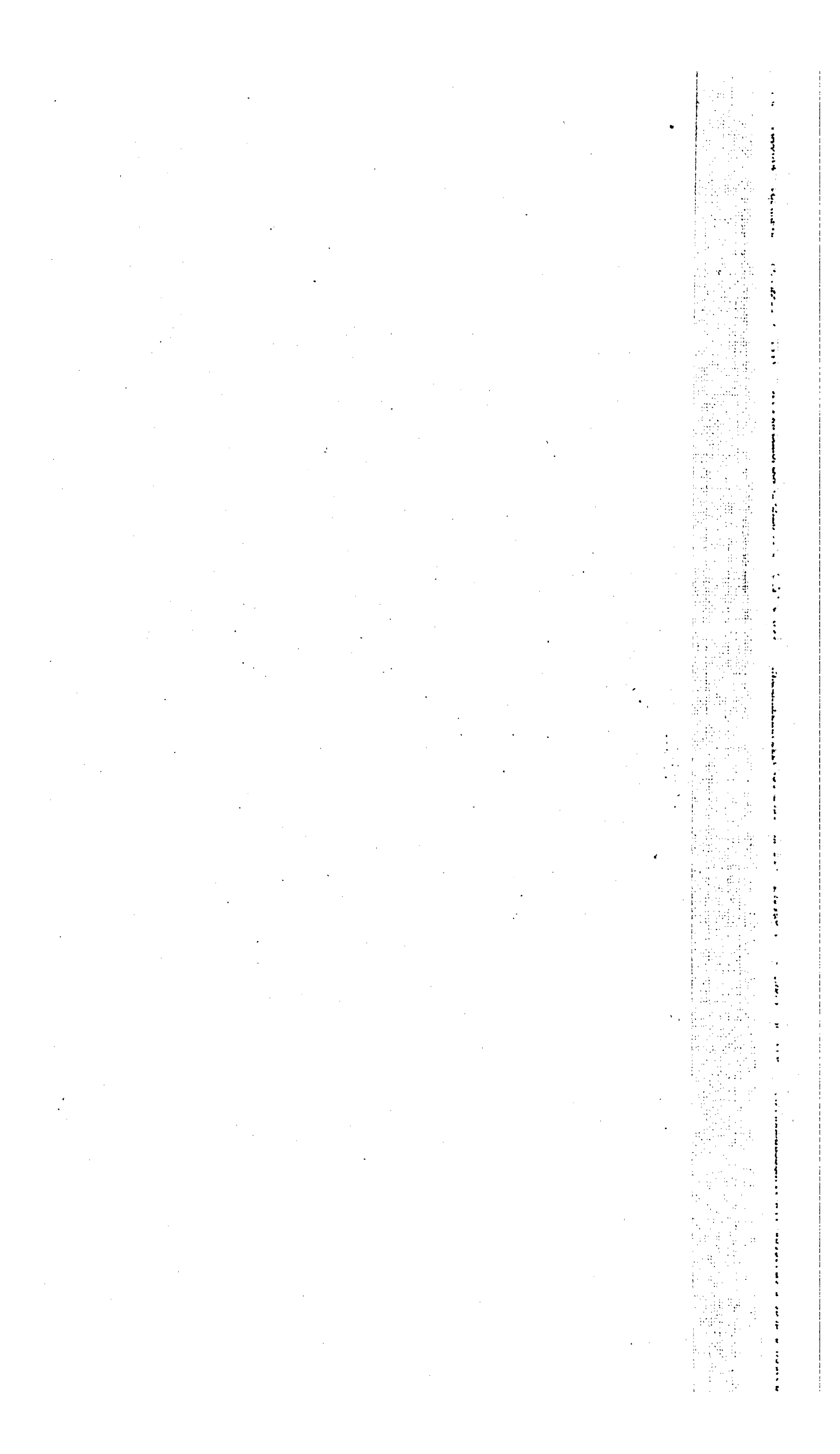

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07437715 5






NSKP

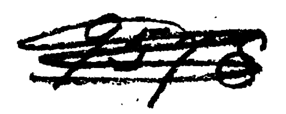
ŒUVRES

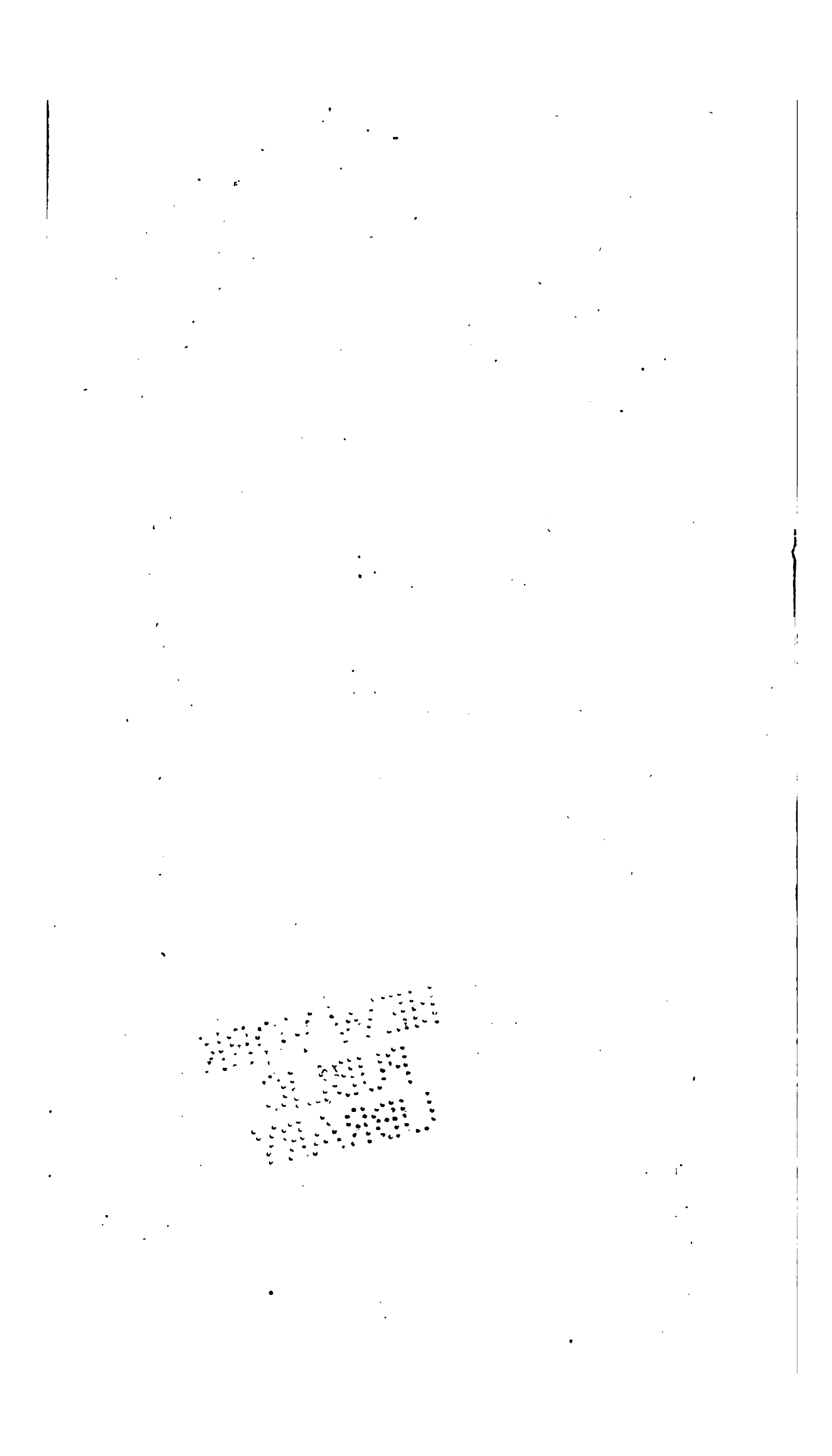
COMPLETTES

DE DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE.

TOME SECOND.





AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

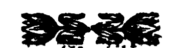
J'AI suivi Denys d'Halicarnasse pour l'ordre chronologique des harangues de Démosthène contre Philippe. A l'exemple de ce critique judicieux, j'appelle PHILIPPIQUES, toutes les harangues faites contre Philippe, quoique la plupart d'entre elles soient connues sous d'autres noms, que j'ai eu soin de marquer au bas de la page.

Les exordes de Démosthène, dont la traduction suit celle des Philippiques, et des autres harangues politiques, sont suivis, dans l'édition de Volfius, de deux discours, dont l'un est l'éloge des guerriers morts à Chéronée; et l'autre, intitulé : *érôtikos logos*, est fait à la louange d'un jeune homme nommé Epicrate. Comme les anciens critiques prétendent que ces deux discours ne sont pas de Démosthène, comme d'ailleurs ils sont dans le genre démonstratif, dans un genre différent de tous ceux dont nous publions aujourd'hui la traduction, nous ne les donnons pas ici. L'un (l'éloge des guerriers morts à Chéronée) a été publié avec les discours d'Isocrate dans le même genre : quant à l'autre, nous avons cru qu'il ne devait pas être traduit, parce qu'il serait trop peu agréable dans nos mœurs.

Il paraît, au reste, qu'on a à-peu-près tous les discours que Démosthène avait laissés par écrit, excepté trois; une harangue sur les moyens de défendre les insulaires et les villes de l'Hellespont, un plaidoyer où il se justifiait d'avoir reçu des pré-

sens d'Harpalus ; Denys d'Halicarnasse parle de cette harangue et de ce plaidoyer dans son épître à Ammæus : il est parlé, dans la bibliothèque grecque de Photius, d'un plaidoyer pour la tutèle d'un certain Satyrus contre un nommé Charidème.

Nous avons terminé le volume par les lettres de Démosthène et d'Eschine, et par la harangue de ce dernier contre Timarque, tant pour compléter le volume, que pour qu'on ait, dans les deux premiers tomes de traduction, tout ce qui est resté du rival de Démosthène.



RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LES HARANGUES POLITIQUES DE DÉMOSTHÈNE.

Les sujets des harangues politiques sont plus bornés et plus uniformes que ceux des grandes causes. Il faut beaucoup plus d'art pour celles-ci. L'expérience confirme cette idée. L'histoire de France nous offre de belles harangues politiques, dans un tems qui ne produisait pas sans doute de plaidoyers, dont la lecture fût aujourd'hui supportable. Raison de cette différence. Catilinaires et philippiques de Cicéron opposées à ses autres discours. Parallèle abrégé de Cicéron et de Démosthène pour les harangues politiques, d'après M. Fénelon. En quoi sur-tout les harangues politiques de l'orateur grec diffèrent des plaidoyers publics du même orateur. Avantage qu'on peut tirer de la lecture de ces harangues. Justification de Démosthène, comme ministre, contre les reproches de quelques écrivains.

Dans le discours préliminaire, à la tête du premier volume, où nous faisons des réflexions sur l'éloquence, nous parlons des discours dans le genre délibératif et de ceux qui sont dans le genre judiciaire: nous disons, qu'en général les premiers demandent plus de gravité et de noblesse que les autres, plus de force, de précision et de rapidité, qu'ils intéressent sur-tout dans le moment où on les prononce, mais que les sujets, pour l'ordinaire, en sont plus bornés et plus uniformes que dans les grandes causes, dans ces causes qui tiennent aux intérêts de l'état; que, dans ces dernières, l'orateur a bien plus d'occasion de déployer toutes les richesses du style, d'employer toutes les beautés

de l'art, de montrer toutes les ressources de son génie. Je crois ces idées vraies, et je les vois confirmées par l'expérience. Bien avant que nos Français eussent le goût de la bonne éloquence, nous voyons que différentes occasions ont produit chez nous des discours fort éloquens dans le genre délibératif. M. l'abbé Garnier a enrichi le dix-neuvième tome de notre histoire de très-belles harangues prononcées dans les assemblées des états convoqués sous Charles VIII. Ces harangues m'ont paru dignes des beaux siècles d'Athènes et de Rome, du moins pour le fond des choses, pour la précision, la gravité et la noblesse avec lesquelles elles sont traitées. Si les plus beaux plaidoyers de ce tems-là nous eussent été transmis, probablement nous ne les trouverions pas supportables. Quelle est la raison de cette différence? sans doute les grands intérêts, les intérêts pressans qui occupent tout entiers ceux qui parlent, joints à la présence d'une grande et auguste assemblée, élèvent et agrandissent leur esprit, les montent naturellement au ton qu'ils doivent prendre, les retiennent dans de justes bornes, et les empêchent de se répandre en dissertations inutiles. Quant à ceux qui écoutent, occupés des mêmes intérêts, remplis des mêmes sentimens, ils attendent de l'orateur des discours graves, nobles, précis, dignes des objets importans qui les assemblent. Le sujet et les différentes parties de ces discours sont déterminés par les circonstances, il n'est pas besoin d'un grand art pour les régler; au lieu qu'il en faut beaucoup pour distribuer la multitude des objets que renferme une grande cause, qui, quoiqu'intéressante, n'offre jamais des intérêts aussi

personnels, aussi pressans, pour les orateurs et pour les auditeurs.

Dans les catilinaires et dans les philippiques de Cicéron, on remarque plus de force et de véhémence, plus de simplicité et de naturel, plus de rapidité et moins de prolixité que dans ses autres discours. Les intérêts essentiels de l'état et les siens propres qui l'occupaient et le pressaient, ne lui permettant pas de s'étendre, et de s'abandonner à la fécondité de son génie, prescrivaient des bornes à l'abondance de son style. Mais aussi dans ces mêmes philippiques et catilinaires, il n'y a pas autant d'art, à beaucoup près, ni autant de richesse de diction, que dans les verrines du même orateur, et dans la plupart de ses plaidoyers publics. On peut faire la même remarque pour les harangues politiques et pour les plaidoyers publics de Démosthène. Que de dignité en même tems et de simplicité, que de rapidité et de chaleur dans les premières! Une noble franchise, un zèle vraiment patriotique les distingue. « Démosthène, » dit M. de Fénelon, paraît sortir de soi, et ne » voir que la patrie...... Il se sert de la parole, » comme un homme modeste de son habit pour » se couvrir. Il tonne, il foudroie; c'est un tor» rent qui entraîne tout... On pense aux choses » qu'il dit, et non à ses paroles: on le perd de » vue, on n'est occupé que de Philippe, qui en» vahit tout..... Cicéron, dit le même auteur, » a je ne sais combien de sortes d'esprit. Il est » même court et véhément, toutes les fois qu'il » veut l'être, contre Catilina, contre Antoine; » mais on remarque quelque parure dans son dis» cours. L'art y est merveilleux, mais on l'entre-

» voit ; l'orateur, en pensant au salut de la ré» publique, ne s'oublie pas et ne se laisse pas » oublier. » J'adopte le sentiment de M. de Fénelon, et je pense que même dans les discours où Cicéron est plus vif, plus simple et plus naturel, il y a toujours eu un peu d'affectation et de recherche, que l'on ne trouve pas dans les harangues de Démosthène qui sont du même genre. Quoi qu'il en soit du mérite comparé de ces deux orateurs, Démosthène lui-même, dont le caractère est la simplicité, nous offre bien plus de richesse, de pompe et de magnificence de style, une bien plus grande variété d'objets, un art bien plus admirable, une adresse bien plus subtile, par exemple, dans ses harangues sur la couronne et sur les prévarications de l'ambassade, que dans ses discours politiques, dont les objets sont plus bornés et moins variés.

Nous avons mis à la tête du troisième tome des réflexions un peu plus étendues sur les plaidoyers publics, et principalement sur l'art de Démosthène dans ceux qui sont restés de lui. Le grand avantage que l'on peut tirer de ses harangues politiques, c'est d'y recueillir les belles maximes pour le gouvernement des états et pour la conduite de la vie, qu'il y a répandues ; c'est d'apprendre à connaître le peuple d'Athènes par les moyens divers qu'il y emploie pour l'animer contre Philippe, et le déterminer au bien de la patrie. Nous avons tracé, à la fin du précis historique, un portrait de ce peuple, qui a dominé long-tems dans la Grèce, par sa puissance et par sa sagesse ; mais dont le goût et les lumières lui ont procuré un empire bien plus vaste et bien plus durable, un

empire qui a toujours subsisté lors même que les Athéniens ont été asservis par les Romains, et qui subsiste à présent encore qu'ils n'existent plus que dans la mémoire des hommes.

Qu'on me permette de justifier ici Démosthène contre les reproches d'un écrivain dont j'estime fort d'ailleurs le jugement. M. l'abbé de Mably, qui me paraît n'avoir point assez étudié notre orateur, ni avoir assez approfondi son génie et son caractère, semble avoir pris à tâche, dans ses observations sur l'histoire de la Grèce, de l'abaisser pour élever son cher Phocion: Polybe, dit-il, lui reproche *de n'avoir point su lire dans l'avenir, et de n'avoir eu pour politique qu'un emportement téméraire.* Je n'ai point lu Polybe; sans doute M. l'abbé de Mably le cite fidèlement, mais je pense qu'il adopte trop facilement une imputation que je ne crois pas fondée, et dont il tire avantage pour soutenir son opinion. Démosthène n'était ni général, ni soldat, mais il avait une autre sorte de mérite, sur lequel Philippe traversé, Philippe vainqueur, et les Athéniens malheureux, lui ont rendu justice. Philippe disait de cet ardent républicain qui lui suscitait par-tout des obstacles, et qui plus d'une fois avait rompu ses projets, qu'il valait à la Grèce plusieurs armées. Après avoir lu une de ses harangues, où il fut frappé de la sagacité avec laquelle cet habile politique devinait ses desseins: « J'aurais donné, dit-il, ma » voix à Démosthène pour me faire déclarer la » guerre, et je l'aurais nommé général. » Vainqueur à Chéronée, au sortir d'un repas qu'il donna pour célébrer son triomphe, il vint sur le champ de bataille, et insultant aux vaincus, il chantait

les premières paroles du décret de Démosthène : mais lorsque l'ivresse du vin et de la victoire fut dissipée, et qu'il envisagea de sang-froid le péril qu'il avait couru, il admira la politique adroite et profonde de cet illustre Athénien qui l'avait forcé de risquer en un seul jour les succès de vingt années. Le peuple d'Athènes, ce peuple que l'histoire nous représente si léger, si injuste à l'égard des hommes qui l'avaient servi avec le plus de zèle et de bonheur, le peuple d'Athènes, plus juste qu'il ne l'était pour l'ordinaire, se livre encore, après la défaite de Chéronée, à un ministre par les conseils duquel il pouvait croire qu'il était malheureux ; il se jette entre ses bras, lui abandonne et lui confie le soin de la ville, condamne à l'exil un rival dont la malignité profite de l'événement pour tâcher d'exciter la haine publique contre celui auquel il l'impute. Je cite les faits sans les accompagner de réflexions. *Démosthène ne savait point lire dans l'avenir, il n'avait pour politique qu'un emportement téméraire* ! Mais qu'on lise donc tous ses discours contre Philippe, et ses autres harangues politiques : n'y voit-on qu'un emporté qui cherche à enflammer les esprits par des déclamations violentes ? n'y voit-on pas un ministre habile, qui sait se prêter aux circonstances, qui raisonne avec subtilité, qui démêle avec une sagacité admirable les projets d'un monarque ambitieux, qui donne avec franchise à ses concitoyens les avis les plus sages, et qui n'anime sa diction de cette véhémence qui lui était naturelle, que pour réveiller leur ardeur, pour les faire sortir de cet assoupissement léthargique où il les voyait plongés, pour les animer enfin contre un prince qui

voulait les asservir eux et tous les Grecs? Prévoyant les desseins de Philippe, que devait-il faire, que devait-il conseiller à ses compatriotes? devait-il leur conseiller de se joindre à lui, de l'aider à forger les chaînes de la Grèce; ou de rester neutres, spectateurs oisifs de ses progrès et de ses conquêtes? Que prétendait Phocion, dont j'admire les talens et les vertus? (je m'en suis expliqué dans le cours de ma traduction): si les Athéniens fussent restés tranquilles, n'auraient-ils pas été méprisés, et accablés en conséquence? au lieu qu'ils furent toujours ménagés par Philippe et par son fils Alexandre, parce qu'ils avaient montré du courage, parce qu'ils s'étoient rendus redoutables, grace aux conseils vigoureux de Démosthène. Jugera-t-on toujours les hommes d'après l'événement? Que Philippe eût succombé à Chéronée sous les efforts des Athéniens et des Thébains réunis, tout le monde aurait regardé avec raison l'alliance d'Athènes et de Thèbes comme le chef-d'œuvre de la politique du ministre qui l'avait conseillée et conclue; tout le monde en aurait jugé comme en jugèrent et Philippe vainqueur et les Athéniens vaincus, qui, témoins et acteurs dans l'événement, et, pour ainsi dire, encore sur le champ de bataille, lui ont rendu une justice que des dissertateurs lui refusent après plusieurs siècles. La statue qu'on lui a érigée après sa mort, dans un tems où le mérite des hommes est apprécié à sa juste valeur; cette statue, avec l'inscription de la base (1), n'est-elle pas une nouvelle

(1) Les Athéniens, après la mort de Démosthène, lui éri-

preuve de la haute idée qu'on avait de la sagesse et de la profondeur de sa politique ?

J'espère qu'on me pardonnera d'avoir mis quelque chaleur à justifier un grand homme, qui se justifie beaucoup mieux que je n'ai fait, dans sa harangue sur la couronne, à laquelle je renvoie.

gèrent une statue, avec cette inscription : *Si tu avais eu, Démosthène, autant de bravoure que tu avais d'intelligence, les armes de Macédoine n'eussent jamais triomphé de la Grèce.*

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE PHILIPPIQUE.

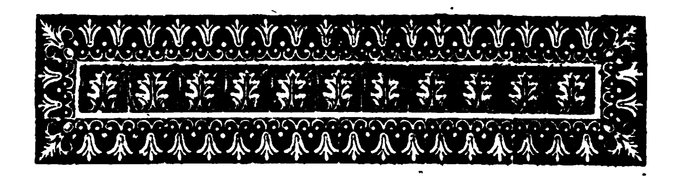
Philippe était monté sur le trône de Macédoine; il s'y était affermi par ses armes et par sa politique, en soutenant tous les peuples voisins ennemis de son royaume, en amusant par des promesses et par des protestations d'amitié les Athéniens, qu'il craignait plus qu'aucun des autres grecs, et avec lesquels, en conséquence, il négocia une paix captieuse, et conclut un traité dont il sut faire tout l'usage qu'il s'était proposé. Possesseur tranquille de la couronne, il avait formé en lui-même le hardi projet de dominer sur une nation libre. Il s'était emparé d'Amphipolis, qu'il avait promis de rendre aux Athéniens; mais loin de leur tenir parole, il avait encore enlevé Pydna, Potidée et Méthone. Il avait commis contre eux plusieurs autres hostilités, dont il est dit quelque chose dans le cours de cette harangue. Après avoir délivré la Thessalie de ses tyrans, il voulut mettre le pied dans la Grèce, passer dans la Phocide, sous prétexte d'y punir les Phocéens sacriléges. Il essaya de s'emparer des Thermopyles, passage important qui lui ouvrait une entrée facile dans l'Attique. Il n'avait pu réussir. Les Athéniens étaient accourus à propos et lui avaient fermé le passage. Mais ce succès n'avait pas entiérement dissipé leurs alarmes: ils ne voyaient pas sans terreur un prince actif, à la tête de troupes aguerries, chercher et saisir toutes les occasions de leur nuire; ils désespéraient de pouvoir le vaincre.

Démosthène profite de cette disposition des esprits pour monter à la tribune, il y harangue ses concitoyens, tâche de relever leur courage abattu, leur montre que Philippe est un prince redoutable, mais non pas invincible, qu'il ne doit ses succès qu'à leur négligence. Il entre ensuite dans le détail de tout ce qu'ils doivent faire, des sommes et des troupes qu'ils doivent lever pour tenir tête à leur ennemi et le réduire. Après

quoi il emploie les traits les plus forts, les plus vifs et les plus piquans, pour réveiller leur paresse et les exciter à l'action.

Ce discours fut prononcé la première année de la CVII.e Olympiade, sous l'archonte Aristodème. Démosthène n'avait alors que trente ans. Il s'excuse dans son exorde de monter le premier à la tribune, et il annonce qu'il va traiter un sujet rebattu. Avant qu'il parlât, on avait sans doute délibéré plus d'une fois sur les moyens d'arrêter Philippe; ainsi il peut donner son avis sur un point déjà discuté par les anciens orateurs.

Il faut remarquer qu'une loi de Solon ordonnait aux orateurs de monter à la tribune en suivant l'ordre de l'ancienneté, de laisser parler d'abord les plus âgés. Eschine, dans sa harangue contre Ctésiphon, forme des vœux pour le rétablissement de cette loi qu'on avait abolie. Mais quoique révoquée, elle se maintenait encore par le crédit de la raison, qui d'elle-même impose aux jeunes gens des devoirs de bienséance envers les anciens.



PHILIPPIQUES

DE

DÉMOSTHÈNE.

PREMIÈRE PHILIPPIQUE. (1)

Si vous aviez, Athéniens, à délibérer sur une matière nouvelle, j'aurais laissé parler vos orateurs, et si leur avis m'avait paru le meilleur, j'aurais gardé le silence; sinon, j'aurais essayé moi-même de vous proposer le mien. Mais comme je vois qu'après tout ce qu'ils vous ont déjà dit, vous revenez sur les mêmes objets, j'espère que vous me pardonnerez de prendre la parole avant eux; d'autant plus que, si dans les délibérations précédentes ils vous avaient donné le conseil le plus sage, vous ne seriez point dans la nécessité de délibérer encore aujourd'hui.

(1) C'est la première des quatre harangues nommées vulgairement PHILIPPIQUES.

Premièrement, Athéniens, vous ne devez pas vous laisser abattre par les circonstances, quelque fâcheuses qu'elles soient. Ce qui a causé vos malheurs par le passé, doit principalement vous donner des espérances pour l'avenir. Comment cela ? c'est pour n'avoir rien fait de ce qu'il faut, que vos affaires vont aussi mal ; car si vous ne les aviez pas négligées, et qu'elles fussent toujours au même point, il n'y aurait plus d'espoir qu'elles pussent jamais aller mieux. En second lieu, vous devez vous rappeler ce que vous avez entendu dire, ce que plusieurs d'entre vous ont vu par eux-mêmes, quelle était il n'y a pas long-tems la puissance de Lacédémone, et cependant avec quel noble courage, loin de rien faire d'indigne de vous, vous soutîntes la guerre contre elle pour la liberté de toute la Grèce (1). Quel est mon but en parlant ainsi ? c'est de vous convaincre, Athéniens, que vous n'avez rien à craindre tant que vous serez sur vos gardes, mais rien à espérer si vous restez dans

---

(1) Lacédémone avait entrepris de subjuguer tous les peuples de la Grèce. Elle avait rasé les murs d'Athènes et pris la Cadmée, qui était la citadelle de Thèbes. Elle avait réduit les Argiens et les Corinthiens à se faire honneur d'être ses alliés de nom et ses sujets en effet. Thèbes, pour secouer le joug, excita la guerre appelée *Béotique*, où les Athéniens eurent la meilleure part, et contribuèrent le plus à la défaite des Lacédémoniens. La Cadmée avait été prise la troisième année de la quatre-vingt-dix-neuvième Olympiade : quatre ans après, elle fut reprise. De là, jusqu'au tems où parle Démosthène, il n'y a donc que vingt-cinq ans, et par conséquent une grande partie de ses auditeurs pouvait avoir vu la guerre béotique. La puissance des Lacédémoniens était presque entièrement tombée, sur-tout depuis la bataille de Leuctres.

l'inaction : témoin les forces immenses de Lacédémone dont vous triomphâtes, parce que vous étiez appliqués à vos affaires, et l'insolence actuelle de Philippe, qui nous jette dans les plus vives alarmes, parce que nous ne songeons à rien.

Le monarque, dira-t-on, avec toutes les forces dont il dispose, et toutes les places qu'il nous a prises, n'est pas facile à vaincre. Je le sais, Athéniens ; mais n'oublions pas que nous avions autrefois sous notre domination Pydna, Potidée, Méthone (1), tous les lieux circonvoisins ; que plusieurs des peuples qui lui sont maintenant soumis, étaient libres et indépendans, moins jaloux de son amitié que de la nôtre. Si donc Philippe eût pensé alors qu'étant dépourvu d'alliés, il ne lui était pas facile de vaincre une république maitresse de places importantes qui dominaient ses frontières, jamais il n'eût obtenu tant de succès, jamais il n'eût acquis tant de puissance. Mais toutes ces places, ô Athéniens! il les regardait comme les prix de la guerre étalés aux yeux des combattans (2) ;

(1) Pydna et Potidée, villes de Macédoine sur les confins de la Thrace ; Méthone, ville de Thrace. Les Athéniens possédaient ces trois places importantes, auxquelles ils ne paraissent pas néanmoins avoir été fort attachés, puisque nous ne voyons nulle part dans l'histoire qu'ils se soient donné beaucoup de mouvemens pour empêcher Philippe de s'en rendre maître. Ce prince s'empara de Pydna la troisième année de son règne, c'est-à-dire, environ six ans avant que cette harangue fût prononcée. Il conquit tout de suite Potidée, qu'il céda aux Olynthiens pour se les attacher davantage. Cinq ans après, il assiégea et prit Méthone, dont la conquête lui coûta un œil.

(2) C'est une métaphore empruntée des jeux où l'on étalait les prix aux yeux des combattans, pour les animer davantage.

il savait que, selon le cours ordinaire des choses, l'absent est dépouillé par le présent, le lâche par qui ne craint ni travaux ni périls. Animé de ces sentimens, il a tout conquis et tout envahi, et ce qu'il n'a point emporté par le droit des armes, il l'a obtenu à titre d'alliance; car on s'allie toujours à celui que l'on voit le plus fort et le plus actif.

Si donc vous raisonnez de même que Philippe, du moins aujourd'hui, puisque vous ne l'avez pas fait plutôt; si chacun de vous, lorsqu'il en sera besoin, et qu'il pourra se rendre utile, se dispose de bonne foi à servir la république, les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en payant de leurs personnes; en un mot, si chacun veut agir comme pour soi-même, et faire ce qui est en lui sans se reposer sur d'autres; alors, avec l'aide des immortels, vous rétablirez vos affaires, vous réparerez les pertes causées par votre négligence, et vous parviendrez enfin à réprimer Philippe. Car ne vous figurez pas que son bonheur, comme celui des dieux, ait une consistance inaltérable. Il en est, Athéniens, il en est qui le haïssent, qui le craignent, qui lui portent envie, parmi ceux même qu'on lui croit le plus dévoués; et les amis de sa fortune ont des passions, sans doute, comme les autres hommes. S'ils tremblent maintenant, s'ils s'abaissent devant sa puissance, c'est qu'ils ne voient autour d'eux aucun refuge, grace à cette inaction où vous languissez, et dont il faut sortir sans délai. Voyez, en effet, vous même à quel dégré d'insolence Philippe en est venu : il ne vous laisse le choix ni de l'action ni du repos; il vous menace, et même, dit-on, dans les termes les plus arrogans. Il n'est pas homme à se contenter

de ses premières conquêtes ; mais, tandis que tranquillement assis nous délibérons au lieu d'agir, il avance toujours, nous enveloppe et nous investit de toutes parts.

Quand donc, Athéniens, quand ferez-vous ce qu'il convient de faire ? qu'attendez-vous ? un événement, la nécessité ? mais la plus pressante nécessité que je connaisse pour des hommes libres, c'est le déshonneur. Voulez-vous toujours, dites-moi, vous promener dans la place publique, vous demandant les uns aux autres : que dit-on de nouveau ? Eh ! qu'y a-t-il de plus nouveau qu'un Macédonien vainqueur d'Athènes et dominateur de la Grèce ? Philippe est-il mort (1) ? non, mais il est malade. Que vous importe ? s'il n'était plus, vous vous feriez bientôt un autre Philippe, en négligeant tout, comme vous faites. Oui, c'est moins à ses forces qu'à votre négligence, qu'il doit tous ses succès. Car enfin je suppose que vos vœux se trouvent remplis ; je suppose que la fortune, toujours plus ardente à nous servir que nous-mêmes, veuille bien achever son ouvrage (et plût aux dieux qu'elle l'achevât !), sachez qu'étant sur les lieux, prêts à saisir le moment d'une révolution subite, vous disposeriez de tout à votre gré ; mais dans la position où vous êtes aujourd'hui, n'ayant rien d'arrêté dans vos préparatifs ni dans vos projets ; vous ne pourriez rentrer dans Amphipolis (2),

---

(1) Les Athéniens étaient grands nouvellistes. Il courut des bruits que Philippe était mort, à l'occasion d'une blessure qu'il avait reçue l'année d'auparavant au siége de Méthone, et qui lui causa une dangereuse maladie.

(2) Amphipolis, dans laquelle les Athéniens avaient conduit

quand même les conjonctures vous en ouvriraient les portes.

Je ne vous parlerai pas davantage de la nécessité où nous sommes, et de laquelle je vous crois pleinement convaincus, de vous porter tous à agir avec la plus grande ardeur. Mais quels seraient les préparatifs les plus propres à nous tirer d'embarras? que nous faut-il de troupes? quels subsides pour les entretenir? quels moyens, en un mot, avons-nous à prendre qui soient et les plus prompts et les plus sûrs? j'entrerai dans ce détail, après vous avoir demandé une grace. Ne prononcez sur rien, je vous supplie, avant que d'avoir tout entendu; jusques-là suspendez votre jugement, et si je vous parais exiger de nouvelles dispositions, n'allez pas croire que ce soit retarder les affaires. Non, ce n'est pas vous donner le meilleur conseil que de vous proposer de marcher à l'ennemi dès l'instant même, nos pertes passées ne pouvant être réparées par nos forces présentes; on doit plutôt vous montrer ce qu'il vous faudrait de troupes, de quelle nature elles doivent être, et comment vous

---

autrefois une colonie considérable, était fort propre à incommoder Philippe par sa situation sur les confins de la Macédoine et de la Thrace. Aussi à peine ce prince fut-il monté sur le trône, qu'il s'en empara. Mais hors d'état de la garder, il lui permit de se gouverner en république. Deux ans après, il l'assiégea de nouveau, avec protestation de la rendre aux Athéniens; ce qu'il fut bien éloigné de faire, quand il l'eut reprise. Les Athéniens avaient le plus grand intérêt de recouvrer une ville de cette importance. Démosthène, pour piquer et réveiller leur paresse, leur déclare que, dans leur position actuelle, ils ne pourraient y rentrer, quand même les conjonctures leur en ouvriraient les portes.

fournirez à leur entretien, jusqu'au moment où, ayant terminé la guerre par un traité avantageux ou par une victoire complète, vous vous serez mis pour toujours à l'abri d'insulte. Je me flatte de vous satisfaire sur ce que j'avance, sans empêcher personne d'ouvrir un meilleur avis. Je prends, il est vrai, de grands engagemens; ce détail me justifiera, vous en serez juges.

Je dis donc qu'avant tout vous devez équiper cinquante galères, et vous résoudre, quand il sera tems, à les monter vous-mêmes. Je desire, outre cela, qu'on dispose pour la moitié de la cavalerie un nombre suffisant de vaisseaux de charge et de transport. C'est là, je pense, le moyen d'arrêter ces excursions soudaines et fréquentes que fait le roi de Macédoine aux Thermopyles (1), dans la

(1) Pyles ou Thermopyles, passage important entre la Phocide et la Thessalie. Philippe l'appelait la clef de la Grèce; il avait déjà fait plusieurs tentatives pour s'en saisir. — *Dans la Quersonèse.* La Quersonèse, ou presqu'île de Thrace, avait été cédée depuis un an aux Athéniens par Cersobleple, trop faible pour la défendre contre Philippe. Cardie, ville considérable du pays, ne voulut point reconnaître les nouveaux souverains qu'on lui donnait, et se jeta entre les bras de Philippe, qui, pour maintenir la révolte, que probablement il avait suscitée lui-même, porta ses armes dans la Quersonèse. — *A Olynthe.* Nous parlerons d'Olynthe plus au long, et plus à propos, au sujet des trois Olynthiennes. Philippe pouvait avoir déjà commis quelques actes d'hostilité contre cette ville, mais il n'en avait point formé le siége, ni fait aucune démarche en conséquence: car Démosthène ne passerait pas aussi légérement sur une entreprise dont il parle ailleurs avec tant de force. Ce qui est une preuve que cette Philippique a été prononcée avant les Olynthiennes. — *En Eubée.* Eubée, île de la mer Egée. Philippe fit plusieurs tenta-

Quersonèse, à Olynthe, où il lui plaît. Il faut lui apprendre que vous pouvez sortir de votre profond assoupissement, comme vous en êtes déjà sortis pour vous transporter en Eubée, quelque tems auparavant à Haliarte, dernièrement encore aux Thermopyles. Et quand vous en feriez moins que je ne dis, cet appareil ne sera pas inutile. Lorsque Philippe vous saura prêts à marcher (1) (et il le saura ; car il n'est que trop de gens au milieu de vous, oui il n'en est que trop qui l'instruisent de toutes vos démarches), Philippe, dis-je, ou redoutera vos préparatifs, et se contiendra par crainte; ou, s'il les méprise, il ne gardera point son pays, et rien ne vous empêchera d'y faire des descentes, si vous en trouvez l'occasion.

Outre les opérations dont je viens de parler, et dont vous devez approuver le plan, je dis qu'il vous faut une armée toujours sur pied, toujours en état d'inquiéter Philippe. Et ne me parlez pas

---

tives sur cette île, lesquelles tantôt réussirent, tantôt échouèrent, suivant que les Athéniens envoyaient des généraux habiles ou mal habiles, au secours de la faction qui se déclarait pour eux. — *Haliarte*, ville de Béotie. Diodore nous apprend que, peu d'années avant cette harangue, les Phocéens remportèrent divers avantages sur Philippe en Béotie. Les Athéniens, unis avec eux d'intérêt et d'amitié, eurent sans doute part à leurs succès. — *Dernièrement encore aux Thermopyles*. Philippe, comme nous l'avons dit dans le sommaire, sous prétexte d'aller punir les Phocéens sacriléges, avait voulu franchir ce passage, qui lui ouvrait une entrée dans l'Attique ; les Athéniens étaient accourus à propos, et l'en avaient empêché.

(1) Philippe, par le moyen de son or, avait dans toutes les républiques de la Grèce des pensionnaires qui l'avertissaient fidélement de tout ce qui s'y passàit.

ici de ces dix mille, de ces vingt mille (1) étrangers qu'on vous promet, soldats imaginaires (2) qui n'existent que sur le papier. Je veux une armée composée de citoyens; et alors, soit que vous mettiez à la tête de vos troupes un ou plusieurs généraux, tel homme ou tel autre, elles obéiront à leur chef et le suivront par-tout. Je demande qu'on leur fournisse de quoi subsister.

Mais de quels soldats, de combien d'hommes sera composée cette armée ? d'où tirera-t-elle sa subsistance ? comment enfin ferez-vous ce que je propose ? c'est à quoi je vais répondre de suite et par ordre.

---

(1) Les Grecs appelaient étrangers tous ceux qui n'étaient pas citoyens de leur république, et barbares tous ceux qui n'étaient pas Grecs. On distinguait encore dans la milice athénienne l'étranger d'avec le mercenaire. Le premier nom se donnait aux soldats que la république empruntait de ses alliés; le second, à ceux dont elle payait les services.

(2) *Soldats imaginaires qui n'existent que sur le papier.* Les Athéniens, depuis quelque tems, se dispensaient du service; ils écrivaient pour qu'on leur envoyât des troupes étrangères: on leur faisait espérer qu'on leur en enverrait un certain nombre, que souvent on ne leur envoyait pas, parce qu'ils les payaient mal. Le grec dit, *de toutes ces armées épistolaires*, c'est-à-dire, des armées qui n'existent que dans des lettres. — *Je veux une armée composée de citoyens.* Athènes originairement n'avait point d'autres soldats que ses propres citoyens. Chacun, sans distinction, servait à son tour; et l'on punissait comme déserteur quiconque, le jour marqué, ne se rangeait pas sous le drapeau. Cela ne s'observait plus du tems de Démosthène. Le général, choisi par la faction la plus puissante, formait son armée d'étrangers et de mercenaires, qui servaient mal. Démosthène s'élève, et avec raison, contre cet abus qu'il voudrait abolir, et demande le rétablissement de l'ancienne discipline.

Ayez des étrangers, à la bonne heure ; mais ne tombez pas dans une faute qui vous a nui plus d'une fois. Vous imaginant que vous n'en pouvez trop faire, prenant dans vos décrets les plus magnifiques résolutions, vous n'exécutez rien. Commencez d'abord par exécuter peu, et si cela ne suffit pas, ajoutez ce qui manque. . . . .

Je dis donc qu'il faut lever pour toute infanterie, deux mille hommes, dont cinq cents Athéniens, qui seront pris à l'âge que vous jugerez à propos, et qui serviront un tems marqué : ce tems ne sera pas long, mais réglé sur le nombre de ceux qui se succéderont dans le service. Le reste sera composé d'étrangers. Outre les deux mille hommes d'infanterie, j'en voudrais deux cents de cavalerie, et parmi eux au moins cinquante Athéniens qui servissent suivant les mêmes règles que les hommes de pied, et auxquels on fournît des bâtimens (1) de transport. Que faut-il de plus ? une escorte de dix galères légères ; précaution indispensable pour

(1) L'armée que demande Démosthène paraîtra bien peu de chose, et presque digne de risée ; mais outre que les Grecs étaient dans le système de ne lever que de petites armées, avec lesquelles cependant ils défirent les troupes innombrables du roi de Perse, Démosthène ne demande pour le moment qu'un corps de troupes légères pour harceler et inquiéter Philippe. — *Une escorte de dix frégates légères*. En grec, *dix galères légères, ou légérement armées*. Par galères légères, ou légérement armées, les Grecs n'entendaient que les galères armées en guerre qui escortaient les galères de transport, pour la cavalerie ou pour l'infanterie. — *Philippe ayant sa marine*. Philippe disposait des ports et des flottes de Thessalie. D'ailleurs il avait déjà fait bâtir des arsenaux de marine et construire des vaisseaux des bois de son pays.

assurer la navigation de vos troupes, Philippe ayant sa marine.

Mais d'où tirer des vivres pour faire subsister les troupes? c'est de quoi je vais vous instruire, après que je vous aurai fait voir qu'une telle armée suffit, et pourquoi je voudrais que des citoyens servissent dans cette armée.

Je pense, Athéniens, qu'une telle armée suffit, parce qu'il nous est impossible pour le présent d'en lever une capable de tenir la campagne, et que nous sommes réduits à harceler Philippe avant que de le combattre en règle. Il ne faut donc pas que cette armée soit trop forte; nous n'aurions ni de quoi la payer ni de quoi l'entretenir. Il ne faut pas non plus qu'elle soit trop faible. Je voudrais qu'elle fût composée en partie de citoyens obligés de s'embarquer avec les étrangers; et en voici la raison. Je sais pour l'avoir ouï dire, qu'Athènes entretenait, il y a quelque tems, sur le territoire de Corinthe (1), une armée d'étrangers qui fut comman-

(1) Corinthe, ville célèbre de la Grèce. La guerre dont parle ici Démosthène, précéda cette harangue de quarante-trois ou quarante-quatre années : elle dura huit ans. Tandis qu'Agésilas, roi de Lacédémone, faisait la guerre en Asie, les émissaires du roi de Perse, pour affaiblir ou pour éloigner ce dangereux ennemi, entreprirent et vinrent à bout de soulever Thèbes contre Lacédémone. Athènes entra dans la confédération avec Corinthe. On choisit cette dernière ville pour le lieu de l'assemblée. Les Athéniens prirent les armes, et leurs troupes allèrent joindre celles des confédérés sur le territoire de Corinthe. — *Polystrate, Iphicrate, Chabrias, et d'autres.* Iphicrate et Chabrias, généraux athéniens fameux. Ils se distinguèrent sur-tout dans la guerre de Corinthe. L'histoire ne fait aucune mention d'un Polystrate qui ait eu part à cette guerre. Peut-être fau-

dée successivement par Polystrate, Iphicrate, Chabrias et d'autres, et que vous-mêmes vous serviez avec eux. Je sais encore que, réunis avec ces étrangers, vous triomphâtes des Lacédémoniens. Mais depuis que les troupes étrangères servent seules pour vous, c'est de vos amis et de vos alliés qu'elles triomphent. L'ennemi va toujours se fortifiant ; pour elles, elles l'ont à peine apperçu qu'elles se retirent, s'en vont chez Artabaze (1), et par-tout ailleurs, plutôt que d'exécuter vos ordres. Leur général les suit, ne pouvant, sans doute, les conduire où il veut s'il ne les paie pas.

Quel est donc mon avis ? d'ôter tout prétexte au général et aux soldats, et en conséquence de fournir exactement la paie, et d'enrôler des citoyens qui soient comme les surveillans des uns et des autres. Car notre conduite actuelle est ridicule. En effet, si on vous demandait : Athéniens, êtes-vous en paix ? non, certes, diriez-vous, nous sommes en

---

drait-il lire Callistrate, qui, suivant le témoignage de Xénophon et de Diodore, fut collègue d'Iphicrate et de Chabrias dans la guerre dont il s'agit. Si l'on en croit Démosthène, Athènes employa encore dans cette occasion d'autres généraux, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, excepté celui de Callias, fils d'Hipponique, dont il est parlé dans Xénophon.

(1) *Artabaze*, satrape rebelle de l'Asie mineure. Investi par soixante-dix mille hommes, et près de succomber, il appela à son secours Charès, que les Athéniens avaient mis à la tête d'une puissante armée, avec ordre de remettre dans le devoir Byzance, Rhodes, Côs et Chio, révoltées contre eux. Charès abandonna la guerre dont il était chargé par la république, alla secourir Artabaze, le dégagea, et reçut une récompense proportionnée au bienfait. Démosthène rejette la faute de Charès sur la désobéissance des soldats qu'on ne payait point.

guerre avec Philippe. Ne tirez-vous pas de votre ville dix généraux d'infanterie, deux de cavalerie, dix capitaines de l'une et de l'autre (1) ? Que font-ils donc ? Excepté un d'entre eux que vous mettez à la tête de vos troupes, les autres, à la suite de vos prêtres, ne font qu'embellir la pompe des cérémonies religieuses. Oui, ainsi que des statuaires en argile (2), vous faites des généraux et des capitaines pour la montre et non pour le service. Mais, afin que votre armée fût véritablement l'armée d'Athènes, ne faudrait-il pas qu'il y eût des capitaines de cavalerie Athéniens, des capitaines d'infanterie Athéniens, des Athéniens pour chefs ? Faut-il que le commandant de cavalerie, qui est citoyen d'Athènes, aille secourir (3) Lemnos ; et que Mé-

---

(1) En grec, *dix généraux*, *dix taxiarques*, *dix phylarques et deux hipparques*. Chacune des dix tribus élisait tous les ans un nouveau général. Athènes avait donc tous les ans dix nouveaux généraux. Le commandement roulait entre eux tous, et chacun exerçait son jour la charge de généralissime. Le général, entre tous les autres droits de sa charge, avait celui de lever, d'assembler et de congédier les troupes. Il pouvait être continué : Phocion le fut quatre fois. Un seul ordinairement était envoyé à la tête de l'armée ; les autres, qui restaient dans la ville, étaient comme chez nous les ministres de la guerre. Dans les cérémonies de la religion, ils suivaient les processions dont ils augmentaient la pompe. Le taxiarque commandait l'infanterie de sa tribu, le phylarque commandait la cavalerie de la sienne. Le phylarque obéissait à l'hipparque, qui commandait la moitié de la cavalerie athénienne.

(2) Les sculpteurs étalaient à leurs portes des statues d'argile : c'était l'enseigne de leur profession. Démosthène compare ingénieusement à ces statues les généraux qui restaient à Athènes, et ne servaient point.

(3) Lemnos, île de la mer Egée. Byzance, Rhodes, Côs et

lénas, qui est étranger, commande la cavalerie chargée de défendre vos possessions? Non que je veuille déprimer le mérite de Ménélas; je dis seulement que c'était du moins parmi vous qu'il fallait prendre votre général.

En convenant peut-être que j'ai raison jusqu'ici, vous êtes dans l'impatience de savoir où trouver des subsides, et ce qu'il en faut. Ecoutez encore là-dessus ce que je pense. Les subsides pour toute l'armée (et alors, dans l'entretien des troupes, je ne compte que les munitions de bouche) monteront à un peu plus de quatre-vingt-dix talens (1),

---

Chio, soulevées contre Athènes, tâchèrent d'envahir Lemnos, qui était soumise aux Athéniens, avec une flotte de cent voiles. Les Athéniens marchèrent à son secours sous la conduite de leurs meilleurs capitaines. Après l'entreprise de Philippe sur les Thermopyles, qui arriva quatre ans après, ils se contentèrent de poster à l'entrée de l'Attique, pour la défendre contre les tentatives de ce prince, un corps de cavalerie sous les ordres de Ménélas. M. de Tourreil prétend que ce Ménélas était frère de Philippe, né d'une autre mère. Mais d'autres ont observé avec raison que c'était un autre Ménélas, inconnu d'ailleurs. Quoique Ménélas et Philippe ne vécussent pas en fort bonne amitié, il n'est guère vraisemblable qu'Athènes eût donné une telle confiance au frère de son ennemi. Quoi qu'il en soit, le Ménélas dont il est ici question, était certainement un étranger; et Démosthène se plaint qu'on eût choisi un étranger pour commander un corps de troupes athéniennes.

(1) M. Dacier évalue la drachme attique à dix sols de notre monnaie. La mine valait cent drachmes, et par conséquent cinquante livres. Le talent valait soixante mines, et par conséquent mille écus. D'après ces évaluations, la somme totale que demande Démosthène pour l'entretien des troupes, se monte à 276,000 livres : il est facile d'évaluer les autres sommes partielles.

dont quarante pour dix galères d'escorte, à vingt mines par mois pour chacune; une pareille somme pour les deux mille hommes d'infanterie, en sorte que chaque soldat reçoive dix drachmes par mois pour sa nourriture. En donnant à chaque cavalier trente drachmes par mois, il faudra douze talens pour les deux cents hommes de cavalerie. C'est peu, dira quelqu'un, de ne pourvoir qu'aux vivres. Et moi, pourvu que notre armée n'en manque pas, je ne doute nullement qu'elle ne trouve dans la guerre même un moyen facile de se fournir le reste, et de se procurer une solde entière, sans incommoder ni les Grecs ni les alliés. Je m'embarquerai moi-même, si l'on veut, et je réponds du succès sur ma tête. Mais où trouver les subsides que je demande? Athéniens, le voici. Greffier, lisez mon mémoire (1).

On lit un mémoire par lequel Démosthène montre sur quoi l'on peut prendre les 92 talens.

Voilà, Athéniens, ce que m'a suggéré mon zèle. Dès que vous aurez adopté un projet, exécutez-le au plutôt, afin de combattre Philippe, non plus avec des décrets et des lettres, mais les armes à la main.

Vous seriez, à ce qu'il me semble, plus en état de délibérer sur la guerre et sur ses préparatifs, si, observant la situation des lieux où vous devez

(1) Chez les Athéniens et les Romains, ce n'était point l'orateur qui lisait les pièces détachées du discours, c'était un greffier qu'il avait auprès de lui: cet usage était fort commode, et soulageait beaucoup celui qui parlait.

porter vos armes, vous pensiez que notre ennemi profite des saisons qui lui sont favorables pour faire beaucoup d'expéditions. C'est lorsque les vents Etésiens (1) règnent, ou que l'hiver est venu, qu'il se met en marche, parce qu'il nous sait dans l'impossibilité de le joindre. Attentifs à cet inconvénient, n'attendons pas le besoin pour faire nos levées, ce qui nous ferait manquer toutes les occasions; mais ayons à nos ordres une armée toujours prête. On peut lui assigner pour quartiers d'hiver Lemnos, Thase, Sciathe, ou d'autres isles de ce pays-là, dans lesquelles se trouvent des ports, des grains, enfin tout ce qui est nécessaire pour une armée en campagne. Il ne sera pas difficile de savoir, sur les lieux même et dans les ports, quelle saison est plus avantageuse, quand il sera plus facile et plus sûr de rester à terre ou de se mettre en mer. Le général mis à la tête de vos troupes décidera, dans l'occasion, comment il les emploiera. Pour vous, votre objet est d'exécuter ce que je vous propose. Et si d'abord vous fournissez les subsides que je demande; si, après avoir disposé le reste, infanterie, cavalerie, vaisseaux, vous obligez toutes vos troupes à demeurer sous les armes; enfin, si, devenus vous-mêmes les trésoriers et les distributeurs de vos fonds, vous faites rendre compte à votre

(1) Par les vents Etésiens, Démosthène entend ici l'été, tems où ces vents régnaient, et où les Grecs, à cause de la chaleur, se mettaient en quartier de rafraîchissement. Philippe, plein d'activité, choisissait pour ses entreprises les saisons les plus rudes où ses ennemis étaient dans l'inaction. Ajoutez que ces vents étant du nord, étaient contraires pour aller d'Athènes en Macédoine.

général de sa conduite, vous cesserez dès-lors de délibérer toujours sans jamais rien exécuter.

Que gagnerez-vous encore ? vous ôterez à Philippe son plus grand revenu. Et quel est-il ? courant sur mer et enlevant les navires de vos alliés, il vous combat à leurs dépens. D'ailleurs, vous serez à l'abri vous-mêmes de ses incursions fréquentes. Vous ne le verrez plus désormais se jeter dans Imbros et dans Lemnos (1) emmener vos citoyens prisonniers, s'emparer de vos vaisseaux près de Gereste, et faire un butin immense ; vous ne le verrez plus descendre, comme il a fait dernièrement, dans le port de Marathon, et enlever la galère sacrée, sans que vous ayez pu empêcher

(1) Imbros, île vers la Quersonèse ; Lemnos, île de la mer Egée. Les Athéniens avaient des colonies dans ces deux îles. Philippe, avec une flotte considérable, fit une descente à Lemnos, dont il fit la conquête. De là, il passa à Imbros, qu'il conquit également, malgré les secours qu'Athènes y envoya. Il fit prisonniers dans l'une et dans l'autre un grand nombre d'Athéniens. Il s'avança au midi avec sa flotte victorieuse, il prit sous le cap de Gereste plusieurs vaisseaux richement chargés, et qui portaient sans doute le convoi destiné pour Imbros. Il pénétra jusqu'à la côte de Marathon, bourg de l'Attique. Il enleva la galère sacrée ou paralienne, destinée particuliérement à des usages de religion, et servant aussi à porter aux généraux les ordres de la république. Les Athéniens effrayés envoyèrent contre lui des troupes qui furent battues. Philippe, content d'avoir jetté l'effroi dans Athènes, prit la route de Macédoine, et s'empara, en chemin faisant, de Pagase, ville maritime des Athéniens en Thessalie, où ils envoyèrent une flotte qui arriva trop tard. Démosthène a raison de vouloir que la république ait un corps de troupes réglé, qui jamais ne mette bas les armes, pour être en état d'arrêter les incursions fréquentes de Philippe.

aucune de ces hostilités, ni faire arriver vos secours à propos.

Cependant, pourquoi pensez-vous que les Panathénées et les fêtes de Bacchus (1) se célèbrent toujours dans le tems prescrit, soit que le sort en ait chargé des personnes intelligentes ou non; fêtes néanmoins qui absorbent plus d'argent que vous n'en dépensez pour aucune de vos flottes, et qui surpassent peut-être en pompe et en magnificence celles du reste de la Grèce? Pourquoi au contraire vos flottes arrivent-elles toujours trop tard, soit que l'expédition ait pour but Méthone, Pagase ou Potidée? en voici la raison. Toutes les dépenses de vos fêtes sont déterminées par une loi; chacun de vous sait d'avance qui, dans sa tribu, sera à la tête des chœurs des musiciens ou des troupes d'athlètes, à quel terme, par les mains de qui, combien chacun doit toucher, et ce qu'il doit faire. On ne néglige rien dans nos fêtes; tout est prévu, tout est réglé: au lieu que, dans vos armemens, tout se fait sans règle, sans dessein, sans ordre. Apprenons-nous un mouvement de l'ennemi; nous commençons par nommer des armateurs (2), nous

(1) Les Panathénées étaient des fêtes qui se célébraient à Athènes, en l'honneur de Minerve, avec beaucoup d'appareil, aussi bien que les fêtes de Bacchus et d'Eleusis, en l'honneur de Bacchus et de Cérès. — *Qui, dans sa tribu, sera à la tête....* En grec, *qui, dans sa tribu, sera chorège ou gymnasiarque.* Dans les Panathénées et dans les Bacchanales, différens chœurs de musiciens et de danseurs disputaient le prix de la musique et de la danse. On appelait *chorège* le citoyen chargé de fournir aux frais de ces chœurs. Celui qui fournissait aux dépenses des troupes d'athlètes, se nommait *gymnasiarque.*

(2) *Des armateurs*, en grec, des *triérarques*. Ces triérarques

leur permettons d'user de la loi des échanges, nous nous occupons des moyens de trouver de l'argent; après quoi nous prenons le parti de faire embarquer des étrangers établis à Athènes ou vivant ailleurs; ensuite nous nous décidons à nous embarquer nous-mêmes; ensuite..... Nous délibérons encore sur l'embarquement, et l'on nous a déjà pris les objets pour lesquels nous nous embarquerions; car nous perdons à nous préparer le tems où il faudrait agir. L'occasion échappe, sans attendre les lenteurs de notre paresse; et l'on reconnaît dans la conjoncture l'insuffisance des forces que l'on croyait suffire pour le moment. Pour Philippe, il en est venu à ce point d'arrogance, qu'il écrit aux Eubéens les lettres qu'on va vous lire.

On lit les lettres de Philippe aux Eubéens (1).

Tout ce qu'on vient de vous lire, Athéniens,

étaient des particuliers que la république, dans certains cas, obligeait d'armer une galère à leurs dépens. On jettait pour cela les yeux sur les citoyens estimés les plus riches. Mais ce qu'il y avait de singulier, c'est que le citoyen nommé pour être du nombre des triérarques, pouvait offrir d'échanger ses biens contre ceux d'un autre citoyen qu'il prétendait être plus riche que lui, et plus en état par conséquent de soutenir les frais nécessaires. Auquel cas ce dernier se trouvait obligé ou d'accepter l'échange, ou d'armer à ses dépens. Voilà ce qu'entend Démosthène par ces mots : *nous leur permettons d'user de la loi des échanges*. Il est vrai que, dans l'intention de Solon, cette loi était sage ; car elle mettait les plus riches dans la nécessité de porter les charges publiques. Mais dans la pratique elle tirait à conséquence, parce que les disputes qui naissaient au sujet de ces échanges, retardaient à contre-tems le service de l'état.

(1) On ne sait pas dans quelle occasion Philippe écrivit les

n'est que trop vrai, et n'a pas dû vous plaire. Toutefois si, pour anéantir une vérité désagréable, il suffisait de la taire, nous ne devrions vous parler que pour vous flatter; mais si cette fausse douceur devait vous perdre : Athéniens, vous dirais-je, il est honteux de vous tromper vous-mêmes, et de laisser manquer toutes vos entreprises en différant toujours ce qui demanderait quelque peine; il est honteux de ne pouvoir comprendre que, pour faire la guerre avec avantage, il faut commander aux conjonctures et non leur obéir; que, comme un général ouvre la marche de ses troupes, de même un politique habile trace la route des événemens pour les faire arriver à son gré, sans être forcé de les attendre. Vous, Athéniens, avec plus de ressources qu'aucun autre peuple, avec plus de vaisseaux, plus de cavalerie et d'infanterie, des revenus plus considérables, vous ne vous servez à propos d'aucun de vos avantages, et vous ne faites jamais les choses à tems. Vous vous défendez contre Philippe comme ces barbares(1) que nous faisons combattre dans nos jeux. Sont-ils frappés à la poitrine, ils portent la main à la poitrine; sont-ils frappés ailleurs, ils portent la main ailleurs. Mais voir venir leur adversaire, se mettre en garde et parer ses coups, c'est ce qu'ils ignorent, c'est à

---

lettres aux Eubéens, que fait lire Démosthène, et que nous n'avons pas. Il parait qu'il y avait des choses fort dures contre les Athéniens.

(1) Les Grecs étaient fort habiles dans la lutte et le pugilat; ils surpassaient de beaucoup les barbares qui ne s'y étaient pas exercés parmi eux. Il n'est pas besoin de faire remarquer combien la comparaison qu'emploie ici Démosthène, est ingénieuse et piquante.

quoi ils ne pensent pas. Vous agissez de même avec Philippe. Marche-t-il vers la Quersonèse, vous ordonnez de secourir la Quersonèse; veut-il passer les Thermopyles, vous courez aux Thermopyles; tourne-t-il d'un autre côté, à droite ou à gauche, vous faites les mêmes mouvemens; c'est votre général, vous ne marchez que par son ordre, et vous ne voyez les choses qu'après qu'elles sont faites, ou au moment qu'elles se font. Peut-être pouviez-vous agir ainsi par le passé, mais vous ne le pouvez plus aujourd'hui que nous touchons à l'instant décisif.

Pour moi, il me semble que quelqu'un des dieux, rougissant pour Athènes de l'infamie où la jette sa mollesse, inspire à Philippe une activité prodigieuse. En effet, si ce prince, rassasié de conquêtes, voulait s'arrêter dans sa course et rester tranquille, nous serions contens, sans doute, du moins quelques-uns de nous : ce qui toutefois nous couvrirait de honte et d'opprobre aux yeux de tous les peuples. Mais cette ambition insatiable qui lui fait tenter sans cesse de nouvelles entreprises, ranimera peut-être votre courage, si vous ne l'avez pas tout-à-fait perdu.

Une chose, Athéniens, me surprend, c'est qu'aucun de vous ne pense qu'une guerre commencée pour nous venger du mal que Philippe nous a fait, se termine enfin à empêcher qu'il ne nous en fasse de nouveau. Ce prince, n'en doutons pas, ne s'arrêtera jamais de lui-même. Attendrons-nous donc qu'il s'arrête? ou croirons-nous qu'il suffise d'envoyer contre lui des galères sans troupes athéniennes, et de vaines espérances que tel et tel nous aura données? ne nous embarquerons-nous pas nous-mêmes? ne sortirons-nous pas de nos murs? nos citoyens ne composeront-ils pas une partie des

troupes, du moins à présent, puisqu'on ne l'a pas fait plutôt ? ne passerons-nous pas dans le pays de Philippe ? Mais où aborder ? me demandera quelqu'un. La guerre elle-même, Athéniens, découvrira le faible de notre ennemi, pourvu que nous nous mettions en mouvement. Car si nous nous tenons renfermés dans nos murs sans autre occupation que d'écouter des harangueurs qui s'accusent et se déchirent les uns les autres, nous ne réussirons jamais. En effet, je pense, toutes les fois que nous mettons en campagne une armée, ne fût-elle composée qu'en partie de citoyens, que les dieux et la fortune combattront avec nous. Mais tant que nous n'enverrons qu'un général sans troupes, un décret sans force, des espérances sans fondement prises à la tribune, nous ne pouvons réussir. Nos flottes sont la risée de nos ennemis et la terreur de nos alliés (1). Car il n'est pas possible, non il ne l'est pas, qu'un homme exécute seul tout ce que vous desirez. Il peut bien vous donner des paroles, vous faire des promesses, rejeter sur d'autres ses mauvais succès ; nos affaires cependant dépérissent. Et peuvent-elles prospérer, lorsque, le chef d'une troupe misérable de mercenaires mal payés ayant essuyé une défaite, on voit ici des hommes vous faire hardiment de faux rapports sur ce qui s'est passé loin d'Athènes ; et vous, sur des oui-dires, condamner légérement ou absoudre le général qu'on accuse ? Quand donc pourrons-nous remédier à ces abus ? Ce sera quand vous placerez dans votre

---

(1) *Et la terreur de nos alliés*, parce que, sans doute, les soldats mal payés, les affamaient ou les pillaient en faisant des descentes sur leurs terres.

armée des citoyens qui seront en même tems les soldats de la république, les surveillans des généraux, leurs juges après la campagne ; en sorte qu'instruits de vos affaires par vos propres yeux, vous ne soyez pas réduits à ne les connaître que sur le rapport d'autrui. Mais tel est de nos jours l'abus honteux qui a prévalu. Il n'est point de général qui ne s'expose à être condamné à mort deux ou trois fois dans un jugement, tandis qu'aucun n'ose exposer une fois sa vie dans un combat. Ils préfèrent à un trépas glorieux la mort infame des brigands et des malfaiteurs : car il ne convient qu'à un scélérat de perdre la vie par une sentence ; c'est l'épée de l'ennemi qui doit l'ôter à un général.

Vous cependant, parcourant les places, vous débitez des nouvelles. Les uns disent que Philippe, de concert avec les Lacédémoniens, trame la perte des Thébains (1), et qu'il cherche à diviser les républiques ; d'autres, qu'il a envoyé une ambassade au roi de Perse ; d'autres, qu'il fortifie des places dans l'Illyrie ; d'autres, ... chacun de nous, en un mot, invente sa fable et la promène. Pour moi, certes, je ne doute pas que Philippe, enorgueilli et enivré de ses succès, voyant que personne ne s'oppose à ses conquêtes, n'enfante beaucoup de projets chimériques : je ne crois pas toutefois qu'il se conduise de façon à laisser pénétrer ses desseins

(1) La victoire que les Thébains avaient remportée à Leuctres sur les Lacédémoniens, leur avait inspiré une fierté insupportable : on souhaitait généralement que Thèbes, énorgueillie par ses succès, fût humiliée. — *Au roi de Perse*, en grec, *au roi*. Les Grecs appelaient le roi de Perse *le grand roi*, ou simplement *le roi*. — *Dans l'Illyrie*. Philippe, depuis dix ans, avait conquis une grande partie de l'Illyrie.

par nos fabricateurs de nouvelles, c'est-à-dire, par les hommes les moins sensés de notre ville. Mais si, sans nous arrêter à leurs songes, nous considérons que Philippe est notre ennemi, qu'il nous enlève nos possessions, que depuis long-tems il nous outrage; que tous les peuples dont nous attendions du secours, se sont tournés contre nous; que toutes nos ressources ne sont plus qu'en nous-mêmes; que différer de porter la guerre en Macédoine, c'est nous exposer à la voir embrâser l'Attique : si nous faisons, dis-je, toutes ces réflexions, nous saurons, ô Athéniens! ce que nous ne devons pas ignorer, et nous ne serons plus étourdis de mille propos frivoles. Car, enfin, il n'est pas question ici de deviner ce qui peut-être arrivera, mais de vous bien persuader qu'il n'arrivera rien que de funeste, si vous manquez de vigilance et d'activité.

Pour moi qui, dans aucune occasion (1), ne voudrais chercher à vous plaire aux dépens de vos intérêts, je me suis fait un devoir, sur-tout dans la circonstance présente, de vous expliquer mes sentimens avec liberté et sincérité. Je voudrais être assuré qu'il est aussi avantageux à l'orateur de vous donner les meilleurs conseils, qu'à vous de les recevoir, alors je serais monté à la tribune avec beaucoup plus de confiance. Malgré l'incertitude du succès de mes avis, je me suis résolu à vous les proposer, persuadé qu'il est de votre intérêt de les suivre. Puissiez-vous, au reste, embrasser le parti qui doit vous être le plus utile à tous!

(1) Quoique Démosthène parlât pour la première fois, contre Philippe, il avait déjà prononcé plusieurs harangues pour le bien de la république, et par conséquent il avait eu plus d'une occasion de conseiller ses concitoyens en homme droit et sincère.

SOMMAIRE

DE LA SECONDE PHILIPPIQUE.

On ne sait pas quel fut le succès de la première Philippique. Il y a toute apparence que les Athéniens, qui n'étaient point attaqués personnellement, s'endormirent, par la nonchalance qui leur était naturelle, sur les progrès de Philippe. Celui-ci cependant, en habile politique, profitait des dissentions des principaux peuples de la Grèce. Il secourait les Thessaliens, et travaillait à les délivrer de leurs tyrans. Il recevait les Thébains dans son amitié, et attaquait en toute occasion les Athéniens, qui, de concert avec les Lacédémoniens, ne songeaient qu'à humilier Thèbes, leur rivale. Pour la sureté de ses frontières, il n'avait rien de plus à cœur que de s'étendre vers la Thrace, et il ne le pouvait guères qu'aux dépens d'Athènes, qui, depuis la défaite de Xerxès, avait en ce pays plusieurs colonies, outre divers états alliés ou tributaires. Olynthe, ville de Thrace dans la péninsule de Pallène, était une de ces colonies. Elle avait eu de fréquens démêlés, tantôt avec Athènes elle-même, tantôt avec Lacédémone, et enfin avec Amynthas, père de Philippe; elle avait même traversé ce dernier à son avénement à la couronne. Mais comme ce prince était encore mal affermi sur son trône, il usa d'abord de dissimulation, et rechercha l'alliance des Olynthiens, à qui, quelque tems après, il céda Potidée, qu'il avait conquise avec eux et pour eux sur les Athéniens.

Nous avons vu dans le discours précédent qu'il leur avait déjà cherché querelle en faisant des incursions sur leurs terres. Quand il se vit en état de faire éclorre le dessein qu'il avait conçu d'assiéger Olynthe, il prit ses mesures pour en former le siège. Les Olynthiens, dès qu'ils eurent démêlé le projet de Philippe et prévu l'orage qui les menaçait, recoururent aux Athéniens, et sollicitèrent l'envoi d'un prompt secours.

Démosthène monte à la tribune, où l'importance de la délibération avait déjà appelé plusieurs orateurs qui avaient parlé

avant lui. Dans cette première Olynthienne, regardée ordinairement comme la seconde, l'orateur, après avoir félicité les Athéniens sur l'occasion favorable que les dieux leur offrent, les exhorte à en profiter sans craindre Philippe. Il représente ce prince comme facile à vaincre. C'est un perfide qui ne trouvera plus de confiance dans les peuples qu'il a déjà trompés ; c'est un ambitieux entêté de l'amour de la gloire, qui fatigue ses sujets par des expéditions continuelles, qui, par une avidité jalouse, veut tout attirer à soi, qui persécute et indispose ses meilleurs officiers : c'est un homme corrompu, livré aux vices les plus infames, qui détruiront enfin sa puissance. Il est heureux, à la vérité ; mais les dieux, sur la bienveillance desquels les Athéniens ont plus de raison de compter, l'abandonneront bientôt, pourvu qu'ils les voyent sortir de leur inaction. Ici l'orateur oppose l'activité de Philippe à leur indolence, dont il entreprend de les tirer par la vue de leurs propres intérêts qui les sollicitent. Il demande en finissant, comme l'unique et sûr moyen de réussir, qu'on réforme les abus nouveaux, qu'on rappelle l'ancien ordre, qu'on pacifie les dissentions domestiques, et qu'on étouffe les cabales toujours renaissantes : en sorte que tout se réunisse au seul point de l'intérêt public, et que chacun, suivant ses talens et ses facultés, concoure à la destruction de l'ennemi commun.

Cette Philippique ou Olynthienne, ainsi que les deux suivantes, fut prononcée la quatrième année de la CVII.e Olympiade, sous l'archonte Callimaque.

SECONDE PHILIPPIQUE. (1)

Athéniens, si jamais les dieux nous ont donné des preuves sensibles de leur bienveillance, c'est aujourd'hui sur-tout qu'ils s'expliquent par des témoignages frappans. Des ennemis qui se déclarent contre Philippe, des ennemis voisins de ses états et assez puissans pour se faire craindre, enfin des ennemis qui pensent assez mal de ce monarque pour regarder toute paix avec lui comme peu sûre, ou même comme la ruine de leur patrie; c'est là ce que j'appèle la faveur du ciel la plus insigne et le bonheur le plus marqué. Vous devez donc, Athéniens, vous devez reconnaître un pareil bienfait par une conduite qui y réponde. Il serait humiliant, que dis-je? ce serait un opprobre, qu'après avoir abandonné les villes et les places dont vous étiez les maîtres, on vous vît encore rejetter les alliances et les occasions que la fortune vient vous offrir.

N'attendez pas que je m'étende ici sur les conquêtes de Philippe, et que je cherche par-là à réveiller votre ardeur assoupie. Pourquoi? c'est que, sans doute, ce détail ne ferait que relever sa gloire et constater votre honte. Oui, plus les succès de ce prince sont incroyables, plus il doit paraître un homme étonnant: au contraire, plus les occasions que vous avez perdues étaient favorables, plus vous

(1) Autrement, première Olynthienne; c'est la seconde dans l'édition de Volfius.

devez rougir de n'avoir su en profiter. Je passerai donc sous silence tout ce qui regarde la grandeur de Philippe ; il vous suffit de l'envisager pour voir qu'elle est entièrement notre ouvrage. Je tairai des succès dont il n'est redevable qu'à certains de vos ministres qui le servent, et que vous négligez de punir : mais tout ce qui n'a point de rapport à sa fortune, tout ce qu'il est de votre intérêt de savoir, et que je croirai le plus propre à le décrier dans l'esprit des gens sages, c'est, Athéniens, sur quoi je ne saurais me taire, et par où je vais commencer.

Si, sans alléguer de preuves, je lui prodiguais les noms de parjure et de traître, on pourrait me regarder comme un vain déclamateur, et je n'aurais aucun droit de m'en plaindre : mais, sans me consumer en paroles inutiles, je puis le convaincre des plus grandes perfidies ; et je crois qu'il est convenable de les exposer au grand jour, pour deux raisons ; la première, pour le faire connaître ; la seconde, pour que tous ceux qui pourraient le redouter comme un ennemi invincible, sachent que tous les artifices dont il a usé pour s'accroître, sont épuisés, et que sa fortune est au moment de changer.

Pour moi, Athéniens, je pourrais, comme les autres, l'admirer et le craindre, si je l'eusse vu s'avancer par des voies droites et légitimes ; mais quand je me rappèle ce jour où les députés d'Olynthe, qui étaient venus pour vous parler, furent forcés de repartir sans avoir été entendus (1), je re-

(1) L'histoire ne nous apprend pas pour quel objet les Olynthiens avaient envoyé à Athènes des députés qui furent obligés

connais qu'il a trompé notre bonne foi en nous flattant de nous rendre maîtres d'Amphipolis, et en paraissant vouloir exécuter ce projet fameux annoncé depuis long-tems avec autant d'appareil que de mystère : je vois qu'après nous avoir joués, il a surpris l'amitié des Olynthiens en leur donnant la ville de Potidée qu'il nous enlevait malgré notre ancienne alliance avec la Macédoine : je vois qu'en dernier lieu il a séduit les Thessaliens (1) par la promesse de leur rendre Magnésie, et de prendre sur lui tout le fardeau de la guerre de Phocide. Enfin, de tous ceux qui ont eu affaire à ce prince, il n'en est pas qu'il n'ait attirés dans ses pièges ; il a trompé tous ceux qui, faute de le connaître, ont pu ajouter foi à ses paroles ; et voilà l'origine de sa grandeur. Mais s'il s'est élevé en persuadant aux autres qu'il ne travaillait que pour eux, par la raison contraire, il tombera, s'il est prouvé qu'il n'a jamais travaillé que pour lui-même. Or je soutiens que c'est la position où se trouve le roi de Macédoine. Si quelqu'un me conteste ce que j'avance, je lui cède ma place ; qu'il me dise, ou plutôt qu'il vous prouve que je suis dans l'erreur, ou que des hommes, une fois trompés par ce monarque, voudront toujours l'être, ou qu'enfin les peuples de Thes-

---

de repartir sans avoir rien dit. On ne sait pas non plus quel était ce projet fameux dont parle ensuite l'orateur, et qu'il dit avoir été annoncé depuis long-tems avec autant d'appareil que de mystère.

(1) Thessaliens, peuple de la Grèce, entre la Macédoine et les Thermopyles. Les Thessaliens étaient opprimés par des tyrans établis à Phères. Philippe, appelé par eux en Thessalie, les délivra de leurs tyrans. Mais ce service ne fut pas

salie, qu'il retient dans le plus dur esclavage (1), ne s'estimeront pas trop heureux d'en sortir.

En convenant de ce que je dis, on aurait tort de se figurer que Philippe, maître de tant de places, de tant de ports, de tant d'autres avantages dont il s'est assuré, se soutiendra toujours par la force. Il est vrai que quand la puissance est fondée sur l'amour des peuples, et que des alliés qui font la guerre ont le même intérêt à la continuer, aucun travail ne les rebute, aucun revers ne les décourage, rien ne peut les faire changer de parti : mais lorsque la grandeur d'un homme n'est l'ouvrage, comme celle de Philippe, que de l'ambition et de la mauvaise foi, le plus léger échec, le moindre coup suffit pour l'ébranler et pour l'abattre. Car il n'est pas possible, Athéniens, non il ne l'est pas qu'un injuste, un imposteur, un parjure ait des succès constans. Il peut bien tromper une fois, et réaliser par hasard une partie de ses espérances;

désintéressé. Il prit, dans le cours de cette expédition, Magnésie, ville de Thessalie, au bord de la mer Egée. Les Thessaliens réclamaient Magnésie; Philippe promettait de la leur rendre, mais la gardait toujours. — *De prendre sur lui tout le fardeau de la guerre de Phocide.* La plupart des peuples de la Grèce, et sur-tout les Thébains et les Thessaliens, déclarèrent la guerre aux Phocéens qui avaient profané, en les cultivant, des terres consacrées à Apollon. Cette guerre fut fort longue, et fut appelée *la guerre de Phocide*, ou *la guerre sacrée*.

(1) Quand Philippe délivra la Thessalie de ses tyrans, il se mit insensiblement à leur place. Il se contrefit si bien, se montra si doux, si affable, si aimable même aux vaincus, que les Thessaliens d'abord se livrèrent à lui avec une confiance dont il abusa pour les asservir.

mais bientôt il se démasque, et ne tarde pas à voir l'édifice de sa fortune se dissoudre et s'écrouler. Et comme pour être durables, une maison, un vaisseau, un bâtiment quelconque, doivent avoir un fondement solide; de même, pour être constamment heureuse, une entreprise doit avoir pour principe et pour base la justice et la vérité : et c'est par-là que manquent toutes celles de Philippe.

Pour revenir à mon sujet, je dis d'abord que vous devez secourir Olynthe, et la secourir le plus promptement, le plus efficacement qu'il vous sera possible. Je dis en second lieu que vous devez envoyer des députés aux Thessaliens, afin de les instruire et de les animer : nous savons qu'ils ont résolu de redemander Pagase (1), et de faire valoir leurs droits sur Magnésie. Cependant, Athéniens, que vos députés ne se présentent pas avec de simples paroles, qu'ils annoncent des faits de votre part, qu'on sache que vous vous êtes mis en campagne avec un courage digne de vous, et que vous êtes sérieusement occupés des affaires. Car si toute parole, sans les effets, n'est qu'un vain son, elle doit paraître suspecte, sur-tout dans la bouche de nos citoyens, qui courent d'autant plus risque de n'être pas crus, qu'ils passent pour avoir le talent de bien parler. Il faut donc changer de système et de conduite, contribuer de nos fortunes, payer de nos personnes, nous porter à tout avec ardeur, sans quoi on ne nous écoutera pas. Mais si nous

---

(1) Pagase, ville maritime de Thessalie, qui avait appartenu aux Athéniens, sur lesquels Philippe l'avait conquise cinq ans auparavant. Les Thessaliens lui redemandaient cette ville, qui, dans l'origine, était à eux.

agissons comme il est convenable et nécessaire ; nous verrons les amis de Philippe plus circonspects et plus timides s'éloigner de lui, en même tems que nous découvrirons les vices intérieurs de ses états et la faiblesse de sa puissance.

En général, les forces de la Macédoine, unies à d'autres, ne sont pas méprisables. Vous l'avez éprouvé vous-mêmes lorsque, sous la conduite de Timothée (1), vous marchâtes contre les Olynthiens ; les Olynthiens, à leur tour, en ont senti les heureux effets lorsqu'ils assiégèrent Potidée ; les Macédoniens viennent encore de secourir, contre la famille des tyrans, les Thessaliens livrés à la discorde et déchirés par les factions. Le poids le plus léger, ajouté de part ou d'autre, fait pencher la balance. Mais de sa nature la Macédoine est faible, elle pêche par bien des côtés ; et ces guerres, ces combats que plusieurs admirent comme le principe de la grandeur de son roi, n'ont fait que rendre plus fragile encore cette nouvelle puissance.

Car ne vous imaginez pas que Philippe et ceux qui lui obéissent, soient animés des mêmes sentimens. Lui ne respire que la gloire, ne voit et ne poursuit que la gloire au milieu des périls et des

(1) Timothée, fils de ce Conon qui fut le restaurateur d'Athènes opprimée par Lacédémone. Il seconda puissamment son père dans cette entreprise, et depuis il reconquit à sa patrie un grand nombre de places, entre autres Potidée. Philippe la prit aux Athéniens, aidé par les Olynthiens, et la donna à ceux-ci pour se les attacher. — *De secourir contre la famille des tyrans.* Tisiphonus, Pytholaüs, Lycophron, tyrans de Phères, firent revivre la tyrannie de leur frère Alexandre, qu'ils avaient massacré, de concert avec sa femme. Les Thessaliens implorèrent le secours de Philippe, qui les délivra de leurs tyrans.

travaux, préférant aux douceurs d'une vie tranquille l'honneur d'avoir exécuté ce qu'aucun roi de Macédoine n'avait encore entrepris. Ceux qu'il commande, sont bien loin de partager l'ambition qui le dévore : las de courir de contrée en contrée pour des expéditions sans cesse renaissantes, ils détestent et maudissent une guerre qui les empêche de cultiver leurs champs, de vaquer à leurs affaires domestiques, et de s'occuper dans un pays dont les ports sont fermés de toutes parts, du commerce des denrées qu'ils ont recueillies comme ils ont pu. De là vous pouvez juger, sans peine, comment sont disposés à son égard le plus grand nombre de ses sujets.

Quant aux étrangers qu'il tient à son service, et à cette infanterie qui compose sa garde, ils passent, il est vrai, pour d'excellens soldats ; mais si j'en crois le rapport d'un homme digne de foi, qui est du pays même, ils ne lui sont pas plus attachés que d'autres. Si dans le nombre, me disait-il, il s'en trouve qui se distinguent par leur courage et par leurs talens, offensé de leur gloire et voulant seul paraître, Philippe les écarte, car sans parler de ses autres vices, il est jaloux jusqu'à la fureur. En est-il quelqu'un, me disait-il encore, trop pudique et trop sage pour approuver la licence de ses mœurs, pour partager ses excès et se prêter à ses danses infames (1)? il le néglige et n'en fait aucun

(1) Ce que dit Démosthène de la jalousie, de l'intempérance et des dissolutions de Philippe, paraît bien fort et un peu chargé : plusieurs historiens cependant le confirment, et nous apprennent que ce prince n'aimait point à partager la gloire du combat avec ses soldats et ses capitaines ; qu'il maltraitait ceux

cas. Il n'aime et n'approche de sa personne que des brigands, des flatteurs, des scélérats, qui dans l'ivresse ne rougissent point de se livrer à des horreurs dont je rougirais de parler. Ce qui prouve la vérité de ce récit, c'est que d'indignes baladins, chassés d'ici pour leurs vices, un Callias, esclave public (1), et ses pareils, méprisables bouffons, faiseurs de chansons obscènes, diseurs de bons mots, aux traits desquels Philippe abandonne ses convives, ce sont les gens avec lesquels il vit et les seuls qui lui plaisent.

Ces objets paraîtront peut-être peu importans aux yeux de quelques hommes frivoles; mais au tribunal des gens sensés, ils prouveront, ô Athéniens! toute la folie et toute la corruption de Philippe. Vous voyez maintenant ses vices couverts de l'éclat de ses succès (c'est le propre de la prospérité de jetter un voile sur tout ce qu'on a intérêt

---

de ses généraux qui se signalaient davantage; qu'il était intempérant jusqu'à la crapule, et se plaisait à boire jusqu'à perdre la raison; qu'enfin il avait toujours à sa suite une foule de flatteurs et de gens corrompus, dont la bassesse et les infamies révoltent. Il n'est pas rare de voir des hommes qui allient les qualités les plus brillantes avec les vices les plus honteux. Les dits et gestes, que d'autres historiens nous rapportent de Philippe, annoncent un monarque qui savait estimer et récompenser le mérite dans ses officiers, se contenter d'une vie sobre et frugale, souffrir et même aimer la franchise: mais cela prouve seulement qu'il savait, dans l'occasion, cacher ou réprimer ses défauts, ou que du moins il alliait de grands vices à de grandes qualités.

(1) Il y avait des esclaves qui appartenaient à la ville, et qui étaient consacrés à ses plaisirs, à des fonctions publiques, sacrées ou profanes. Tel avait été Callias, qui probablement avait obtenu sa liberté et s'était retiré auprès de Philippe.

de cacher) : mais au moindre revers qu'il éprouvera, vous verrez paraître au grand jour toutes ses infamies. Et ce moment n'est pas loin si les dieux le veulent, et si vous ne vous y refusez pas. Comme dans le corps humain, tant que les forces et la santé se soutiennent, les anciennes fractures et les maux des parties affectées ne se font pas sentir ; mais à la première maladie qui survient, tous les vices assoupis jusqu'alors se réveillent et s'annoncent par des douleurs : de même dans les monarchies et dans les autres états, tout paraît sain et calme tant que la guerre est éloignée, mais au moment qu'elle approche des frontières, le désordre se manifeste et tous les maux se découvrent.

En voyant Philippe prospérer, on a raison, j'en conviens, de le juger en ennemi redoutable ; car la fortune a une grande influence dans les choses d'ici bas. Cependant si j'avais à choisir de votre fortune et de la sienne, et que je vous visse déterminés à faire seulement une partie de ce que vous devez, je n'hésiterais point, je prendrais la vôtre, assuré que le secours du ciel vous est plus dû qu'à lui (1). Mais vous vous reposez sans rien faire, et sans songer que l'indolent ne peut prétendre à l'affection et au secours des hommes, encore moins à la faveur et à la protection des dieux. Ne soyons donc pas surpris qu'un monarque, marchant à la tête de ses troupes, partageant leurs fatigues, se trouvant par-tout en personne, ne craignant aucune saison, ne négligeant aucune occa-

(1) Parce que les dieux devaient être irrités contre Philippe à cause de ses parjures et de ses vices.

sion, l'emporte sur nous qui temporisons, qui délibérons, qui perdons, à demander ce qui se passe, le tems où nous devrions agir. Quant à moi, je ne vois rien là qui m'étonne ; au contraire, je trouverais bien plus étonnant que des hommes qui ne font rien de ce qu'ils devraient, eussent l'avantage sur un prince qui se porte à tout avec ardeur. Ce qui m'étonne véritablement, ô Athéniens! c'est que, par le passé, n'écoutant que votre courage et votre générosité, vous ayez, pour le seul bien de la Grèce, déclaré la guerre à Lacédémone (1), que vous ayez sacrifié des avantages certains, prodigué vos finances, exposé vos personnes pour l'intérêt d'autrui, et que présentement qu'il s'agit de vos intérêts propres, vous répugniez à vous mettre en campagne, vous refusiez de contribuer : enfin, qu'après avoir sauvé tant de fois la Grèce en général et chacun de ses peuples en particulier, vous restiez tranquilles lorsqu'on vous dépouille vous-mêmes : c'est là ce qui m'étonne. Et ce qui m'étonne encore, c'est qu'aucun de vous ne se demande depuis combien de tems vous êtes en guerre avec Philippe, et à quoi vous avez employé ce tems. Vous l'avez employé à différer au lieu d'agir, à espérer que d'autres agiraient pour vous, à vous faire mutuellement des reproches, à vous citer en jugement les uns les autres, à vous repaître de nouvelles espérances, à faire à-peu-près ce que vous faites aujourd'hui. Et après cela vous croirez qu'une conduite, qui, de bonnes qu'elles étaient, a rendu vos affaires mauvaises, les rendra

(1) C'est la même guerre dont il est parlé au commencement de la première Philippique.

bonnes de mauvaises qu'elles sont ! Un tel sentiment n'est pas raisonnable. La nature a voulu qu'il fût plus facile de conserver que d'acquérir : or la guerre qui vous a enlevé votre bien, ne vous laisse que la ressource de le reprendre ; et cet ouvrage ne regarde que vous.

Je dis donc que vous devez contribuer de vos fortunes, servir vous-mêmes avec ardeur, ne poursuivre aucune accusation avant que vous ayez pris en main vos affaires. Alors, jugeant chacun d'après ses œuvres, punissez qui sera en faute, récompensez qui le mérite ; et pour ce qui vous regarde, ne fournissez aucun sujet, pas même de prétexte, de se plaindre de vous : car pour avoir droit d'être sévères envers les autres, il faut n'avoir rien à se reprocher.

D'où vient, je vous prie, Athéniens, que les hommes mis à la tête de vos troupes abandonnent les guerres dont vous les chargez, et s'en vont combattre ailleurs ? c'est, puisqu'il faut vous le dire, c'est que dans les guerres de la république, le prix de la victoire vous est réservé tout entier ; par exemple, si on prend Amphipolis, c'est pour vous seuls que cette ville est prise, les généraux n'ont pour eux que les dangers, sans avoir même de quoi payer le soldat. Au lieu que dans les expéditions étrangères, le péril est moins grand, et le butin se partage : témoin Lampsaque, Sigée (1),

(1) Nous avons vu dans la première Philippique, que Charès, pour gagner de quoi fournir la paie de ses troupes, alla sans ordre secourir Artabaze, satrape rebelle de l'Asie mineure. Artabaze paya les services de Charès de deux villes de son gouvernement, Lampsaque et Sigée. Le même Charès, au lieu

et les vaisseaux enlevés au profit des chefs et de leurs troupes ; or chacun, comme il est naturel, va du côté qui lui présente les plus grands avantages. Quant à vous, si, jettant les yeux sur vos affaires, vous voyez qu'elles ont une mauvaise issue, vous vous plaignez de ceux qui étaient chargés de les faire réussir ; on les accuse, ils se justifient, et sur l'exposé de leurs raisons vous les renvoyez absous. Après quoi on se dispute, on se divise, chacun prend parti, et tout va mal. Autrefois, Athéniens, c'était par classe que l'on contribuait, aujourd'hui c'est par classe que l'on délibère (1). Chaque classe a son orateur, chaque orateur a son général ; les trois cents se tiennent comme en réserve pour appuyer un des deux partis ; et vous, comme le corps d'armée, vous vous rangez sous divers chefs et combattez pour les uns ou pour les autres.

---

d'employer la flotte qu'il commandait à reprendre Amphipolis, comme il avait ordre de le faire, se joignit à des pirates, et s'associa à leurs brigandages. Charès déféré, et poursuivi juridiquement, n'osa comparaître ; mais telle était la mauvaise administration d'Athènes, qu'il reparut quelque tems après, et que sa faction eut le crédit de le remettre à la tête des armées.

(1) Le peuple d'Athènes était divisé en dix tribus. Pour fournir aux contributions, on tirait de chaque tribu un certain nombre de citoyens, que l'on partageait en vingt classes. On y taxait chacun à proportion de son bien et des besoins de l'état. Chaque classe, composée d'hommes également riches, avait son chef. — *Les trois cents se tiennent comme en réserve.* On appelait, dans Athènes, *les trois cents*, les trois cents plus riches citoyens, choisis pour supporter les charges de l'état, et pour avancer des sommes considérables dans les occasions pressantes. S'ils étaient plus chargés que les autres, ils jouissaient dans la ville d'une plus grande distinction.

Cependant il conviendrait que, vous affranchissant de cette servitude, et résolus à ne plus dépendre que de vous-mêmes, vous déterminassiez que chaque citoyen, sans distinction, parlera, votera, agira pour la patrie. Car si, autorisant les uns à nous commander en maîtres, vous obligez les autres à équiper des vaisseaux, à fournir des contributions, à marcher à la guerre, tandis qu'un petit nombre, débarrassés de tout soin, n'auront qu'à porter contre ceux-ci des décrets, jamais vous ne réunirez vos forces à propos : les particuliers que vous aurez surchargés, resteront en arrière, et vous serez dans le cas de poursuivre vos citoyens au lieu de combattre vos ennemis.

Je dis donc, pour abréger, que chacun doit contribuer à proportion de sa fortune ; que chacun doit servir un certain tems et marcher à son tour ; qu'il faut laisser également à tous la liberté de dire son avis, l'adopter quand il est le meilleur, et non quand tel ou tel l'a donné. Si vous prenez ce parti, ô Athéniens ! vous n'applaudirez pas seulement à l'orateur sur-le-champ, mais par la suite vous vous applaudirez vous-mêmes du changement heureux arrivé dans vos affaires.

SOMMAIRE

DE LA TROISIÈME PHILIPPIQUE.

DÉMADE, corrompu par l'or de Philippe, avait combattu fortement, mais inutilement, l'avis de Démosthène. Le discours de celui-ci fit son effet. On envoya au secours des Olynthiens trente galères et deux mille hommes sous la conduite de Charès. Mais ce général, au lieu d'aller au secours d'Olynthe, s'était contenté de faire une descente du côté de Pallène; il y avait mis en fuite un corps de huit cents volontaires attachés au service de Philippe; et, sans avoir exécuté aucun des articles qui faisaient l'objet de sa commission, il était retourné triomphant à Athènes, où il avait donné un festin magnifique au peuple, qui, jugeant de l'importance de l'exploit par la somptuosité du repas, décerna une couronne d'or à Charès, et crut Philippe perdu.

Les Athéniens ne délibéraient plus que sur la manière de punir leur ennemi, lorsque Démosthène, qui voyait l'inutilité du secours qu'on avait d'abord décerné, la ville d'Olynthe assiégée en forme (1), et sollicitant de nouveaux secours par une seconde ambassade, monta à la tribune et prononça cette seconde Olynthienne, comptée ordinairement pour la troisième. Il commence par combattre la folle confiance des Athéniens, en leur prouvant qu'ils doivent songer à secourir leurs alliés, et non à attaquer Philippe; il leur conseille de profiter, instruits par l'expérience, de l'occasion qui se présente, et qui est la plus favorable qu'ils puissent desirer. Il leur indique les fonds sur lesquels ils pourraient prendre de quoi fournir aux dépenses nécessaires: c'est une matière délicate qu'il traite avec beaucoup d'adresse. Il les anime contre Philippe, les excite par le sentiment de la honte, de la crainte, de la gloire, par l'exemple de leurs

(1) Philippe, après s'être emparé de plusieurs places dans la Chalcide, pays de Thrace, proche Olynthe, et avoir jetté l'épouvante dans toute la contrée, s'était avancé vers Olynthe, qu'il serrait de près.

ancêtres : il finit par exposer les désordres de leur gouvernement, et les moyens d'y remédier.

J'ai dit que l'article des fonds que Démosthène indique, était une matière délicate : en voici la raison.

Quand les Athéniens, à la fin de la guerre d'Egine, eurent fait une paix de trente ans avec les Lacédémoniens, ils résolurent de mettre en réserve, dans leur trésor, mille talens chaque année, avec défense, sous peine de mort, qu'on parlât jamais d'y toucher, à moins qu'il ne s'agît de repousser les ennemis qui tenteraient d'envahir l'Attique. Cette loi s'observa d'abord avec beaucoup d'exactitude. Périclès ensuite, dans le dessein de faire sa cour au peuple, proposa de distribuer aux citoyens un certain nombre d'oboles les jours qu'on célébrerait des jeux et des sacrifices, et de payer à chacun une certaine rétribution pour le droit de présence, dans les assemblées où l'on agiterait les matières d'état, sauf à reprendre en tems de guerre le fonds sur lequel on ferait ces distributions en tems de paix; mais le peuple y prit un tel goût, qu'il ne voulut plus qu'on les retranchât en aucun cas. On alla plus loin ; on établit qu'on emploierait les mêmes fonds à toutes les dépenses qu'entraîneraient les jeux ; il fut même défendu, sous peine de mort, de proposer en forme de les rendre à leur première destination. Cette folle dissipation eut d'étranges suites. On ne pouvait la réparer que par des impositions dont l'inégalité arbitraire perpétuait les querelles entre les citoyens, et mettait dans les préparatifs une lenteur qui, sans épargner la dépense, en ruinait tout le fruit. Comme les artisans et les gens de marine, qui composaient plus des deux tiers du peuple d'Athènes, ne contribuaient pas de leurs biens, et n'avaient qu'à payer de leurs personnes, le poids des taxes tombait uniquement sur les riches. Ceux-ci ne manquaient pas de murmurer et de reprocher aux autres que les deniers publics se consumaient en fêtes, en comédies et en superfluités semblables. Le peuple, qui se sentait le maître, se mettait peu en peine de leurs plaintes, et n'était pas d'humeur à prendre sur ses plaisirs de quoi soulager des hommes qui possédaient, à son exclusion, les emplois et les dignités. D'ailleurs, il s'agissait de la vie, si on osait seulement lui

en faire la proposition dans les formes. Démosthène hasarda, à deux différentes reprises, d'entamer cette matière, mais il le fit avec beaucoup d'art et de circonspection. Après avoir démontré l'indispensable nécessité où l'on était de mettre sur pied une armée pour arrêter les entreprises de Philippe, il laisse entrevoir qu'il n'y a point d'autres fonds pour lever et entretenir des troupes, que celui qui était destiné aux distributions du théâtre. Il demande qu'on nomme des magistrats-législateurs, non pour établir de nouvelles lois, il n'y en avait que trop, mais pour examiner et abolir celles qui se trouveraient contraires au bien de la république. Il n'encourait pas la peine capitale portée par la loi, parce qu'il ne proposait point en forme qu'on l'abolît, mais qu'il demandait seulement qu'on nommât des magistrats-législateurs pour en faire l'examen. Il montrait seulement la nécessité qu'il y avait d'abolir une loi qui faisait gémir les plus zélés citoyens, et les réduisait à l'alternative, ou de se perdre eux-mêmes par un conseil courageux, ou de laisser périr leur patrie par un silence timide.

Avant de passer au discours, il faut lever une contradiction apparente qui se trouve entre un endroit de cette Philippique, où Démosthène dit que les Athéniens commandèrent quarante-cinq années dans la Grèce, et un autre endroit de la neuvième Philippique où il prétend qu'ils commandèrent parmi les Grecs soixante et treize années. Toute la Grèce ne formait qu'une nation, composée de plusieurs républiques indépendantes les unes des autres. Un intérêt commun réunissait tous les Grecs; leur liberté, qu'ils avaient à défendre contre les rois de Perse, qui voulaient les asservir. Un intérêt particulier les divisait; la prééminence, empire ou primauté, que les principales villes desiraient avoir sur toutes les autres; c'est-à-dire, le droit ou de régler les affaires les plus importantes de chaque ville en particulier, et de la nation en général, ou de commander les armées levées pour la défense commune. Les Lacédémoniens possédèrent long-tems dans la Grèce la prééminence ou l'empire; mais les Grecs, révoltés par la dureté insupportable de Pausanias, général de Lacédémone, et gagnés par la douceur, l'équité et l'humanité de Cimon et d'Aristide, généraux d'Athènes, se détachèrent insensiblement des Lacédémoniens, et conférèrent

l'empire, d'un commun accord et par un consentement volontaire, aux Athéniens qui s'étaient le plus distingués dans les victoires célèbres remportées sur terre et sur mer contre les Perses. La défaite de Xerxès et le commencement de la guerre du Péloponèse, forment la double époque qui renferme les quarante-cinq ans de domination que les Athéniens exercèrent sur les Grecs volontairement soumis. Car après la guerre du Péloponèse, les Grecs ne recevaient qu'avec peine la loi d'Athènes. Thucydide lui-même, quoiqu'Athénien, avoue que, dans le cours de cette guerre, tous les cœurs penchaient du côté de Lacédémone. Ajoutez les vingt-sept années de la guerre du Péloponèse aux quarante-cinq écoulées entre la défaite de Xerxès et cette guerre, l'empire des Athéniens aura duré soixante-douze ans révolus, ou soixante-treize commencés. Selon ce dernier calcul, Démosthène dit dans la neuvième Philippique, qu'Athènes a commandé dans la Grèce l'espace de soixante-treize ans. Il est donc facile d'accorder la contradiction apparente de notre orateur, pourvu qu'on distingue les tems de l'obéissance volontaire et de l'obéissance involontaire des Grecs aux Athéniens.

TROISIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Les discours des orateurs à la tribune, me paraissent, ô Athéniens ! s'accorder mal avec l'état où je vois nos affaires. Les orateurs nous exhortent à réprimer les injustices de Philippe, et l'état de nos affaires demande que nous songions d'abord à nous garantir nous-mêmes de ses insultes. Ceux qui parlent d'attaquer le roi de Macédoine, me semblent donc manquer absolument et abandonner le véritable objet de la délibération. Je sais que dans le principe Athènes pouvait à la fois défendre ses domaines et attaquer le monarque : j'ai vu, ce tems n'est pas éloigné, qu'elle pouvait l'un et l'autre. Quoi qu'il en soit, je persiste à croire qu'il nous suffit, avant tout, de prendre des mesures pour sauver nos alliés. Ce point une fois obtenu, nous penserons aux moyens de réduire Philippe. En général, avant que d'avoir établi ce qui doit précéder, il est inutile de raisonner sur ce qui doit suivre.

La circonstance présente, Athéniens, exige aujourd'hui plus que jamais une délibération sérieuse et réfléchie. Mais ce que je trouve de difficile, c'est moins le conseil qu'il faut vous donner que la manière de vous le donner, et je suis convaincu, d'après ce que j'ai ouï dire et ce que j'ai vu moi-même, que ce n'est pas l'ignorance, mais la négli-

(1) Autrement, seconde Olynthienne ; c'est la troisième dans l'édition de Volfius.

gence qui a ruiné presque toutes vos affaires. Souffrez donc que je vous parle avec franchise, puisque je vous dis la vérité, sans autre intention que de rendre pour la suite votre situation meilleure. Vous le voyez vous-mêmes, ce sont les ménagemens nuisibles de quelques orateurs complaisans qui vous ont réduits à l'état où vous êtes. Au reste, il me paraît nécessaire, avant tout, de vous remettre sous les yeux quelques faits passés.

Vous vous rappelez, sans doute, qu'on vint vous annoncer, il y a trois ou quatre ans, que Philippe assiégeait dans la Thrace Hérée (1), place forte; c'était au mois de décembre. Après bien des discours et bien du tumulte, vous décidâtes de mettre en mer quarante vaisseaux, de faire embarquer toute votre jeunesse, et de lever une contribution de soixante talens. Cependant l'année expira: vinrent les mois de septembre (2), d'octobre et de novembre. Dans ce dernier mois à peine, après les fêtes de Cérès, vous envoyâtes Charidême (3) avec cinq talens et dix vaisseaux mal équipés. En

(1) Hérée, forteresse de Thrace, qui était voisine de Méthone, et dépendait des Athéniens. — *De faire embarquer toute votre jeunesse*. En grec, *de faire embarquer tous les citoyens jusqu'à l'âge de 45 ans*. Un Athénien était dispensé du service à l'âge de 40 ans, par une loi à laquelle on ne dérogeait que dans le cas d'une extrême nécessité. — *Après les fêtes de Cérès*. En grec, *après les mystères*. On appelait ainsi la fête qu'on célébrait en l'honneur de Cérès, à Eleusis, ville de l'Attique.

(2) L'année athénienne commençait au mois d'hécatombéon ou de septembre.

(3) Charidême, Oritain de naissance, élève d'Iphicrate, et gendre de Cersoblepte, avait mérité, par ses services, le droit de cité dans Athènes. — *Que Philippe était malade, et que*

effet, comme on vous avait annoncé que Philippe était malade, et que même, bientôt après, on avait débité qu'il était mort, jugeant pour-lors inutile de faire de grands préparatifs, vous renonçâtes au projet d'armer une flotte. Toutefois, c'était là le moment. Car si nous avions alors secouru Hérée avec toute l'ardeur que nous nous proposions, Philippe, revenu en santé, ne nous inquiéterait pas tant aujourd'hui. Mais on ne peut changer ce qui est fait. Une nouvelle occasion se présente; et quelle est cette occasion, Athéniens? celle qui me porte à vous rappeler une ancienne faute pour que vous n'y retombiez pas de nouveau. Comment profiter de la conjoncture? Observez, je vous prie, que, si vous ne secourez Olynthe de toutes vos forces et de tout votre pouvoir, on pourra vous reprocher d'avoir secondé vous-mêmes votre ennemi dans ses conquêtes.

Les Olynthiens avaient une puissance capable de balancer les forces de la Macédoine; Philippe n'osait se commettre avec eux ni eux avec Philippe. D'ailleurs, nous avions conclu la paix avec Olynthe; et c'était déjà pour ce prince un contre-tems assez fâcheux, de voir à ses portes, réconciliée avec nous, une ville puissante, toujours prête à le traverser. Nous pensions qu'il ne fallait rien négliger pour la mettre aux prises avec le monarque. Ce qui était alors l'objet de tous nos vœux, le voilà enfin arrivé, n'importe comment. Que nous reste-t-il donc, sinon de secourir les Olynthiens avec promptitude et avec vigueur? Non, nous ne pou-

---

même.... Philippe eut un œil crevé au siége de Méthone; il en fut dangereusement malade.

vons nous en dispenser; et, sans parler de la honte dont nous nous couvririons, si nous abandonnions par négligence quelque partie des affaires, que n'aurions-nous pas à craindre pour l'avenir, les Thébains étant aussi mal disposés à notre égard qu'ils le sont (1), le trésor des Phocéens étant épuisé, et rien n'empêchant Philippe de tomber sur l'Attique après s'être emparé d'Olynthe ? Attendre pour agir qu'il vienne nous attaquer, c'est vouloir approcher de soi le péril, lorsqu'on peut le regarder de loin ; c'est se mettre dans le cas d'implorer bientôt le secours d'autrui, lorsqu'on peut actuellement secourir les autres. Cependant les choses en viendront là, si vous laissez échapper l'occasion, vous le savez tous.

Nous sommes convaincus, dira-t-on peut-être, de la nécessité de secourir Olynthe, et nous la secourrons ; mais dites-nous comment il faut nous y prendre. Ecoutez donc, Athéniens, écoutez sans surprise un avis auquel plusieurs de vous ne s'attendent pas. Nommez des législateurs (2), non

(1) Les Thébains haïssaient mortellement la république d'Athènes, qui, depuis les batailles de Leuctres et de Mantinée, favorisait Lacédémone, et qui, nouvellement encore, avait pris contre eux le parti des Phocéens dans la guerre sacrée. Cette guerre, qui durait depuis sept ans, avait engagé les Phocéens dans de grandes dépenses.

(2) En grec, *nommez des nomothètes*. Les nomothètes étaient à Athènes des magistrats chargés d'examiner et d'abroger les lois qui préjudiciaient à la république. — *Des lois concernant le théâtre et la milice*. Les lois militaires de Solon exigeaient, à la rigueur, que tout Athénien, à son tour, s'enrolât et servît en personne : autrement elle le notait d'infamie, le bannissait de la place publique et des temples. Mais des lois postérieures

pour établir des lois ; vous n'en avez que trop ; mais pour abolir celles qui vous sont nuisibles dans la circonstance. Je parle ici clairement des lois concernant le théâtre et la milice. Les unes destinent aux spectacles les fonds militaires, et les distribuent à des citoyens qui refusent de se mettre en campagne ; les autres assurent l'impunité à ceux qui se dispensent de servir à leur tour, et par là découragent ceux qui sont occcupés de leur devoir. Quand vous aurez aboli ces lois, et rendu plus sûr le ministère d'un orateur zélé, cherchez alors quelqu'un qui propose des partis évidemment utiles. Avant cela, ne comptez pas trouver un ministre qui hasarde de se perdre en donnant les meilleurs avis ; vous n'en trouverez pas, d'autant plus que celui qui vous donnerait de tels conseils, essuierait de votre part quelque mauvais traitement sans faire le bien de la république, et que d'ailleurs il rendrait plus dangereuse à l'avenir la fonction d'un bon ministre. C'est à ceux qui ont proposé les lois à les abolir, c'est à eux qu'il faut s'adresser ; et il ne serait pas juste que les auteurs de ces lois continuassent à jouir de vos bonnes graces, qu'ils n'auraient acquises qu'en vous portant un coup mortel ; tandis qu'un ministre zélé resterait chargé de votre haine qu'il encourrait en voulant rétablir nos affaires. Non, avant que d'avoir réglé ce que je vous dis, ne vous attendez pas à trouver parmi vous un

---

à celles-là y dérogeaient, et relâchaient si fort de l'ancienne discipline, que chacun se dispensait impunément du service, sans autre raison que la fainéantise. Démosthène voudrait que l'on fît revivre les lois de Solon. Par rapport aux lois concernant le théâtre, voyez plus haut, page 53.

citoyen ou assez accrédité pour attaquer impunément de pareilles lois, ou assez insensé pour se jetter lui-même dans un péril manifeste.

Sachez encore qu'un décret est inutile, si vous n'y joignez une volonté ferme de faire sans délai ce qu'il ordonne. Si les décrets seuls étaient suffisans pour vous faire exécuter ce qu'ils portent, ou pour l'exécuter eux-mêmes, vous qui multipliez les décrets à l'infini, vous ne verriez pas vos affaires n'avancer que si peu ou plutôt point du tout: Philippe ne nous insulterait pas depuis tant d'années; il eût déjà été réprimé il y a long-tems en vertu de nos décrets. Mais les choses n'en vont point ainsi. Quoique la parole et la délibération marchent avant l'action, l'action est la première pour l'excellence et l'efficacité. Vous savez parler et délibérer, ce n'est pas ce qui vous manque; agissez seulement. Oui, il est parmi vous des orateurs qui ont le talent de bien conseiller, et vous manquez moins que d'autres de pénétration pour discerner les bons conseils; vous vous mettrez au plutôt en état d'agir, si vous êtes sages.

Eh! quel autre tems, quelle occasion plus favorable attendez-vous? Quand ferez-vous ce que vous devez, si vous ne le faites aujourd'hui? Philippe ne s'est-il pas emparé de toutes nos places? s'il venait à se rendre maître de quelque partie de l'Attique, ne serait-ce point pour nous le comble du déshonneur? ceux que nous nous proposions de défendre s'ils étaient attaqués, ne le sont-ils pas? celui qui les attaque, n'est-il pas votre ennemi? n'est-il pas saisi de nos possessions? n'est-ce pas un (1) bar-

(1) Les Grecs traitaient de *barbares* toutes les autres nations,

bare ?.... et tout ce qu'on voudra dire ? Mais peut-être, après avoir tout cédé à Philippe, et l'avoir presque secondé dans ses entreprises, nous chercherons sur qui rejetter nos maux ; car ce n'est point à nous-mêmes que nous nous en prendrons, je le sais. Dans une déroute, nul des fuyards ne s'en prend à lui-même, mais à son général, à ses compagnons, à tout le monde. Cependant on n'a été vaincu que parce que tous ont fui. Tel qui accuse les autres, pouvait tenir ferme ; et si chacun l'eût fait, on eût été vainqueur. De même à présent un ministre ne donne-t-il pas le meilleur conseil ; qu'un autre se lève, et, sans l'accuser, qu'il parle lui-même. Quelqu'un vous propose-t-il ce qu'il y a de mieux à faire ; faites-le avec l'aide des dieux. Mais ses discours ne sont pas agréables. Ce n'est pas sa faute ; à moins qu'il ne soit obligé de vous adresser des vœux flatteurs (1), et qu'il ne s'en dispense. Dans ce cas il est répréhensible, rien n'étant si aisé que de recueillir un certain nombre d'expressions et de mots dont les sons chatouillent vos oreilles. Au lieu qu'il n'est pas aussi facile de bien choisir dans une délibération sérieuse, qui demande que l'utile soit toujours préféré à l'agréable, si on ne peut avoir l'un et l'autre.

Mais, dira-t-on, si on pouvait nous laisser les deniers du théâtre, et nous indiquer pour la guerre

---

sans en excepter les Macédoniens, à qui plusieurs d'entre eux avaient refusé et refusaient encore le titre de Grecs.

(1) Certains orateurs avaient coutume, dans leurs discours, après avoir donné des conseils au peuple, de le flatter en beaux termes des plus heureux succès. Démosthène se moque de cet usage, et en parle d'un ton ironique.

d'autres revenus, ne serait-ce pas le meilleur? oui, si la chose est possible. Je serais surpris néanmoins qu'il fût arrivé, ou que jamais il arrivât, qu'un homme, qui a consumé en dépenses inutiles les fonds qu'il avait, trouve dans les fonds qu'il n'a pas de quoi fournir aux dépenses nécessaires. Les dispositions du cœur, sans doute, donnent un grand poids à de pareils propos : il est fort aisé de se tromper soi-même; et l'on pense comme on est affecté. Les affaires cependant ne marchent pas au gré de nos desirs. Voyez donc, Athéniens, voyez les choses comme elles sont; et vous pourrez vous mettre en campagne, et vous aurez de quoi payer vos troupes. Car il n'est pas d'un peuple sage et généreux de manquer, faute d'argent, les occasions favorables, et de dévorer ensuite les plus grands affronts; ni d'un peuple jadis si prompt à courir aux armes pour s'opposer aux violences des Corinthiens et des Mégariens (1), de laisser Philippe s'assujétir les villes grecques, faute de pourvoir à la subsistance du soldat.

---

(1) L'orateur ne parle pas des Athéniens actuels, mais de leurs pères qu'ils représentaient. Car l'expédition dont il rappelle le souvenir, était arrivée environ un siècle auparavant. Corinthe et Mégares, villes célèbres de la Grèce, en étaient venues à une rupture au sujet de leurs limites. Mégares s'unit avec Athènes, dont elle implora le secours. Les Corinthiens, persuadés que cette république, occupée à d'autres guerres, ne pourrait suffire à celle-ci, firent une irruption sur les terres de Mégares. Les vieillards et les jeunes gens restés dans Athènes, coururent à la défense de leur alliée, cherchèrent l'ennemi et le battirent. Douze ans après, les Mégariens poussèrent l'ingratitude jusqu'à massacrer chez eux la garnison athénienne; jusqu'à s'unir, contre Athènes, leur bienfaitrice, avec Lacédémone, et même avec Corin-

Et je ne cherche pas, en parlant de la sorte, à choquer imprudemment plusieurs d'entre vous. Je ne suis ni assez insensé, ni assez ennemi de moi-même, pour m'attirer la haine des particuliers sans aucune vue d'intérêt public. Mais je pense qu'un bon citoyen doit préférer dans ses discours le salut de la patrie à l'agrément des paroles. Je sais par oui-dire, comme vous le savez vous-mêmes, que c'était d'après cette règle que se conduisaient les ministres du tems de nos pères, ces ministres que ceux de nos jours louent sans les imiter; le fameux Aristide, Nicias, Périclès, celui dont je porte le nom (1). Mais depuis qu'on a vu paraître des orateurs complaisans qui vous demandent : Que desirez-vous ? que proposerai-je ? en quoi vous serai-je agréable ? on sacrifie les intérêts de la république aux douceurs d'un plaisir passager. Et de là qu'arrive-t-il ? Vos orateurs jouissent d'une fortune brillante, tandis que l'état est couvert d'opprobre. Or

the, leur mortelle ennemie. Les Athéniens, outrés d'un procédé si affreux, résolurent d'en tirer vengeance, et prirent les armes contre les Mégariens.

(1) Aristide, Nicias, Périclès, un autre Démosthène que l'orateur qui parle, et d'une autre famille, étaient aussi bons généraux qu'excellens ministres. Aristide est connu par son équité et son désintéressement, qui le firent surnommer *le Juste*. Nicias, général athénien, fort riche et fort libéral, fut tué à la guerre de Sicile, dont il avait dissuadé ses concitoyens. Périclès, l'honneur de sa patrie et de son siècle, grand politique, grand capitaine, grand orateur. Ses rares talens le firent régner dans Athènes avec une telle autorité, que ses envieux le traitaient de nouveau Pisistrate. Démosthène, fameux capitaine athénien, se distingua dans la guerre du Péloponèse. Il eut ordre d'aller renforcer l'armée de Nicias en Sicile, où il périt aussi malheureusement que le chef qu'il allait secourir.

observez les traits principaux qui marquent la différence de votre conduite et de celle de vos ancêtres. Je ne serai pas long, et ne vous dirai rien qui ne vous soit connu ; car, pour voir prospérer vos affaires, il vous suffit des exemples que vous trouvez chez vous, vous n'avez pas besoin d'en chercher ailleurs.

Vos ancêtres donc, à qui les orateurs ne faisaient pas leur cour et qu'ils ne flattaient pas comme les vôtres vous flattent, commandèrent quarante-cinq années dans la Grèce (1) qui reconnaissait leur empire ; ils amassèrent dans le trésor plus de dix mille talens ; le roi de Macédoine leur obéissait, comme un Barbare doit obéir à des Grecs (2) ; ils remportèrent sur terre et sur mer, avec leurs propres milices, plusieurs victoires célèbres, et seuls de tous les hommes, ils acquirent par leurs actions une gloire supérieure à l'envie. Voilà ce qu'ils furent

---

(1) Voyez sommaire, page 54. — *Plus de dix mille talens.* Nous avons vu plus haut que le talent valait environ mille écus de notre monnaie. Ainsi dix mille talens faisaient dix millions d'écus, et par conséquent trente millions de livres. Aristide avait imposé aux alliés d'Athènes une espèce de contribution qui peu à peu se convertit en tribut, et la mit en état d'amasser des sommes considérables.

(2) Tout Grec naissait et mourait avec une haute opinion de lui-même. Nous avons déja remarqué que les Macédoniens étaient regardés comme Barbares (c'est-à-dire, comme n'étant point Grecs) par plusieurs peuples de la Grèce. Remarquons de plus, d'après le témoignage de l'histoire, que les premiers rois de Macédoine ne dédaignaient pas de vivre sous la protection, tantôt d'Athènes, tantôt de Lacédémone, tantôt de Thèbes, et que les prédécesseurs de Philippe n'osaient désobéir aux ordres des généraux athéniens.

dans la Grèce, voici ce qu'ils étaient dans leur ville comme hommes publics et comme particuliers. Comme hommes publics, ils nous ont construit de si beaux édifices, élevé un si grand nombre de temples superbes, suspendu à la voûte de ces temples de si riches offrandes, qu'ils ne nous ont laissé aucun moyen d'enchérir sur leur magnificence. Comme particuliers, ils étaient si simples et si attachés aux mœurs antiques, que ceux qui connaissent la maison d'Aristide, celle de Miltiade (1), et des autres grands hommes de ce tems-là voient que rien ne les distingue des maisons voisines. Ce n'était pas pour augmenter leur fortune, mais pour agrandir la république, qu'ils prenaient part au gouvernement. Par leur fidélité à l'égard des Grecs, leur piété envers les dieux, et leur esprit d'égalité avec leurs concitoyens, ils parvinrent, comme ils le devaient, au comble de la prospérité.

Voilà comment allaient les affaires d'Athènes sous les chefs illustres dont je parle; et comment vont-elles aujourd'hui sous les honnêtes citoyens qui nous gouvernent? Vont-elles de même ou à-peu-près? Sans parler du reste, (j'aurais trop à dire), vous voyez, par exemple, qu'en un tems où nous n'avons plus de rivaux en tête, où les La-

(1) Personne ne porta jamais plus loin le désintéressement qu'Aristide et Miltiade. Toute la succession du premier ne put suffire aux frais de ses funérailles; il ne laissa pour dot à ses deux filles que la reconnaissance publique. Toute la fortune du second ne put payer une amende de cinquante talens à laquelle l'avaient fait condamner ses envieux; et, à la honte de la patrie, on laissa mourir en prison ce grand homme, qui avait amassé plus de gloire que de richesses.

cédémoniens sont abattus (1) et les Thébains occupés chez eux, où nul autre peuple ne pouvant nous disputer la prééminence, nous pourrions défendre nos propres biens, et régler les droits des autres; en ce tems, dis-je, nous sommes dépouillés de nos possessions, nous avons dépensé sans fruit plus de quinze cents talens (2), perdu pendant la paix les alliés que nous nous étions faits pendant la guerre, et formé contre nous-mêmes un ennemi redoutable; ou que quelqu'un se lève et me dise si d'autres que nous ont pu accroître à ce point la puissance de Philippe.

Mais, dira-t-on, si les affaires du dehors sont en mauvais état, celles du dedans vont beaucoup mieux. Quelle preuve peut-on en donner? Des murs recrépis, des chemins réparés, des fontaines et autres objets semblables. Mais voyez les citoyens à qui vous devez ces beaux monumens de leur administration; ils ont passé, les uns de la misère à l'opulence, les autres de l'obscurité à la splendeur; quelques-uns se sont bâti des maisons dont la magnificence insulte même à nos édifices publics: leur fortune a augmenté à mesure que l'état a dépéri. Et quelle est la cause de ce désordre? Pour-

(1) Les batailles de Leuctres et de Mantinée avaient beaucoup affaibli et presque anéanti la puissance de Lacédémone. Les Thébains étaient occupés de la guerre de Phocide.

(2) *Plus de quinze cents talens*, plus de quinze cent mille écus. Charès avait dissipé un pareil nombre de talens destinés à reprendre Amphipolis. — *Perdu pendant la paix.* Ce fut après avoir conclu la paix avec les Athéniens, que Philippe s'empara de Pydna, de Potidée, et d'autres villes de Thrace, qu'Athènes s'était soumises par ses armes, et qu'elle avait rendues ses alliées.

quoi tout allait-il autrefois si bien, et va-t-il aujourd'hui si mal? C'est qu'autrefois le peuple, ne craignant pas de se mettre lui-même en campagne, était arbitre de toutes les graces, maître de ses ministres; et que ceux-ci se contentaient d'obtenir de lui les honneurs, les dignités, tous les avantages. Aujourd'hui, au contraire, ce sont les ministres qui disposent des graces, tout se fait et s'obtient par eux. Vous autres, citoyens avilis, peuple énervé, sans alliés et sans finances, on vous regarde comme des valets, comme une populace qui fait seulement nombre, trop heureux qu'on vous fasse part des deniers du théâtre, qu'on vous distribue du pain (1); et, ce qui est le comble de la lâcheté, vous vous croyez redevables à ceux qui vous donnent ce qui est à vous. Enfermés dans vos murs, amorcés par de modiques largesses, on vous apprivoise, pour ainsi dire, on vous rend souples et dociles. Mais est-il possible que des hommes qui vivent d'une manière basse et méprisable, aient des sentimens nobles et élevés? Les sentimens pour l'ordinaire sont tels que le genre de vie que l'on mène. Pour moi, certes, je ne serais pas étonné que vous traitassiez plus mal celui qui vous expose les désordres de l'état, que ceux qui en sont les auteurs. Car vous ne nous accordez pas toujours la liberté de tout dire; je suis même surpris que vous me l'accordiez en ce moment.

Si donc renonçant, du moins aujourd'hui, à une conduite indigne de vous, vous prenez le parti de

---

(1) *Qu'on vous distribue du pain.* En grec, *qu'on vous envoye des morceaux de bœuf.* C'était la coutume de distribuer des viandes au peuple dans certaines circonstances.

vous mettre en campagne, d'agir comme vous dévez, et d'employer vos fonds domestiques pour acquérir des possessions étrangères, peut-être, Athéniens, peut-être vous gagnerez quelque insigne avantage, et vous perdrez le goût des distributions que l'on peut comparer à ces alimens faibles que les médecins permettent à leurs malades, moins pour rendre les forces que pour soutenir la vie. En effet, les distributions, sans fournir à tous vos besoins, ne sont qu'un appât qui vous attire, qui vous détourne d'objets essentiels, et fomente votre paresse.

Vous voulez donc, dira quelqu'un, qu'on paye les soldats avec les fonds des distributions. Je veux, du moins, que dès à présent il n'y ait dans Athènes qu'un ordre de citoyens, et que quiconque recevra sa part des deniers de la république, la serve de tout son pouvoir suivant les circonstances. Est-on en paix; participant aux largesses communes, on aura l'avantage de rester chez soi sans que le besoin arrache aucune action dont on puisse rougir. Est-on en guerre, comme dans la conjoncture présente; on servira la patrie, ainsi qu'il est juste, en portant les armes, pour prix des mêmes largesses. A-t-on passé l'âge militaire; ce qu'on reçoit maintenant sans le mériter par le service, on le recevra alors en se rendant utile, et en veillant aux affaires du dedans. En un mot, sans rien ajouter presque ni rien retrancher, je ramène l'ordre dans la république et j'en bannis le désordre, en voulant que ceux qui ont part à ses libéralités servent dans les armées, jugent dans les tribunaux, fassent tout ce qu'ils pourront suivant que le permettra leur âge, ou que la circonstance l'exigera.

Je n'ai jamais dit qu'il fallût distribuer à ceux qui ne font rien pour la patrie, le salaire de ceux qui la servent ; ni que vous dussiez vous abandonner à l'inaction et à l'indolence, toujours irrésolus, vous demandant si tel ou tel chef de troupes étrangères a remporté pour vous quelque avantage : car voilà aujourd'hui tout ce que vous faites. Ce n'est pas que je blâme ceux qui font pour vous une partie de ce que vous devez ; mais, sans doute, des Athéniens doivent remplir pour eux-mêmes les fonctions dont ils honorent les autres, et ne pas abandonner la réputation de bravoure que leurs ancêtres leur ont acquise par tant de travaux et de périls.

Je vous ai donné à-peu-près les avis que je crois les meilleurs : puissiez-vous, au reste, embrasser le parti que demandent l'intérêt de la république et celui de tous les citoyens !

SOMMAIRE

DE LA QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

Les Athéniens laissèrent subsister la loi qui affectait les fonds de la caisse militaire à des distributions en tems de paix ; mais ils ne surent pas mauvais gré à Démosthène de la liberté qu'il avait prise. Ils accordèrent aux Olynthiens un secours de quatre mille soldats étrangers, et de cent cinquante chevaux, dont ils donnèrent le commandement à Charidème. Les Olynthiens, encouragés par ce renfort, hasardèrent une seconde bataille, où ils ne furent guère plus heureux que dans la première. Voyant donc que les étrangers à la solde d'Athênes leur avaient été d'un faible secours, ils envoyèrent une troisième députation, avec ordre de demander des troupes composées de vrais Athéniens ; ce qui donna lieu à une troisième Olynthienne, qui se trouve la première dans les éditions de Démosthène.

Dans ce discours, l'orateur expose alternativement les avantages et les désavantages de Philippe, la manière dont ce prince est devenu si puissant par la faute et la négligence des Athéniens qui n'ont point arrêté ses premières démarches. Il les exhorte à profiter du moins de l'occasion présente, qui est telle que, s'ils n'en profitent pas, ils attireront certainement la guerre dans l'Attique, et s'ils en profitent, ils répareront infailliblement leurs fautes passées. Mais ils doivent, pour réussir, servir eux-mêmes, agir comme pour eux. Il leur conseille d'envoyer deux corps de troupes, l'un à Olynthe, pour la secourir efficacement, l'autre en Macédoine, pour ravager les états de Philippe. Il leur parle encore de l'article des distributions, protestant toujours qu'il ne propose pas en forme d'en abroger la loi, mais qu'il les exhorte, soit qu'ils l'abrogent, soit qu'ils la conservent, à remplir tous à l'envi les devoirs de bons citoyens. Il finit par les exciter de nouveau à secourir avec ardeur une ville dont le salut intéresse les pauvres comme les riches, les ministres comme les particuliers.

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Je crois, Athéniens, que, dans l'objet actuel de votre délibération, vous préféreriez à tous les trésors du monde l'avantage d'être éclairés sur les vrais intérêts de la république. Vous devez donc écouter volontiers ceux qui se disposent à vous donner des conseils. Car, outre que vous pouvez profiter des avis sages qu'a médités un orateur avant de paraître à la tribune; vous êtes encore assez heureux pour qu'il vienne sur-le-champ à quelques-uns de vos ministres des réflexions utiles; et la réunion de ces lumières vous met en état de choisir le meilleur parti.

L'occasion présente semble élever la voix, et vous dire que vous devez vous occuper sérieusement de la défense des Olynthiens, si vous avez à cœur votre propre conservation. J'ignore quelle est là-dessus votre façon de penser; voici la mienne.

Je voudrais qu'on se décidât sur-le-champ à secourir Olynthe (2), qu'on préparât le secours au plutôt, et que les troupes fussent composées de nos citoyens, afin d'éviter l'inconvénient dans lequel

(1) Autrement troisième Olynthienne : c'est la première dans l'édition de Vossius.

(2) Les Athéniens avaient bien déjà envoyé du secours à Olynthe; mais sans y aller eux-mêmes, ils y avaient envoyé des soldats mercenaires.

on est déjà tombé. Je voudrais encore qu'on fît partir, avant tout, des députés pour annoncer nos résolutions, et veiller sur les lieux à nos intérêts. Nous avons affaire à un rusé politique, à un homme qui sait profiter des conjonctures ; et il est à craindre que, soit en relâchant de ses droits s'il est à propos, soit en faisant des menaces (et alors on peut croire à sa parole), soit en cherchant à décrier nos lenteurs et notre inaction, il ne parvienne à détacher de nous et à attirer à lui quelque partie de la Grèce.

Heureusement, ô Athéniens ! ce qui fait la plus grande force du roi de Macédoine, est aujourd'hui votre plus grand avantage. Etre seul confident de tous ses secrets, être en même tems le général des armées, le dispensateur des finances, le maître de tous les desseins, commander par-tout en personne ; cela influe beaucoup dans la guerre sur la promptitude et la justesse de l'exécution : mais aussi cela même est un obstacle à l'envie qu'aurait Philippe de se rapprocher des Olynthiens. Ceux-ci, en effet, voient qu'ils combattent, non pour la gloire ou pour une partie de leur sol, mais pour empêcher la ruine et l'asservissement de leur patrie. Ils savent comment le prince a payé les services des traîtres d'Amphipolis et de Pydna qui lui ont ouvert les portes de ces deux villes (1). Et en

(1) Philippe, devenu maître d'Amphipolis et de Pydna à la faveur des intelligences qu'il avait dans ces deux villes, se défit des traîtres, ou par l'exil, ou par la mort. L'exemple fut inutile pour les deux principaux magistrats d'Olynthe : car l'année qui suivit les Olynthiennes, ils imitèrent une trahison si mal payée, et en reçurent la même récompense.

général, les monarques doivent être suspects aux républiques, sur-tout quand ils en sont voisins.

Convaincus de ces vérités, et d'ailleurs remplis de tous les sentimens convenables, vous devez, maintenant plus que jamais, vous porter à agir, vous animer, et, tournant toutes vos pensées du côté de la guerre, contribuer avec zèle de vos fortunes, et payer de vos personnes. Car vous n'avez plus ni raison ni prétexte qui vous dispense de faire tout ce qui est en vous. L'avantage de mettre Olynthe aux prises avec Philippe, cet avantage si ardemment desiré, s'offre de lui-même, et avec les circonstances les plus favorables. En effet, si les Olynthiens eussent entrepris la guerre à votre sollicitation, on pourrait moins compter sur leur alliance et sur leurs sentimens actuels; mais comme ils haïssent Philippe, parce qu'ils ont eux-mêmes sujet de s'en plaindre, ce qu'ils ont souffert de lui et ce qu'ils en craignent, doit nous assurer de leur haine contre ce monarque. Prenez garde, Athéniens, de laisser échapper une telle occasion, et de tomber dans la faute que vous avez déjà commise plus d'une fois.

Par exemple, si, lorsque nous venions de secourir l'Eubée (1), lorsque Hiérax et Stratoclès, députés des Amphipolitains, nous exhortaient, de

---

(1) Neuf ans avant cette harangue, l'Eubée s'était divisée en deux factions, dont l'une réclama le secours de Thèbes, et l'autre celui d'Athènes. Les Thébains d'abord ne rencontrèrent point d'obstacle, et firent sans peine triompher leur faction. Mais à l'arrivée des Athéniens, tout changea de face. Ils repoussèrent les Thébains, les chassèrent de l'île, et y rétablirent le calme. Ils firent cette expédition avec la plus grande prompti-

dessus cette tribune, à nous mettre en mer, et à venir prendre possession de leur ville; si, dans cette circonstance, nous eussions montré pour nos propres intérêts la même chaleur que nous avions témoignée pour le salut des Eubéens, rentrés alors dans Amphipolis, et redevenus maîtres de cette place, nous aurions évité tous les embarras où nous nous trouvâmes depuis. Et ensuite, si, lorsqu'on nous annonçait le siège de Pydna, de Potidée, de Méthone, de Pagase, et des autres places qu'il est inutile de nommer, nous avions secouru avec ardeur et comme il convenait, la première d'entre elles qui fut assiégée, Philippe serait aujourd'hui moins fier et plus traitable. Mais, grace à cette indolence qui nous fait abandonner le présent, et qui nous tranquillise sur l'avenir, ce prince s'est agrandi; il est devenu plus puissant que ne le fut jamais aucun roi de Macédoine. Voici maintenant une grande occasion : quelle est-elle? celle dont je parle, qui s'offre d'elle-même, et n'est pas moins importante qu'aucune de celles qui aient précédé.

Pour moi, quoique beaucoup de choses n'aillent pas selon nos desirs, il me semble que celui d'entre

---

tude; en moins de cinq jours ils se trouvèrent prêts, et le succès fut aussi prompt que les préparatifs. — *Lorsque Hiérax et Stratoclès.* .... Les députés étrangers montaient à la tribune pour exposer leur commission et pour se faire mieux entendre du peuple. Hiérax et Stratoclès, au nom d'Amphipolis, menacée d'un nouveau siège par Philippe, offraient de se remettre, eux et leur ville, sous la protection d'Athènes; mais Athènes rejeta l'offre, de peur de rompre la paix conclue avec Philippe l'année d'auparavant.

nous qui se rappelerait toutes les faveurs que nous avons reçues des dieux, devrait se sentir pénétré d'une profonde reconnaissance. En effet, si l'on peut justement imputer à notre négligence les pertes que nous avons essuyées dans la guerre, on doit attribuer à une protection divine le bonheur de ne les avoir pas éprouvées plutôt, et l'avantage d'une alliance capable, si nous en profitons, de les réparer toutes. Mais, à mon avis, il en est des peuples comme des particuliers. Un particulier qui conserve les biens qu'il a reçus de la fortune, lui en témoigne sa gratitude ; tandis que celui qui les dissipe imprudemment, perd avec eux le souvenir de ses bienfaits : ainsi, dans le gouvernement de l'état, un peuple qui n'a pas su profiter des occasions, ne se rappelle pas même les faveurs qu'il avait obtenues auparavant du ciel. Car le mal présent, pour l'ordinaire, fait oublier le bonheur passé.

Nous devons donc à l'avenir veiller davantage à nos propres intérêts, réformer notre conduite, et par-là effacer les taches qu'elle a faites jusqu'ici à notre gloire. Que si, pour comble de négligence, nous abandonnons les Olynthiens, qui ont recours à nous, et que Philippe s'empare de leur ville, je vous le demande, qui pourra l'empêcher d'aller où il voudra ?

A-t-on jamais réfléchi sur la manière dont ce monarque, si faible d'abord, est devenu si puissant ? Il commença par la prise d'Amphipolis, qui fut suivie de celle de Pydna, de Potidée, de Méthone ; puis il entra dans la Thessalie. Alors, ayant disposé de Phères, de Pagase, de Magnésie, de tout le pays, en un mot, comme il voulut, il

partit pour la Thrace (1). Là, après avoir donné et ôté des couronnes, il tomba malade. Il ne fut pas plutôt rétabli, que, sans se livrer à l'inaction, il attaqua les Olynthiens. Je ne parle pas de ses expéditions dans l'Illyrie (2), dans la Péonie, contre Arymbas; et où n'en a-t-il pas fait? Pourquoi tout ce détail? dira-t-on; c'est pour que vous sachiez, Athéniens, pour que vous conceviez combien il est nuisible d'abandonner toujours quelque partie des affaires, et quelle est cette ambition de Philippe qui le dévore, qui lui fait attaquer successivement tous les peuples, sans lui permettre de s'arrêter et de s'en tenir à ses premières conquêtes.

---

(1) Thrace, grande contrée d'Europe. Nous voyons dans Justin que Philippe porta ses armes dans la partie de la Thrace, nommée *la Chalcidique*, qu'il y usa de sa perfidie accoutumée, et soumit la province entière, après avoir, par ses artifices, détrôné, pris ou tué les rois d'alentour.

(2) Les Illyriens, peuples voisins de la Macédoine, avaient remporté une grande victoire sur Perdiccas, frère de Philippe, l'année que celui-ci parvint à la couronne; ils s'étaient emparés de plusieurs villes de son royaume: Philippe, la seconde année de son règne, passa dans l'Illyrie, vengea son frère, et reprit ce qu'il avait perdu. — Les Péoniens, peuples de la Thrace, dans les commencemens du règne de Philippe, étaient tombés sur la Macédoine qu'ils avaient ravagée: Philippe tourna ses armes contre eux, les attaqua, les battit et les subjugua. — Arymbas, fils d'Alcétas, roi d'Epire, et frère de Néoptolème, dont Philippe avait épousé la fille, connue sous le nom d'*Olympias*. La mort d'Alcétas mit aux mains les deux frères pour le partage de la succession. Arymbas voulait régner seul; il alléguait son droit d'aînesse et la coutume du royaume, qui de tems immémorial n'avait eu qu'un roi. Philippe, qui soutenait son beau-père, obligea Arymbas, par la force des armes, à partager également son royaume avec Néoptolème.

Mais, si ce prince est persuadé qu'il doit toujours aller en avant, et nous, au contraire, que nous ne devons rien entreprendre avec vigueur, à quoi pouvons-nous enfin nous attendre? Au nom des dieux, est-il parmi vous quelqu'un d'assez simple pour ignorer que la guerre viendra d'Olynthe à Athènes, si nous n'y prenons garde? Et en ce cas je crains bien que, semblables à ces imprudens qui empruntent à gros intérêts, et qui, après avoir joui d'une aisance passagère, perdent jusqu'à leurs propres fonds; je crains que nous ne sentions trop tard combien il nous en coûte de nous être livrés à l'indolence; je crains qu'après avoir toujours cherché ce qui nous flattait pour le moment, nous ne nous trouvions enfin réduits à faire bien des choses contre notre gré, et obligés de défendre notre propre pays.

Rien de si facile, dira-t-on, que de s'ériger en censeur, tout le monde en est capable: proposer un bon avis pour la circonstance, voilà ce qu'on attend d'un ministre. Je n'ignore pas, Athéniens, que, quand il arrive quelque événement fâcheux, vous faites tomber votre courroux, non sur les auteurs de vos maux, mais sur les orateurs qui ont parlé les derniers; je ne crois pas toutefois que la considération de ma sureté particulière doive me fermer la bouche sur les intérêts de l'état.

Je dis donc que, dans la conjoncture présente, vous devez envoyer des troupes, et du côté d'Olynthe, pour sauver les places des Olynthiens, et en Macédoine, que vous attaquerez par terre et par mer. Si vous négligez l'un ou l'autre, je doute que votre expédition réussisse. Car si, tandis que vous ravagerez le pays de Philippe, le prince, suppor-

tant ce dommage, vient à bout d'emporter la ville, de retour dans ses états, il se vengera sans peine; ou si, tandis que vous vous contenterez de secourir Olynthe, Philippe, voyant son pays en sureté, continue vivement le siège, il forcera, avec le tems, les assiégés de se rendre. Il faut donc un secours puissant et distribué comme je dis.

Voilà ce que je pense par rapport au secours. Quant aux (1) subsides, vous avez de quoi y fournir plus qu'aucun autre peuple; mais l'argent que vous avez entre les mains, vous le recevez à tel titre qu'il vous plaît. Si vous le rendez aux soldats, vous n'avez pas besoin d'autres fonds; sinon, vous en aurez besoin, ou même vous manquerez absolument de fonds. Quoi donc, dira quelqu'un, proposez-vous d'affecter cet argent aux dépenses de la guerre? non, certes; mais je crois qu'il faut lever des troupes, que cet argent leur appartient, et que, dans un état, ceux qui en reçoivent les deniers, doivent le défendre et payer de leurs personnes. Vous, au contraire, vous recevez l'argent de la république, sans nulle raison, sans rendre nul service, pour assister à des jeux. Il ne reste donc que la ressource d'une contribution plus ou moins forte, selon l'exigence du cas : car enfin il faut de l'argent, et sans argent rien ne se fait. Plusieurs prétendent qu'il est d'autres moyens d'en avoir. Parmi ces moyens choisissez les meilleurs; et, tandis qu'il en est encore tems, hâtez-vous d'agir.

Il est à propos d'examiner la situation actuelle

---

(1) Pour tout cet article, voyez plus haut page 53, ce que nous avons dit des distributions.

de Philippe, qui n'est pas aussi agréable ni aussi brillante qu'on pourrait le croire, en n'y faisant pas assez d'attention. Non, ce prince n'eût jamais entrepris cette guerre, s'il eût cru trouver de la résistance ; il espérait emporter la ville d'assaut, mais il a été trompé. Cet embarras imprévu le trouble et l'inquiète ; ajoutez encore les craintes que lui donnent les Thessaliens. Ce peuple est perfide par caractère (1), il le fut toujours ; et le monarque l'éprouve aujourd'hui plus que personne. Ils ont décidé de lui redemander Pagase, et l'ont empêché de fortifier Magnésie. J'ai même entendu dire à quelques-uns d'entr'eux, qu'ils ne lui permettraient plus de percevoir des droits dans leurs ports et dans leurs marchés. Car enfin, disent-ils, il serait plus à propos d'employer cet argent aux besoins communs de la Thessalie, que de le laisser entre les mains de Philippe. Or, s'il est privé de ce revenu, comment entretiendra-t-il ses troupes étrangères ? Pour ce qui est des Péoniens, des Illyriens, de tous les autres peuples qu'il a conquis, ils aimeraient mieux, sans doute, être indépendans que d'être esclaves. Ils ne sont pas accoutumés à obéir ; et Philippe, à ce qu'on dit, est devenu insolent : ce qui m'étonne d'autant moins, que des succès inattendus ôtent la raison aux gens peu sages. Aussi est-il souvent plus difficile de conserver que d'acquérir.

Profitons, ô Athéniens ! des contre-tems de notre

---

(1) Les Thessaliens, dans la Grèce, étaient fort décriés par leur perfidie. Une trahison s'appelait vulgairement *un tour de Thessaliens*, et pour fausse monnaie, on disait, *monnaie de Thessalie*.

ennemi ; agissons vivement et sans délai ; envoyons des députés par-tout où il est nécessaire ; animons les autres, et marchons nous-mêmes. Ah ! si une occasion pareille s'offrait au monarque, et que la guerre fût sur les confins de l'Attique, avec quelle ardeur ne viendrait-il pas nous attaquer ? Et vous ne rougiriez pas de n'oser faire, quand vous en avez l'occasion, ce qu'il ferait bien volontiers, s'il le pouvait !

Sachez, outre cela, que vous avez aujourd'hui à choisir de porter la guerre dans le pays ennemi, ou de la recevoir dans le vôtre. Si Olynthe résiste, vous combattrez sur les terres même du roi de Macédoine, que vous ravagerez, tandis que vous cultiverez vos champs sans crainte. Si Philippe se rend maître de la ville, qui l'empêchera de venir ici ? les Thébains ? pour ne rien dire de plus (1), ils s'uniraient bientôt à lui pour tomber sur nous. Les Phocéens ? eux qui ne peuvent se défendre sans notre secours. Quel autre peuple l'empêcherait ? Mais peut-être Philippe n'en aura pas la volonté. Mais ce serait le comble de la folie, s'il ne faisait point, quand il en aura le pouvoir, ce dont il se vante déjà avec tant d'imprudence. Il serait superflu

---

(1) Les Athéniens en voulaient beaucoup aux Thébains pour plusieurs raisons, et sur-tout parce que Lysandre, général de Lacédémone, s'étant rendu maître d'Athènes, et délibérant avec les alliés sur ce qu'on ferait de cette ville, les Thébains avaient opiné à la détruire. Aussi l'orateur, pour entrer dans les sentimens de ses concitoyens, quoiqu'il dise beaucoup, annonce qu'il pourrait dire plus. — *Les Phocéens ? eux qui....* Une longue suite de mauvais succès dans la guerre sacrée qui durait encore, avait fort affaibli les Phocéens.

de montrer fort au long combien il est différent de combattre sur nos terres ou sur les siennes. Oui, s'il vous fallait camper hors de vos murs seulement un mois, et faire vivre une armée dans votre pays, je dis même sans que nul ennemi le foulât, le dommage qu'éprouveraient vos campagnes, l'emporterait sur toutes les dépenses de la dernière guerre (1). Mais si l'ennemi vient nous attaquer chez nous, à quel dégât ne faut-il pas s'attendre? Ajoutez l'affront et la honte, plus sensibles que toutes les pertes pour des hommes qui pensent.

Convaincus de ces vérités, excitons-nous tous à secourir Olynthe, et à porter la guerre en Macédoine : ceux qui sont riches, afin que, sacrifiant une légère portion des biens qu'ils possèdent par la faveur des dieux, ils jouissent paisiblement du reste; ceux qui sont en âge de porter les armes, afin que, s'étant aguerris dans le pays de Philippe, ils reviennent plus en état de défendre leur patrie, qui n'aura pas été entamée; ceux qui vous gouvernent par la parole, afin qu'il leur soit plus facile de rendre compte des conseils qu'ils vous auront donnés, car vous les jugerez suivant l'issue qu'auront vos affaires. Puissent-elles donc réussir, pour que chacun y trouve son avantage!

(1) *De la dernière guerre*. La guerre que les Athéniens avaient faite en Thrace, et qui leur coûta quinze cent mille écus.

SUCCÈS DES OLYNTHIENNES.

Les Athéniens, sur les vives instances de Démosthène, envoyèrent au secours d'Olynthe le général Charès avec dix-sept galères, deux mille hommes d'infanterie, et trois cents de cavalerie, tous citoyens d'Athènes comme elle le desirait; mais Philippe s'en empara l'année suivante, malgré le secours et les efforts des Athéniens, qui ne purent la défendre contre ses ennemis domestiques. Deux de ses citoyens, Euthycrate et Lasthène, qui étaient les premiers de la ville, et actuellement en charge, la trahirent. Le vainqueur détruisit de fond en comble cette ville malheureuse, réduisit les habitans en servitude, et n'épargna pas même les traîtres qui la lui avaient livrée. La prise d'Olynthe fit autant de peine aux Athéniens, qu'elle causa de joie à Philippe : ils parurent fort sensibles à son malheur ; ils recueillirent ceux qui avaient pu échapper, condamnèrent à mort un de leurs citoyens qui avait traité une Olynthienne en esclave, et ne voulurent pas entendre Charès, qui se préparait à rendre compte du succès de la guerre.

SOMMAIRE

DE LA CINQUIÈME PHILIPPIQUE.

Philippe, maître d'Olynthe et de toutes les villes voisines, voulait absolument passer les Thermopyles, et terminer la guerre de Phocide; il était bien aise en conséquence d'écarter les Athéniens qui pourraient être un obstacle à ses projets, et de les amuser par de belles promesses. Il leur fit donc faire des propositions par quelques-uns d'entre eux qui lui étaient dévoués. Athènes se divisa en deux factions; les uns voulaient la paix, et les autres s'y opposaient de toutes leurs forces. Eschine était d'abord un des plus contraires à Philippe, dont il devint ensuite la créature. Le roi de Macédoine ménagea si bien les esprits, et fit tant par sa politique, qu'il amena les Athéniens à desirer la paix, qui fut enfin conclue après plusieurs ambassades de part et d'autre. Les choses furent arrangées à son plus grand avantage. Il s'était emparé de plusieurs villes de Thrace, profitant de la lenteur affectée des députés d'Athènes, envoyés vers lui pour recevoir son serment et conclure la paix. La plupart de ces députés lui étaient dévoués. Il se servit d'Eschine, qui était de ce nombre, pour endormir les Athéniens à son retour, par des promesses qu'il était bien éloigné de vouloir tenir. Cependant il s'empare des Thermopyles, entre dans la Phocide, se déclare le vengeur d'Apollon, jette l'épouvante parmi les Phocéens qui, se croyant vaincus, demandent la paix et se livrent à sa merci. Il assemble à la hâte le conseil des Amphictyons, et les établit, pour la forme, souverains juges de la peine encourue par les Phocéens sacrilèges. Sous le nom de ces juges, dévoués à ses volontés, il ordonne, entre autres choses, qu'on ruinera toutes les villes de la Phocide, Il ne s'oublie pas en cette occasion : il se fait transporter le droit de séance au conseil amphictyonique, dont les Phocéens étaient déclarés déchus. Quelques-uns des principaux peuples, entre autres les Athéniens, n'avaient point eu de part au décret qui rece-

vait Philippe au nombre des Amphictyons. Ce prince, en vue d'éloigner les obstacles qu'il pouvait rencontrer dans l'exécution de son dessein, avait assemblé tumultuairement les seuls Amphictyons qui lui étaient dévoués. Mais on pouvait encore contester cette élection comme clandestine et comme irrégulière : il en demande donc la confirmation aux peuples, qui, en qualité de membres de ce corps, avaient droit, ou de rejeter le nouveau choix, ou de le ratifier.

Athènes reçut l'invitation circulaire. Dans l'assemblée du peuple qui fut convoquée pour délibérer sur la demande de Philippe, plusieurs voulaient qu'on n'y eût aucun égard ; Démosthène ne fut point de leur avis. Il n'approuvait nullement la paix qu'on avait conclue avec Philippe ; mais il ne croyait pas qu'on dût la rompre dans la conjoncture présente. Il monte donc à la tribune ; et après avoir rappelé, sans doute pour donner plus de poids à son avis, plusieurs circonstances dans lesquelles il avait prévu ce qui devait arriver et en avait averti les Athéniens, il leur conseille de condescendre au décret presque unanime des Amphictyons, de ne point s'exposer aux suites dangereuses d'un refus qui ne manquerait pas de susciter contre Athènes le nouvel Amphictyon, et ceux qui l'avaient nommé ; enfin, de céder au tems, crainte de pis, et de consentir à ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

Il y a beaucoup d'apparence que l'avis de Démosthène fut suivi. Comme dans un de ses discours il reproche à Eschine d'avoir été le seul qui ait osé parler pour Philippe et appuyer sa demande, Libanius, persuadé qu'autrement l'orateur serait tombé en contradiction avec lui-même, croit qu'il composa, sans la prononcer, cette harangue, qu'on ne peut nier être son ouvrage. Mais, outre qu'on ne voit pas la raison qui aurait déterminé Démosthène à composer un discours qu'il n'eût point eu dessein de prononcer, il y a une grande différence entre parler en faveur de quelqu'un pour appuyer sa demande, et conseiller seulement de ne pas le refuser, de peur que ce refus n'ait des suites dangereuses.

Ce discours fut prononcé la troisième année de la CVIII.e olympiade, sous l'archonte Archias.

CINQUIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Ce qu'il y a d'embarrassant et de difficile dans la délibération actuelle, ô Athéniens ! c'est que, d'un côté, nous avons fait par notre négligence bien des pertes sur lesquelles il serait superflu de raisonner longuement, et que, de l'autre, ne pouvant nous accorder sur les moyens de conserver ce qui nous reste, nous sommes toujours divisés sur nos vrais intérêts. Mais ce qui augmente encore l'embarras, c'est que, par un défaut qui vous est propre, au lieu de songer à prévenir le mal, vous ne délibérez que quand le mal est fait. De là vient que, tout en applaudissant à l'orateur qui vous reproche vos fautes, vous laissez les affaires vous échapper au moment même où il semble qu'elles vous occupent. Malgré ces obstacles de votre part, je me flatte (et c'est ce qui me fait monter à la tribune) que si, renonçant à tout esprit de contention, vous voulez m'entendre avec la tranquillité d'un peuple qui délibère sur les intérêts de la patrie, et sur les affaires de la plus grande importance ; je me flatte que mes avis et mes discours vous mettront en état d'améliorer votre situation, et de réparer vos pertes.

Je sais que, quand on le peut prendre sur soi, il est un moyen facile de réussir auprès de vous, c'est de vous parler de soi-même, et de vous rappeler les avis qu'on a ouverts dans l'occasion. Mais ce

(1) Autrement, harangue sur la paix.

moyen me déplaît si fort, que je me fais une peine d'y avoir recours, quoique j'en voie la nécessité. Je m'y résous néanmoins, persuadé que vous jugerez mieux des conseils que je vous donne, si je vous rappelle quelques-uns de ceux que je vous donnai par le passé.

Et d'abord, lorsque, pendant les troubles de l'Eubée, on vous conseillait de secourir (1) Plutarque, et de vous charger d'une guerre aussi dispendieuse que peu honorable, je fus le premier et le seul qui montai à la tribune pour m'y opposer. Peu s'en fallut que je ne fusse mis en pièces par ces perfides qui, pour un vil intérêt, vous engagèrent dans mille fautes énormes. Le déshonneur dont cette guerre vous couvrit, et les insultes que vous essuyâtes, telles que jamais peuple n'en éprouva de la part de ceux qu'il voulait secourir, vous firent bientôt reconnaître la bonté de mes avis, et la perversité des citoyens qui vous avaient donné de mauvais conseils.

Dans une autre occasion, voyant le comédien

(1) Philippe pratiquait des intelligences dans l'Eubée ; il était près de la soumettre. Plutarque d'Erétrie dépata vers les Athéniens, et les conjura de venir délivrer cette île qui allait se rendre aux Macédoniens. Les Athéniens se portèrent avec la plus grande ardeur à secourir Plutarque, malgré l'avis de Démosthène qui ne voulait pas qu'on écoutât sa proposition. Son avis fut justifié par l'événement. Plutarque trahit ceux dont il avait imploré le secours. Cette trahison inattendue n'empêcha pas Phocion, chef de troupes athéniennes, d'attaquer Philippe, de remporter sur lui un avantage considérable, et de chasser d'Erétrie le perfide Plutarque. Mais Molossus, son successeur dans le commandement de l'armée, fut vaincu par Philippe, et fait prisonnier avec ses soldats.

Néoptolème (1) obtenir de vous toute licence, grace à son talent, porter à la république des coups mortels, abuser de son crédit pour employer toutes vos forces et toutes vos ressources en faveur de Philippe, je parus encore et je dénonçai le traître sans nul esprit de haine et de malignité, comme l'événement le fit voir. Je ne m'en prendrai pas aux défenseurs de Néoptolème, puisque personne n'osa le défendre, mais à vous-mêmes, Athéniens. Quand vous eussiez assisté à de vains spectacles, et que vous n'eussiez pas eu à délibérer sur des affaires publiques et sur le salut de l'état, vous n'auriez pu nous écouter, lui avec plus d'intérêt, moi avec plus de répugnance. Aucun de vous néanmoins n'ignore maintenant que cet homme qui fit alors un voyage chez nos ennemis, sous prétexte d'aller recueillir en Macédoine l'argent qui lui était dû pour revenir ici s'acquitter des charges (2); que cet homme qui se plaignait sans cesse, qui

(1) Néoptolème était en même tems bon poëte tragique et bon acteur. Démosthène le traite de simple comédien. Quoique les comédiens ne fussent point déshonorés chez les Grecs, et qu'ils n'y fussent pas exclus des premiers emplois, cependant, comme on sent toujours en soi-même quelque répugnance à se donner en spectacle, et à faire métier d'amuser les autres, par un sentiment naturel on n'estimait pas beaucoup les comédiens de profession, même dans la Grèce, où leur état n'était point diffamant. Les comédiens et les poëtes avaient beaucoup de crédit auprès des Athéniens. Grands amateurs de spectacles, ils pardonnaient sans peine à quiconque savait les divertir. Le Néoptolème dont il est ici question, avait été nommé l'année précédente l'un des dix ambassadeurs de la république pour conclure la paix. Après avoir fait plusieurs voyages en Macédoine pour y exercer ses talens, il s'y établit enfin pour toujours.

(2) *S'acquitter des charges.* Il est ici question des charges

trouvait affreux qu'on fît un crime à quelqu'un d'aller recevoir ses dettes, que ce même homme, dis-je, réalisa les fonds qu'il possédait chez nous, et alla s'établir auprès de Philippe avec toute sa fortune.

Ces deux premiers faits, justifiés par l'événement, sont une preuve de la droiture et de la sincérité des discours que je vous tins alors.

Je vais vous rappeler une troisième circonstance, après quoi j'entre en matière. Au retour de l'ambassade (1) où mes collègues et moi nous avions

---

onéreuses, sur-tout de l'armement d'une ou de plusieurs galères à ses dépens, et de l'intendance des jeux. Il fallait être riche pour fournir aux dépenses de ces deux objets. Mais aussi les citoyens qui portaient ces charges, étaient plus distingués que les autres dans l'état. Les dignités et les premiers emplois étaient pour eux.

(1) Il y eut deux ambassades pour la paix, dont furent Eschine et Démosthène. L'une, pour savoir quelles étaient les intentions de Philippe, s'il était vraiment déterminé à la paix; l'autre, pour conclure la paix et la cimenter par la religion des sermens. C'est au retour de cette seconde ambassade, qu'Eschine amusa le peuple des fausses promesses de Philippe, dont Démosthène fait ici le détail.—*Rétablirait Thespies et Platée*. Thespies et Platée, villes de Béotie, protégées par les Athéniens, et que les Thébains, ennemis mortels d'Athènes, avaient entiérement ruinées.— *Qu'il conserverait les Phocéens*. Philippe subjugua les Phocéens l'année même de cette harangue, et les traita avec la plus grande rigueur. Il ordonna qu'on ruinerait les villes de la Phocide, qu'on les réduirait toutes en bourgs de soixante feux au plus, que ces bourgs seraient placés à une certaine distance l'un de l'autre, et que les habitans paieraient un tribut annuel. — *Vous ferait rendre Orope*. Orope, ville sur les confins de la Béotie et de l'Attique. Elle avait appartenu aux Athéniens : ceux-ci la voyaient avec peine entre les mains des Thébains, qui s'en étaient emparés. Philippe promet-

reçu les sermens pour la paix, on vous promettait de la part de Philippe, qu'il rétablirait Thespies et Platée, qu'il conserverait les Phocéens quand il les aurait soumis, ruinerait la ville des Thébains, vous ferait rendre Orope, et vous donnerait l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis; on vous flattait d'espérances frivoles et chimériques qui vous firent abandonner les Phocéens contre tout honneur et toute justice, contre vos propres intérêts (1) : pour moi, sans rien dissimuler, sans vous rien cacher de ce que je prévoyais, je vous annonçai nettement que j'ignorais toutes ces promesses du monarque, que je ne les croyais pas même, qu'enfin on vous amusait de vaines paroles.

Si, sur tous ces points, j'ai mieux vu que les autres, je n'en tirerai pas vanité, et ne l'attribuerai pas à une rare prudence. Deux causes ont pu me rendre plus éclairé et plus prévoyant. La première, c'est la faveur de la fortune (2), dont le pouvoir est supérieur à toute la sagesse humaine, à tous les efforts du génie. La seconde, c'est cette incorrupti-

---

tait de la leur faire rendre. — *Vous donnerait l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis.* Amphipolis paraissait aux Athéniens d'une telle importance, qu'ils n'avaient point voulu jusqu'alors renoncer au droit et à l'assurance de la recouvrer quelque jour. La cession d'Amphipolis était un des articles du nouveau traité. Pour adoucir cette perte à laquelle le peuple était sensible, on publia que Philippe lui céderait l'île d'Eubée en dédommagement.

(1) Les Phocéens étaient alliés d'Athènes : d'ailleurs Philippe, maître de la Phocide, le devenait des Thermopyles, ce qui lui donnait les clefs de la Grèce. Les Athéniens devaient donc, par honneur et par intérêt, s'opposer à la ruine des Phocéens.

(2) Les anciens donnaient beaucoup à la Fortune ; ils croyaient qu'elle influait sur tout ce qu'ils faisaient, disaient et pensaient.

bilité avec laquelle je juge et je parle de tout. Non, on ne pourrait montrer qu'un seul présent ait jamais influé sur mes discours et sur mes démarches dans l'administration. Ce qu'il y a dans les affaires d'avantageux pour l'état, s'offre donc aussitôt à moi. Mais si l'orateur qui pèse les intérêts publics a reçu quelqu'argent, cet argent agit sur son esprit comme un poids dans la balance ; il le précipite et l'entraîne, de sorte qu'il ne peut plus juger sainement des choses.

Au reste, voici mon avis dans la conjoncture présente. Soit qu'on veuille procurer à la république des fonds, des alliés ou d'autres ressources, le premier soin qu'on doit avoir, c'est de ne pas rompre la paix actuelle. Non que je la croie fort avantageuse et digne de vous ; mais quelle qu'elle soit, s'il ne fallait point la faire, il ne faut point la rompre aujourd'hui qu'elle est faite. Car nous avons laissé échapper bien des objets qui, étant alors entre nos mains, nous donnaient, pour la guerre, plus de suretés et de facilités que nous n'en aurions à présent.

Nous devons prendre garde, en second lieu, de jeter les peuples qui composaient l'assemblée, et qui se parent du titre d'Amphictyons (1), dans la

(1) Nous avons dit dans le sommaire que Philippe, après avoir soumis les Phocéens, avait assemblé à la hâte les seuls Amphictyons qui lui étaient dévoués, et qu'il leur avait fait décider, entre autres choses, qu'il jouirait du droit de séance au conseil amphictyonique, dont les Phocéens étaient déclarés déchus. Démosthène conseille aux Athéniens de ne pas irriter des peuples qui auraient fait valoir leur titre d'Amphictyons pour se liguer contre Athènes, sous prétexte de soutenir leurs décrets.

nécessité de nous attaquer tous de concert ; il ne faut pas au moins leur en fournir le prétexte. Si nous étions de nouveau en différend avec Philippe pour recouvrer Amphipolis, ou pour quelque autre raison particulière, dans laquelle n'entreraient ni les Thessaliens, ni les Argiens, ni les Thébains, je crois qu'aucun d'eux n'épouserait la querelle du monarque, moins encore que tout autre (qu'on me permette de le dire), les Thébains (1) eux-mêmes. Ce n'est pas qu'ils soient bien intentionés pour Athènes, ou peu jaloux de plaire à Philippe, mais ils savent, quelque stupides qu'on les suppose, que, s'ils ont la guerre avec les Athéniens, ils en supporteront tous les maux, tandis qu'un tiers (2) épiera et saisira le moment d'en recueillir le fruit. Ils ne s'exposeront donc pas, eux et les autres, à prendre les armes contre nous, à moins qu'ils n'aient tous des raisons pour partager la querelle. Si nous nous trouvions aux prises avec les Thébains pour la ville d'Orope, ou pour quelque autre objet semblable, nous n'aurions pareillement rien à

(1) Les Thébains étaient aussi opposés aux Athéniens que dévoués à Philippe : on pouvait donc être révolté de la proposition avancée par Démosthène. — *Quelque stupides qu'on les suppose*. Les habitans de la Béotie, dont Thèbes était la ville principale, passaient dans la Grèce pour des hommes épais et stupides. Pindare et Plutarque, tous deux de Béotie, sans être vrais Béotiens, convenaient eux-mêmes de la stupidité de leurs compatriotes.

(2) Ce tiers était Lacédémone qui, abattue par les batailles de Leuctres et de Mantinée, que les Thébains avaient gagnées contre elle, n'attendait qu'une occasion favorable pour se relever. Elle aurait sans doute profité d'une guerre entre Athènes et Thèbes, pour remettre sous le joug les peuples du Péloponèse, que les Thébains en avaient affranchis.

craindre des autres Grecs. Ils nous secourraient même, nous ou les Thébains, si on nous attaquait injustement, mais non pas si nous voulions attaquer. On verra, pour peu qu'on y réfléchisse, que c'est-là l'esprit des confédérations, et qu'elles sont nécessairement telles par leur nature. Nul peuple ne porte la bienveillance pour nous et pour les Thébains, jusqu'à vouloir qu'une des deux puissances, non contente de se maintenir, opprime sa rivale. Tous veulent pour eux-mêmes que nous ne soyons opprimés ni les uns ni les autres; mais aucun ne voudrait que nous fussions les maîtres, et que nous dominassions dans la Grèce.

Qu'y a-t-il donc à craindre, et que doit-on éviter, selon moi? de fournir aux peuples des sujets de plainte, et un prétexte commun pour marcher contre nous. Car si les Argiens, les Messéniens, les Mégalopolitains, (1) tous les habitans du Péloponèse qui sont du même parti, sont mal disposés pour notre république, parce que nous avons recherché l'alliance de Lacédémone, et que nous paraissons nous prêter à ses entreprises; si les Thébains qui, comme on dit, nous haïssent naturellement, nous haïssent encore davantage parce que

(1) Argiens, Messéniens, Mégalopolitains, tous peuples du Péloponèse que les Thébains avaient affranchis de la domination des Lacédémoniens, sous laquelle ceux-ci voulaient les faire rentrer, en profitant de l'embarras que causait aux Thébains la guerre de Phocide. Ils avaient proposé à la ville d'Athènes une alliance dont elle ne paraissait pas éloignée. Les Athéniens inclinaient fort à favoriser, ils favorisaient même secrètement, sans oser le faire ouvertement; Lacédémone extrêmement affaiblie par les victoires d'Epaminondas, pour humilier Thèbes enorgueillie par ces mêmes victoires.

nous recueillons ceux qu'ils ont bannis (1), et qu'en toute manière nous manifestons à leur égard nos dispositions peu favorables; si les Thessaliens en veulent à notre ville parce qu'elle reçoit les fugitifs de la Phocide, et Philippe parce qu'elle lui dispute le titre d'Amphictyon : je crains que toutes ces puissances, animées par un ressentiment particulier, ne se liguent contre Athènes, sous prétexte de défendre les décrets amphictyoniques, et qu'ainsi chaque peuple ne se porte légérement à nous faire la guerre contre son propre intérêt; ce qui est arrivé dans les troubles de la Phocide (2). Vous n'igorez pas, je crois, que les Thébains, les Thessaliens et Philippe, sans avoir chacun le même but principal, ont tous concouru à la même fin. Les Thébains, par exemple, n'ont pu empêcher que Philippe, pénétrant jusqu'aux Thermopyles, ne s'emparât de ce passage, et que, venu le dernier, il ne ravît la gloire de leurs travaux: ils ont

---

(1) Plusieurs villes de la Béotie, dans le cours de la guerre sacrée, avaient soutenu les Phocéens contre les Thébains. Ceux-ci, devenus maîtres de ces villes à la fin de la guerre, en maltraitaient les habitans, dont la plupart se réfugiaient chez les Athéniens, leurs alliés. — *Si les Thessaliens en veulent à notre ville.....* Les Thessaliens avaient eu beaucoup de part à la guerre de Phocide. Ils devaient donc trouver mauvais qu'Athènes tînt un asyle ouvert aux Phocéens, leurs ennemis.

(2) La guerre de Phocide partageait la Grèce et durait depuis dix ans. Les deux partis étaient épuisés d'hommes et d'argent. Philippe, auquel les Thébains eurent recours, n'eut qu'à paraître pour terminer cette guerre longue et sanglante, dont le succès lui fut aussi honorable qu'avantageux. Il lui valut le passage important des Thermopyles, le titre d'Amphictyon, et le droit de présider aux jeux pythiques.

acquis des possessions (1) et perdu l'honneur. Comme ils ne pouvaient obtenir ce qu'ils desiraient qu'autant que ce prince serait maître des Thermopyles, quoique mécontens qu'il s'en emparât, ils l'ont souffert parce qu'ils voulaient acquérir Orchomène et Coronée, et qu'ils ne le pouvaient par eux-mêmes. Il en est qui prétendent que le roi de Macédoine a livré ces deux villes aux Thébains de force et non de gré. Pour moi je ne le puis croire, et je sais qu'en tout cela il n'avait rien plus à cœur que de s'emparer des Thermopyles, de présider aux jeux pythiques (2), et de passer dans la Grèce après avoir terminé la guerre de Phocide, et réglé le sort des Phocéens ; c'est là ce qu'il ambitionnait sur-tout. Quant aux Thessaliens, ils ne voulaient l'agrandissement ni des Thébains, ni de Philippe, qu'ils jugeaient nuisible à leurs affaires; mais ils desiraient de recouvrer le droit de séance et de suffrage à l'assemblée des Amphictyons (3),

(1) Les Phocéens s'étaient emparés, dans la Béotie, de plusieurs villes que Philippe abandonna aux Thébains, après qu'il eut subjugué la Phocide. Orchomène et Coronée, dont il est parlé quelques lignes plus bas, étaient de ce nombre.

(2) Les jeux pythiques étaient des jeux qu'on célébrait tous les cinq ans en l'honneur d'Apollon Pythien, ainsi nommé parce qu'il avait tué le serpent Python. Les Amphictyons avaient dans ces jeux le titre de juges et d'arbitres. Philippe, comme nouvel Amphictyon, se fit adjuger le droit d'y présider, droit dont les Corinthiens, qui l'avaient eu jusqu'alors, étaient dépossédés.

(3) En grec, *ils desiraient d'être possesseurs de ces deux choses, de l'assemblée des Thermopyles, et des prérogatives de Delphes.* Les Amphictyons s'assemblaient deux fois l'année, le printems à Delphes, et l'automne aux Thermopyles. Les

et pour parvenir à ce but ils ont secondé ce monarque dans ses projets. Ainsi des intérêts particuliers les entraînant chacun, les ont fait tous agir contre leur gré. D'après ces réflexions, il est constant que nous ne pouvons trop nous observer.

Mais devons-nous, par une lâche politique, souffrir qu'on nous fasse la loi ? est-ce là, me dira-t-on, votre conseil ? Non, certes, Athéniens. Mais je pense avoir assez prouvé que je ne dis rien de déraisonnable, et qu'en suivant mon avis, vous ne ferez rien d'indigne de vous, vous éviterez la guerre, et donnerez à tous les peuples une grande opinion de votre sagesse.

Quant à ceux qui, peu inquiets des suites d'une guerre nouvelle, ne craignent point d'avancer que nous devons en braver les hasards, qu'ils écoutent ce raisonnement. Nous laissons Orope aux Thébains : si on nous demandait quel est notre vrai motif, c'est, dirions-nous, pour nous épargner les embarras de la guerre. Nous venons de céder par le traité de paix Amphipolis au roi de Macédoine ; nous souffrons que les Cardiens (1) se séparent des

---

Thessaliens, on ne sait pour quelle raison, avaient perdu le droit de séance à l'assemblée des Amphictyons ; ils obtinrent ou ils recouvrèrent ce droit par le crédit de Philippe, leur protecteur.

(1) Cersoblepte, hors d'état de se maintenir contre Philippe dans la Quersonèse de Thrace, l'abandonna aux Athéniens, qui, pour mieux s'en assurer la possession, y fondèrent des colonies. Cardie, ville considérable du pays, quoique comprise dans le traité, refusa de s'y soumettre, et se jetta entre les bras de Philippe. Les Athéniens qui redoutaient ce prince, souffrirent, quoiqu'avec peine, que cette ville s'exceptât de la loi commune au reste de la Quersonèse. — *Que le roi de Carie*.....

autres peuples de la Quersonèse ; que le roi de Carie occupe les isles de Chio, de Cos et de Rhodes ; que les Byzantins enlèvent sur mer nos bâtimens ; et pourquoi cela ? sans doute parce que nous pensons qu'il nous est plus avantageux de jouir de la paix et du repos, que de nous susciter des ennemis et d'émouvoir des querelles pour de semblables sujets. Ne serait-ce donc pas le comble de la déraison que, pour un titre vain et chimérique (1), on vous vît braver en même tems toutes ces puissances, vous qui, dans la crainte de les offenser chacune séparément, sacrifiez des intérêts chers et essentiels ?

Chio, Cos et Rhodes, dépendantes des Athéniens, se soulevèrent contre eux, et firent pendant trois ans la guerre appelée *la guerre des Alliés*. Athènes employa pour les réduire ses meilleurs capitaines, mais ce fut en vain ; il fallut consentir que les peuples alliés demeurassent tous libres et indépendans. Ils ne firent que changer de maître. Mausole, roi de Carie, qui les avait aidés à secouer le joug d'Athènes, leur imposa le sien. Hidriée, son frère, succéda à son royaume et à tous ses droits. Il régnait en Carie, lorsque Démosthène prononça son discours sur la paix. — *Que les Byzantins enlèvent nos vaisseaux*. Les Byzantins s'étaient ligués avec les insulaires de Chio, de Cos et de Rhodes dans la guerre des Alliés. Ils étaient grands pirates : les Athéniens avaient déjà souffert et souffraient encore de leur goût pour la piraterie.

(1) *Pour un titre vain et chimérique*. En grec, *pour une ombre dans Delphes. Pour une ombre*, c'est le nom que Démosthène donne par mépris au titre d'Amphictyon, qu'il regardait comme n'étant plus qu'une ombre, un titre vain et chimérique. Il ajoute *dans Delphes*, parce que les Amphictyons s'assemblaient à Delphes une fois l'année.

SOMMAIRE

DE LA SIXIÈME PHILIPPIQUE.

PHILIPPE, vainqueur de la Phocide, maître des Thermopyles, et honoré du titre d'Amphictyon, avait tourné ses armes du côté de l'Illyrie et de la Thrace. Il y avait déjà fait plusieurs conquêtes, lorsque le Péloponèse attira son attention. Argos et Messène, villes célèbres de cette contrée, étaient sur le point d'être opprimées par Lacédémone. Elles eurent recours à Philippe. Ce prince avait conclu la paix avec les Athéniens, qui, sur la foi de leurs orateurs gagnés par ses présens, avaient cru qu'il allait abandonner les Thébains. Mais, loin de se détacher de ceux-ci, il partagea avec eux les fruits de la victoire, quand il eut subjugué la Phocide. Les Thébains saisirent avec joie cette occasion favorable de lui ouvrir une porte pour entrer dans le Péloponèse, où leur haine invétérée contre Sparte ne cessait de fomenter des divisions, et d'entretenir la guerre. Ils sollicitaient donc Philippe de s'unir avec eux, et avec les Messéniens et les Argiens, pour humilier ensemble Lacédémone.

Le monarque écouta volontiers la proposition d'une alliance qui s'accordait avec ses vues. Il fit ordonner par les Amphictyons que Lacédémone laisserait jouir Argos et Messène d'une indépendance entière; et pour appuyer le décret des états-généraux de la Grèce, il envoya un corps de troupes dans le Péloponèse. Lacédémone alarmée réclama le secours des Athéniens, et pressa fortement, par ses députés, la conclusion d'une ligue nécessaire à la sûreté commune. Toutes les puissances intéressées à traverser cette ligue, firent leurs diligences pour en venir à bout. Philippe représenta aux Athéniens, par ses ambassadeurs, qu'ils auraient tort de se déclarer contre lui; que s'il n'avait pas rompu avec Thèbes, il n'avait rien fait en cela contre les traités, qui faisaient foi qu'il n'avait rien promis à cet égard. Les députés de Thèbes, d'Argos et de Messène,

pressaient aussi les Athéniens très-vivement, et leur reprochaient de n'avoir déjà que trop favorisé les Lacédémoniens, ennemis de Thèbes et tyrans du Péloponèse.

Démosthène, insensible à tout le reste, et uniquement attentif aux vrais intérêts de sa patrie, monte à la tribune, et parle en faveur de Lacédémone, prouvant avec force que c'est à la république d'Athènes que Philippe en veut, et qu'il en doit vouloir. C'était là en effet le but principal de son discours. Après avoir reproché aux Athéniens leur mollesse, il les excite à réprimer l'ambition de Philippe, dont ils ont tout à craindre. Il expose quelles étaient les véritables vues de ce prince en favorisant Argos et Messène, en préférant l'amitié des Thébains à celle des Athéniens. Il détruit, par des preuves sans réplique, les raisons de ceux qui s'obstinaient à soutenir que le roi de Macédoine n'était pas bien disposé pour la république de Thèbes, en même tems qu'il établit d'une manière invincible, par le caractère des Athéniens et par celui du monarque, qu'il est et doit être mal intentionné pour eux. Afin de développer la politique ambitieuse du roi de Macédoine, et de montrer combien les monarques doivent être suspects aux républiques, il rapporte un morceau frappant d'un discours qu'il avait tenu aux Messéniens, et par lequel il avait voulu leur inspirer de la défiance contre Philippe. Il finit par exhorter le peuple à punir les traîtres qui, au retour de l'ambassade pour les sermens, l'avaient amusé de belles promesses, et contre lesquels il croit nécessaire, pour plusieurs raisons, d'informer juridiquement.

Cette Philippique est une des plus belles. Philippe disait, après l'avoir lue : j'aurais donné ma voix à Démosthène pour me faire déclarer la guerre, et je l'aurais nommé général.

Elle fut prononcée la première année de la CIX.e Olympiade, sous l'archonte Lyciscus.

●●●●●●●●●●●●



SIXIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Je vois, Athéniens, que lorsqu'un orateur vous parle de tous les attentats que Philippe ne cesse de commettre contre la foi des traités, il ne manque pas d'être applaudi, que ses discours vous paraissent justes et raisonnables; mais qu'au fond ils n'opèrent rien d'utile, et ne produisent aucun des fruits qu'on devait en attendre. Et même, par un abus aussi étrange que nuisible, plus on prouve fortement que le roi de Macédoine viole la paix faite avec vous, et qu'il a de mauvais desseins contre tous les Grecs, plus il est difficile de vous donner de bons conseils. Voici, selon moi, la cause de ce désordre. Ce serait, sans doute, par des actions, et non par des paroles, qu'il faudrait attaquer les projets d'un ambitieux; cependant vos orateurs, dans la crainte de vous déplaire, se contentent de vous représenter tout ce qu'il y a d'injurieux et de violent dans la conduite du roi de Macédoine, sans oser vous dire quels seraient les moyens de le réprimer : vous, tranquillement assis pour nous entendre, vous avez, il est vrai, plus d'ardeur et de vivacité que Philippe, ou pour trouver vous-mêmes de bonnes raisons, ou pour saisir les nôtres; mais aussi quelle indolence s'il s'agit de repousser vivement ses attaques ! De là,

(1) C'est la seconde des quatre harangues nommées vulgairement Philippiques.

par une conséquence nécessaire et fort naturelle, appliqués chacun et livrés à votre objet, vous réussissez vous et ce prince, vous, quand il faut parler, lui, quand il faut agir. Si donc aujourd'hui encore il suffit de discuter vos droits, la chose est fort aisée et ne demande aucune peine : mais s'il faut chercher des remèdes au mal présent, empêcher qu'insensiblement il n'empire, et que le prince n'acquière de telles forces qu'il ne soit plus possible de le combattre; changeant alors le systême de nos délibérations, nous devons tous également, orateurs et auditeurs, préférer des conseils utiles et salutaires à des déclamations agréables et faciles.

Et d'abord, Athéniens, si en considérant les progrès de Philippe, et combien sa domination s'est accrue, quelqu'un de vous se figure que nous ne devons pas nous en alarmer, et qu'il n'y a rien dans tout cela qui nous menace; pour moi, cette indifférence m'étonne, et bien convaincu que Philippe est notre ennemi, je vous conjure tous d'écouter sur quoi je fonde mes craintes, afin que vous jugiez, si, prudemment, vous devez vous en rapporter à mes défiances, ou à la sécurité de ces hommes qui se tranquillisent sur la foi du monarque.

Après la conclusion de la paix, devenu maître du passage des Thermopyles et de toutes l e villes de la Phocide, qu'a fait ce prince ? En faveur de qui a-t-il usé de son pouvoir ? Sans doute, en faveur de Thèbes, et non d'Athènes. Pourquoi ? c'est qu'agissant non par amour de la paix et du repos, ni par des motifs d'équité, mais au gré d'une ambition injuste et sans bornes, il savait parfaitement que, du caractère dont nous étions,

il ne pourrait nous déterminer, quoi qu'il fît pour nous, ou qu'il nous promît, à lui sacrifier en vue de notre utilité propre aucune des villes de la Grèce; mais que s'il attentait à leur liberté, alors le zèle de la justice, la crainte de l'ignominie, et un soin généreux du salut public, nous porteraient à attaquer l'oppresseur comme s'il n'existait point de paix entre nous et lui. Il pensait des Thébains, et il n'a pas été trompé dans son attente, qu'ils ne s'opposeraient pas à ses entreprises, en considération de ce qu'il faisait pour eux, et que, loin de le traverser, ils le seconderaient de tout leur pouvoir, s'il l'exigeait. C'est par le même principe qu'il protège encore à présent les peuples de Messène et d'Argos. Et en cela, Athéniens, il fait votre éloge, puisqu'il juge par-là que, seuls de tous les peuples, vous ne pourriez trahir la cause commune des Grecs, ni abandonner la gloire de les défendre pour quelque faveur et quelque avantage que ce pût être.

Les événemens de nos jours, comme ceux qu'il trouve dans nos histoires, ont dû lui donner de vous cette idée, et une toute contraire des Argiens et des Thébains. Il a lu, je n'en doute pas, et il a entendu dire que vos ancêtres (1), qui pou-

(1) Après la bataille de Salamine, Xerxès, croyant devoir se retirer dans ses états, laissa Mardonius dans la Grèce avec trois cent mille hommes de ses meilleures troupes. Ce général entreprit de soumettre les Athéniens. Il employa d'abord la voie de la négociation. Il chargea Alexandre, alors roi de Macédoine, un des ancêtres de Philippe, ami et allié des Athéniens, de les engager à se soumettre au roi de Perse, à condition qu'ils jouiraient d'une entière liberté, qu'ils rentreraient dans la possession

vaient commander au reste des Grecs, en obéissant au roi de Perse, furent indignés de la proposition qu'Alexandre, roi de Macédoine, vint leur en faire au nom des Barbares; qu'incapables de se rendre, ils désertèrent leur ville, s'exposèrent aux derniers malheurs, et se signalèrent ensuite par ces prodiges de courage que tout le monde aime à décrire, mais dont personne encore n'a pu parler dignement: aussi je les passerai sous silence, comme étant au-dessus de toute expression. Quant aux ancêtres des Argiens et des Thébains (1), il sait que les uns ne se sont pas opposés aux Barbares, que les autres ont même joint leurs armes aux leurs.

---

de leur pays, qu'ils l'augmenteraient de telle province qu'ils jugeraient à propos ; qu'enfin ils seraient libres chez eux et maîtres dans la Grèce. Les Athéniens rejetèrent, avec un noble orgueil, les offres que vint leur faire Alexandre de la part de l'ennemi, prirent la résolution d'abandonner leur ville pour la seconde fois ; résolution généreuse, qui fut couronnée par deux victoires signalées qu'ils remportèrent en un seul jour; l'une sur terre à Platée, où Mardonius fut tué, et toutes ses troupes taillées en pièces; l'autre sur mer, à Mycale, dans laquelle Cimon, amiral de la flotte athénienne, prit aux Perses deux cents vaisseaux. Il n'est pas besoin de faire sentir combien il y a d'adresse à citer un exemple dans lequel paraît un ancien roi de Macédoine qui joue un rôle si bas vis-à-vis des Athéniens d'alors qui en jouaient de si beaux.

(1) L'histoire nous apprend que lorsque Xerxès envoya sommer les peuples de la Grèce de reconnaître sa domination, les Thébains ne tardèrent pas à subir le joug, et que, dès que la fortune parut incliner pour le roi de Perse, ils se jetèrent avec ardeur dans son parti, et servirent sous ses étendards. Elle rapporte que les Argiens s'obstinèrent à garder la neutralité, et à ne poin concourir à la défense commune, sous prétexte qu'on refusait de partager le commandement entre eux et les Lacédémo niens.

Il a donc senti que ces deux peuples, uniquement occupés de leur utilité particulière, ne songeraient pas aux intérêts communs des Grecs ; il a pensé qu'en vous choisissant pour amis, il ne pourrait vous déterminer à rien faire d'injuste, au lieu qu'en s'attachant les autres, il les engagerait à le seconder dans ses injustices. Tel est donc le motif de la préférence qu'il leur a donnée, et qu'il leur donne encore sur vous ; car ce n'est pas qu'il leur voie une marine supérieure à la vôtre (1) ; ou que l'empire qu'il s'est acquis dans le continent, lui fasse dédaigner celui de la mer et des villes maritimes ; ou qu'enfin il ait oublié les protestations et les promesses qui lui ont obtenu de vous la paix.

Mais on me dira : Persuadé de tout ce que vous dites, le monarque a voulu s'attacher les Thébains, non par des vues ambitieuses, ni pour aucun des motifs que vous lui prêtez, mais parce qu'il les jugeait mieux fondés que nous (2).

---

(1) La marine des Athéniens était du double plus forte que celle de tous les autres Grecs ensemble, et chaque vaisseau pouvait se battre contre deux vaisseaux ennemis. Des trois cents vaisseaux qui composaient la flotte grecque à Salamine, il y en avait deux cents athéniens. Il sortit trois cents voiles du port d'Athènes pour l'expédition de Sicile.

(2) L'union de Philippe avec les Thébains avait un beau côté, la vengeance d'Apollon et le châtiment des profanateurs de son temple. — *Un prince, en effet, qui ordonne.....* Thèbes prétendait commander dans la Béotie, comme Sparte dans le Péloponèse. Après la défaite des Phocéens, Philippe avait livré aux Thébains Orchomène et Coronée, villes de Béotie, sur lesquelles les Thébains n'avaient pas plus de droit que les Lacédémoniens sur Messène.

De toutes les raisons, c'est la seule qu'il ne peut alléguer présentement. Un prince, en effet, qui ordonne aux Lacédémoniens de laisser libre Messène, prétendrait-il n'avoir agi que par des vues de justice en livrant aux Thébains Orchomène et Coronée ?

Mais il a été forcé (c'est là ce qui reste à dire en sa faveur), et il a cédé malgré lui ces deux villes, investi et pressé par la cavalerie thessalienne et l'infanterie thébaine (1). Fort bien. On dit, en conséquence, que les Thébains lui deviennent suspects, et nos nouvellistes vont, débitant par-tout, qu'il projette de fortifier Elatée. Oui, et, à ce qu'il me semble, il le projettera long-temps. Mais il ne forme pas simplement le projet de tomber sur Lacédémone avec les peuples de Messène et d'Argos, il envoie déjà des troupes, il fournit de l'argent, et on l'attend lui-même à la tête d'une puissante armée. Il veut donc perdre les Lacédémoniens, ennemis des Thébains, en même tems qu'il songe à rétablir la Phocide qu'il a détruite en faveur

(1) La Thessalie était abondante en bons chevaux, et les Thessaliens étaient d'excellens cavaliers. Les Thébains excellaient en infanterie ; la cohorte sacrée en faisait l'élite. Philippe avait dans son armée de la cavalerie thessalienne et de l'infanterie thébaine ; et quelques-uns prétendaient que ce prince, investi, pour ainsi dire, par ces troupes étrangères qui servaient sous lui, avait fait bien des choses contre son gré. — *Qu'il projette de fortifier Elatée.* Elatée, la plus grande ville de toute la Phocide, sur le fleuve Céphise, et la mieux située pour tenir en respect les Thébains. Aussi, dès que Philippe s'apperçut que les Thébains se refroidissaient pour lui, il commença par s'emparer d'Elatée. On avait démantelé cette place, comme toutes les autres de la Phocide.

de ces mêmes Thébains ! Qui pourrait le croire ? Pour moi je pense que, s'il eût d'abord favorisé les Thébains malgré lui, ou que s'il se défait à présent d'eux, il n'attaquerait pas leurs ennemis avec tant d'ardeur et de constance. Il est donc clair, par la conduite qu'il tient à présent, qu'il n'agissait pas d'abord sans un plan formé.

De tout ce que je viens de dire, on peut aisément conclure que c'est contre Athènes que le monarque dresse toutes ses batteries, et que c'est maintenant pour lui une sorte de nécessité d'agir contre vous. Car raisonnons; il voudrait dominer: or, comme il vous croit seuls capables de lui disputer l'empire, c'est vous seuls qu'il attaque depuis long-tems. Et il ne peut se dissimuler ses torts à votre égard, puisque les places qu'il vous a prises, Amphipolis et Potidée, lui servent à couvrir ses frontières, et que, sans elles, il ne se croirait pas en sûreté dans son royaume. Il sait donc également et qu'il cherche à vous perdre, et que vous pénétrez son dessein. Ne vous jugeant pas dépourvus d'intelligence, convaincu que vous n'avez que trop sujet de le haïr, il est animé contre vous, il s'attend à quelque entreprise de votre part, si vous en trouvez l'occasion, et s'il ne se hâte de vous prévenir. En conséquence, il ne s'endort pas, il épie le moment de vous surprendre; une partie des Thébains, et ceux des Péloponésiens qui pensent comme eux, il les flatte et les ménage, persuadé qu'ils sont trop avides pour ne point saisir les avantages présens, et trop stupides pour porter leurs yeux dans l'avenir.

Il ne faudrait néanmoins qu'un peu de réflexion pour se convaincre de la politique ambitieuse du

roi de Macédoine. J'en donnai un jour aux peuples de Messène et d'Argos, des preuves sensibles qu'il n'est peut-être pas inutile de vous rappeler aujourd'hui.

Messéniens (1), leur disais-je, pensez-vous que les Olynthiens eussent souffert patiemment qu'on leur parlât mal de Philippe, lorsqu'il leur abandonnait Anthémonte, ville sur laquelle les premiers rois de Macédoine prétendirent toujours avoir des droits; lorsqu'épousant leur haine contre les Athéniens, il leur donnait Potidée avec toutes les terres qui en dépendent, après en avoir chassé notre colonie? Devaient-ils s'attendre alors à ce qu'ils éprouvent, ou auraient-ils cru quiconque leur eût prédit leur désastre? Vous ne le pensez pas. Cependant, leur disais-je, après avoir joui peu de tems du terrein d'autrui, ils ont perdu pour jamais leur propre territoire; ils s'en sont vus honteusement chassés, ils ont été, je ne dis pas seulement vaincus par Philippe, mais trahis et vendus les uns par les autres. Car, Messéniens, une liaison trop intime avec les monarques n'est jamais sûre pour les républiques. Et les Thessaliens, ajoutais-je, lorsque Philippe chassait leurs tyrans, et que de plus il leur donnait Nicée et Magnésie, pensez-vous qu'ils dussent s'attendre à voir établir chez eux une odieuse tétrarchie (2), ou qu'un prince, qui leur

(1) On ne sait pas dans quelle circonstance Démosthène fit aux Messéniens la harangue dont il rapporte ici un morceau frappant.

Anthémonte, ville de Macédoine, possédée depuis long-tems par les ancêtres de Philippe. — *Nicée*, ville des Locriens. Phalécus, général des Phocéens, à la fin de la guerre sacrée, livra cette place à Philippe, qui la remit aux Thessaliens.

(2) *Tétrarchie*, il y a dans le grec *décadarchie*. C'est visible-

rendait le droit amphictyonique, dût s'emparer de leurs revenus? Qui l'eût pensé? La chose est arrivée cependant, et elle n'est que trop visible. Pour vous, leur disais-je, vous voyez Philippe vous donner et vous promettre; priez les dieux, si vous êtes sages, de ne pas voir bientôt qu'il vous a joués et indignement trompés. On a inventé beaucoup d'ouvrages pour défendre les villes, et les mettre à l'abri d'insulte; des remparts, des murs, des fossés, des fortifications de mille espèces, qui toutes exigent la main des hommes et des frais immenses. Le bon politique trouve en lui-même une arme défensive, commune à tous, utile et salutaire principalement aux villes libres contre l'ambition des rois. Et quelle est cette arme? la défiance. Portez-la toujours avec vous, ayez soin de vous en couvrir: tant que vous ne la quitterez pas, vous n'avez rien à craindre. Car enfin, leur disais-je, que desirez-vous le plus? n'est-ce pas la liberté? Mais ne voyez-vous pas que les titres même dont Philippe s'honore, sont contraires à cette liberté, l'objet de vos vœux? Oui, tout prince et tout monarque est naturellement ennemi de l'indépendance et des lois. Prenez garde, Messéniens, qu'en cherchant à éviter la guerre, vous ne rencontriez la servitude.

Quoique les Messéniens aient reconnu la vérité de mes discours, et qu'ils y aient donné de grands applaudissemens; quoique les autres députés (1)

---

ment une faute de copiste; il faut *tétrarchie*. La Thessalie était divisée en quatre cantons, dans chacun desquels Philippe établit un commandant, ou *tétrarque*.

(1) Quels étaient ces autres députés dont parle Démosthène? ne l'explique pas lui-même, et il n'est guère possible de le savoir d'ailleurs.

leur aient tenu le même langage, et en ma présence, et probablement encore depuis mon départ, ils n'en compteront pas moins sur l'amitié de Philippe, et continueront de se fier à ses vaines promesses. Au reste, que des Messéniens, que des hommes du Péloponèse, agissent contre leurs lumières, je n'en suis pas étonné : ce qui m'étonne, c'est que vous, Athéniens, qui voyez par vous-mêmes qu'on vous tend des pièges, qu'on vous investit de toutes parts, et à qui nous le répétons tous les jours, vous vous exposiez, par votre inaction, à tomber, sans y prendre garde, dans les mêmes malheurs que les autres : tant l'indolence et le plaisir du moment vous font oublier vos vrais avantages pour l'avenir.

Vous délibérerez par la suite, si vous êtes sages, sur le parti que vous avez à prendre ; je vais vous dire l'information juridique qu'il serait à propos d'ordonner sur-le-champ (1).

Il faudrait citer devant vous, Athéniens, ceux qui, sur les promesses qu'ils vous apportaient de Macédoine, vous ont engagés à conclure la paix. Pour moi, je n'aurais jamais consenti à aller en ambassade, et vous, je le sais, vous n'auriez jamais mis bas les armes, si vous eussiez prévu la conduite de Philippe après la paix, conduite bien différente de ce qu'on promettait alors de sa part. Il faudrait encore citer d'autres citoyens, et quels

(1) Le texte est ici un peu embarrassé. Au moyen d'un léger changement, j'ai tâché d'en tirer un sens raisonnable et bien suivi. Dans tout le reste du discours, Démosthène en veut surtout à Eschine et à quelques autres citoyens avec lesquels il avait été deux fois en ambassade vers Philippe pour conclure la paix.

citoyens? ceux qui disaient, lorsqu'après la conclusion de la paix, au retour de la seconde ambassade, m'étant apperçu qu'on cherchait à vous en imposer, je vous en avertissais, je protestais contre la surprise, je ne voulais pas qu'on abandonnât les Thermopyles et la Phocide : ceux qui disaient qu'étant un buveur d'eau (1), je devais être un homme difficile et chagrin; que Philippe se conduirait en tout à notre gré, dès qu'il aurait passé les Thermopyles, qu'il fortifierait Thespies et Platée (2), réprimerait l'insolence des Thébains, percerait l'isthme de la Quersonèse à ses dépens; qu'enfin il vous donnerait Orope et l'Eubée en dédommagement d'Amphipolis. On vous débitait ces discours, ici, dans cette tribune; vous vous les rappelez, sans doute, malgré votre facilité à oublier les torts qu'on vous cause. Vous avez donc conclu la paix, et pour comble de déshonneur,

(1) Démosthène, soit par dégoût pour le vin, soit par régime, ne buvait que de l'eau. Ses ennemis en prirent occasion de le plaisanter. Philocrate, un d'entre eux, osa même, dans un discours public, employer ce début risible : *Il n'est pas surprenant, Athéniens, que Démosthène et moi nous ne pensions pas de même ; il boit de l'eau, et moi je bois du vin.*

(2) Thespies et Platée, deux villes de Béotie, aussi ennemies des Thébains que dévouées aux Athéniens. — *Percerait l'isthme de la Quersonèse.* Les Athéniens étaient maîtres de la Quersonèse de Thrace, par la cession que leur en avait faite Cersoblepte ; mais cette presqu'île était continuellement exposée aux incursions des Thraces. L'unique moyen de les arrêter était de percer l'isthme. Le moindre petit trajet eût été pour eux une barrière insurmontable, parce qu'ils n'avaient point de vaisseaux. Philippe, par ses députés, avait promis aux Athéniens de percer l'isthme à ses dépens. Il n'exécuta point sa promesse.

vous avez, sur de frivoles promesses, lié par le traité vos descendans même (1) : tant vous fûtes alors indignement abusés.

Mais pourquoi de ma part ces réflexions ? pourquoi demandé-je qu'on cite devant vous des ministres perfides ? je vais vous dire la vérité avec franchise et sans déguisement. Ce n'est pas, certes, pour m'attirer les invectives de mes anciens adversaires en les invectivant moi-même, et leur fournir un nouveau moyen de mériter les largesses de Philippe ; ce n'est pas non plus pour me répandre en déclamations inutiles. Mais, à mon avis, les progrès du prince pourront vous inquiéter davantage par la suite, d'autant plus que je vois les affaires empirer tous les jours, et sans desirer que mes conjectures soient justes, j'appréhende qu'elles ne soient trop tôt vérifiées. Lors donc qu'il ne vous sera plus libre de négliger les événemens, que vous ne nous entendrez plus dire qu'on médite votre ruine, mais que vous le saurez par expérience, que vous le verrez de vos propres yeux, je crois qu'alors vous vous livrerez à la mauvaise humeur et à l'emportement. Or je crains que vos députés, vous ayant caché les projets d'un monarque auquel ils se sont vendus, je crains, dis-je, que les bons citoyens qui s'efforcent de réparer les maux qu'a faits

---

(1) Selon la formule usitée, les Athéniens avaient inséré dans leur traité de paix les mots de *paix perpétuelle*, *de paix conclue avec eux et leurs descendans*. Ce n'était qu'une formule ; car cette perpétuité, pour l'ordinaire, se bornait à un petit nombre d'années. Mais Démosthène relève toutes les circonstances qui peuvent aggraver le crime des traîtres qu'il dénonce sans les citer nommément.

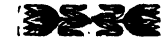
leur perfidie, ne viennent à encourir votre disgrace, car, pour l'ordinaire, ce n'est point sur les coupables, mais sur les premiers qui se rencontrent, que vous faites tomber votre courroux.

Puis donc que l'orage encore éloigné nous permet de conférer sur nos intérêts communs, je suis bien aise de vous faire ressouvenir, quoique vous ne l'ignoriez pas, quel est l'homme (1) qui vous persuada d'abandonner à Philippe la Phocide et les Thermopyles; ces deux postes importans, qui, ouvrant à ce prince un passage dans l'Attique et le Péloponèse, vous réduisent à délibérer, non plus sur les droits et les intérêts des autres Grecs; mais sur votre propre pays, et sur la guerre contre l'Attique; guerre qui répandra l'alarme parmi nous, lorsqu'elle éclatera, et qui existe proprement du jour où vous fûtes trompés. En effet, qu'on ne vous en eût pas imposé, Athènes serait aujourd'hui sans crainte. Par mer, Philippe n'avait point de forces assez considérables pour descendre dans notre pays (2); par terre il n'eût pu franchir les Thermopyles, ni traverser la Phocide. Il eût donc été contraint de s'en tenir au traité sans faire aucun mouvement, et de se renfermer dans les bornes

(1) C'est Eschine dont Démosthène veut ici parler. — *D'abandonner à Philippe la Phocide et les Thermopyles*..... Il suffit d'avoir une légère teinture de géographie, pour comprendre quels avantages Philippe pouvait tirer de la conquête des Thermopyles et de la Phocide, et comment elle lui ouvrait une entrée dans l'Attique et le Péloponèse.

(2) Quoique Philippe eût formé lui-même une marine, comme nous l'avons remarqué plus haut, elle n'était rien en comparaison de celle d'Athènes.

de la justice; sinon, il se fût engagé dans une guerre pareille à celle qui le força, il y a quelque tems, de rechercher la paix. J'en ai dit assez pour vous rappeler les manœuvres d'un citòyen coupable. Puissent les dieux ne pas vous en donner des preuves trop sensibles ! Non, je ne voudrais pas qu'il en coûtât des périls et des malheurs à la patrie, pour qu'un citoyen subisse la mort qu'il a méritée.



SOMMAIRE

DE LA SEPTIÈME PHILIPPIQUE.

Les Athéniens, éclairés par Démosthène sur leurs vrais intérêts, et animés par son discours, étaient disposés à s'unir avec Lacédémone, qui sollicitait leur alliance. Philippe, ne voulant point avoir sur les bras deux ennemis si redoutables, renonça à son entreprise sur le Péloponèse, et tourna ses armes du côté de la haute Thrace, où il fit plusieurs conquêtes. Ce prince actif et ambitieux se trouvait par-tout, soit par lui-même, soit par ses généraux. Sans parler de ses autres exploits, il prit l'Halonèse sur le corsaire Sostrate. Plusieurs villes grecques se mirent sous sa protection, entre autres Cardie, ville considérable de la Quersonèse. Les entreprises et les démarches de Philippe renouvelèrent le chagrin et les clameurs du peuple d'Athènes. Ils envoyèrent Démosthène, Polyeucte, Clitomaque et l'orateur Lycurgue dans le Péloponèse pour former une ligue générale contre le roi de Macédoine. Démosthène était revenu, et avait assuré que les secours du Péloponèse ne tarderaient pas à être prêts. Philippe, instruit de ces mouvemens, envoya Python à Athènes, avec une lettre qui ne s'est point conservée, mais dont les principaux articles se trouvent dans la harangue sur l'Halonèse.

Cette lettre contenait 1.° que l'Halonèse lui appartenait légitimement, puisqu'il en avait fait la conquête sur les pirates; qu'il voulait bien cependant en faire un don aux Athéniens; il offrait de s'en rapporter à des arbitres pour cet objet et pour d'autres.

2.° Il leur propose de conclure un traité de commerce entre ses sujets et leurs citoyens.

3.° Il exhorte les Athéniens de se joindre à lui pour rendre les mers libres.

4.° Il est faux que ses ambassadeurs aient permis aux Athéniens de réformer le traité à leur gré.

5.° Les Athéniens ont décidé eux-mêmes qu'Amphipolis était à lui, puisqu'ils avaient mis dans le traité que chacun garderait ce qu'il avait.

6.° Les Athéniens avaient ajouté une autre clause au traité; savoir, que les villes grecques qui n'y étaient point comprises, demeureraient libres : il déclare qu'il souscrit à cet article.

7.° Il annonce que les Athéniens ont tort de se plaindre perpétuellement qu'il leur ait manqué de parole, puisqu'il ne leur a jamais rien promis.

8.° Il est prêt de s'en rapporter à des arbitres pour les conquêtes qu'il a faites depuis la paix.

9.° Il rappelle aux Athéniens qu'il leur a toujours rendu leurs prisonniers de guerre.

10.° A l'égard de la contestation des Cardiens avec les villes athéniennes de la Quersonèse au sujet des limites, il leur propose encore de remettre cette affaire à des arbitres. Il se charge de faire consentir les Cardiens à ce qui sera décidé.

Python (1), en présentant cette lettre, l'appuya d'un discours où il défendit son maître avec son éloquence ordinaire.

On verra comment l'orateur d'Athènes répond à tous ces articles. Quoique son discours se trouve parmi les œuvres de Démosthène, et qu'il ne soit pas sans mérite, je crois cependant, avec plusieurs critiques anciens et modernes, qu'il n'est pas de Démosthène. Il ne me paraît ni dans son ton ni dans sa manière. Les critiques l'attribuent à Hégésippe. Ce qui l'a fait insérer parmi les œuvres de Démosthène, c'est qu'il est presque certain, par le témoignage d'Eschine, que Démosthène parla dans cette circonstance. Il est intitulé *sur l'Halonèse*, parce que sans doute c'était le premier article de la lettre, et que c'est le premier que l'orateur discute.

Cette harangue fut prononcée la seconde année de la CIX.e Olympiade, sous l'archonte Pythodore.

---

(1) Python de Byzance, grand orateur, avait obtenu le droit de cité à Athènes, puis s'était tourné du côté de Philippe. Il avait une éloquence animée et persuasive à laquelle il était difficile de résister. Philippe, dont il était le zélé partisan, s'en servit avec avantage dans plusieurs députations. Mais Python trouvait en Démosthène un homme qui savait lui répondre, et qui ramenait bientôt les esprits qu'il avait entraînés.

SEPTIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Les reproches dont Philippe charge les orateurs qui discutent vos droits à la tribune, ne doivent pas, Athéniens, nous imposer silence sur vos vrais intérêts ; et il serait honteux que les lettres qu'il vous écrit, nous empêchassent de nous expliquer librement. Je parcourrai d'abord tous les articles de sa lettre, et je parlerai ensuite des discours de ses députés (2).

Il débute par l'Halonèse, qu'il vous donne comme étant à lui. Vous avez tort, dit-il, de la répéter comme étant à vous ; elle n'était pas à vous quand il l'a prise, et vous n'y avez aucun droit à présent qu'il la possède. Lorsque nous avons été chez lui en ambassade, il nous disait qu'ayant pris cette isle sur les pirates, elle devait être à lui.

Il n'est pas difficile de détruire cette raison, et d'en montrer la faiblesse. Tous les pirates s'emparent de places qui appartiennent à d'autres ; ils les fortifient, et de là ils inquiètent les navigateurs.

---

(1) Autrement, harangue sur l'Halonèse.

(2) L'orateur ne parle point dans sa harangue des discours des députés, il annonce seulement à la fin qu'il travaillera à rédiger une réponse pour les discours dont Python, et les députés qui l'accompagnaient, appuyèrent sans doute la lettre de Philippe. Cette circonstance des députés qui accompagnaient Python, semble annoncer que c'est du même fait que veut parler Démosthène dans sa harangue pour Ctésiphon. *Quand Philippe*, dit-il, *envoya Python le Byzantin, et avec lui les députés de tous ses alliés, dans le dessein de vous confondre, etc.*

Quiconque aurait vaincu et dompté des pirates, ne serait pas, sans doute, reçu à dire que ce qu'ils ont pris et qu'il a pris sur eux, lui appartient. Convenir (1) d'un tel principe, ce serait décider vous-mêmes que, si les pirates s'emparaient d'une place ou de l'Attique, ou de Lemnos, ou d'Imbros, ou de Scyros, et qu'ils en fussent chassés par d'autres que par nous, la place qu'ils nous auraient enlevée, appartiendrait à ceux qui auraient défait ces brigands.

Le monarque n'ignore pas la faiblesse des raisons qu'il allègue, il sait mieux que personne qu'il a tort; mais il se flatte que vous vous laisserez tromper par certains de vos orateurs qui lui ont promis de disposer ici les choses à son gré, et qui remplissent aujourd'hui leurs engagemens. Il n'ignore pas non plus qu'à quelque titre que vous possédiez l'isle, vous l'aurez toujours à titre de don ou de restitution. Pourquoi donc ne se sert-il pas du mot de rendre (2), qui est le terme convenable; et emploie-t-il celui de donner, qui n'est point juste? Ce n'est pas afin de prétendre qu'il

---

(1) Les raisons de l'orateur sont solides, à moins que, par négligence, les Athéniens n'aient laissé l'Halonèse entre les mains des pirates, et qu'ils veuillent la reprendre comme étant à eux, lorsque Philippe l'a conquise sur ces mêmes pirates, à ses dépens et à ses risques.

(2) Eschine reproche à Démosthène, comme une mauvaise chicane, la distinction de don et de restitution; *c'est lui*, dit-il, *dont les chicanes éternelles ont fermé toute voie d'accommodement. Si Philippe n'envoie pas de députés.... S'il nous donne l'Halonèse, disputant sur les mots et sur les syllabes, il doit*, disait-il, *non la donner, mais la rendre.*

vous fait une grace, pareille prétention serait ridicule ; mais il veut montrer à tous les Grecs que les Athéniens se trouvent heureux de recevoir d'un Macédonien des places maritimes : ce qui serait pour vous une honte.

Quand il dit que là-dessus il s'en rapportera à des arbitres, il vous fait insulte ; il voudrait que des Athéniens plaidassent pour des isles avec un homme originaire de Pella (1), et qu'ils fissent décider par d'autres si elles sont à eux ou à lui. D'ailleurs, si cette puissance d'Athènes qui a délivré les Grecs, ne peut vous conserver les places maritimes, et que des arbitres à qui vous vous en serez rapportés, vous les adjugent, en supposant qu'ils ne soient pas corrompus par Philippe ; que gagnerez-vous par-là, sinon de déclarer que vous renoncez à toutes les possessions du continent, et d'apprendre à tous les peuples que vous n'en réclamerez aucune contre ce prince, les armes à la main, puisque les possessions de la mer sur laquelle vous vous dites si puissans, vous les réclamez, non par la force, mais par des discussions juridiques ?

Par rapport au traité de commerce entre vous et lui, il a envoyé, dit-il, ses ministres pour le conclure. Il veut que les affaires de commerce portées devant vos tribunaux, ne soient pas jugées en dernier ressort, comme la loi le commande, mais qu'elles soient reportées devant lui, et qu'on appelle de vos jugemens aux siens. Il voudrait réussir et vous faire convenir par-là que, loin de vous

(1) Pella était la capitale de Macédoine, et le lieu de la naissance de Philippe.

croire fondés à faire des plaintes au sujet de Potidée, vous reconnaissez vous-mêmes la légitimité de la prise et de la possession (1). Cependant ceux des Athéniens qui habitaient Potidée, se sont vus dépouillés de toute leur fortune; quoique nous ne fussions plus en guerre avec Philippe, que nous eussions fait alliance avec lui, et qu'il eût engagé sa foi vis-à-vis d'eux. Il veut donc que vous annonciez, par des effets, que vous ne vous plaignez pas de sa conduite, et que vous ne vous regardez pas comme lésés. Mais après tout, qu'est-il besoin de traités de commerce entre les Athéniens et les Macédoniens? le tems passé nous prouve qu'ils seraient inutiles. Ni Amyntas, père de Philippe, ni les autres rois de Macédoine, n'ont jamais fait de pareils traités avec notre république, quoique pourtant il y eût alors plus de commerce entre les deux peuples. La Macédoine nous était soumise, elle nous payait tribut (2); et alors, bien plus qu'aujourd'hui, nous fréquentions leurs ports et eux les nôtres. Outre cela, les procès pour le commerce

(1) J'avoue que je ne vois pas quel rapport il y a entre la prise de Potidée qui avait appartenu aux Athéniens, et le traité de commerce que Philippe voulait conclure; et j'aime mieux dire que cela fait allusion à quelque circonstance que l'on ignore, que de donner une explication forcée.

(2) Les premiers rois de Macédoine ne dédaignaient pas de vivre sous la protection tantôt d'Athènes, tantôt de Thèbes. Les Athéniens, du tems de Perdiccas, un des prédécesseurs de Philippe, régnaient plus que lui dans son royaume. Il leur paya tribut pendant cinquante-cinq ans; mais cette Macédoine, si faible pendant plusieurs siècles, devint, sous Philippe, l'arbitre de la Grèce; tant le génie d'un seul homme influe sur la fortune d'un royaume.

n'étaient pas jugés aussi réguliérement que de nos jours. Ils sont à présent jugés tous les mois, en sorte que, vu la distance des lieux, il ne serait pas à propos de conclure le traité que demande Philippe. Au reste, quoiqu'anciennement les choses ne fussent pas réglées comme aujourd'hui, on ne trouvait aucun avantage à faire de pareils traités, à se transporter, pour obtenir justice, ou d'Athènes en Macédoine, ou de Macédoine à Athènes. Les Macédoniens étaient jugés chez nous par nos lois, et nous chez eux par les leurs. Sachez donc qu'on ne veut conclure le traité dont je parle, que pour vous faire convenir que vous n'auriez plus bonne grace à revendiquer Potidée.

Quant aux pirates (1), il dit que vous devez vous réunir vous et lui pour purger la mer des brigands qui l'infestent; et il n'a en cela d'autre dessein sinon que vous lui accordiez l'empire des mers, et que vous déclariez que, sans le secours de Philippe, vous n'êtes pas en état de les défendre. Il veut, de plus, en navigant par-tout, et en abordant à toutes les isles, sous prétexte de protéger la navigation, pouvoir nous débaucher les insulaires, et non-seulement transporter à Thase, par le moyen de nos généraux, les Thasiens réfugiés en Macédoine (2), mais encore s'assujettir les au-

(1) Le métier de pirate était honorable en Grèce avant que les divers établissemens qui composaient le corps hellénique, fussent formés. Voilà pourquoi on demande, dans l'Odyssée, à Télémaque, s'il ne fait point le métier de corsaire. Ils furent ensuite regardés comme des ennemis publics, lorsque chaque peuple eut sa police, et chaque particulier sa patrie.

(2) On ne sait point, par l'histoire, quels étaient ces exilés de

tres isles en faisant accompagner nos généraux de ses troupes, comme pour partager avec eux le soin de garder la mer. Il en est cependant qui disent qu'il n'a pas besoin de puissance maritime. Il n'en a pas besoin ! et il équipe des navires, bâtit des arsenaux (1) il veut mettre des flottes à la voile, et faire à grands frais des préparatifs de batailles navales. Non, il n'a rien plus à cœur que d'être puissant sur mer. Croyez-vous donc, Athéniens, que Philippe vous presserait de lui accorder un pareil avantage, s'il n'avait du mépris pour vous, et de la confiance en ceux qu'il a pris ici pour ses amis ? ces hommes qui ne rougissent pas de sacrifier leur patrie à un Macédonien, et qui, en recevant ses présens, croient enrichir leurs maisons lorsqu'ils vendent et la ville et leurs maisons.

Pour ce qui est du pouvoir que nous ont accordé les députés du prince, de faire quelques changemens dans le traité de paix; parce que nous avons ajouté un article reconnu pour juste chez tous les peuples, *que chacun garderait ce qu'il avait*, il nie qu'il nous ait accordé ce pouvoir, et que ses députés nous en aient parlé, uniquement appuyé sur ce que ses amis d'Athènes l'ont prévenu que vous étiez sujets à oublier ce qui se dit dans vos assemblées. Mais c'est la seule chose dont vous n'ayez pu perdre le souvenir. Il y eut un décret de porté dans la même assemblée où les députés du monarque vous avaient parlé en son nom : or il n'est pas possible que, les discours des députés étant

---

Thase. Thase était une isle de la mer Egée, située sur les côtes de Thrace, entre l'embouchure du Nessus et celle du Strymon.

(1) Nous avons déjà vu que Philippe avait créé une marine.

tenus le même jour, vous ayez ratifié un décret qui eût dit le contraire. C'est donc vous et non pas moi qu'il attaque dans sa lettre, quand il avance que vous lui avez envoyé un décret en réponse à des objets dont on ne vous avait point parlé. Les députés eux-mêmes, à qui le décret donnait un démenti, au lieu de vous dire, lorsque vous leur lisiez ce décret pour réponse, et que vous les invitiez à jouir chez vous des droits de l'hospitalité ; Athéniens, nous n'avons jamais tenu les discours qu'on nous prête, on nous fait dire le contraire de ce qui est ; les députés, dis-je, au lieu de tenir ce langage, se retirèrent tranquillement sans ouvrir la bouche.

Au reste, puisque vous approuvâtes alors les discours de Python, chef de la députation, je suis bien aise de vous rappeler ce qu'il vous disait ; car je sais que vous ne l'avez pas oublié. Il disait à-peu-près les mêmes choses qu'écrit maintenant Philippe. Il accusait les orateurs de calomnier son maître, et se plaignait de vous. Le prince, vous disait-il, est porté à vous faire du bien, et serait plus jaloux de votre amitié que de celle d'aucun peuple de la Grèce, mais vous vous opposez vous-mêmes à ses desirs, en écoutant les discours des orateurs qui le calomnient, de ces hommes qui sollicitent ses largesses en même tems qu'ils cherchent à le décrier. Lorsqu'on lui rapporte ces discours, et toutes ces injures que vous vous plaisez à entendre, il change de sentiment en se voyant suspect à ceux à qui il voulait rendre service. Il demandait donc que les orateurs du peuple, au lieu de se déchaîner contre une paix qu'il ne fallait point rompre, changeassent les articles qui

pourraient déplaire, assurant que Philippe en passerait par tout ce que vous auriez décidé. S'ils continuent de crier, ajoutait-il, sans rien proposer qui puisse maintenir la paix, et qui ôte tout sujet de méfiance sur le roi de Macédoine, vous ne devez pas écouter de pareils hommes.

Vous approuviez ce que disait Python, et trouviez ses demandes justes, comme elles l'étaient en effet. Mais, s'il parlait de la sorte, ce n'était point pour qu'on réformât, dans le traité de paix, les articles qui étaient avantageux à Philippe, et pour lesquels ce prince avait prodigué son or; mais c'est qu'il s'était concerté avec ceux des nôtres qui se chargent d'instruire nos ennemis, et qui ne croyaient pas que personne proposât rien de contraire au décret de Philocrate (1), qui nous avait fait perdre Amphipolis.

Pour moi, Athéniens, je n'ai rien proposé de contraire aux lois, mais j'ai contredit par un décret celui de Philocrate qui contredisait les lois; et c'est ce que je vais démontrer. Le décret de Philocrate qui vous a fait perdre Amphipolis, était contraire aux anciens décrets qui vous ont donné la possession de ce pays. Le décret de Philocrate était donc contraire aux lois; et il n'était pas possible que l'auteur d'un décret conforme aux lois, s'accordât

(1) Philocrate, citoyen et orateur d'Athènes, homme audacieux et vendu à Philippe, si l'on en croit Démosthène. Après avoir joui de quelque crédit dans sa ville, comme on voulait lui faire son procès, craignant d'être condamné, il se condamna lui-même, et se retira en exil. J'ignore quels étaient ces décrets anciens qui donnaient à Philippe la possession d'Amphipolis. Par rapport à Amphipolis, voyez plus haut page 17.

avec un décret qui leur était contraire. En portant un décret conforme à ces décrets anciens qui vous donnaient un pays que vous possédiez justement, je n'ai rien proposé que de conforme aux lois, et j'ai convaincu Philippe de vous tromper, de ne chercher qu'à rendre suspects vos orateurs fidèles, sans avoir intention de réformer le traité.

Au reste, vous savez tous qu'après vous avoir permis de réformer le traité, il nie maintenant vous avoir donné cette permission. Il va plus loin, et dit qu'Amphipolis est à lui, et que vous l'avez décidé vous-mêmes en décidant qu'il garderait ce qu'il avait. Oui, vous avez décidé qu'il garderait ce qu'il avait, mais non qu'Amphipolis est à lui. Car on peut avoir le bien d'autrui; tous ceux qui sont saisis d'un bien, n'ont pas ce qui est à eux, et plusieurs détiennent ce qui est aux autres. Ce n'est donc là qu'une subtilité frivole. Il se rappelle le décret de Philocrate; et il a oublié la lettre qu'il vous a écrite lorsqu'il assiégeait Amphipolis, et dans laquelle il reconnaît que cette ville est à vous. Il promettait de vous la rendre quand il l'aurait prise, comme étant à vous, et non à ceux qui s'en étaient emparés. Apparemment ceux qui en étaient maîtres avant que Philippe l'eût prise, étaient saisis d'un bien des Athéniens; et depuis qu'il l'a prise, ce n'est plus un bien des Athéniens, c'est le sien. Olynthe, Apollonie, Pallène (1) ne sont pas à d'autres, elles lui appartiennent. Vous semble-t-il donc qu'il s'observe en vous écrivant, et que du moins il cherche à paraître ne rien dire et

(1) Olynthe, Apollonie, Pallène, villes de Thrace, dont Philippe s'était emparé.

ne rien faire qui ne soit reconnu comme juste par tous les hommes? N'est-ce point braver l'opinion des peuples, que de prétendre qu'une ville que les Grecs et le roi de Perse ont décidé et déclaré être à vous, n'est pas à vous, mais à lui?

Il est un autre changement que vous avez fait dans le traité; vous avez mis pour clause que tous les autres Grecs qui n'étaient pas du nombre des confédérés, seraient libres et indépendans, et que, si on marchait contre eux, ils seraient secourus par les confédérés. Vous ne pensiez pas qu'il fût de la justice et de l'honneur que, tandis que nous serions en paix, Philippe et nous, nos alliés et les siens, ceux qui ne seraient ni alliés de Philippe ni les nôtres, fussent abandonnés et laissés à la merci des plus puissans : vous vouliez qu'ils trouvassent leur sureté dans la paix dont nous jouissions, et que nous fussions réellement en paix, ayant mis bas les armes. Quoique Philippe, dans sa lettre, ainsi que vous venez de l'entendre, convienne de la justice de cet article, et qu'il l'adopte, il a pris la ville de Phères (1), et a mis garnison dans la citadelle, afin, sans doute, qu'elle soit indépendante. Il marche contre Ambracie; il a emporté de force, après avoir ravagé le territoire, Pandosie, Buchete, Elatée, trois villes de la Cassiopée, et

(1) Phères, ville de Thessalie, opprimée par des tyrans; elle implora le secours de Philippe, qui les chassa, mais qui la tyrannisa à son tour. — *Trois villes dans la Cassiopée.* Cassiopée, contrée d'Epire; Buchète, Pandosie et Elatée, étaient trois villes de cette contrée que prit Philippe, et qu'il donna à Alexandre, roi d'Epire, son beau-frère, parce qu'elles étaient à sa bienséance.

colonies d'Eléens, qu'il a assujetties à son beau-frère Alexandre. Oui, certes, il est fort jaloux que les Grecs soient libres et indépendans; les effets le prouvent.

Pour ce qui est des promesses qu'il ne cesse de vous faire, et des grands services qu'il s'engage à vous rendre, il dit que j'avance un mensonge, et que je le calomnie auprès de tous les Grecs, puisqu'il ne nous promit jamais rien. Il a le front de le dire, lui qui a marqué dans une lettre, maintenant déposée aux archives du sénat, que, si la paix se faisait, il fermerait la bouche à ceux des orateurs qui lui étaient contraires, tant il nous rendrait de services signalés, qu'il spécifierait même dès-à-présent, s'il était sûr que la paix dût se faire. Ces services étaient tout prêts sans doute, et il attendait, pour effectuer sa promesse, que la paix se fît. La paix s'est faite; les grands services qu'on nous promettait se sont évanouis, et il ne reste que la désolation des Grecs, telle que vous la voyez. Il s'oblige encore, dans la lettre actuelle, si vous donnez votre confiance à ceux de vos ministres qui vous parlent en sa faveur, et si vous punissez ceux qui le calomnient auprès de vous, il s'oblige à vous combler de bienfaits. Mais quels seront ses bienfaits? il ne vous rendra pas même vos possessions qu'il dit être les siennes: quant aux avantages qu'il vous promet, ils n'auront pas lieu dans les contrées qui nous sont connues, parce qu'il craindrait de s'attirer la haine des Grecs; apparemment qu'il paraîtra tout-à-coup quelque autre pays, quelque autre monde où il ira chercher les dédommagemens dont il nous flatte.

Par rapport aux villes qu'il nous a prises en tems

de paix, contre la foi des sermens et des traités, comme il n'a rien de bon à dire, et que son injustice est manifeste, il propose de s'en rapporter à l'arbitrage d'un tribunal neutre et impartial, sur des objets pour lesquels il n'est pas besoin d'un jugement d'arbitres ; c'est le calendrier qui est juge. Nous savons tous quel mois et quel jour la paix s'est faite. Nous savons également quel mois et quel jour Serrie, Ergisque et le Mont-Sacré (1) ont été pris. Ces faits n'ont pas été assez cachés, pour qu'il soit besoin d'une décision arbitrale ; ils sont connus de tout le monde : on sait que la paix était faite un mois avant que les places fussent prises. Il dit encore vous avoir renvoyé tous les citoyens d'Athènes qui étaient ses prisonniers. Mais ce Carystien (2), ami de notre ville, que vous aviez redemandé par trois ambassades, Philippe, par une envie extrême de vous obliger, l'a fait mourir, et n'a pas même rendu son corps pour qu'on lui donnât la sépulture.

Il est bon d'examiner ce qu'il nous écrit au sujet de la Quersonèse, et de savoir outre cela comment il procède. Disposant de tout le pays qui est hors du Forum, comme étant à lui et non pas à vous, il en a donné la jouissance au Cardien Apollonide. Cependant les limites de la Quersonèse, ce n'est pas le Forum (3), mais un autel de Jupiter entre

(1) Serrie, Ergisque et le Mont-Sacré, trois villes et places de Thrace dont Philippe s'était emparé pendant la conclusion de la paix. La paix n'était qu'arrêtée, et non conclue, quand elles furent prises par Philippe.

(2) Ce Carystien était probablement quelque criminel pour qui les Athéniens s'étaient intéressés. Caryste, ville d'Eubée.

(3) Le Forum, Leuquè et Ptélée, étaient probablement trois

Leuque et Ptélée, dans l'endroit où l'on devait tirer un fossé pour marquer ces limites. C'est ce que montre une inscription gravée sur l'autel de Jupiter. Voici l'inscription :

INSCRIPTION (1).

Les habitans de Ptélée et de Leuque ont érigé ce magnifique autel à Jupiter, pour être la borne des deux territoires. Le fils de Saturne, le souverain des Dieux, sert lui-même de limite, et partage le domaine des deux villes.

Ce pays, dont la plupart de vous connaissent l'étendue, il en dispose comme de son bien, jouit lui-même d'une partie, et a fait présent du reste; enfin, il s'empare de toutes nos possessions. Peu content de s'approprier le pays qui est au-delà du Forum, il vous écrit, dans la lettre dont je parle, qu'il faut terminer devant des arbitres vos démêlés avec les Cardiens (2) qui habitent en-deçà du Forum; avec les Cardiens, dis-je, possesseurs d'un pays qui est à vous. Et voyez si vos démêlés avec eux sont peu importans. Ils disent que le pays qu'ils occupent, est à eux et non pas à vous; que les

---

villes, trois places, ou trois pays de la Quersonèse; il n'en est parlé ni dans Etienne ni dans Strabon.

(1) Cette inscription est en vers dans le grec; j'ai cru pouvoir me dispenser de la rendre en vers français. Je suivrai le même usage dans les autres discours où il se rencontrera des citations en vers. Je pense qu'il est inutile à un traducteur de se donner cette peine, sur-tout quand la mesure du vers n'importe pas à la traduction, et qu'il suffit de présenter le fond de la chose.

(2) Cardiens, peuple de la Quersonèse, qui étaient sous la domination d'Athènes, mais qui, s'étant soustraits à l'empire de cette république, s'étaient mis sous la protection de Philippe. Athènes eut avec eux plusieurs démêlés.

possessions que vous y avez, sont des possessions étrangères ; mais que les biens qu'ils y ont, sont des biens propres, et que Callippe (1), un de vos ministres, l'a déclaré dans un décret. Et ils ne vous en imposent pas pour le décret, qui réellement a été porté. J'en ai accusé l'auteur, mais vous l'avez renvoyé absous. Cependant c'est lui qui est cause qu'on vous dispute actuellement un pays considérable. Si vous avez la faiblesse de plaider avec des Cardiens, et de faire décider par des arbitres si le pays qu'ils nous contestent, est leur propriété ou la vôtre ; pourquoi n'agiriez-vous pas de même à l'égard des autres peuples de la Quersonèse ? Par un dernier trait d'insolence, Philippe va jusqu'à dire que, si les Cardiens refusent de s'en rapporter à des arbitres, il les y forcera lui-même, comme si vous ne pouviez pas forcer les Cardiens à vous rendre justice. C'est probablement parce que vous ne le pouvez pas, qu'il vous promet de le faire lui-même. N'est-il pas visible qu'il vous comble de bons offices ?

Il en est parmi vous qui disent que sa lettre est bien faite : ils méritent beaucoup plus votre haine que Philippe. Car enfin ce prince, en traversant vos intérêts, se procure de la gloire et de grands avantages ; au lieu que, s'il vous reste encore quelqu'étincelle de raison (2), vous devez perdre sans

(1) Il paraît que ce Callippe est le même que celui contre lequel Démosthène a composé un plaidoyer que nous avons encore ; il est annoncé dans ce plaidoyer comme un homme éloquent et puissant.

(2) *S'il vous reste encore quelque étincelle de raison*, en grec, *si vous avez la cervelle à la tête et non aux talons.* Cette façon

ressource des citoyens d'Athènes qui signalent leur zèle pour un roi de Macédoine et non pour la patrie. Il faut maintenant qu'aux discours des députés et à cette lettre si bien faite, je trouve une réponse qui soit aussi solide qu'elle vous sera utile.

de parler basse et triviale, telle que Démosthène ne s'en permet point, a été une preuve pour les critiques, que le discours n'était pas de Démosthène.

SOMMAIRE

DE LA HUITIÉME PHILIPPIQUE.

Les harangues d'Hégésippe et de Démosthène avaient animé encore davantage les Athéniens contre Philippe. Ce prince continuait ses conquêtes dans la haute Thrace, où il était pour lors. Nous avons déjà vu que Cersoblepte avait cédé la Quersonèse aux Athéniens, et que Cardie, une des principales villes de ce pays, avait refusé de se soumettre avec les autres à leur domination, et s'était mise sous la protection du roi de Macédoine. Les Athéniens envoyèrent une colonie dans la Quersonèse. Diopithe (1) partit à la tête d'une armée pour conduire la colonie, et pour observer les démarches de Philippe. Ce général, voyant que Philippe continuait à protéger Cardie, et regardant la protection qu'il donnait à une ville rebelle, comme un acte d'hostilité, sans avoir reçu l'ordre, et bien persuadé qu'on ne le désavouerait point, se jette brusquement sur les terres de ce prince, dans la Thrace maritime (2), les ravage, les pille, et remporte un riche butin, qu'il met en sureté dans la Quersonèse. Philippe, ne pouvant pour lors s'en faire raison par la voie qu'il eût voulu, se contenta de s'en plaindre par des lettres aux Athéniens. Les créatures qu'il avait dans Athènes font leur devoir; ils déclament contre Diopithe, décrient sa conduite, le dénoncent comme auteur de la guerre, l'accusent d'exaction et de piraterie, sollicitent son rappel, et poursuivent avec chaleur sa condamnation. Démosthène, qui, dans cette conjoncture, voyait l'intérêt public lié à celui de Diopithe, entreprit sa défense. C'est ce qui fait le sujet de la harangue sur la Quersonèse.

L'orateur y justifie le général d'Athènes, en montrant dans Phi-

(1) Diopithe était père de Ménandre, fameux poëte comique que Térence a fidèlement copié.

(2) Philippe était occupé dans la haute Thrace à une guerre importante.

lippe un prince occupé à faire tout ce qui peut nuire aux Athéniens, un ennemi dangereux, qui ne cesse de commettre contre eux des hostilités, qui cherche à envahir leurs possessions au mépris de la paix. Diopithe, selon lui, peut user de représailles, d'autant plus qu'il trouve, sur les terres qu'il ravage et qu'il pille, de quoi nourrir et payer ses troupes, pour l'entretien desquelles on ne lui avait point remis d'argent. Il expose aux Athéniens le tort qu'ils auraient de congédier leur armée, le tort qu'on a de leur donner ce conseil, les inconvéniens sans nombre que renferme ce parti. Si Diopithe est vraiment coupable, il faut qu'ils le rappellent et lui fassent son procès, mais non pas qu'ils congédient et dispersent leurs troupes, et qu'ils se livrent sans défense aux attaques d'un prince qui ne met jamais bas les armes. Dans tout le reste du discours, ce sont des déclamations fortes et véhémentes, par lesquelles Démosthène anime les Athéniens contre Philippe, qu'il représente comme un ennemi irréconciliable, qui travaille à les asservir, qui veut, qui doit vouloir détruire leur république. Il réfute fortement et vivement les citoyens peu instruits ou mal-intentionnés qui leur conseillaient la paix, qui leur en exaltaient les avantages. Il se compare aux ministres, ses adversaires, et montre combien il l'emporte sur eux pour le zèle et le courage. Il répond en peu de mots à l'objection frivole de quelques-uns d'entre eux, qui lui reprochaient de ne donner que des discours quand il fallait des actions, et fait voir qu'un ministre ne doit à ses citoyens que de sages conseils. Il finit par un précis animé de ce qu'ils doivent faire dans la circonstance présente, et conclut en disant que les plus beaux discours sont inutiles, s'ils ne veulent point agir, s'ils n'agissent pas comme il convient.

Ce discours fut prononcé la troisième année de la CIX.e olympiade, sous l'archonte Sosigène.

HUITIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Il faudrait, Athéniens, que vos orateurs, sans affecter ni craindre de choquer personne, vous exposassent simplement l'avis qu'ils jugent le plus utile, sur-tout lorsque vous délibérez sur des affaires publiques et importantes. Mais puisque plusieurs d'entr'eux n'apportent à la tribune qu'un esprit de contention, ou d'autres motifs pareils, il faut que vous, insensibles à tout le reste, vous vous fassiez un devoir de résoudre et d'exécuter ce qu'exige l'intérêt de l'état.

Les affaires de la Quersonèse, et les expéditions que Philippe fait dans la Thrace depuis près d'un an, tel est l'objet principal de la délibération présente : cependant la plupart des discours n'ont roulé que sur les entreprises et les projets de Diopithe. On peut, selon moi, examiner à loisir les fautes qu'on impute à des citoyens dont vous pouvez hâter ou différer la punition ; il n'est pas nécessaire qu'on s'en occupe sur l'heure : mais nos places et tous nos avantages, dont Philippe, notre ennemi, à la tête d'une puissante armée dans l'Hellespont (2), tâche de s'emparer, et que nous perdrons sans ressource, si nous ne nous hâtons

(1) Autrement, harangue sur la Quersonèse.

(2) On appelait Hellespont, non-seulement le petit détroit qui sépare l'Europe et l'Asie, mais encore les villes et les pays d'alentour. La Quersonèse était dans le voisinage de l'Hellespont.

de le prévenir. Voilà les objets sur lesquels il vous importe de prendre au plutôt le parti convenable, sans vous laisser détourner par de vaines imputations, par des débats étrangers et tumultueux.

Parmi tous les propos singuliers qu'on vous tient d'ordinaire, ce qui m'a le plus surpris, c'est d'entendre dire, il y a quelques jours, dans le sénat, qu'un ministre devait conseiller nettement la guerre ou la paix. Oui, sans doute, si Philippe reste tranquille, s'il cesse d'envahir nos possessions au mépris des traités, et de soulever contre nous tous les peuples, il faut, sans plus discourir, garder la paix, et je n'y vois aucun obstacle de votre part. Mais si nous avons sous les yeux, et consignées dans des registres, les conditions auxquelles la paix a été faite et jurée; si, avant le départ de Diopithe et des citoyens envoyés en colonie, qu'on accuse de rallumer la guerre, Philippe était convaincu, et cela par vos décrets qui déposent authentiquement contre ses injustices, de s'être emparé d'abord de plusieurs de nos places, de s'être attaché depuis et d'avoir soulevé contre nous les Grecs et les Barbares, que prétend-on en disant qu'il faut choisir entre la guerre et la paix? nous n'avons pas le choix; et il ne nous reste qu'un parti aussi juste que nécessaire, mais dont on affecte de ne point parler. Quel est-il? de repousser qui nous attaque. A moins qu'on ne dise que Philippe n'attaque pas notre ville, et ne rallume pas la guerre, tant qu'il ne touche ni à l'Attique ni au Pirée. Si ce sont là, au jugement de quelques-uns, les règles de la justice et les conditions de la paix, qui ne voit clairement qu'une telle opinion, aussi absurde ue contraire à l'équité et peu sûre pour vous, con-

tredit encore les reproches dont on charge Diopithe ? Car pourquoi permettrons-nous à Philippe de faire tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il ne touche point à notre pays, et défendrons-nous à Diopithe de secourir les peuples de la Thrace, l'accusant, s'il le fait, de rallumer la guerre ?

Mais, dira-t-on, la conduite du roi de Macédoine ne justifie pas les violences de nos troupes qui ravagent l'Hellespont ; Diopithe a tort d'enlever les vaisseaux ; il ne faut pas le souffrir. Oui, j'y consens, arrêtons cette licence. Je crois néanmoins que si l'on vous donne ce conseil par esprit de droiture et par amour de la justice, il ne suffit pas, en décriant auprès de vous le général qui est à la tête de vos troupes et qui leur procure la paie, de vous engager à congédier l'armée actuellement au service d'Athènes ; on doit de plus vous prouver que Philippe congédiera la sienne, si vous déférez à cet avis. Sinon, pensez qu'on ne fait que jetter la république dans les mêmes inconvéniens qui jusqu'ici ont ruiné nos affaires. Car, sans doute, vous n'ignorez pas que rien jusqu'à présent n'a donné au prince plus d'avantage sur nous que sa diligence à nous prévenir. Toujours à la tête d'une armée sur pied, formant de loin ses projets, il attaque tout-à-coup ceux qu'il juge à propos. Ici, on ne se remue et on ne se prépare que quand on reçoit la nouvelle de quelque événement. De là, notre adversaire reste possesseur paisible de ce qu'il a une fois envahi ; tandis que nous, manquant les occasions, perdant toutes nos dépenses, nous venons seulement montrer notre haine contre l'ennemi, notre dessein de l'arrêter ; et, arrivés trop tard, nous ne remportons que de la honte.

Soyez donc persuadés, ô Athéniens ! que tous les vains discours dont on vous amuse, n'ont pour but que de vous enchaîner dans vos murs, afin qu'Athènes n'ayant pas d'armées en campagne, Philippe dispose de tout comme il voudra. Examinez, je vous prie, ce qu'il fait maintenant. Il est dans la Thrace, à la tête d'un corps de troupes considérable; et, suivant le témoignage de gens qui voient les choses de près, il mande des renforts de Macédoine et de Thessalie. Si donc, attendant le retour des vents étésiens, il tombe sur Byzance, et l'assiège (1), croyez-vous que les Byzantins persévèrent dans leur folie, et qu'il ne vous appèlent pas à leur secours ? Pour moi je ne le puis croire; et, à moins que Philippe ne les prévînt quand même ils se défieraient de quelques peuples plus que de nous, ils les recevraient dans leur ville, plutôt que de la livrer à ce monarque. Etant donc privés du secours que nous ne pourrons leur envoyer, ou que nous n'aurons plus sur les lieux, leur perte est infaillible. Un mauvais génie les aveugle, et ils portent l'extravagance jusqu'à l'excès, je l'accorde; mais il faut les sauver, notre intérêt l'exige.

(1) L'événement justifia Démosthène en tout point. Philippe assiégea Byzance quelques années après ce discours. Byzance eut recours aux Athéniens ; et Phocion, à la tête d'une armée, obligea Philippe de lever le siège. Nous avons déjà vu que les Byzantins entrèrent dans la ligue de Chio, de Cos et de Rhodes contre Athènes, et vinrent à bout ensemble de se soustraire à sa domination. Les Byzantins avaient donc lieu de supposer que les Athéniens, mécontens de leur conduite, pourraient dans l'occasion leur en marquer leur ressentiment.

D'ailleurs, est-il bien sûr que le roi de Macédoine ne se jettera pas sur la Quersonèse ? A en juger par la lettre qu'il nous a écrite, il veut se venger de quelques habitans de cette isle. Si nous conservons nos troupes; elles pourront secourir ce pays et attaquer le sien. Mais si une fois nous venons à les disperser, quel parti prendrons-nous s'il marche contre la Quersonèse ? Ferons-nous le procès à Diopithe ? grands dieux ! mais à quoi cela servira-t-il ? Partirons-nous d'ici pour la secourir ? mais si les vents nous en empêchent (1) ? Philippe, dit-on, n'osera l'attaquer. Qui peut nous en répondre ? Ne voyez-vous pas, Athéniens, dans quel tems de l'année on vous conseille de vider l'Hellespont, et de le livrer à ce prince ? Mais si au retour de la Thrace, il ne tombe ni sur la Quersonèse ni sur Bysance (car c'est encore une chose qu'il faut prévoir), et qu'il aille attaquer Chalcide ou Mégares (2), comme il attaqua derniérement Orée ; vaut-il mieux le combattre ici, en le laissant apporter la guerre dans l'Attique, que de le retenir en l'occupant au loin ? je ne crois pas qu'il y ait à hésiter dans le choix.

---

(1) Apparemment qu'on touchait pour lors à l'été, qui est la saison des campagnes, et dans laquelle régnaient les vents étésiens, vents qui n'étaient pas favorables pour aller d'Athènes dans la Quersonèse.

(2) Chalcide et Orée, deux villes puissantes de l'Eubée. Nous avons déjà vu que Philippe fit sur l'Eubée plusieurs tentatives dont nous ignorons le tems, et qui eurent divers succès. Mégares faisait partie de l'Attique, dont elle fut démembrée. Elle était à une égale distance de Corinthe et d'Athènes : Philippe la trouvait à sa bienséance, et aurait bien voulu s'en rendre maître.

Convaincus de tout ce que je dis, loin de chercher à décrier et à licencier l'armée que Diopithe s'efforce de conserver pour la défense de l'état, vous devez l'augmenter vous-mêmes d'un nouveau renfort, envoyer de l'argent au général, et lui procurer à propos tout ce qui est nécessaire. En effet, si l'on demande à Philippe lequel il aimerait mieux, ou que les troupes commandées par Diopithe, quelles qu'elles soient, je ne l'examine pas ici, fussent entretenues, renforcées, autorisées par la ville, ou qu'elles fussent réformées et dispersées sur de vains reproches; il choisirait le dernier, sans doute. Il en est donc ici qui font précisément ce que pourrait souhaiter Philippe. Et vous demandez après cela ce qui a perdu nos affaires ! je vais vous répondre avec sincérité, et vous mettre sous les yeux l'état présent de notre ville, et les désordres de notre conduite actuelle.

Nous n'avons ni la volonté de contribuer de nos biens, ni le courage de nous mettre en campagne; avides pour nous des revenus publics, nous laissons notre général manquer d'argent; au lieu de lui savoir gré de l'abondance qu'il se procure lui-même, nous nous attachons à observer ses démarches, à décrier ses entreprises, à blâmer les moyens dont il use pour réussir, et ainsi du reste. Disposés de la sorte, nous ne pouvons nous résoudre à ne nous mêler que de ce qui nous regarde; nous louons les ministres zélés pour notre gloire, en même tems que nous soutenons ceux qui combattent leurs avis. Vous êtes dans l'usage de demander à vos orateurs quand ils montent à la tribune, que faut-il donc faire ? je vous demanderai moi, que faut-il donc dire ? car si vous continuez à ne pas

contribuer de vos biens, à ne pas vous mettre en campagne, à dissiper les revenus publics, à laisser manquer d'argent votre général, à lui faire un crime de l'abondance qu'il se procure lui-même; si vous persévérez dans ce désordre, sans pouvoir vous résoudre à ne vous mêler que de ce qui vous regarde, je ne sais que vous dire. Que si en ce jour vous permettez même aux calomniateurs de Diopithe de l'accuser sur les projets qu'on lui prête, si vous daignez écouter leurs plaintes, que vous dira-t-on? il faut vous apprendre ce que vous gagneriez à suivre leurs conseils: je vous parlerai avec franchise, je ne le pourrais autrement.

Tous les généraux qui partent de vos ports (j'attesterais ce fait à mes plus grands risques) reçoivent une contribution des habitans de Chio et d'Erythrée, et de tous ceux qu'ils peuvent, je dis des Grecs asiatiques. S'ils n'ont qu'un ou deux vaisseaux, la contribution est légère; elle est plus considérable, s'ils ont un plus grand nombre de navires. Les peuples qui leur donnent peu ou beaucoup, ne sont point assez insensés pour le faire sans intérêt; ils achètent d'eux, par exemple, la liberté et la sûreté de leur commerce maritime, l'avantage d'être escortés et défendus contre les pirates. C'est par cette affection, disent-ils, qu'ils nous donnent; c'est à titre de présens qu'ils nous fournissent des subsides. Il est certain qu'aujourd'hui encore ils en fourniront tous à Diopithe qu'ils voient à la tête d'une armée. Car ne recevant rien d'ici, et n'ayant rien pour lui-même, où voulez-vous qu'il prenne le pain des soldats? lui viendra-t-il du ciel? il ne peut l'espérer. Il les nourrit donc de ce qu'il prend, de ce qu'on lui donne et de ce

qu'il emprunte. Ses accusateurs auprès de vous, ne font donc qu'avertir les peuples de ne pas reconnaître les services qu'il leur a déjà rendus, soit en agissant seul, soit en se joignant à eux, puisqu'on veut le punir de ceux même qu'il se dispose à leur rendre. Oui, c'est là le but de ces propos que certaines gens vous rebattent : *Il doit former un siège ; il n'épargne point les Grecs* (1). Qui d'entre eux s'intéresse si fort pour les Grecs asiatiques ? ils sacrifieraient donc à des étrangers les intérêts de la patrie. C'est encore là le motif de leur empressement à demander qu'on envoye dans l'Hellespont un général pour remplacer Diopithe, et pour le forcer de se démettre (2). Eh ! si Diopithe et en faute, s'il enlève les vaisseaux ; un ordre, oui un simple ordre de votre part l'arrêtera tout court. Des lois nous ordonnent de poursuivre juridiquement de semblables prévaricateurs, et non pas, certes, d'armer contre eux des flottes à grands frais. De telles précautions contre des citoyens se-

(1) *Il n'épargne point les Grecs ;* Démosthène dit, *il livre les Grecs*, sans doute aux violences et à l'avidité du soldat. Il faut supposer que Diopithe faisait des excursions chez les Grecs asiatiques, et qu'il en obligeait quelques-uns par la force des armes, de fournir à l'entretien de ses troupes.

(2) Il y a toute apparence que les ennemis de Diopithe l'avaient représenté comme un homme violent et impérieux, qui ne voulait pas obéir aux ordres de la république, et contre lequel il fallait équiper des galères pour l'obliger, par la force des armes, de revenir à Athènes. Ils voulaient donc que le général qu'on enverrait pour remplacer Diopithe, partît avec des troupes, afin qu'il pût le forcer de se démettre s'il faisait résistance. J'ai ajouté *et pour le forcer de se démettre ;* ce que ne dit pas Démosthène, mais ce qu'il suppose.

raient le comble de la folie. C'est contre les ennemis, sur lesquels nos lois n'ont aucune prise, qu'il faut entretenir des troupes, armer des flottes, lever des subsides; et il le faut de toute nécessité. Une dénonciation juridique, un décret, une révocation (1), voilà ce qui suffit contre nous autres. C'est là ce qui suffisait contre Diopithe, et ce que devaient proposer des hommes sages. Ce qu'on vous propose maintenant, ne peut venir en pensée qu'à des traîtres gagés pour vous nuire.

Qu'il y ait chez nous de pareils hommes, c'est une chose triste; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que vous, Athéniens, vous nous écoutiez dans des dispositions aussi peu raisonnables. Quelqu'un monte-t-il à cette tribune, pour accuser Diopithe, Charès, Aristophon (2), pour rejetter sur eux, ou sur quelqu'autre, la cause de tous nos maux; vous ne manquez pas d'approuver ses discours et d'y applaudir. Un ministre, ami du vrai, vous demande-t-il à quoi vous pensez; vous dit-il que Philippe seul est la cause de tous vos maux et de vos embarras actuels, que vous n'avez plus rien à craindre s'il s'arrête dans sa course; sans pouvoir disconvenir de cette vérité, vous témoignez qu'elle vous choque, comme si elle vous portait un coup mortel. Il faut vous dire quel est le principe

---

(1) *Une révocation*, en grec, *la galère paralienne*, autrement la galère sacrée, qui servait à porter aux généraux les ordres de la république, et à les ramener quand ils étaient révoqués.

(2) *Charès*, *Aristophon*, deux généraux athéniens qui avaient beaucoup de vanité et peu de mérite. Il paraît que Démosthène était favorable au premier; car dans toutes les circonstances il tâche au moins de l'excuser, s'il ne le loue pas.

de ces dispositions ; et puisque je vous parle pour votre avantage, que du moins je le fasse avec liberté. Quelques-uns de vos ministres vous ont rendus aussi ardens et aussi redoutables dans vos assemblées que lents et méprisables dans vos armemens. Si donc on impute vos disgraces à quelqu'un de vos citoyens, dont vous pouvez vous saisir, vous écoutez volontiers ce qu'on vous dit. Si on les rejette sur un prince qu'il ne vous est possible de réduire que par la voie des armes, vous êtes embarrassés et la vérité vous déplaît. Il faudrait, au contraire, que vos ministres vous accoutumassent à être doux et humains dans vos assemblées, puisqu'on y traite avec des citoyens et avec des alliés ; et à ne vous montrer ardens et redoutables que dans vos armemens, puisqu'alors il s'agit de vaincre des rivaux et des ennemis. Mais, grace aux adulations continuelles de certains hommes et à leurs complaisances excessives, tandis que, dans vos assemblées, pleins d'une délicatesse superbe, vous voulez être flattés et n'écouter que ce qui vous fait plaisir, vous éprouvez les plus cruels embarras dans les affaires et les événemens qui surviennent.

Cependant, j'en atteste les dieux, si chaque peuple de la Grèce vous demandant compte des occasions que vous a fait perdre votre négligence, vous disait : Athéniens (1), vous nous envoyez dé-

---

(1) Athènes, alarmée des progrès de Philippe, sur-tout depuis la prise d'Olynthe, travaillait ouvertement ou secrètement à soulever tous les Grecs contre lui. Il n'est pas besoin de faire appercevoir la beauté et l'adresse de la prosopopée qu'emploie ici Démosthène.

putés sur députés, on nous représente de votre part que Philippe en veut à notre liberté et à celle de tous les Grecs, qu'il faut nous précautionner contre ce monarque. (Oui, c'est là ce que vous faites dire aux peuples de la Grèce, vous ne pouvez le nier.) Eh quoi! ajouteraient-ils, ô les plus lâches des hommes! depuis six mois entiers que le prince est hors de son royaume, que la maladie (1), la rigueur de la saison et la guerre l'empêchent d'y revenir, avez-vous délivré l'Eubée, ou repris ce qui vous appartenait? Tandis que vous restez chez vous oisifs, sains d'esprit et de corps, si toutefois on peut être jugé tel quand on agit avec aussi peu de force et de raison, il a établi dans l'Eubée deux tyrans, l'un à Sciathe (2), et l'autre en face de l'Attique pour la tenir en respect. Vous n'avez pas même, si vous ne pouviez rien de plus, traversé ses démarches; mais le laissant tout faire, lui abandonnant tout, vous avez assez fait connaître que, dût-il mourir mille fois, vous n'en agiriez point davantage. Pourquoi donc nous envoyer des députés? pourquoi vous déchaîner contre le roi de Macédoine? pourquoi nous fatiguer de vos plaintes? Si les Grecs nous tenaient ce langage, que pourrions-nous répondre? pour moi je ne le vois point.

Il est des gens qui croient embarrasser l'orateur en lui demandant ce qu'il faut faire. Voici ma ré-

---

(1) Philippe était pour lors dans la haute Thrace, où sans doute il fut malade.

(2) *L'un à Sciathe*. Sciathe, isle de la mer Egée, qui était une des dépendances de l'Eubée. — *L'autre en face de l'Attique*. C'était à Orée, ville située en face de l'Attique.

ponse aussi courte que vraie et solide ; rien de ce que vous faites maintenant. Je vais néanmoins entrer dans le détail ; et puissiez-vous être aussi empressés à suivre de bons conseils qu'à les demander !

Avant toute chose, soyez bien persuadés, et là-dessus cessez de disputer les uns avec les autres, que Philippe a rompu la paix et qu'il nous fait la guerre, qu'il a de mauvais desseins contre nous ; qu'il en veut à notre ville, à son sol, à tous ses habitans, à ceux même qui se flattent le plus d'avoir ses bonnes graces. Que ces derniers jettent les yeux sur Euthycrate et Lasthène (1), citoyens d'Olynthe, qui regardés d'abord comme ses meilleurs amis, ont péri misérablement après avoir livré leur patrie. Mais c'est sur-tout à notre gouvernement qu'il en veut ; c'est à le détruire que tendent tous ses projets. Et l'on peut dire que sa conduite est conséquente. Il voit que, quand même il s'emparerait de tout le reste, il ne sera jamais possesseur tranquille, tant que vous vivrez sous le régime démocratique ; mais que dans un revers de fortune, comme il peut lui en arriver, les peuples qui ne le suivent maintenant que par force, se jetteront entre vos bras. Vous êtes portés, par caractère non à vous agrandir, non à usurper la domination, mais à empêcher qu'un autre ne l'usurpe,

(1) Philippe aimait la trahison et n'aimait pas les traîtres. Euthycrate et Lasthène lui avaient livré leur ville. Appelés traîtres par ses soldats, ils lui en demandèrent justice, mais il les paya de cette ironie plus piquante que l'injure dont ils se plaignaient : *ne prenez pas garde, leur dit-il, à ce que disent des hommes grossiers, qui nomment chaque chose par son nom.*

à l'en dépouiller s'il en est saisi, et en général à traverser les projets des ambitieux, et à vouloir que tous les hommes soient libres. Philippe ne veut donc pas, et c'est raisonner en habile politique, non il ne veut pas avoir continuellement à craindre de notre amour pour la liberté. Nous, en conséquence, nous devons d'abord le regarder comme l'ennemi irréconciliable de toute démocratie, et nous bien convaincre d'une vérité qui nous fera donner aux affaires toute l'attention qu'elles demandent. Nous devons ensuite tenir pour certain, que c'est contre Athènes qu'il dispose et dirige toutes ses batteries, et que dans quelque endroit qu'on cherche à l'arrêter, on agit pour nous. Nul de vous, en effet, n'est assez simple pour croire que de misérables villages dans la Thrace (car de quel autre nom appeler Drongile, Cabyle, Mastire, et d'autres places qu'il a prises ou qu'il veut prendre?) Que de telles conquêtes fassent l'objet de ses vœux, et que pour elles il brave frimats, travaux, dangers. Quoi! les ports de notre ville, ses arsenaux, ses galères, ses mines d'argent (1), ses revenus immenses, il les dédaignerait, il vous en laisserait possesseurs paisibles; et pour le seigle et le

(1) *Ses mines d'argent.* Ces mines étaient dans l'Attique, sur le mont Laurium. Elles étaient fort riches, et devenaient plus fécondes à mesure qu'on y creusait davantage. — *S'ensevelir dans des contrées affreuses*, en grec, *dans les souterrains de la Thrace.* Les Thraces creusaient sous terre, pour y serrer leurs grains, des espèces de greniers qu'ils appelaient *sirrbi* ou *siroi*. — *Au milieu des glaces et des neiges.* Tous les poëtes grecs et latins s'accordent à nous faire de la haute Thrace le portrait le plus affreux. Tous l'appellent la patrie de Borée, la mère des neiges, le pays des frimats, le séjour des aquilons.

milliet de la Thrace, il irait s'ensevelir dans des contrées affreuses, au milieu des glaces et des neiges ! non, il n'en est pas ainsi, mais c'est pour s'emparer d'Athènes et de tous les avantages dont elle est en possession, qu'il agit dans la Thrace et ailleurs.

Que doivent donc faire des hommes sages, trop convaincus des desseins d'un monarque ambitieux ? ils doivent s'arracher à cette indolence excessive qui les perd, contribuer de leurs biens, faire contribuer leurs alliés, travailler à conserver les troupes qui sont encore sous les armes, afin que, comme Philippe a une armée prête à attaquer tous les Grecs et à les asservir, vous en ayez une, aussi, prête à les secourir et à les sauver. Non, vous ne ferez jamais rien à propos avec des milices levées à la hâte : il faut avoir une armée sur pied, lui fournir des vivres et une caisse militaire, prendre des mesures pour que cette caisse soit bien régie, faire rendre compte à vos questeurs de l'administration des deniers, ainsi qu'à votre général des opérations de la campagne. Agissez avec ardeur conformément à ce plan, et vous forcerez Philippe, ce qui serait le mieux, sans doute, à observer les conditions de la paix, et à se renfermer dans la Macédoine ; ou du moins vous le combattrez à forces égales.

On ne peut suivre un tel plan, dira quelqu'un, sans qu'il en résulte de grandes dépenses, beaucoup de soins et de peines. Je l'avoue : mais, en supputant les maux qui ne manqueront pas de fondre sur notre ville, si nous refusons de prendre le parti convenable, on verra qu'il est de notre avantage de nous y porter avec zèle. Oui, quand même un

dieu (ici la parole d'aucun mortel ne pourrait suffire) quand même un dieu nous répondrait que, quoique vous restiez dans l'inaction, et que vous abandonniez tout à Philippe, ce prince ne finira point par attaquer notre ville, il serait honteux cependant, j'en atteste tout l'Olympe, il serait indigne de la gloire de notre république et des grands exploits de nos ancêtres, de sacrifier à notre repos la liberté de tous les autres Grecs. Pour moi, j'aimerais mieux mourir que de vous donner un pareil conseil. Si un autre vous le donne, et qu'il vous persuade, à la bonne heure, n'armez point, abandonnez tout. Mais s'il n'est personne qui ne rejette ce lâche sentiment, si nous prévoyons tous que plus nous laisserons Philippe étendre ses conquêtes, plus nous trouverons en lui un ennemi puissant et redoutable, pourquoi différer ? Pourquoi temporiser ? Attendons-nous pour agir que la nécessité nous presse ? Mais ce qui est vraiment une nécessité, pour des hommes libres, nous presse depuis longt-tems, et n'a plus besoin d'être attendu : loin de nous cette autre espèce de nécessité faite pour les seuls esclaves! Et en quoi l'esclave diffère-t-il ici de l'homme libre? Pour l'un, la nécessité la plus pressante, c'est l'appréhension du déshonneur, et je ne vois pas qu'on puisse en imaginer de plus forte ; pour l'autre, c'est la crainte du châtiment. Puissiez-vous, Athéniens, ne jamais connaître cette dernière ! il n'est pas même séant d'en parler.

Je détaillerais volontiers les artifices dont usent certains ministres pour vous séduire : je tairai les autres et ne citerai que celui-ci. Vient-on à parler de Philippe, un d'eux se lève aussitôt ; que la paix

est agréable ! dit-il ; qu'il est fâcheux d'avoir à entretenir des troupes ! on cherche à dissiper nos finances. Ils vous tiennent ces propos et d'autres semblables, par lesquels ils vous arrêtent, et laissent au monarque la liberté d'agir tout à son aise. En conséquence vous goûtez le plaisir du repos et de l'inaction, plaisir qui, peut-être, vous coûtera bien cher ; tandis que ces ministres obtiennent du crédit auprès de vous, et l'argent de Philippe.

Pour moi, voici quel est mon avis : ce n'est pas vous, qui par vous-mêmes n'êtes déjà que trop pacifiques, qu'il faut exhorter à la paix, mais le prince qui ne cesse de commettre des hostilités ; si on le persuade, plus d'obstacle de votre part. Et ce n'est pas ce que nous dépenserons pour nous défendre, que nous devons regarder comme fâcheux, mais ce que nous aurons à souffrir, si nous ne voulons rien dépenser. Enfin, c'est en prenant des moyens sûrs pour conserver nos finances, et non en abandonnant nos intérêts, que nous devons empêcher qu'elles ne se dissipent. Au reste, je suis étonné que des malversations qu'il vous est aisé de prévenir, et que vous serez toujours les maîtres de punir, alarment si fort certaines gens ; tandis que Philippe qui envahit successivement toute la Grèce pour tomber ensuite sur nous, ne les alarme pas.

D'où vient donc qu'aucun de ces gens-là, voyant le prince toujours les armes à la main, commettre ouvertement des injustices, s'emparer de nos places, ne l'accuse de violer la paix ; et que si nous vous conseillons de l'arrêter et de ne pas lui laisser le champ libre, ils nous reprochent de rallumer la guerre ? Voici leur motif. Ils veulent faire retomber sur les ministres qui vous donnent les meilleurs

avis, le mécontentement que pourront vous donner les inconvéniens de la guerre, car elle en entraîne, oui elle en entraîne beaucoup après elle : ils veulent, en vous occupant à juger ces ministres, vous empêcher de réprimer le monarque, et, en se portant accusateurs, échapper eux-mêmes à la peine de leurs trahisons. Voilà ce qui leur fait dire qu'il en est parmi nous qui veulent rallumer la guerre ; de là naissent les débats qui vous animent les uns contre les autres. Mais je sais, moi, qu'avant qu'aucun Athénien songeât à proposer la guerre, Philippe a envahi plusieurs de nos places, et que tout récemment encore il a envoyé du secours aux rebèles de Cardie. Si cependant nous ne voulons point convenir qu'il nous fait la guerre, il serait le plus insensé des hommes de chercher à nous en convaincre. Mais lorsqu'il marchera contre nous, que dirons-nous alors ? Il dira, lui, qu'il ne nous fait pas la guerre. Il le disait dernièrement aux Oritains, lorsque ses soldats étaient dans leur pays ; il l'avait dit auparavant aux habitans de Phères, avant qu'il fût devant leurs murailles ; il le disait anciennement aux Olynthiens, jusqu'à ce qu'il fût tout près de leur ville à la tête d'une armée. Lorsqu'il sera à nos portes, dirons-nous encore de ceux qui nous exhortent à nous défendre, qu'ils rallument la guerre ? Il ne nous reste donc qu'à subir le joug : car voilà le sort qui nous est réservé, si, tandis qu'on nous attaque sans relâche, nous ne songeons pas à repousser la violence.

Ajoutez, Athéniens, que vous risquez encore plus que les autres peuples. Philippe ne veut pas seulement asservir votre république, non, mais la détruire. Il conçoit que vous ne voulez pas

dans la confiance et l'attachement des peuples que je fais consister la richesse d'une république ; richesse essentielle dont vous êtes absolument dépourvus. Grace à cette indifférence qui vous fait négliger vos vraies ressources et qui ruine vos affaires, Philippe est devenu heureux et puissant, formidable aux Grecs et aux Barbares ; tandis que vous êtes décriés, abandonnés, somptueux, il est vrai, et magnifiques dans vos marchés, mais dignes de risée et de mépris dans vos armemens. Je remarque, au reste, que plusieurs de vos orateurs ne prennent pas pour eux-mêmes les conseils qu'ils vous donnent : ils vous exhortent à demeurer en repos, quoique vous soyez attaqués, eux qui ne peuvent s'y tenir au milieu de nous, quoiqu'on ne les attaque pas.

Et après cela quelqu'un d'entre eux montant à la tribune, osera me dire : Vous ne proposez donc pas la guerre dans un décret! Par un procédé lâche et timide, vous n'osez en prendre sur vous les risques !

Pour moi, bien éloigné d'être audacieux, impudent et effronté, je m'estime néanmoins plus courageux que ces ministres qui affectent tant d'assurance. En effet, juger, proscrire, proposer des largesses, intenter des accusations, sans égard à l'intérêt commun, cela ne demande aucun courage. On peut être hardi, quand on a pour garant de sa sureté, la certitude de ne courir aucun risque, en ne disant et ne faisant rien qui ne vous soit agréable. Mais s'opposer souvent à vos volontés pour votre avantage ; n'être occupé que de vous servir, jamais de vous flatter ; choisir la partie du ministère dans laquelle la fortune domine plus que

la raison, et se rendre reponsable de l'une et de l'autre : voilà ce qui caractérise le citoyen utile, l'homme vraiment courageux ; et non, à l'exemple de plusieurs, vous faire sacrifier les plus grandes ressources de l'état à une satisfaction passagère. Loin que je me propose de telles gens pour modèles, loin que je les regarde comme des citoyens dignes d'Athènes, si on me demandait, qu'avez-vous fait pour la république ? Sans citer les vaisseaux que j'ai équipés, les jeux auxquels j'ai présidé, les contributions dans lesquelles je suis entré, les prisonniers de guerre que j'ai rachetés, et d'autres actions semblables ; je me contenterais de dire que, dans l'administration, je me suis frayé une route particulière ; que pouvant, ainsi que tant d'autres, accuser, flatter, proscrire, en un mot, faire ce que font la plupart, je ne me suis porté à aucune de ces démarches, ni de mon propre mouvement, ni par ambition, ni par intérêt ; mais que je ne cesse de vous donner des conseils qui, en diminuant ma faveur auprès de vous, augmenteront votre gloire si vous les suivez. Je puis parler de la sorte sans crainte de choquer l'envie. Eh ! me regarderais-je comme un bon citoyen, si parmi les fonctions de ministre, je préférais celles qui, m'élevant aussitôt au premier rang dans ma ville, vous placeraient au dernier dans la Grèce ? Il faut qu'un bon patriote n'ait d'autre but dans les conseils qu'il donne, que d'illustrer sa république, et qu'il propose toujours les partis les plus utiles, non les plus faciles. La nature conduit d'elle-même à ceux-ci ; au lieu que le ministre intègre ne peut porter aux autres ceux qui l'écoutent, sans recourir aux raisons les plus fortes.

J'ai encore entendu dire à quelqu'un, que je donnais les meilleurs avis, mais qu'après tout ce n'étaient que des paroles, et qu'il fallait à la république des effets et des actions.

Sur cela voici mon sentiment, je ne le dissimule pas. Le devoir d'un orateur se borne, selon moi, à vous donner les meilleurs avis ; et il est aisé de s'en convaincre par cet exemple frappant. Vous savez, je pense, que Timothée vous conseillait un jour de secourir et de sauver l'Eubée, que les Thébains voulaient asservir. (1). Voici à-peu-près ce qu'il vous disait : « Vous délibérez, Athéniens, sur le parti que vous avez à prendre, et les Thébains sont dans l'isle ! Ne couvrirez-vous pas la mer de vos vaisseaux ? N'irez-vous pas sur l'heure au Pirée ? Ne vous embarquerez-vous pas ? « Voilà ce que disait Timothée ; vous avez agi : ses discours et vos actions ont fait réussir l'entreprise. Si donc Timothée vous eût donné le meilleur conseil, comme il fit alors, et que livrés, à l'indolence, vous n'eussiez rien fait, Athènes eût-elle obtenu les succès qui l'ont couverte de gloire ? non, sans doute. Il en est de même de ce que d'autres et moi nous pourrions vous dire. L'orateur ne vous doit qu'un bon conseil ; l'exécution ne regarde que vous.

Je vais faire un résumé de mon avis, et je cède

(1) Les Thébains, soutenus de la faction qui les avait appelés en Eubée, y subjuguaient déjà plusieurs villes, lorsque la faction opposée demanda du secours aux Athéniens. Timothée, aussi grand capitaine que bon orateur, appuya fortement la demande, par un discours dont Démosthène rapporte ici un endroit remarquable. Le discours de Timothée fit son effet. Les Athéniens secoururent l'Eubée avec la plus grande ardeur, et réussirent.

la tribune. Je dis donc qu'il faut lever des contributions ; conserver les troupes qui sont actuellement sur pied ; corriger ce qu'on trouvera de mal, sans tout détruire pour satisfaire aux plaintes de quelques-uns ; envoyer de toutes parts des députés qui, servant l'état de leur mieux, instruisent et animent les Grecs. Avant toute chose, il faut punir les ministres qui se laissent corrompre, les détester, les poursuivre par-tout et sans relâche, afin qu'on voie que les citoyens vertueux ont pris le bon parti pour eux-mêmes et pour les autres. Si vous agissez, comme je dis, si vous cessez de laisser tout aller à l'abandon, peut-être, Athéniens, peut-être vos affaires changeront-elles bientôt de face. Mais si vous restez dans vos murs, aussi ardens pour applaudir à l'orateur, que lents et tardifs quand il faut agir, je ne vois point de discours qui, sans action de votre part, puisse sauver la république.

SOMMAIRE

DE LA NEUVIÈME PHILIPPIQUE.

Ce discours est de même date que le précédent. Diopithe était toujours dans la Quersonèse à la tête de son armée; Philippe continuait ses conquêtes dans la Thrace; il envoyait des troupes dans l'Eubée, et en asservissait les villes principales avec le secours des plus puissans citoyens, dont il s'était fait des créatures; il se disposait à marcher contre Byzance; il intriguait de tous côtés, et ne perdait point de vue son projet d'envahir la Grèce.

Démosthène monte à la tribune, il fait aux Athéniens les plus vifs reproches sur leur négligence et leur délicatesse dans les assemblées; négligence et délicatesse qui ont ruiné leurs affaires, qu'il est encore possible de rétablir. Il entreprend de leur prouver que Philippe, quoiqu'en paix avec eux, leur fait réellement la guerre, et les trompe par les apparences d'une paix simulée, comme il a déjà trompé plusieurs peuples; il les anime contre un prince dont toutes les actions et toutes les démarches ne tendent qu'à leur perte. Il est surpris de la tranquille indifférence de tous les peuples de la Grèce; de ce que tous ils voient sans alarmes les mouvemens d'un monarque ambitieux, qui est mal-intentionné contre tous, qui ne travaille qu'à les asservir. La cause de cette indifférence, il la trouve dans la facilité à souffrir, à écouter les citoyens qui se laissent corrompre et qui trahissent leur patrie, tandis qu'autrefois on punissait, avec la dernière rigueur, ceux qui étaient convaincus de la moindre corruption. Après avoir montré en passant la manière la plus efficace de combattre le roi de Macédoine, il expose fort au long les maux qu'ont occasionnés, dans toutes les villes, la perfidie des traîtres, et l'aveuglement des peuples qui les écoutaient. Il exhorte les Athéniens à craindre pour eux les mêmes maux et à les éviter, instruits par l'exemple des autres. Il les engage à faire eux-mêmes tout ce qui convient, et à solliciter tous les Grecs de se réunir contre l'ennemi commun. En finissant, il les excite, par des motifs d'honneur, à prendre en main la défense de la Grèce.

Cette Philippique me paraît la plus belle de toutes; celle où il y a le plus d'idées grandes et nobles, de mouvemens vifs et rapides; celle dont le ton est le plus imposant et le mieux soutenu.



NEUVIÈME PHILIPPIQUE. (1)

Dans presque toutes vos assemblées, ô Athéniens ! on vous met sous les yeux les attentats que Philippe ne cesse de commettre contre vous et les autres Grecs, au mépris de la paix et des traités ; vous sentez par vous-mêmes, quoique vous n'en conveniez qu'avec peine, qu'il faudrait tous ensemble s'occuper des moyens d'arrêter et de punir l'insolence de ce monarque : cependant, au point où je vous vois réduits par votre négligence, je ne crains pas d'avancer, quoiqu'il m'en coûte de le dire, que, quand vous vous seriez entendus vos orateurs et vous, eux pour vous donner les plus mauvais conseils, vous pour prendre les plus mauvais partis, il ne serait pas possible que vos affaires allassent plus mal. Le triste état où nous les voyons, vient, sans doute, de plus d'une cause ; mais si l'on examine ces causes dans le détail, et si l'on en juge comme on doit, on trouvera que la principale est la conduite de certains de vos ministres qui cherchent plus à vous flatter qu'à vous servir. Parmi ces ministres, les uns se bornant au talent qui leur donne auprès de vous du crédit et de la considération, ne voient rien au-delà, et voudraient que vous n'eussiez pas vous-mêmes des vues plus étendues ; les autres, toujours occupés à

(1) C'est la troisième des quatre harangues connues sous le nom de Philippiques.

teur d'un pareil avis l'appuie d'un décret et d'effets solides, sans nous flatter de vaines espérances. Mais si, les armes à la main, suivi d'une puissante armée, le monarque nous amuse du nom de paix, tandis qu'il nous fait réellement la guerre, que nous reste-t-il, sinon de repousser ses attaques? Voulez-vous, à son exemple, vous contenter de dire que vous êtes en paix? j'y consens. Mais qu'à la faveur d'un mot, un homme s'avance de proche en proche jusques sous nos murs, et qu'on soutienne que ce n'est pas là nous faire la guerre, je dis que c'est manquer de raison, et vouloir que nous soyons en paix avec Philippe, et non Philippe avec nous. Et voilà ce que le prince achète avec tout l'or qu'il distribue, l'avantage de nous attaquer sans que nous entreprenions de nous défendre. Attendre, pour nous mettre en garde, qu'il nous ait fait l'aveu de ses mauvais desseins, ce serait le comble de la folie. Non, il n'en conviendra jamais, marchât-il déjà contre l'Attique et le Pirée, si l'on en juge par sa conduite à l'égard des autres peuples. C'est lorsqu'il n'était plus qu'à quarante stades d'Olynthe, qu'il déclara aux habitans qu'il fallait de deux choses l'une, qu'ils désertassent leur ville, ou qu'il cessât d'être roi de Macédoine. Jusques là, si on l'accusait de méditer leur perte, il se fâchait, et cherchait par ses ambassadeurs à dissiper les mauvais bruits. Il s'acheminait pareillement vers les Phocéens comme vers des alliés et des amis: leurs propres députés marchaient même à sa suite; et plusieurs parmi nous soutenaient que ce voyage pourrait devenir funeste aux Thébains. Dernièrement encore, il s'est emparé de la ville de Phères, quoiqu'il fût entré en Thessalie comme ami et

comme allié. Il disait enfin aux malheureux Oritains, que c'était par un effet de sa bienveillance qu'il leur envoyait des troupes ; qu'ayant appris les dissentions qui déchiraient leur ville, il voulait y rétablir la tranquillité ; qu'il était d'un digne ami et d'un allié fidèle de ne pas les abandonner en pareille occasion. Et vous penserez encore que Philippe a mieux aimé employer l'artifice que la force avec des peuples qui, ne pouvant former contre lui d'entreprises, auraient pu se précautionner contre les siennes ; mais que pour vous il ne vous fera la guerre qu'après une déclaration dans les formes ! vous penserez, dis-je, qu'il ne cherchera pas à vous tromper, lorsqu'il vous voit si disposé à l'être ! vous êtes dans l'erreur.

Eh ! sans doute, il serait le plus insensé des hommes, si, tandis que, fermant les yeux sur ses injustices, vous êtes occupés à vous accuser les uns les autres, il allait lui-même terminer vos débats et vos querelles, vous avertir de vous tourner contre lui ; enfin ôter à ses créatures qui voudraient vous persuader qu'on ne vous fait point la guerre, les raisons fausses par lesquelles ils vous endorment. Mais, grands dieux ! est-il un homme raisonnable qui juge par les paroles, plutôt que par les actions, si on est en guerre ou en paix avec lui? non, assurément. Or, Philippe, aussitôt après la paix conclue, avant que Diopithe fût à la tête de vos troupes, avant le départ de votre colonie dans la Quersonèse, s'est emparé de Serrie et de Dorisque ; il a chassé de Serrie et du Mont-Sacré les garnisons qu'y avait mises notre général : et dans quelle circonstance! il avait juré la paix. Qu'on ne dise point : Pourquoi parler de ces places? doit-on

s'embarrasser d'objets aussi minces? Si vous en jugez de la sorte, si vous ne vous en embarrassez pas, c'est autre chose : il n'est pas moins vrai que les plus légères infractions d'un traité, sont toujours des infractions. Mais, je vous prie, lorsqu'il envoie des troupes dans la Quersonèse (1), que ni le roi de Perse, ni aucuns des Grecs ne nous disputèrent jamais ; lorsqu'il y soutient des rebèles, qu'il en convient, qu'il nous le mande dans une lettre ; que fait-il ? il prétend, lui, qu'il ne nous fait pas la guerre : je suis, moi, si éloigné de dire qu'il observe la paix avec vous, que je prétends, quand je le vois entreprendre sur Mégares, établir des tyrans dans l'Eubée, pénétrer actuellement dans la Thrace, former de sourdes pratiques dans le Péloponèse, exécuter tous ses projets les armes à la main, je prétends qu'il enfreint la paix, et qu'il vous fait la guerre. Direz-vous qu'on est en paix avec une ville dont on médite le siège, jusqu'à ce que les machines soient aux pieds des murs? non, sans doute ; et un homme qui dispose tout pour ma perte, me fait une guerre réelle, quoiqu'il ne lance encore sur moi ni flèches ni javelots. Que risquez-vous donc, si Philippe réussit? vous risquez de perdre l'Hellespont, de voir le prince, continuant ses hostilités, se rendre maître de l'Eubée et de Mégares, de voir tout le Péloponèse embrasser ses intérêts. Et après cela, je dirai qu'un homme

(1) La Quersonèse avait appartenu autrefois aux Athéniens, qui l'avaient perdue : elle venait de leur être cédée par Cersoblepte. Cardie, ville considérable de ce pays, refusa de se soumettre aux Athéniens avec les autres, et recourut à Philippe, qui la prit sous sa protection.

qui dresse de telles batteries contre Athènes, est en paix avec elle ! non ; mais je dis qu'il vous fait la guerre du jour où il ruina les Phocéens ; que vous agirez sagement, si vous repoussez ses attaques ; et que, si vous différez encore, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez.

Je pense si différemment des autres orateurs, qu'il me semble que, sans perdre le tems à délibérer sur la Quersonèse et sur Byzance, on doit voler à leur secours, les mettre à l'abri de toute insulte ; pourvoir à ce que nos troupes, qui sont maintenant sur les lieux, ne manquent de rien ; enfin, prendre des mesures pour sauver la Grèce, comme étant menacée du plus grand péril. Je vais vous dire d'où naissent mes frayeurs ; si vous trouvez que je raisonne juste, entrez dans mes raisons, et que vos propres intérêts vous fassent agir, supposé que ceux d'autrui ne vous touchent pas ; si, au contraire, mes conjectures vous paraissent fausses, et ne partir que d'une imagination troublée, ne m'écoutez, ni à présent, ni par la suite, comme un homme dont la tête est saine.

Je ne dirai pas que la puissance de Philippe, originairement si faible et si resserrée, a toujours été en se fortifiant et s'agrandissant; qu'aujourd'hui les Grecs sont livrés à la défiance et à la discorde, et qu'après toutes les conquêtes qu'il a déjà faites, il y aurait moins à s'étonner qu'il subjuguât le reste de la Grèce, que de voir ce qu'il est devenu de ce qu'il était d'abord. Je laisse cette réflexion et d'autres semblables, pour m'attacher à ce point unique. Tous les Grecs, en commençant par vous, ont accordé à Philippe un droit qui, de tout tems, fut la source de toutes nos guerres ; et ce droit quel

est-il ? de faire tout ce qu'il lui plaît, de ruiner les peuples les uns après les autres, d'envahir leurs possessions, de forcer les villes et de les asservir. Vous, Athéniens, vous fûtes les arbitres de la Grèce pendant soixante et treize années (1); les Lacédémoniens le furent pendant près de trente; les Thébains ont eu quelque supériorité dans ces derniers tems, après la bataille de Leuctres : cependant on ne vous accorda jamais, ni à vous, ni aux Thébains, ni aux Lacédémoniens, le droit de faire tout ce qu'il vous plairait. Non, il s'en faut beaucoup. Mais tous les Grecs, ceux même qui n'avaient pas à se plaindre d'Athènes, se liguèrent avec ceux qui se croyaient offensés, pour vous attaquer, vous, ou plutôt vos pères, qui semblaient traiter certaines villes avec peu de modération. Lorsqu'ensuite les Lacédémoniens furent devenus les maîtres, et possesseurs du commandement dont ils nous avaient dépouillés, ils éprouvèrent un soulèvement général de la part des Grecs,

---

(1) Voyez à ce sujet plus haut, page 54. — *Les Lacédémoniens le furent pendant près de trente*; depuis que Lysandre eut détruit Athènes, jusqu'à la première guerre que les Athéniens, rétablis par Conon, entreprirent contre Lacédémone, pour se soustraire, eux et les autres Grecs, à sa tyrannie. Les Lacédémoniens, pendant leur domination, abolissaient par-tout le gouvernement démocratique, et les Athéniens l'oligarchique. — *Les Thébains ont eu quelque supériorité.* Epaminondas, un des plus grands hommes que la Grèce ait produits, remporta à Leuctres, contre les Lacédémoniens, une victoire décisive, qui procura l'empire de la Grèce aux Thébains, ses compatriotes. Cette puissance qu'il fit naître, ne lui survécut que de quelques années. Thèbes se vit bientôt réduite à s'appuyer de la protection de Philippe, qui dominait à son tour dans la Grèce.

de ceux même à qui ils n'avaient fait aucun mal, parce qu'abusant de leur pouvoir, ils voulaient innover, et changer la constitution des républiques. Ne citons plus qu'un exemple, qui seul pourrait suffire. Athènes et Lacédémone, qui, dans le principe, n'avaient aucun sujet de plainte réciproque, ont cru devoir prendre les armes pour venger les torts faits à d'autres sous leurs yeux. Toutes les fautes cependant qu'on pourrait reprocher aux Lacédémoniens, pendant trente années qu'ils ont commandé, ou à nos pères pendant soixante et dix, sont peu de chose, ou plutôt ne sont rien, comparées aux attentats de Philippe contre la Grèce, depuis treize ans au plus qu'a commencé son élévation (1). Et c'est ce que je puis prouver en peu de mots.

Je ne parle pas d'Olynthe, de Méthone, d'Apollonie, de trente-deux villes dans la Thrace, qu'il a toutes si cruellement détruites, qu'on ne pourrait dire, en les voyant, si jamais elles furent habitées; je ne parle pas des Phocéens, cette nation puissante qu'il a totalement ruinée : dans quel état sont les Thessaliens? n'a-t-il pas démantelé leurs places, et changé la forme de leur gouvernement? n'a-t-il pas soumis tout le pays à des tétrarques (2), afin d'asservir non quelque canton en particulier, mais la

(1) Philippe régnait sur la Macédoine depuis dix-neuf ans; mais il ne se fit proprement un nom dans la Grèce, que la huitième année de son règne, pendant laquelle il chassa les tyrans de Phères en Thessalie, et tailla en pièces l'armée des Phocéens, commandés par Onomarque.

(2) Voyez plus haut, page 107, ce que nous avons dit des trétrarques ou commandans établis par Philippe dans la Thessalie.

nation entière ? l'Eubée, cette isle voisine de Thèbes et d'Athènes, ne l'a-t-il pas livrée à des tyrans ? Quel orgueil dans ses lettres ? je ne suis en paix qu'avec ceux qui veulent m'obéir, écrit-il en termes formels. Et l'on ne peut dire qu'il écrit sans effectuer. Il marche vers l'Hellespont ; il était déjà tombé sur Ambracie (1) ; il est maître d'Elide ; ville si importante dans le Péloponèse ; il cherchait dernièrement à surprendre Mégares. En un mot, la Grèce, les pays barbares, rien ne peut assouvir sa cupidité. Tous tant que nous sommes de Grecs, nous le savons, nous le voyons, et au lieu d'en être indignés, au lieu de nous envoyer des députés les uns aux autres, une lâche indifférence nous enchaîne dans nos villes, et nous a empêché jusqu'à ce jour de rien faire pour l'intérêt général. Non, nous n'avons encore pu former de ligue, et nous réunir contre l'ennemi commun ; mais nous le laissons imprudemment s'agrandir de toutes parts, nous imaginant, ce semble, que le tems mis à la destruction d'un autre, est un tems gagné pour nous, incapables de rien décider, de rien exécuter pour le salut de toute la Grèce. Personne cependant n'ignore que Philippe, semblable à une fièvre contagieuse ou à une maladie épidémique, atteint celui-là même qui paraît le plus éloigné du péril.

Vous le savez aussi, tout ce que les Grecs eurent quelquefois à souffrir de nous ou des Lacédémoniens, au moins le souffraient-ils de la part de

---

(1) Philippe fit une expédition contre Ambracie, ville d'Epire, qui ne lui réussit pas. — *Il est maître d'Elide*. Elide, ville du Péloponèse. Philippe s'était rendu maître de cette ville par la voie de la confédération, et non par celle des armes.

vrais enfans de la Grèce ; et nos fautes pourraient être comparées à celles d'un enfant légitime, né dans une famille riche, dont les dissipations, toutes blâmables qu'elles pourraient être, ne lui ôteraient pas ses droits aux biens dont il abuse. Mais si un vil esclave, si un enfant supposé, pillait et dissipait une fortune qui ne lui appartient pas, combien plus, grands dieux ! trouverions-nous une telle conduite affreuse et révoltante ! Et nous penserions autrement des entreprises de Philippe ! de Philippe, qui, loin d'être Grec, loin de tenir aux Grecs par aucun endroit, ne jouit pas même parmi les Barbares d'une origine illustre, n'est qu'un misérable Macédonien, sorti d'un lieu d'où il ne vint jamais un bon esclave (1). A quelle insolence, toutefois, ne se porte-t-il pas ? Sans parler des villes grecques qu'il a ruinées de fond en comble, ne préside-t-il pas aux jeux pythiques, ces jeux communs de la nation ? S'il n'y vient pas lui-même, ne délègue-t-il pas ses esclaves (2) pour y présider ?

(1) Nous avons déjà vu que plusieurs peuples de la Grèce, les Athéniens entre autres, disputaient le titre de Grec à Philippe, qui prétendait descendre d'Hercule, par Caranus, premier roi de Macédoine. Au reste, les Macédoniens ne jouissaient pas dans la Grèce d'une grande considération avant que Philippe les eût illustrés par son courage. Ils descendaient des Thraces, si décriés chez les Grecs, que le nom de Thrace passait parmi eux pour une injure. Les esclaves qui venaient de Macédoine, n'étaient pas estimés.

(2) *Ses esclaves*, c'est-à-dire, ses courtisans ou ses sujets. Les sujets d'un roi n'étaient qne des esclaves aux yeux de ces anciens républicains. — *Les privilèges sacrés*, en grec, *le droit de consulter l'oracle le premier.* Philippe, après avoir terminé la guerre de Phocide, se fit transporter le droit qu'avaient les

Maître des Thermopyles, et des autres passages de la Grèce, ne fait-il pas garder ces postes par des soldats mercenaires ? Ne s'est-il pas arrogé les priviléges sacrés dont il a dépouillé les Phocéens, priviléges auxquels tous les Grecs n'avaient point droit de prétendre, et dont il nous a frustrés, nous, les Thessaliens, les Doriens, et les autres Amphictyons ? Ne prescrit-il pas aux Thessaliens la forme de leur gouvernement ? N'envoie-t-il pas des troupes, et à Porthmos pour en chasser le peuple d'Erétrie, et à Orée pour y établir le tyran Philistide (1) ? Spectateurs oisifs, les Grecs le regardaient agir ; et comme des gens qui voient tromber la grêle, chacun fait des voeux pour qu'il ne vienne point fondre sur son pays, sans que personne entreprenne de l'arrêter dans sa course. On ne songe pas à venger les injures communes, on ne venge pas même les siennes propres ; et c'est-là le comble de l'insensibilité. Philippe n'est-il pas tombé sur Ambracie et sur Leucade, villes des Corinthiens ? Celle de Naupacte, ne l'a-t-il pas enlevée aux Achéens et promise aux Etoliens (2) ? N'a-t-il pas pris Echine aux

---

Phocéens, comme maîtres du temple, de consulter l'oracle les premiers. Ce droit aurait dû être donné, suivant Démosthène, aux anciens Amphictyons. Tous les Grecs n'y pouvaient pas prétendre, parce qu'il fallait jouir du titre d'Amphictyon, et que tous les Grecs n'en jouissaient pas.

(1) On verra plus bas que Porthmos était une place importante d'Eubée qui dépendait d'Erétrie, et que Philistide était un citoyen d'Orée dévoué au roi de Macédoine.

(2) Naupacte, ville dans l'Etolie, appartenait aux Achéens, qui en étaient séparés par le golfe de Corinthe. Philippe la

Thébains ? Et à présent ne marche-t-il pas contre Byzance, qui est notre alliée ? Je supprime le reste. N'est-il pas encore maître de Cardie, une des plus fortes places de la Quersonèse ? Tous pareillement outragés, nous temporisons, nous nous regardons, craignons d'agir, nous nous défions les uns des autres, tandis que Philippe nous attaque tous également. Mais si cet homme traite avec tant de hauteur la Grèce entière, que sera-ce quand il nous aura asservis chacun en particulier ?

Quelle est donc la source de ce désordre ? Car ce n'est pas sans raison, sans une juste cause, que tous les Grecs, autrefois si jaloux de leur liberté, sont maintenant si disposés à la servitude. Il régnait alors, ô Athéniens ! il régnait dans le cœur de tous les peuples un sentiment qu'on n'y trouve plus aujourd'hui ; sentiment qui a triomphé de l'or des Perses, qui a maintenu toute la Grèce libre, qui l'a rendue victorieuse sur terre et sur mer, et avec lequel on a vu disparaître sa prospérité. Et quel était-il ce sentiment ! Était-ce le résultat d'une politique raffinée ? non ; c'était la haine générale contre tout homme qui acceptait des présens de ceux qui voulaient opprimer la Grèce ou simplement la corrompre. Le plus difficile alors était de convaincre le coupable : il était puni avec la der-

---

promit et la donna en effet aux Etoliens, qu'elle accommodait par sa proximité. — *Echine*. Il y avait deux villes de ce nom, l'une dans l'Acarnanie, l'autre fondée par les Thébains dans la Phtiotide. C'est de la dernière qu'il est ici question. — *Ne marche-t-il pas contre Byzance ?* Philippe la menaçait déjà, mais l'effet ne suivit pas sitôt la menace. Il attaqua auparavant Périnthe, dont il leva le siège pour marcher à celui de Byzance.

nière rigueur, sans qu'il pût apporter d'excuse ou espérer de pardon. On ne pouvait acheter de la main ni des orateurs, ni des généraux, les occasions favorables que la fortune ménage quelquefois à la négligence et à la paresse, au préjudice même de l'activité et de la vigilance. Alors on ne vendait ni la concorde qui doit régner entre les Grecs, ni la défiance où ils doivent être des tyrans et des Barbares, en un mot, rien de ce qui assure notre liberté. De nos jours, tout cela se vend comme à l'encan : et qu'avons-nous en échange ? des abus qui ont troublé et ruiné la Grèce; on porte envie à celui qui reçoit; on ne fait que rire, s'il l'avoue; on lui pardonne, s'il est convaincu ; on sait mauvais gré à ceux qui se plaignent d'une telle licence ; enfin un vil esprit d'intérêt a prévalu par-tout. Nous ne fûmes jamais plus puissans que nous le sommes aujourd'hui. Troupes, vaisseaux, finances, ressources diverses pour la guerre, soutiens et forces d'un état, rien ne nous manque ; mais tout cela devient inutile, sans effet et d'aucun secours, grace à la vénalité de nos traîtres.

Qu'il règne à présent des abus dangereux, vous le voyez par vous-mêmes, sans qu'il soit besoin de mon témoignage : il faut vous prouver que nos pères pensaient sur cet article bien différemment de nous. Je vais vous en convaincre par une inscription qu'ils gravèrent sur une colonne de bronze, placée dans notre citadelle, non pour s'instruire eux-mêmes, et s'exciter à prendre des sentimens qu'ils trouvaient dans leurs propres cœurs, mais pour vous laisser un monument et un exemple du zèle qu'on doit montrer en pareille circonstance. Que porte donc l'inscription ? le voici : *Soit diffamé*

Arthmius (1), *fils de Pythonax, de Zélie, et regardé comme ennemi des Athéniens et de leurs alliés, lui et sa race*. On ajoute pour quelle raison, *pour avoir apporté de l'or des Perses dans le Péloponèse*; on ne dit pas à Athènes. Voilà ce que porte l'inscription. Rentrez donc en vous-mêmes, au nom de Jupiter et de tous les dieux, et considérez avec quelle sagesse, avec quelle dignité se gouvernaient vos pères. Un habitant de Zélie, un certain Arthmius, esclave du roi de Perse (car Zélie est en Asie), pour avoir apporté de l'or, par ordre de son maître, je ne dis pas à Athènes, mais dans le Péloponèse, est déclaré ennemi des Athéniens et de leurs alliés; il est noté d'infamie, lui et sa race, et non pas d'une infamie ordinaire qui se borne à le flétrir dans notre ville : qu'importait, en effet, à un Zélitain, une pareille flétrissure ? Ce n'est pas là non plus ce que l'inscription signifie : mais les lois capitales portent qu'on proscrira le coupable qui aura échappé à la punition. C'était donc une action agréable aux dieux de tuer Arthmius : car, ajoute la loi, *que*

---

(1) Voici à quelle occasion les Athéniens publièrent contre Arthmius le décret fulminant dont il est ici question. L'Egypte secoua le joug d'Artaxerxès Longue-main, qui fit marcher contre elle une armée formidable; mais il ne put réduire cette province rebelle, parce qu'elle était secourue par les Athéniens. La colère d'Artaxerxès se tourna contre ceux-ci; il envoya des agens secrets dans le Péloponèse, pour leur susciter des ennemis à force de largesses; mais la tentative fut inutile. Les Lacédémoniens ne voulurent pas se prêter au ressentiment du roi de Perse. Arthmius était un des principaux émissaires de ce prince. — *De l'or des Perses*, en grec, *de l'or des Mèdes*. Les Mèdes avaient été réunis à l'empire des Perses, et ne faisaient avec eux qu'un seul et même peuple.

celui-là meure qui est noté d'infamie ; c'est-à-dire, qu'on peut, sans crime, tuer un homme ainsi diffamé (1). Il est donc certain que vos pères se croyaient obligés de veiller au salut commun de la Grèce; autrement se seraient-ils inquiétés qu'un inconnu corrompît par argent, ou par séduction, des citoyens du Péloponèse ? Telle était leur sévérité à punir les corrupteurs, qu'ils allaient même jusqu'à les proscrire, et graver leur infamie sur le bronze. Aussi les Grecs étaient alors redoutables aux Barbares, et non les Barbares aux Grecs. C'est tout le contraire de nos jours, parce que vous pensez d'une manière toute différente sur cet article et sur beaucoup d'autres. Et quels sont aujourd'hui vos sentimens ? L'ignorez-vous ? Faut-il que nos reproches tombent sur vous seuls, lorsque les autres Grecs ne sont pas dans de meilleures dispositions, lorsqu'ils sont à-peu-près aussi repréhensibles ? Je dis donc simplement que l'état de nos affaires demande une attention extrême, et que dans la circonstance il faudrait vous donner un conseil utile. Et quel conseil ? Me le permettrez-vous ? Ne vous en offenserez-vous pas (2) ? Greffier, lisez mon mémoire.

---

(1) Démosthène prouve ici que l'infamie dont fut noté Arthmius, avait la force d'une proscription. — *Jusqu'à graver leur infamie sur le bronze*, en grec, *jusqu'à graver leurs noms sur des colonnes*, pour les noter d'infamie. On appelait en grec *stèlitai*, ceux dont les noms étaient ainsi gravés sur des colonnes.

(2) Les Athéniens, naturellement paresseux, n'aimaient pas qu'on les tirât de leur indolence pour les faire agir; et probablement Démosthène proposait dans son mémoire de lever

On lit le mémoire de Démosthène, qui contient ce qu'il propose.

J'admire, au reste, la simplicité de ceux qui viennent nous dire, pour nous rassurer, que les forces de Philippe n'égalent pas encore celles qu'avaient, il n'y a pas long-tems, les Lacédémoniens, qui étaient les maîtres de la terre et de la mer, alliés du roi de Perse (1), dont l'ambition ne trouvait nulle part de résistance, et dont toutefois Athènes sut arrêter les progrès.

Pour moi, je pense que tout a bien changé : tout est parvenu à un point que ne connaissaient pas nos ancètres ; ce qui est sur-tout vrai de la guerre. Autrefois, dit-on, les Lacédémoniens et les autres Grecs ne tenaient la campagne que quatre ou cinq mois, et pendant la belle saison. On entrait dans le pays ennemi : après l'avoir ravagé, on licenciait les troupes toutes composées de citoyens, et chacun s'en retournait chez soi. Telles étaient la franchise et la noblesse avec lesquelles on procédait alors, qu'on voulait vaincre par des moyens légitimes, à force ouverte, et non acheter la victoire à prix d'argent. Aujourd'hui, vous le voyez, vous-mêmes, ce sont les traîtres qui ont tout perdu (2): les combats et les batailles ne décident

---

des milices athéniennes, pour attaquer Philippe et réprimer son ambition.

(1) Ce fut après l'expédition imprudente et malheureuse d'Athènes, en Sicile, que les Lacédémoniens contractèrent avec le roi de Perse une alliance qui les mit en état de faire la loi aux Athéniens leurs rivaux.

(2) Philippe se vantait d'avoir emporté plus de villes par ses

plus rien. Philippe, sans traîner après lui sa lourde phalange, va par-tout où il veut, suivi d'une troupe de cavalerie ou d'infanterie légère, d'archers étrangers, et d'autres corps pareils. Avec ce camp volant, il se jette sur les villes dont les habitans sont en dissention; et quand il voit que, retenus par des défiances mutuelles, ils n'osent sortir pour le combattre, il fait avancer ses machines, et donne l'assaut. Je n'ajoute pas que toutes les saisons lui sont indifférentes, et qu'il se met en marche l'hiver comme l'été.

D'après ces connaissances et ces réflexions, prenez garde de laisser entrer l'ennemi dans l'Attique, et de vous perdre vous-mêmes en vous reposant sur la simplicité de nos anciennes guerres avec Lacédémone. Prévenez les choses de loin, ayez des troupes prêtes, empêchez le monarque de sortir de ses états, et évitant de le combattre en bataille rangée. Car si, pour la guerre en général, nous avons sur lui une foule d'avantages dont nous profiterons, quand il nous plaira d'agir, si nous pouvons entrer dans son royaume par mille endroits (1), le piller et le ravager de toutes parts, il

---

largesses que par ses armes, et ne reconnaissait de place imprenable que celle où l'on ne pouvait faire entrer un convoi d'argent. Il avait des citoyens à ses gages dans toutes les villes de la Grèce. — *Sa lourde phalange.* On peut voir dans l'histoire ancienne de M. Rollin la description de la phalange macédonienne, dont Philippe se servit avec tant d'avantage dans ses grandes expéditions.

(1) Quoique les Athéniens eussent perdu Amphipolis, Pydna, et Potidée, qui leur ouvraient plus d'une porte en Macédoine; ils avaient encore Thrace, Lemnos et d'autres isles voisines,

a plus d'expérience que nous dans les combats en règle. Mais inutilement vous attaquerez le roi de Macédoine par la force des armes, si, par une sage prévoyance, vous ne faites encore la guerre aux orateurs agens de ce prince. Comptez qu'il vous est impossible de vaincre l'ennemi du dehors, avant de punir ses ennemis domestiques qui lui sont vendus : ce que vous ne voulez, ni ne pouvez, j'en atteste tous les dieux. Oui, vous en êtes venus à un tel point, dirai-je, d'aveuglement ou d'égarement? De quel terme me servir ? Il m'est arrivé plus d'une fois de craindre qu'un génie malfaisant ne travaille à notre perte : vous en êtes, dis-je, venus à un tel point, que, soit malignité, soit jalousie, soit goût pour la satyre, soit quelque autre motif, vous laissez monter à la tribune des mercenaires qui ne peuvent désavouer ce titre, et leur donnant toute liberté de parler, vous riez des invectives dont ils nous chargent. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus révoltant, quoiqu'il le soit beaucoup ; de tels hommes, qui le croirait ? ont moins de risques à courir dans le ministère, que l'orateur le mieux intentionné. Examinez, cependant, quels maux causa toujours chez les peuples cette facilité à écouter les traîtres : je ne rapporterai que des faits connus.

A Olynthe, parmi ceux qui se mêlaient des affaires, les uns parlaient pour Philippe auquel ils étaient dévoués ; les autres, qui avaient en vue le bien, voulaient éloigner la servitude. Quels sont ceux qui ont perdu leur patrie, qui ont livré la

---

d'où ils pouvaient facilement tenter une descente dans ce royaume.

cavalerie, et par-là ont causé la ruine d'Olynthe? Sans doute, les partisans de Philippe, ces ames vénales, qui, tant que subsista leur ville, ne cessèrent de noircir et de calomnier les vrais défenseurs de l'état, jusqu'à ce qu'ils eussent persuadé au peuple de bannir Apollonide (1).

Et ce n'est pas à Olynthe seulement que ce désordre produisit les plus tristes effets. A Erétrie, lorsque le peuple, après avoir chassé Plutarque et les étrangers qui étaient à sa solde, eut repris sa ville et Porthmos, les uns étaient pour nous, les autres pour le roi de Macédoine. Des infortunés Erétriens, écoutant ceux-ci préférablement, ou plutôt n'écoutant qu'eux, se déterminèrent à exiler ceux de leurs chefs qui étaient les plus fidèles. Philippe, leur ami et leur allié, envoie Hipponique (2) avec un détachement de mille hommes, et, rasant Porthmos, les soumet à trois tyrans, Hipparque, Automédon, Clitarque. Enfin, comme ils travail-

(1) Philippe s'apperçut dans deux batailles qu'il livra aux Olynthiens, qu'Apollonide, général de la cavalerie olynthienne, montrait une valeur et un zèle capables de retarder ses progrès. Il se conduisit de façon à faire croire qu'Apollonide avait des intelligences avec lui; il le fit ensuite accuser par des citoyens d'Olynthe, ses créatures. Apollonide fut déposé et banni; et on donna sa place à Lasthène et à Euthycrate, qui étaient vendus au roi de Macédoine, et qui lui livrèrent la cavalerie.

(2) Hipponique, inconnu d'ailleurs. Hipparque, Automédon et Clitarque, citoyens d'Erétrie vendus à Philippe. Porthmos, place importante d'Eubée qui dépendait d'Erétrie. — *Euryloque, Parménion.* On ne connaît point le premier; le second est connu dans l'histoire d'Alexandre. Il commandait, au passage du Granique, l'aile gauche de l'armée de ce prince, et eut beaucoup de part à ses expéditions.

laient sérieusement à secouer le joug, il les chassa deux fois de leur pays avec des troupes étrangères qu'il envoya deux fois sous la conduite d'abord d'Euryloque et ensuite de Parménion.

Vous faut-il encore d'autres exemples ? A Orée, Philistide, de concert avec Ménippe, Socrate, Thoas et Agapée (1), qui présentement y sont les maîtres, agissait visiblement pour le roi de Macédoine. Un certain Euphrée, qui autrefois avait demeuré chez vous, faisait tous ses efforts pour défendre la liberté et l'indépendance de ses compatriotes. Il serait trop long de vous dire quels affronts et quels outrages il essuya de la part des Oritains. L'année d'avant la prise d'Orée, ayant découvert la trahison de Philistide et de ses complices, il dévoila leurs manœuvres. Dirigés et payés par le monarque, une foule de factieux se liguent contre lui, et le traînent en prison comme perturbateur du repos public. Le peuple, témoin de ces violences, au lieu de se déclarer pour Euphrée, et de sévir contre ses persécuteurs, applaudissait aux uns, insultait à l'autre, et disait de son défenseur le plus zélé, qu'il avait bien mérité ce qu'il souffrait. Les traîtres, devenus par-là tout-puissans, agissaient et intriguaient tout à leur

(1) Philistide, Ménippe, Thoas, Agapée, citoyens d'Orée, dévoués au roi de Macédoine. Philistide, si l'on en croit l'histoire, était un fort méchant homme; Philippe l'employa parce qu'il lui était utile. — *Euphrée*, citoyen d'Orée, avait demeuré quelque tems à Athènes, où il s'était instruit à l'école de Platon. Il y a toute apparence qu'il n'était guère connu des Athéniens, et qu'il s'était élevé depuis peu dans sa patrie par son mérite et par son zèle.

aise pour livrer leur patrie. On s'en appercevait ; mais on gardait le silence, effrayé sans doute par le traitement d'Euphrée. Tel était enfin l'abattement général, que, même à la veille du plus grand malheur, personne n'osa élever la voix, avant que l'ennemi fût au pied des murs. Alors, les uns défendaient la ville, les autres la trahissaient. Dès qu'elle fut prise par des moyens si lâches et si honteux, les créatures du prince s'emparent du gouvernement ; et, dominans seuls, ils persécutent ceux qui avaient tout fait, et étaient encore prêts à tout faire pour sauver le chef du bon parti, et se sauver eux-mêmes ; ils chassent les uns, font mourir les autres : quant à Euphrée, en se donnant lui-même la mort, il prouva qu'il ne s'était opposé au monarque qu'avec des intentions droites et pures.

Mais pourquoi les Olynthiens, les Erétriens, les Oritains, écoutaient-ils ceux qui parlaient pour Philippe plus volontiers que ceux qui parlaient pour la patrie ! vous en cherchez peut-être la raison avec surprise : vous la trouvez chez vous. Les orateurs qui ont en vue le bien, ne peuvent pas toujours, quand ils le voudraient, dire des choses désagréables, parce qu'il faut indiquer les moyens propres à rétablir les affaires. Les traîtres, dans les objets même où ils servent l'ennemi, flattent et ménagent en tout leurs auditeurs. Ceux-là, par exemple, proposaient d'imposer une taxe ; suivant ceux-ci, il n'en fallait pas. Les uns conseillaient de se préparer à la guerre, et de se tenir sur ses gardes : les autres, jusqu'à l'instant fatal, ne cessaient d'exhorter à jouir de la paix ; et ainsi du reste, pour ne pas entrer dans le détail. Les

uns donc tenaient des discours flatteurs et agréables pour le moment; les autres ouvraient des avis qui auraient sauvé l'état, mais qui devaient déplaire. Qu'ont fait les peuples ? ils ont enfin abandonné tout, non par hazard, ni par complaisance, ni par ignorance, mais par découragement, croyant tout désespéré. Pour moi, certes, je tremble que vous ne soyez un jour dans ce cas, quand les réflexions, venues trop tard, ne seront plus d'aucun secours. Aussi je hais, j'abhorre ceux qui vous conduisent à ces extrémités : car, soit perfidie, soit imprudence, ils vous jetteront dans le désespoir. Aux dieux ne plaise que les choses en viennent jamais là ! Eh! plutôt mourir mille fois, que de sacrifier, par une lâche condescendance pour Philippe, quelques-uns de vos fidèles orateurs ! Les Oritains ont été bien récompensés d'avoir donné leur confiance aux créatures du prince, et rejetté les conseils d'Euphrée. Les Erétriens ont gagné beaucoup à renvoyer vos députés, et à se livrer à un tyran qui les traite en esclaves, et ne leur épargne ni les verges ni les tortures. On a bien ménagé les Olynthiens, pour avoir mis Lasthène à la tête de leur cavalerie, et avoir chassé Apollonide. Ce serait une folie et une lâcheté de vous résoudre à un pareil avenir, en vous conduisant aussi mal que les autres, en négligeant ce qu'il y a de plus essentiel, et vous imaginant, sur la foi d'orateurs perfides, qu'Athènes est d'une grandeur qui la met au-dessus de tout accident funeste. Quelle honte cependant, pour vous, de dire, lorsqu'il sera arrivé quelque événement fâcheux : *Mais aussi qui eût pensé que pareilles choses arriveraient ! Il aurait fallu prendre tel parti ; il aurait fallu*

éviter tel piège. Les Olynthiens pourraient dire aujourd'hui ce qu'ils auraient dû faire, ou ne pas faire, pour se garantir de leur perte. Les Oritains pourraient le dire, ainsi que les Phocéens, ainsi que tous les peuples qui ont péri. Mais à quoi ces propos serviraient-ils ? Tant qu'un navire, quel qu'il soit, peut encore lutter contre les vagues, les matelots, le pilote, tout l'équipage doit être en action pour empêcher qu'on ne le fasse périr, soit à dessein, soit par imprudence : dès que les flots l'ont surmonté, tout soin est inutile. Nous, de même, tandis que nous subsistons encore, que nous avons des forces suffisantes, de grandes ressources, une haute réputation, que ferons-nous ? Il en est peut-être qui sont impatiens de le savoir. Eh bien ! je vais le dire, et même en proposer le décret, afin que vous le fassiez mettre à exécution, si vous l'approuvez.

Je dis donc que nous devons commencer par nous mettre en défense, par nous munir de galères, de troupes et d'argent. En effet, dussent tous les autres Grecs accepter la servitude, vous, Athéniens, vous devriez combattre pour la liberté. Lorsque nous aurons fait tous nos préparatifs, et que nous les aurons exposés aux yeux de toute la Grèce, animons alors les autres peuples, envoyons par-tout des députés qui annoncent nos desseins dans le Péloponèse, dans l'isle de Chio, et au roi de Perse, puisque ce prince n'est pas moins intéressé que nous à arrêter les progrès du roi de Macédoine. Par-là, si vos raisons persuadent, vous aurez des alliés qui, au besoin, partageront avec vous le péril et la dépense : sinon, vous gagnerez du tems ; et comme vous avez en tête un ennemi

qui agit seul, et non une république qui ramasse lentement ses forces, ce délai ne sera pas inutile. Ainsi ne le furent pas, l'année précédente, nos ambassades dans le Péloponèse, et les plaintes qu'y répandirent contre Philippe, conjointement avec moi, Polyeucte, cet excellent citoyen, Hégésippe, Clitomaque, Lycurgue (1), et nos autres collègues : plaintes efficaces par lesquelles nous arrêtâmes ce prince, nous l'empêchâmes d'envahir Ambracie, et de se jetter sur le Péloponèse.

Je ne vous dis pas néanmoins d'animer les autres, si vous-mêmes vous ne voulez rien faire de ce qu'exigent vos intérêts propres. Car il serait ridicule de s'inquiéter des affaires d'autrui quand on néglige les siennes, et d'effrayer les autres sur l'avenir quand soi-même on est tranquille sur le présent. Je ne dis pas cela non plus, mais je dis qu'il faut payer nos troupes de la Quersonèse, leur envoyer des secours dont elles ont besoin, armer nous-mêmes les premiers, et après que nous aurons donné l'exemple, instruire, avertir, exhorter, presser alors les autres Grecs. Voilà ce qui convient à la dignité d'Athènes. Et ne vous imaginez pas que Chalcide et Mégares (2) sauveront la Grèce, tandis que vous fuirez les peines et les embarras. Trop heureuses ces deux villes de pouvoir se défendre elles-mêmes ! C'est vous qui devez vous charger du salut commun ; c'est à vous que vos

---

(1) Polyeucte, Lycurgue et Hégésippe, orateurs et ministres d'Athènes assez connus ; Clitomaque, inconnu d'ailleurs.

(2) Mégares et Chalcide étaient regardées par Athènes comme deux boulevards qui la couvraient.

ancêtres ont transmis cet honneur ; c'est pour vous qu'ils l'ont acquis par une foule de combats glorieux. Si vous restez toujours oisifs, évitant d'agir vous-mêmes, et ne cherchant que ce qui flatte votre mollesse, je vous annonce que vous ne trouverez personne qui agisse pour vous ; je crains d'ailleurs que bientôt une nécessité indispensable ne vous fasse vouloir ce qui vous déplaît tant aujourd'hui. Car enfin, s'il était des Grecs disposés à tout faire pour vous, ils se seraient montrés il y a long-tems, puisque vous ne pouvez vous résoudre à sortir de votre inaction ; mais il n'en est pas.

Voilà, Athéniens, ce que j'avais à vous dire, et ce que j'ai à proposer dans un décret, dont l'exécution, ce me semble, peut encore rétablir nos affaires. Si quelqu'un trouve un avis meilleur, qu'il parle et qu'il vous le communique. Puisse le parti que vous prendrez, quel qu'il soit, tourner à l'avantage et au bonheur de l'état !

Nota. Diopithe, dont il est parlé dans ce discours, et surtout dans le précédent, n'avait pas été condamné, et était resté dans la Quersonèse, à la tête de son armée ; Philippe ne tarda pas à se venger lui-même. Diopithe le croyant éloigné, ravageait le territoire des Cardiens. Le prince l'attaqua brusquement avec les troupes qui l'accompagnaient, renforcées de la garnison de Cardie. Diopithe, surpris, fut défait, après la résistance que peut faire un homme de courage. Il périt en cette occasion, et frustra les ennemis de Philippe des hautes espérances qu'ils avaient conçues de sa valeur.

SOMMAIRE

DE LA DIXIÈME PHILIPPIQUE.

PHILIPPE poursuivait ses conquêtes dans la Thrace, et se disposait à assiéger Périnthe et Byzance ; il avait asservi l'Eubée : Démosthène monte à la tribune pour déterminer les Athéniens à réprimer l'ambition de cet ennemi infatigable. Cette harangue est, presque d'un bout à l'autre, une répétition des idées et des raisonnemens contenus dans les précédentes. Démosthène y reproche aux Athéniens leur inaction et leur négligence ; il les anime contre Philippe, qui veut anéantir leur république, et contre les traîtres qui le secondent dans ses projets. Il réfute les citoyens qui exagéraient les avantages d'une paix illusoire.

On ne doit pas être surpris que Démosthène, obligé de rebattre la même matière, devant le même peuple, qui avait toujours les mêmes défauts, qui tombait toujours dans les mêmes fautes, se soit répété quelquefois ; il est au contraire surprenant qu'il ait trouvé dans dix harangues qui roulent toutes sur le même sujet, tant d'idées nouvelles et de nouveaux tours. Mais une chose qui doit surprendre, et qui est vraiment surprenante, c'est qu'après avoir attaqué les distributions du théâtre dans deux des Philippiques qui précèdent, il les défende dans celle-ci, et blâme ceux qui les attaquent. Je crois que le seul moyen d'excuser cet orateur de changer ici de sentiment et de langage, c'est de dire qu'ayant attaqué les distributions du théâtre dans les premiers discours, et s'étant apperçu depuis que le peuple voulait absolument les conserver, qu'elles occasionnaient cependant entre les pauvres et les riches des altercations très-vives, dont l'état souffrait, l'amour du bien public le fait changer d'avis, et chercher des raisons pour persuader aux riches qu'ils ne doivent point envier aux pauvres les secours légers qu'ils reçoivent de l'état. Il termine cette harangue par une invective éloquente contre Aristodème, un des orateurs partisans de Philippe.

Cette Philippique fut prononcée la quatrième année de la CIX.e Olympiade, sous l'archonte Nicomaque.

DIXIÈME PHILIPPIQUE. (1)

PERSUADÉ que, dans la délibération actuelle, il est question de grands intérêts et des besoins pressans de la république, je vais tâcher, Athéniens, de vous dire ce qui me semble devoir être le plus utile pour vous. Si nous nous trouvons aujourd'hui dans un état fâcheux, il faut nous en prendre à nos fautes, qui, commencées depuis bien des années, continuent toujours; et dont la plus dangereuse encore, comme la plus difficile à corriger, est le peu d'attention que vous donnez aux affaires. Vous vous en occupez pendant le tems où, assis dans la place publique, vous écoutez tranquillement les nouvelles qu'on vous annonce; mais bientôt, de retour dans vos maisons, vous en détournez votre pensée, et n'en conservez pas même le souvenir.

Philippe, ainsi qu'on vous l'apprend de toutes parts, est d'une audace et d'une avidité sans bornes, et vous n'ignorez pas, sans doute, qu'on ne le réprimera jamais avec des paroles et des harangues. Pour vous en convaincre, il suffirait de considérer que toutes les fois qu'il a fallu se défendre en discutant le droit, nous n'avons jamais succombé ni paru manquer de raisons. Oui, nous triomphons par-tout, nous l'emportons sur tous, quand il n'est question que de discours. Les affaires de Philippe en vont-elles pour cela plus mal, et les nôtres en vont-elles mieux? il s'en faut

(1) C'est la dernière des quatre harangues appellées Philippiques.

bien. Le monarque prend les armes, se met en marche, affronte tous les hasards; nous, contens de discuter nos droits, nous nous bornons, les uns à parler, les autres à écouter : de-là qu'arrive-t-il? les actions, comme il est naturel, l'emportent sur les paroles; et les peuples examinent, non ce que nous avons dit ou pourrions dire de solide sur les injustices de ce prince, mais ce que nous faisons pour les arrêter : or ce que nous faisons, ne peut sauver aucun de ceux qu'il opprime. En voilà assez sur cet objet, passons à d'autres.

Deux partis divisent toute la Grèce. Les uns ne veulent être ni tyrans ni esclaves, mais vivre égaux et indépendans sous des lois communes; les autres, jaloux de commander à leurs compatriotes, obéissent à quiconque peut les seconder dans leurs projets d'ambition. Les partisans du roi de Macédoine, qui aspirent chez eux à la domination suprême, ont réussi dans toutes les villes, et je ne sais si la vôtre n'est pas la seule où la démocratie conserve quelque apparence de vigueur. Les créatures du monarque l'emportent sur le parti contraire, par tous les moyens qui assurent le succès d'une entreprise. Le premier de ces moyens et le plus en usage, c'est qu'ils trouvent un homme prêt à leur fournir de l'argent pour engager dans leurs intérêts des ames vénales. Un second avantage, et qui ne le cède pas au premier, c'est qu'ils ont à leurs ordres des troupes pour réduire leurs adversaires. Mais nous, outre que nous manquons de ces ressources, nous ne pouvons même nous réveiller de notre assoupissement, et il (1) semble

(1) *Il semble que nous soyons plongés dans une léthargie*

que nous soyons plongés dans une léthargie profonde. De là (car il faut vous parler sans détour), de là le décri où nous sommes, décri si général, que parmi les peuples qui sont en péril, les uns nous disputent l'honneur du commandement, les autres le droit d'assigner le lieu de la conférence, quelques-uns enfin aiment mieux se défendre seuls qu'avec notre secours.

Et pourquoi entré-je dans ces détails désagréables ? Jupiter et tous les dieux me sont témoins que, sans nulle intention de vous offenser, je veux vous faire comprendre que, dans le gouvernement des états, comme dans la conduite de la vie, les effets d'une négligence habituelle ne se font pas sentir à mesure qu'on néglige quelques objets particuliers, mais présentent à la fin un total effrayant.

Voyez Serrie et Dorisque : vous abandonnâtes, après la paix, ces deux places qui ne sont peut-être pas connues de plusieurs d'entre vous. C'est néanmoins la perte de ces deux villes, qu'on regardait alors comme peu importante, qui a entraîné la ruine de la Thrace et de Cersoblepte votre allié. Philippe voyant que ce prince et ses états n'attiraient point votre attention, et n'obtenaient de vous aucun secours, rasa Porthmos, et mit des tyrans dans l'Eubée pour tenir Athènes en respect. On lui a laissé prendre Porthmos ; peu s'en faut qu'il n'ait pris Mégares. Indifférens à toutes ces entreprises du monarque, vous restâtes

---

profonde ; en grec, *nous ressemblons à des gens qui ont pris un breuvage de mandragore, ou quelqu'autre breuvage*. La mandragore est une plante dont le jus assoupit.

tranquilles, sans vous mettre en devoir de réprimer son ambition, il s'ouvrit par argent les portes d'Antrones, et peu de tems après il se rendit maître d'Orée. Je passe sous silence la prise de Phères, l'expédition d'Ambracie, les massacres d'Elide (1), et mille actes pareils. Mon dessein n'est pas de vous faire un dénombrement exact de ses violences et de ses usurpations, mais de vous prouver qu'il ne cessera point d'outrager tous les Grecs et de tout envahir, si on ne l'arrête.

Il est des gens qui, avant que d'entendre de quoi il s'agit, s'empressent de demander, que faut-il donc faire? Rien ne serait plus louable, si c'était dans l'impatience d'en venir à l'exécution, mais c'est pour se délivrer de l'orateur. Quoi qu'il en soit, voici quel est mon avis.

Avant tout, ô Athéniens! il faut vous persuader que Philippe a rompu la paix, et qu'il nous fait la guerre, qu'il a de mauvais desseins contre nous, qu'il en veut à notre ville, à son sol, j'ajouterai même à ses dieux tutélaires; eh! puissent ces dieux le perdre et se venger! Mais c'est sur-tout à notre gouvernement qu'il en veut, c'est à le détruire que tendent tous ses projets. Et c'est maintenant pour

---

(1) Philippe, chef des alliés dans la guerre de Phocide, avait fait proscrire les Phocéens et les fauteurs de leur impiété. Une troupe d'Eléens bannis enrôla une partie des soldats phocéens qui s'étaient sauvés en Crète avec leur général Phaleucus, et vint attaquer Elide dans le Péloponèse. Les habitans de cette ville, secourus des Arcadiens, battirent cette armée de rebelles et de sacrilèges, et les ayant pris tous à discrétion, ils les massacrèrent pour exécuter le décret qui les avait proscrits. C'est là ce que Démosthène appelle les *massacres d'Elide*.

lui une sorte de nécessité d'agir contre vous. Car raisonnons : il voudrait dominer ; or comme il vous croit seuls capables de lui disputer l'empire, c'est vous seuls qu'il attaque depuis long-tems. Et il ne peut se dissimuler ses torts à votre égard, puisque les places qu'il vous a prises, Amphipolis et Potidée, lui servent à couvrir ses frontières, et que sans elles il ne se croirait pas en sûreté dans son royaume. Il sait donc également, et qu'il cherche à vous perdre, et que vous pénétrez son dessein. Comme il ne vous juge pas dépourvus d'intelligence, il sent que vous n'avez que trop sujet de le haïr. Outre ces motifs, ajoutez encore qu'il ne peut ignorer que, quand même il s'emparerait de tout le reste, il ne sera jamais possesseur tranquille, tant que vous vivrez sous les lois de la démocratie ; mais que dans un revers de fortune, comme il peut lui en arriver, les peuples qui ne le suivent maintenant que par force, se jetteront entre vos bras. Vous êtes portés par caractère non à vous agrandir, non à usurper la domination, mais à empêcher qu'un autre ne l'usurpe, à l'en dépouiller s'il en est saisi, et en général à traverser les projets des ambitieux, et à vouloir que tous les hommes soient libres. Philippe ne veut donc pas, et c'est raisonner en habile politique, non, il ne veut pas avoir continuellement à craindre de notre amour pour la liberté. Nous devons donc d'abord le regarder comme ennemi irréconciliable de tout gouvernement démocratique, et ensuite tenir pour certain que c'est contre Athènes qu'il dispose et dirige toutes ses batteries. Nul de vous, en effet, n'est assez simple pour croire que de misérables villages dans la Thrace (car de quel autre nom

appeler Drongile, Cabyle, Mastire, et d'autres places dont maintenant on le dit maître) que de telles conquêtes fassent l'objet de ses vœux, et que pour elles il brave frimats, travaux, dangers. Quoi! les ports d'Athènes, ses arsenaux, ses navires, son territoire, toute cette splendeur et toute cette puissance dont aux dieux ne plaise que ni lui ni aucun autre nous dépouille jamais! il les regarderait sans envie, il vous en laisserait possesseurs paisibles; et pour le seigle et le millet de la Thrace, il irait s'ensevelir dans des contrées affreuses, au milieu des glaces et des neiges! non, il n'en est pas ainsi; mais c'est pour s'emparer de notre ville et de tous les avantages dont nous jouissons, qu'il agit dans la Thrace et ailleurs.

Pénétrés de cette vérité, n'allez pas, ô Athéniens! exiger d'un orateur, plein de zèle et de droiture, qu'il propose la guerre dans un décret: ce serait non vouloir les intérêts de la république, mais chercher à qui vous en prendre si vous êtes malheureux. En effet, si la première, la seconde, la troisième fois que Philippe viola les traités, qu'il a enfreints à plusieurs reprises, quelqu'un eût proposé dans un décret d'armer contre lui, et que ce prince eût secouru les Cardiens comme il fait à présent; sans qu'aucun de nous ait proposé de l'attaquer, n'exterminerait-on pas l'auteur d'un pareil décret? ne lui imputerait-on pas le secours donné aux Cardiens? Ne cherchez donc point un ministre que vous puissiez punir des injustices de Philippe, et livrer aux fureurs de ses créatures. Et quand une fois vous aurez de vous-mêmes résolu la guerre, alors, sans disputer davantage pour savoir si l'on devait prendre ce parti, défendez-vous avec

la même ardeur que le prince vous attaque ; fournissez à vos troupes de la Quersonèse de l'argent et d'autres secours, contribuez chacun de vos biens, ayez des troupes, des galères, de la cavalerie, des vaisseaux pour la transporter, en un mot tout ce que la guerre exige. Car votre conduite actuelle n'est pas raisonnable ; et tout ce que Philippe peut souhaiter, c'est de vous voir toujours les mêmes, toujours indécis, vous épuisant toujours en dépenses inutiles, toujours embarrassés sur le choix de vos généraux, vous emportant toujours, et vous accusant les uns les autres. Remontons à la source du mal, et voyons le remède. Vous attendez à l'extrémité, et, jamais prêts quand il faut, vous ne marchez que quand vous apprenez un événement; vous arrivez trop tard, et vous retombez dans l'inaction. Autre événement qui survient; nouvelles mesures prises en tumulte. Mais ce n'est pas là le moyen de réussir. Non, vous ne ferez jamais rien à propos avec des milices levées à la hâte. Il faut avoir une armée sur pied, lui fournir des vivres et une caisse militaire, prendre des mesures pour que cette caisse soit bien régie, faire rendre compte à vos questeurs de l'administration des deniers, ainsi qu'à votre général des opérations de la campagne, sans lui laisser aucun prétexte d'aller ailleurs, ou de faire autre chose que ce qui lui est prescrit. Agissez sans délai conformément à ce plan, et vous forcerez le monarque à observer les conditions de la paix, à se renfermer dans la Macédoine, ou du moins vous le combattrez à forces égales. Vous demandez aujourd'hui : que fait Philippe ? Où marche-t-il ? Peut-être, Athéniens, peut-être demandera-t-il alors avec la même

inquiétude : où est descendue l'armée d'Athènes ? Où va-t-elle ?

On ne peut suivre un tel plan, dira quelqu'un, sans qu'il en résulte de grandes dépenses, beaucoup de soins et de peines. Je l'avoue ; et il n'est que trop vrai que la guerre entraîne de grands embarras. Mais en supputant les maux qui ne manqueront pas de fondre sur notre ville, si nous refusons de prendre le parti convenable, on verra qu'il est de notre avantage de nous y porter avec zèle. Oui, quand même un dieu (ici la parole d'aucun mortel ne pourrait suffire) quand même un dieu nous répondrait que, quoique vous restiez dans l'inaction et que vous abandonniez tout à Philippe, ce prince ne finira point par nous attaquer, il serait honteux cependant, j'en atteste tout l'Olympe, il serait indigne de la gloire de notre république, et des grands exploits de nos ancêtres, de sacrifier à notre repos la liberté de tous les autres Grecs. Pour moi, j'aimerais mieux mourir que de vous donner un pareil conseil. Si un autre vous le donne et qu'il vous persuade, à la bonne heure, n'armez point, abandonnez tout. Mais s'il n'est personne qui ne rejette ce lâche sentiment, si nous prévoyons tous que plus nous laisserons Philippe étendre ses conquêtes, plus nous trouverons en lui un ennemi puissant et redoutable ; pourquoi différer ? Pourquoi temporiser ? Attendons-nous, pour agir, que la nécessité nous presse ? Mais ce qui est vraiment une nécessité pour des hommes libres, nous presse depuis long-tems, et n'a plus besoin d'être attendu : loin de nous cette autre espèce de nécessité faite pour les seuls esclaves ! Et en quoi l'esclave diffère-t-il ici de l'homme libre ? Pour l'un, la nécessité

la plus pressante, c'est l'appréhension du déshonneur, et je ne vois pas qu'on puisse en imaginer de plus forte : pour l'autre, c'est la crainte du châtiment. Puissiez-vous, Athéniens, ne jamais connaître cette dernière ! il n'est pas même séant d'en parler.

Ne se porter qu'avec lenteur à aider la patrie de sa personne et de sa fortune, ce n'est pas une conduite louable, non, il s'en faut beaucoup ; on peut néanmoins l'excuser par quelque prétexte. Mais ne vouloir rien entendre, ne point vouloir délibérer sur des objets essentiels, c'est une indifférence inexcusable. Vous ne nous écoutez, comme vous faites aujourd'hui, que quand le péril presse, et vous ne prenez jamais conseil à loisir. Lorsque Philippe arme contre vous, négligeant d'armer à son exemple, et de vous mettre en marche, vous restez oisifs, et vous fermez la bouche à l'orateur qui vous exhorte à sortir de votre inaction. Vous apprend-on le siège ou la prise d'une place, vous écoutez alors, vous armez à la hâte. Mais lorsque vous refusiez de nous entendre, c'était le tems d'écouter nos discours, de prendre une résolution ; et maintenant que vous demandez conseil, vous devriez être en campagne, faire tête à l'ennemi. Il arrive de là que, tout au contraire des autres hommes qui délibèrent pour prévenir le mal, vous ne délibérez que quand le mal est fait.

Il nous reste une ressource que nous avons trop négligée jusqu'à ce jour, et dont nous sommes encore à tems de profiter. La république a sur-tout besoin d'argent dans la conjoncture présente. Or, je remarque un concours de circonstances heureuses, dont nous pouvons tirer un grand parti. Les

peuples (1) en qui le roi de Perse met sa confiance, et auxquels il reconnaît même avoir des obligations, mécontens de Philippe, agissent contre lui. D'ailleurs, le confident et l'agent (2) des desseins du roi de Macédoine sur la Perse, venant d'être arrêté, le monarque sera instruit de tout le mystère, non par nous dont le rapport pourrait être suspect, mais par celui même qui conduisait l'intrigue, et qui lui en révélera le secret. Il ajoutera donc foi aux alarmes que nous chercherons à lui donner, et nos députés n'auront plus à lui tenir que des discours qu'il écoutera sans peine. Liguons-nous, lui diront-ils, contre l'un ennemi qui est aussi le vôtre. Philippe vous sera bien plus redoutable, lorsqu'il nous aura vaincus. Il marchera hardiment contre vous, si, faute de secours, nous venons à succomber. D'après ces motifs, ô Athéniens ! envoyons une ambassade au roi de Perse pour conférer avec lui, sans écouter ce qu'on répète depuis si long-tems, *c'est un barbare*, *c'est l'ennemi commun des Grecs*; sans consulter, en un mot, ces vieux préjugés qui nous ont déjà nui plus d'une

(1) Il s'agit ici des Thébains qui avaient utilement servi et secouru le roi de Perse, Artaxerxès Ochus, au siège de Péluse, ville d'Egypte. Nous avons vu dans la harangue précédente, que Philippe avait pris Echine aux Thébains. Il est probable que ceux-ci ne purent supporter patiemment cette perte, et qu'ils se mirent en devoir de réprimer l'ambition de Philippe, qui les avait ménagés jusqu'alors. Cet emportement des Thébains fut passager, et n'eut pas de suite.

(2) Ceci regarde l'eunuque Hermias, gouverneur d'Atarne en Mysie, avec lequel Philippe entretint de secrètes intelligences, méditant déjà la conquête de l'Asie, et ces grands projets qui furent exécutés par son fils Alexandre.

fois. Pour moi, quand je vois quelqu'un redouter un prince enfermé dans son palais de Suze et d'Ecbatane (1), prétendre qu'il a de mauvais desseins contre notre république, lui qui l'avait déjà aidée à se rétablir, et qui tout récemment encore lui offrait de grands avantages qu'elle pouvait accepter ; quand je vois, dis-je, quelqu'un redouter ce monarque, et ne rien appréhender du brigand qui étend sa puissance dans le sein de la Grèce et jusqu'à nos portes, j'en suis surpris, et je crains un homme, quel qu'il puisse être, qui ne craint pas Philippe.

Mais (2) parlerai-je de ce qui est parmi nous un sujet inépuisable de querelles et d'altercations ; de ce qui fournit un prétexte à ceux qui voudraient se soustraire aux devoirs de citoyens ; de ce qui est regardé comme un obstacle à ce que la république

(1) Les rois de Perse passaient l'été à Ecbatane en Médie, et l'hiver à Suze en Perse. Celle de ces deux villes qui était le moins éloignée d'Athènes, en était à six cents de nos lieues. — *Lui qui l'avait déjà aidée.* Non pas Artaxerxès Ochus lui-même, alors régnant, mais lui dans la personne d'Artaxerxès Mnémon, son père et son prédécesseur. Celui-ci avait vaincu Cyrus, pour lequel Lacédémone s'était déclarée. Voulant se venger des Lacédémoniens, il se porta avec ardeur au rétablissement d'Athènes qu'ils avaient opprimée. Les Athéniens obtinrent d'Artaxerxès un puissant secours, qui les mit en état de secouer le joug de Lacédémone. — *Nous offrait de grands avantages.* Quels étaient ces avantages ; dans quel tems et pourquoi ils furent offerts aux Athéniens par le roi de Perse ; c'est de quoi l'histoire ne nous instruit pas, et sur quoi on ne pourrait donner que des conjectures.

(2) Pour l'intelligence de cet endroit, il faut lire le sommaire de la troisième Philippique, page 53, avec celui du discours actuel, page 183.

soit servie à propos, et qui cependant devrait contribuer à l'exactitude du service. Je tremble de toucher cet article ; j'en parlerai cependant, d'autant plus que je me flatte de n'avoir rien à dire que de juste et d'avantageux pour l'état, et aux riches en faveur des pauvres, et aux pauvres en faveur des riches. Qu'on renonce, avant tout, à décrier sans raison, comme font quelques-uns, les distributions du théâtre (1), et qu'on cesse de craindre qu'elles ne puissent subsister qu'au détriment de la république. Cet usage, selon moi, doit être maintenu, comme propre à rétablir les affaires et à redonner une nouvelle force au corps entier de l'état. Suivez-moi, je vous en conjure.

Je vais parler d'abord en faveur des pauvres. Il n'y a pas long-tems que nos revenus ne montaient pas à plus de cent trente talens (2) ; toutefois, nul de ceux qui pouvaient armer des vaisseaux, ou contribuer de leurs biens, ne se dispensait de subvenir pour sa part aux besoins de la patrie, sous prétexte que l'argent était rare. Nous avions

(1) Voyez le sommaire de ce discours, page 133.

(2) Cent trente talens ne faisaient que trois cent quatre-vingt-dix mille livres de notre monnaie. Mais premièrement il faut considérer que ceci s'entend uniquement des revenus qui se tiraient de l'Attique seule. Car les contributions des alliés, suivant la taxe d'Aristide, étaient annuellement d'environ quatre cent soixante talens, et elles furent portées par Périclès à un tiers de plus. En second lieu, pour bien comparer leurs revenus avec les nôtres, il faut considérer quel était alors le prix des choses. Un bœuf, du tems de Solon, se vendait cinq drachmes, c'est-à-dire, cinquante sous, suivant Plutarque dans la vie de Solon. Un porc, du tems d'Aristophane, valait trois drachmes, qui font trente sous. — *Quatre cents talens*, quatre cent mille écus.

des vaisseaux en mer, des fonds dans le trésor, et rien n'arrêtait nos projets. Depuis, grace à la fortune, nos revenus ont augmenté : ils montent aujourd'hui à quatre cents talens ; et loin que les riches souffrent de cette augmentation, elle tourne à leur profit, puisqu'ils y participent, comme il est juste (1). Pourquoi donc nous reprocher de part et d'autre un avantage qui est commun ? Serait-ce une raison pour les riches de ne pas remplir leurs devoirs de citoyens ; ou envions-nous aux pauvres les secours que la fortune leur présente ? Pour moi, je ne leur fais pas, et je ne crois pas qu'on doive leur faire un reproche des secours qu'ils reçoivent. Voit-on dans une famille les jeunes gens insulter à la faiblesse des vieillards ? non il n'en est aucun assez déraisonnable, assez ingrat, pour cesser de travailler, si chacun n'en fait autant que lui ; un tel fils encourrait les peines portées par les lois contre les enfans dénaturés. Nous devons payer volontiers à nos parens la dette qui nous est justement imposée par la nature et par la loi (2). Nous avons chacun un père ; tous les citoyens en corps sont, en quelque manière, les pères communs de la république : c'est sous ce titre qu'on doit les considérer ; et loin de leur ôter ce que l'état leur distribue, il faudrait même, si ces distributions manquaient,

---

(1) Tous les officiers de la république qui étaient choisis parmi les citoyens riches, avaient des appointemens qui se prenaient sur les mêmes fonds sur lesquels on faisait des distributions aux pauvres citoyens.

(2) Il y avait une loi de Solon qui déclarait infame, c'est-à-dire, dépouillait des droits de citoyen tout fils qui manquait à respecter ou à secourir son père comme il le devait.

pourvoir d'ailleurs à leurs besoins. D'après ces idées, que les riches craignent d'abolir un usage qu'ils doivent maintenir par esprit de justice, je dis même pour leur propre avantage, puisque priver du nécessaire une partie des citoyens, c'est susciter beaucoup d'ennemis au gouvernement (1).

Mais aussi les pauvres doivent faire cesser les justes plaintes et les appréhensions des riches; car je vais parler en faveur des uns, comme j'ai fait en faveur des autres, et je dirai sans crainte ce que je pense. Il me semble qu'il n'est pas d'Athénien, qu'il n'est pas d'homme assez dur, assez cruel, pour être fâché qu'on soulage l'indigence par de légères distributions. Où est donc ici la difficulté, et qu'est-ce qui indigne les riches? c'est de voir s'introduire l'abus de prendre le fonds de ces distributions, non dans le trésor, mais dans la bourse des particuliers; c'est de voir l'orateur qui le propose, devenir tout-à-coup un homme illustre, un homme immortel, s'il n'avait à craindre que vos sentences, puisque, condamné hautement dans les assemblées par la voix du peuple, il est toujours absous par les suffrages secrets du même peuple (2).

---

(1) Le peuple n'est pas attaché au gouvernement, quelque beau, quelqu'avantageux qu'il soit d'ailleurs, quand il n'y jouit pas d'une subsistance aisée.

(2) Il y avait des orateurs qui, pour faire leur cour au peuple, proposaient de taxer les riches pour fournir aux dépenses d'objets inutiles, mais qui lui étaient agréables. Les riches ne manquaient pas de poursuivre criminellement l'auteur d'une proposition qui livrait leurs biens au caprice de la multitude. Les causes de cette nature se portaient devant le peuple qui, ayant honte de soutenir une injustice manifeste, la condamnait tout haut, et se disposait à la punir; mais lorsqu'on procédait au jugement, les suffrages

Voilà ce qui rebute, voilà ce qui révolte ; car enfin, Athéniens, il faut que, dans une société républicaine, on se rende une justice mutuelle : il faut que, d'un côté, les riches jouissent pour eux-mêmes de leur fortune sans crainte et avec assurance, et qu'ils l'abandonnent à la patrie dans ses périls ; que, de l'autre, les pauvres ne regardent comme biens communs que ceux qui le sont ; et que, contens d'en recevoir leur part, ils sachent que le bien d'un particulier est à lui seul. C'est par-là qu'une république s'agrandit et se conserve. Tels sont à-peu-près les devoirs des pauvres et des riches. Mais, pour que tout se fît dans l'ordre, il y aurait encore d'autres abus à réformer. Il est sans doute plusieurs causes, et des causes fort anciennes, de nos malheurs présens et de nos embarras actuels ; je vais les exposer, si l'on veut m'entendre.

On a renversé le fondement sur lequel vos pères avaient bâti la grandeur d'Athènes. Certains ministres vous ont persuadé qu'être à la tête des Grecs, avoir une armée prête à secourir tous ceux qu'on opprime, ce n'était qu'une source de peines et de dépenses. On vous a fait croire que, vivre dans le repos, ne vous donner aucun soin, céder tout en détail, laisser d'autres s'emparer de tout, c'était pour notre république la vraie félicité, et le moyen d'être à l'abri de tout péril. Un autre, en conséquence, s'est saisi de votre place : il est heureux, il est puissant, tout fléchit sous lui ; et cela ne doit pas surprendre. Il voyait Lacédémone abattue par

---

renvoyaient le coupable absous. Le peuple donnait ordi-[illegible]ment son suffrage en tendant la main ; mais, dans les causes [illegible]nelles, il le donnait par scrutin.

ses malheurs, Thèbes occupée de sa guerre avec la Phocide, Athènes ensevelie dans la mollesse; personne ne se mettre en devoir de lui disputer cette supériorité glorieuse qui, de tout tems, avait fait la jalousie de nos principales républiques; il s'en est donc emparé comme d'un poste vacant. Dè là, profitant de la frayeur des autres peuples, il s'est fait un grand nombre d'alliés, s'est fortifié de plus en plus; et la situation de tous les Grecs est devenue enfin si fâcheuse, qu'on ne trouve pas même de remèdes à leurs maux. Vous, sur-tout, Athéniens, vous êtes dans une situation plus critique que les autres, non-seulement parce que vous êtes de tous les peuples celui que Philippe menace davantage, mais encore celui qui néglige le plus les affaires. Si, en voyant les denrées et tous les objets de commerce affluer de toutes parts dans votre ville, vous croyez être heureux et n'avoir rien à craindre, détrompez-vous. Que, par cette abondance, on juge de la richesse d'une foire ou d'un marché, à la bonne heure; mais pour une république qui a la réputation de s'opposer seule à quiconque veut dominer dans la Grèce, et de défendre en chef la liberté commune, ce n'est point, certes, par l'abondance des denrées et de tous les objets de commerce, mais par la force de ses armes, mais par le nombre et l'attachement de ses alliés, qu'on doit estimer sa puissance. Oui, c'est par cela qu'il faut juger d'une république, et c'est en cela que vous êtes le plus mal pourvus.

Pour vous en convaincre, examinez les tems où la nation fut agitée des plus grands troubles, et convenez qu'elle ne fut jamais plus divisée qu'elle ne l'est de nos jours. Autrefois deux villes, Athènes

et Lacédémone, partageaient toute la Grèce. Le reste des Grecs se rangeait sous les enseignes de l'une ou de l'autre. Le roi de Perse était également suspect à tous ; les plus faibles auxquels il se joignait, ne lui restaient attachés que le tems nécessaire pour rétablir la balance (1) ; après quoi, il n'était pas moins odieux aux peuples même qui en avaient été secourus, qu'à ses plus anciens ennemis. Mais à présent, outre que ce prince est bien disposé pour les autres Grecs, et fort mal pour nous, à moins que nous ne changions à son égard, il s'élève de tous côtés plusieurs puissances qui aspirent toutes à la primauté. Les jalousies et les défiances réciproques ont divisé des peuples qui devraient être réunis. Chacun d'eux a ses intérêts à part, Argiens, Thébains, Corinthiens, Lacédémoniens, Arcadiens et nous. Or, de toutes les puissances qui partagent aujourd'hui la Grèce, la

(1) Lacédémone s'allia d'abord avec Darius Nothus, dont les forces mirent en état Lysandre, son général, d'assiéger Athènes et d'abattre sa puissance. Conon ensuite, général athénien, obtint d'Artaxerxès Mnémon les secours nécessaires pour venger Athènes, et pour la relever de sa chûte. Les rois de Perse mettaient leur politique à balancer entre elles les républiques grecques, de peur que, si quelqu'une eût dominé, elle n'eût tourné ses armes du côté de l'Asie. Lacédémone, secondée par Darius Nothus, n'eut pas plutôt assujetti les Athéniens, qu'elle ravagea les provinces de Perse dans l'Asie mineure, et se joignit aux Satrapes rebèles. Athènes, secourue par Artaxerxès Mnémon, ne se vit pas plutôt affranchie du joug des Lacédémoniens, qu'elle embrassa le parti d'Evagoras, qui avait usurpé sur Artaxerxès la plus grande partie de l'île de Cypre. — *Et fort mal pour nous*, parce que sans doute ils ne s'étaient pas rendus à ses invitations, lorsqu'il leur avait demandé du secours, ainsi qu'aux Thébains.

nôtre, s'il faut le dire, est celle dont les salles du sénat et les places publiques voient moins de ministres étrangers (1). Et cela doit être, personne n'étant porté à conférer avec nous, ni par amitié, ni par confiance, ni par crainte. Je vous l'ai déjà dit, Athéniens, nous ne péchons que dans un seul et unique objet (la réforme serait alors facile), mais nos fautes sont anciennes et de toute espèce. Il en est une à laquelle toutes les autres se rapportent; je citerai celle-là seule, sans me permettre de détails, après vous avoir prié de ne pas vous offenser de ma sincérité.

On a vendu vos intérêts, à mesure que les occasions se sont offertes : vous jouissez du repos et de l'indolence; dont les douceurs vous flattent, vous empêchent de sévir contre les traîtres; tandis que d'autres jouissent de vos prérogatives honorables. Il n'est pas nécessaire de tout dire; bornons-nous ici à ce qui regarde Philippe.

Vient-on à parler de ce prince, un des orateurs se lève, et dit qu'il ne faut point agir sans réflexion, ni proposer légérement la guerre. Que la paix, ajoute-t-il aussitôt, est agréable ! qu'il est fâcheux d'avoir à entretenir des troupes ! on cherche à dissiper nos finances. Ils vous tiennent encore d'autres discours fort sensés, à ce qu'ils s'imaginent.

Mais, sans doute, ce n'est pas vous, qui par vous-mêmes n'êtes déjà que trop pacifiques, qu'il faut exhorter à la paix, mais le prince qui ne cesse de commettre des hostilités; si on le persuade,

---

(1) Athènes et Lacédémone, dans le tems de leur puissance, aimaient sur-tout à voir chez elles les députés des autres peuples venir implorer leur protection, ou rechercher leur alliance.

plus d'obstacle de votre part. Et ce n'est pas ce que nous dépenserons pour nous défendre, que nous devons regarder comme fâcheux, mais ce que nous aurons à souffrir, si nous ne voulons rien dépenser. Enfin, c'est en prenant des moyens surs pour conserver nos finances, et non en abandonnant nos intérêts, que nous devons empêcher qu'elles ne se dissipent. Au reste, je suis étonné que des malversations qu'il vous est aisé de prévenir, et que vous serez toujours les maîtres de punir, alarment si fort certaines gens; tandis que Philippe, qui envahit successivement toute la Grèce pour tomber ensuite sur nous, ne les alarme pas.

D'où vient donc qu'aucun de ces gens-là, voyant cet homme commettre ouvertement des injustices et s'emparer de nos places, ne l'accuse de violer la paix; et que, si nous vous conseillons de l'arrêter et de ne pas lui laisser le champ libre, ils nous reprochent de rallumer la guerre? voici leur motif. Ils veulent faire rejeter les inconvéniens de la guerre (car elle en entraîne, oui, elle en entraîne beaucoup après elle) sur les orateurs qui se font une loi de vous donner les meilleurs avis. Ils pensent, en effet, que si, tous d'un commun accord, vous songiez à réprimer le roi de Macédoine, vous viendriez à bout de le vaincre, et qu'alors ils n'auraient plus à qui se vendre; mais que, si, dans les premières alarmes, vous en prenant à quelques-uns de nous, vous vous occupez de jugemens et de procès, eux qui seront les premiers à nous poursuivre, auront à la fois et plus de considération auprès du peuple, et l'argent du monarque; et que vous, Athéniens, vous punirez vos orateurs fidèles pour des contre-tems dont il faudrait punir les traîtres,

Telles sont les espérances dont ils se flattent; voilà ce qui leur fait dire aujourd'hui qu'il en est parmi nous qui veulent rallumer la guerre. Mais je sais, moi, qu'avant qu'aucun Athénien songeât à proposer la guerre, Philippe a envahi plusieurs de nos places, et que, tout récemment encore, il a envoyé du secours aux rebèles de Cardie. Si cependant nous ne voulons point convenir qu'il nous fait la guerre, il serait le plus insensé des hommes de chercher à nous en convaincre. Quand l'offensé nie l'injure, est-ce, je vous prie, à l'offenseur de la constater? Mais, lorsqu'il marchera contre nous, que dirons-nous alors? il dira, lui, qu'il ne nous fait pas la guerre. Il le disait derniérement aux Oritains, lorsque ses soldats étaient dans leur pays; il l'avait dit auparavant aux habitans de Phères, avant qu'il fût devant leurs murailles; il le disait anciennement aux Olynthiens, jusqu'à ce qu'il fût tout près de leur ville à la tête d'une armée. Lorsqu'il sera à nos portes, dirons-nous encore de ceux qui nous exhortent à nous défendre, qu'ils rallument la guerre? Il ne nous reste donc qu'à subir le joug, car je ne vois pas de milieu.

Ajoutez, Athéniens, que vous avez de plus grands risques à courir que d'autres peuples. Philippe ne veut pas seulement asservir votre république, non, mais la détruire. Il conçoit que vous ne voulez pas obéir, et que vous ne le pourriez pas quand vous le voudriez, étant accoutumés à commander; il conçoit qu'à la première occasion vous pourriez lui susciter plus d'embarras que tous les Grecs ensemble. Aussi ne vous épargnera-t-il pas si une fois il devient le maître. Attendez-vous donc de sa part aux dernières extrémités; détestez et pu-

nissez les ministres qui lui sont vendus. Il n'est pas possible, non, il ne l'est pas que vous triomphiez des ennemis étrangers, avant que d'avoir puni vos ennemis domestiques qui sont à leurs gages. Trouvant toujours ces derniers dans votre chemin, toujours arrêtés par les obstacles qu'ils vous offrent, vous serez infailliblement prévenus par les autres.

D'ailleurs, pourquoi pensez-vous que Philippe vous outrage dès à présent ? Eh ! fait-il autre chose ? Pourquoi vous effraie-t-il déjà par des menaces, tandis que du moins il cherche à séduire les autres peuples en affectant de les obliger ? Par exemple, c'est après une foule de bons offices, qu'il a jetté les Thessaliens dans l'esclavage. Qui pourrait dire combien il trompa les malheureux Olynthiens, en débutant par leur donner Potidée, et en y ajoutant depuis un si grand nombre de faveurs ? Maintenant encore, après avoir délivré les Thébains d'une guerre longue et difficile, il les amuse en leur soumettant la Béotie. Tous ces peuples, dont les uns ont déjà souffert ce que tout le monde sait, et dont les autres souffriront bientôt ce que le sort leur prépare, ont du moins joui d'abord de quelques avantages. Quant à vous, sans parler de ce que le monarque vous a pris pendant la guerre, en quoi ne vous a-t-il pas trompés jusques dans la conclusion de la paix ? Que ne vous a-t-il pas ravi ? Ne s'est-il pas emparé de la Phocide et des Thermopyles ? Dans la Thrace, ne s'est-il pas rendu maître de Dorisque, de Serrie, de la personne de Cersoblepte ? Ne domine-t-il pas à présent dans Cardie, et ne s'en glorifie-t-il pas ? Pourquoi donc cette différence de procédés à l'égard d'Athènes ? c'est que

de toutes les villes grecques la nôtre est la seule où il soit libre de parler pour les ennemis ; et où le traître qui a reçu le salaire de sa trahison, puisse plaider, en toute sûreté, la cause de l'usurpateur devant ceux même qu'il dépouille. Il n'était pas sûr à Olynthe de parler pour Philippe, quand le peuple n'en avait reçu aucun service, et qu'il ne jouissait pas de Potidée. Il n'eût pas été sûr chez les Thessaliens de parler pour Philippe, avant qu'il eût chassé leurs tyrans, et qu'il les eût rétablis dans le droit amphictyonique. Il n'était pas sûr à Thèbes de parler pour ce prince, avant qu'il eût soumis la Béotie aux Thébains, et qu'il eût ruiné la Phocide. Mais, dans Athènes, quoique Philippe vous ait enlevé Amphipolis et Cardie, quoiqu'il se soit fortifié dans l'Eubée pour tenir l'Attique en respect, et que même à présent il marche contre Byzance, il est toujours sûr à nos orateurs de parler pour lui. Que dis-je? c'est par là qu'on a vu les partisans de ce prince, d'obscurs et de pauvres qu'ils étaient, devenir tout-à-coup riches et fameux ; et qu'au contraire votre richesse s'est changée en indigence, et votre gloire en opprobre. Car, je le répète, c'est dans le nombre des alliés, c'est dans la confiance et l'attachement des peuples que je fais consister la richesse d'une république ; richesse essentielle, dont vous êtes absolument dépourvus. Grace à cette indifférence qui vous fait négliger vos vraies ressources, et qui ruine vos affaires, Philippe est devenu heureux et puissant, formidable aux Grecs et aux Barbares ; tandis que vous êtes décriés, abandonnés, somptueux, il est vrai, et magnifiques dans vos marchés, mais dignes de risée et de mépris dans vos armemens. Je remarque,

vous écoutez les ministres qui se vendent, c'est afin de pouvoir vous en prendre, dans vos contretems, aux orateurs intègres, tourner la chose en raillerie ou en invective, et par là vous dispenser de faire ce qui convient.

Voilà des vérités utiles, que le pur zèle me dicte; je vous parle hardiment, sans fard et sans artifice. Mon discours n'est point rempli de flatteries et d'impostures; il n'est point fait pour valoir de l'argent à l'orateur, et livrer aux ennemis les intérêts de l'état. Je dis donc que vous devez changer de conduite, ou ne vous en prendre qu'à vous du désordre de vos affaires.

SOMMAIRE

DE LA LETTRE DE PHILIPPE

AUX ATHÉNIENS.

Les Athéniens, animés contre Philippe, réveillés enfin de leur indolence, et tirés de leur inaction par les déclamations véhémentes de Démosthène, avaient levé des troupes et s'étaient transportés en Eubée, dont ce prince avait asservi les villes principales. Ils avaient délivré cette isle. Ils venaient de mettre Charès à la tête d'une puissante flotte, qu'ils firent passer dans la Thrace pour secourir Périnthe, que Philippe assiégeait. Les Satrapes d'Asie, par ordre du roi de Perse, auquel ils avaient eu recours, y avaient fait entrer des renforts.

Le roi de Macédoine, qui commençait à craindre en voyant les mouvemens de ses ennemis, qui d'ailleurs voulait paraître ménager, autant qu'il le pouvait, les Athéniens dont il redoutait la puissance, écrit une lettre à ceux-ci, dans laquelle il tâche de les étourdir à force de reproches sur leurs contraventions aux traités, qu'il se vante d'avoir observés avec beaucoup d'exactitude. Dans cette lettre, mêlant adroitement le vrai avec le faux, il tire de l'un tout le parti possible, donne à l'autre l'air de la vérité, présente avec art des faits ou constans ou douteux, dont il déduit à son avantage les conséquences les plus justes et les plus précises; il découvre et développe, avec autant de force que de subtilité, les injustices réelles ou apparentes du peuple auquel il écrit, cache les siennes avec finesse, et montre avec habileté la modération et la bonne foi prétendues de ses procédés. Les plaintes et les menaces dont il use à propos, et qu'il fortifie par le raisonnement le plus spécieux, sont des plus propres à retenir ceux des Athéniens qui lui étaient contraires, soit par la honte, soit par la crainte, et à fournir des armes à ses partisans et à ses créatures.

Le style simple, noble et précis de cette lettre, la marche facile et l'enchaînement naturel des idées qui la composent, annoncent que Philippe, s'il en est l'auteur, entendait l'art d'écrire

aussi bien que celui de combattre ; ou du moins, s'il a employé la plume d'un autre, qu'il savait bien choisir ses écrivains. Il est probable qu'il l'a écrite lui-même, car c'était un prince de beaucoup d'esprit, et dont on pouvait dire, comme on a dit de César, qu'il maniait la plume aussi habilement que l'épée. Il est bon de remarquer que Philippe, depuis qu'il avait fait la paix avec les Athéniens, n'avait pas cessé de commettre contre eux des hostilités qu'il couvrait toujours de quelque prétexte ; que les Athéniens, excités de tems en tems par le zèle éloquent de Démosthène, y avaient répondu par d'autres hostilités, sans qu'il y eût de rupture ouverte et de guerre déclarée entre le peuple et le monarque ; que Philippe exagère, le plus habilement qu'il peut, les hostilités commises contre lui par les généraux d'Athènes ; mais qu'il a grand soin de cacher le projet qu'il avait formé d'envahir la Grèce ; qu'il se donne bien de garde de dire que ce projet le portait tous les jours à de nouvelles entreprises, qui forçaient les Athéniens d'agir contre lui pour réprimer son ambition. J'ai tâché, dans les notes sur cette lettre, de discuter, le plus brièvement et le plus clairement que j'ai pu, les faits et les raisonnemens qu'elle renferme.

LETTRE DE PHILIPPE AUX ATHÉNIENS.

PHILIPPE, AU SÉNAT ET AU PEUPLE D'ATHÈNES,

SALUT (1).

Puisque vous n'avez eu aucun égard aux fréquentes représentations que je vous ai faites par mes ambassadeurs pour vous engager à maintenir les sermens et les traités, j'ai cru devoir vous marquer tous les sujets que j'ai de me plaindre. Ne vous étonnez point de la longueur de ma lettre; il faut que je m'explique sur chaque grief, et j'en ai un grand nombre.

D'abord, Nicias, mon héraut d'armes (2), ayant

(1) Quoique le gouvernement d'Athènes fût démocratique au fond, il avait quelque chose de la forme aristocratique. On élisait tous les ans, dans chaque tribu (la ville d'Athènes était divisée en dix tribus), cinquante sénateurs, qui tous ensemble composaient le sénat, appelé *le sénat des Cinq-cents*. Ce sénat préparait les affaires avant qu'elles fussent portées devant le peuple.

(2) Le héraut d'armes chez les Grecs était un officier public chargé d'aller demander, au nom d'un roi ou d'un peuple, réparation des injures qu'ils prétendaient, à droit ou à tort, leur avoir été faites, et de déclarer la guerre, si on refusait cette réparation. Un héraut d'armes était une personne sacrée, même entre ennemis. Il est à présumer que les Athéniens méconnurent à dessein, dans Nicias, le caractère de héraut, et le traitèrent comme un espion. L'attentat aurait révolté toute la Grèce, s'ils ne l'avaient

été enlevé sur les terres de mon empire, et amené dans votre ville; loin de punir les auteurs de la violence, comme la justice le demandait, vous retîntes mon officier en prison pendant dix mois, et vous fîtes lire en pleine assemblée les lettres dont il était chargé.

Ensuite, lorsque les Thasiens recevaient dans leurs ports les galères des Bysantins, et celles des pirates qui voulaient s'y réfugier, vous avez soutenu les Thasiens, malgré les traités qui déclaraient ennemis ceux qui favoriseraient les brigandages maritimes.

Vers le même tems, Diopithe fit une irruption dans mes états: peu satisfait d'avoir réduit en servitude les habitans de Crobyle et de Tiristase (1),

---

coloré de quelque prétexte. — *Vous fîtes lire en pleine assemblée les lettres*...... Les Athéniens ouvrirent en effet le paquet de lettres dont était chargé Nicias, parce qu'ils croyaient en tirer quelque éclaircissement sur les pratiques secrettes de Philippe contre eux; mais ils respectèrent scrupuleusement les lettres adressées à Olympias, et prirent soin qu'elle les reçût au même état qu'on les avait interceptées. — *Ensuite, lorsque les Thasiens*... Les Athéniens possédaient, près de la Thrace, l'isle de Thase, située entre l'embouchure du Nestus et celle du Strymon. Par un article du traité de paix, ils avaient promis d'empêcher les Thasiens de recevoir les pirates qui inquiéteraient les sujets ou les alliés de Philippe. Ils ne tenaient pas peut-être fort exactement la main à l'exécution de cet article.

(1) Aucun auteur ne parle de Crobyle. Tiristase est placée par Pline dans la Quersonèse de Thrace. Ces deux villes, si l'on en croit Philippe, lui appartenaient. — *Et se portant à cet excès de faire arrêter Amphiloque*. On ne pouvait guère justifier Diopithe qu'en niant le fait, au moins tel que Philippe l'expose. Car si le fait est vrai, le général d'Athènes avait sans contredit violé le

il ravagea la Thrace, contrée voisine ; et se portant à cet excès de faire arrêter Amphiloque, qui était venu, en qualité d'ambassadeur, traiter du rachat des prisonniers, il le força, par les traitemens les plus durs, à se racheter lui-même neuf talens : violence odieuse qui obtint votre approbation. Toutefois la personne des hérauts et des ambassadeurs est une personne sacrée chez tous les peuples. Attenter à leur vie ou à leur liberté, est un crime horrible à leurs yeux, et il doit l'être sur-tout aux vôtres. Vous le savez, lorsque le peuple de Mégares fit massacrer Anthémocrite (1), héraut d'Athènes, vos pères furent si indignés de cette atrocité, qu'ils exclurent des fêtes de Cérès le peuple qui l'avait commise, et que, pour en éterniser la mémoire, ils firent élever une statue près d'une des portes de la ville. Mais est-il raisonnable de faire vous-mêmes ce qui vous révolte dans les autres ?

Callias, un de vos généraux, s'est emparé de

---

droit des gens. Amphiloque était un des principaux officiers de Philippe ; il servit avec honneur sous son fils Alexandre.

(1) Les Athéniens accusaient Mégares de favoriser l'évasion de leurs esclaves, et de profaner une terre sacrée. Anthémocrite s'y transporta en qualité de héraut et d'ambassadeur. Il se plaignit aux Mégariens eux-mêmes de leur conduite, et les somma de s'abstenir d'une culture sacrilège : ils le massacrèrent pour toute réponse. — *Qu'ils exclurent des fêtes de Cérès*. . . . . Tous les Grecs avaient droit de participer aux fêtes que les Athéniens célébraient à Eleusis en l'honneur de Cérès. Les Mégariens jouissaient du privilège commun, mais ils en furent exclus lorsqu'ils eurent tué Anthémocrite. On éleva de plus, à la mémoire de celui-ci, une statue sur le chemin qui conduisait d'Athènes à Eleusis, près d'une des portes de la ville.

toutes les villes situées dans le golfe de Pagase ; quoique comprises dans notre traité, et unies avec moi par une alliance (1). Il arrêtait comme ennemis, et vendait tous ceux qui faisaient voile vers la Macédoine. Vous approuviez dans vos décrets ces actes d'hostilités, qui sont tels que je ne vois pas ce que vous pourriez y ajouter si nous étions en guerre ouverte. Car enfin, dans le tems de nos ruptures déclarées, que faisiez-vous de plus que d'envoyer contre moi vos armateurs, d'enlever et vendre les navires qui faisaient commerce dans mon royaume, de secourir mes ennemis, et de ravager mon territoire ? Par un surcroît de haine et d'injustice, vous venez d'envoyer des députés au roi de Perse, pour l'engager à me déclarer la guerre (2). Ce qui doit d'autant plus surprendre, qu'avant que ce prince eût reconquis l'Égypte et

---

(1) Les villes maritimes de la Phtiotide et de la Magnésie, qui bordaient le golfe de Pagase, étaient soumises à Philippe, et il les avait comprises dans son traité de paix avec les Athéniens. Cependant, au mépris du traité, Callias, Chalcidien d'origine, et l'un des généraux d'Athènes, qu'Eschine traite si mal dans son discours contre Ctésiphon, ravagea cette contrée de la Thessalie. — *Qui faisaient voile vers la Macédoine*, sans doute, comme il est dit plus bas, pour y faire le commerce. — *D'envoyer contre moi vos armateurs*, en grec, *des pirates*, *lèstas*, c'est-à-dire, des citoyens qui armaient pour courir les mers et enlever les vaisseaux.

(2) Nous voyons, dans les harangues de Démosthène, que cet orateur engage les Athéniens à s'unir avec le roi de Perse pour arrêter les conquêtes de Philippe. Il est probable que les Athéniens suivirent son avis, et députèrent pour cet effet au roi de Perse, sinon ouvertement, du moins secrètement. — *Ce qui doit d'autant plus surprendre*.... Artaxerxès Ochus, dans le

la Phénicie, vous aviez résolu, s'il tentait contre la Grèce quelque nouvelle entreprise, de m'inviter avec tous les autres Grecs, à réunir nos forces pour le combattre. Et vous portez à présent l'animosité jusqu'à traiter avec lui pour former une ligue contre moi ! Vos pères, à ce que j'entends dire, faisaient un crime aux fils de Pisistrate (1) de soulever les Perses contre les Grecs ; et vous, vous n'avez pas honte de vous porter à des excès que vous condamnâtes toujours dans vos tyrans !

Ajoutez encore que vous me faites signifier l'ordre de rétablir dans leurs états Térès et Cersoblepte (2), princes de Thrace, qui sont, dites-vous,

---

dessein de faire rentrer dans le devoir l'Egypte et la Phénicie, avait assemblé une armée considérable de terre et de mer. Il passa d'abord dans l'Asie mineure, pour y punir des Satrapes rebelles. Les Grecs furent alarmés de l'approche des Perses, et les Athéniens formèrent la résolution de les aller attaquer dans leur propre pays. Philippe prétend qu'on lui proposa d'entrer dans la ligue qui se formait en faveur de la Grèce.

(1) Pisistrate, qui descendait de Codrus, dernier roi d'Athènes, rétablit dans cette ville la souveraineté de ses ancêtres qu'on avait abolie. Ses fils et petits-fils, chassés d'Athènes, s'attachèrent aux rois de Perse, et les excitèrent à se venger des Athéniens, à les accabler de leur puissance, espérant d'être rétablis avec leur secours. Mais leurs efforts, devenus inutiles, tournèrent à leur propre honte, et à celle des ennemis dont ils s'appuyaient.

(2) Térès et Cersoblepte régnaient tous deux dans la Thrace. Thucydide, dans son second livre, parle d'un Térès, fondateur du royaume des Odrysiens en Thrace, duquel Térès celui-ci était, sans doute, le descendant. Il est beaucoup parlé de Cersoblepte dans l'histoire, et sur-tout dans les harangues d'Eschine et de Démosthène. Nous avons déjà dit qu'il avait cédé la Quersonèse de Thrace aux Athéniens, qui le laissèrent

Athéniens. Mais je sais que ces deux princes ne sont pas compris dans notre traité, ni inscrits sur la même colonne, et qu'ils ne sont pas Athéniens; je sais que Térès se joignit à moi contre la république d'Athènes; et que mes députés voulant engager Cersoblepte à prêter serment en particulier, vos généraux s'y opposèrent le déclarant ennemi des Athéniens. Comment donc se trouve-t-il votre ennemi quand votre intérêt le demande, et votre citoyen quand il vous plaît de me calomnier? comment se fait-il que vous qui, après la mort de Sitalce (1), à qui vous aviez accordé le droit de cité,

---

cependant dépouiller de son royaume par Philippe. Suivant Eschine, Démosthène, ennemi mortel de ce prince malheureux, avait empêché, par ses intrigues, qu'il ne fût compris dans ce traité. Quoi qu'il en soit, les Athéniens eurent honte de l'avoir livré à la merci du roi de Macédoine, et ne l'ayant pas secouru par leurs armes, ils voulurent le rétablir par leurs décrets. Ils firent donc un décret, qui portait entre autres choses que Philippe serait obligé de rendre à Cersoblepte ses états.

(1) Sitalce, fils de l'ancien Térès, vécut toujours dans la plus étroite union avec la république d'Athènes, et lui rendit de si grands services les premières années de la guerre du Péloponèse, que les Athéniens, par reconnaissance, le mirent au nombre de leurs citoyens. Sitalce fut tué dans une bataille contre les Triballes. Comme son neveu Seutès envahit son royaume après sa mort, et en frustra ses enfans, il fut soupçonné d'avoir tué celui dont il usurpait les états. Philippe réalise le soupçon pour fortifier son raisonnement. — *Ne s'inquiètent ni de vos lois ni de vos décrets*. Philippe veut dire, sans doute, que si ceux qui avaient reçu le titre de citoyens d'Athènes, ne se mettaient pas en peine des lois et des décrets des Athéniens, comme il arrivait réellement; lui, Philippe, à plus forte raison, devait pas en tenir grand compte.

avez lié aussitôt amitié avec son assassin, vous me cherchiez à présent querelle à cause de Cersoblepte, sous prétexte qu'il est Athénien, sur-tout n'ignorant pas que ceux même que vous gratifiez de ce titre, ne s'inquiètent ni de vos lois, ni de vos décrets? Pour abréger, j'omets tout le reste, et n'ajoute que ceci. Vous avez donné le titre d'Athénien à Evagoras de Cypre (1), à Denys de Syracuse, et à leurs descendans. Persuadez donc à ceux qui les ont chassés et dépouillés de leurs états, de les leur restituer; et alors obligez-moi de rendre toute l'étendue de pays que possédaient dans la Thrace Térès et Cersoblepte. Mais si, tandis que vous n'avez même laissé échapper aucune plainte contre ceux qui ont dépossédé Evagoras et Denys, vous me troublez dans mes possessions, ai-je tort de vouloir repousser l'injure? Je pourrais produire à

(1) Pratagoras s'était emparé du royaume de Salamine dans l'isle de Cypre. Evagoras, héritier légitime du trône qu'avaient occupé ses ancêtres, fit d'inutiles efforts pour y remonter. Cet Evagoras était petit-fils de l'ancien Evagoras, dont Isocrate a fait l'éloge funèbre, et fils de Nicoclès, pour lequel le même Isocrate a composé deux discours. Nous avons encore ces trois pièces, qui nous donnent une grande idée de ces deux princes. Le jeune Denys avait hérité des états du fameux Denys le tyran son père, qui avait usurpé dans Syracuse le pouvoir suprême. Timoléon, un des généraux de Corinthe, entreprit de rendre la liberté à Syracuse, détrôna Denys, et l'obligea de sortir de Sicile. Les Athéniens ne firent aucune tentative, ou n'en firent que d'inutiles pour rétablir dans leurs états Evagoras et Denys, auxquels ils avaient accordé le titre de citoyens d'Athènes. Telle était, au reste, la splendeur d'Athènes, que les rois eux-mêmes briguaient le rang de simples citoyens de cette république célèbre.

ce sujet d'autres raisons non moins fortes que je supprime.

Je déclare, au reste, que je secours les Cardiens (1). J'étais leur allié avant la paix, et vous n'avez pas voulu choisir un arbitre, quoique plus d'une fois on vous en eût sollicité de la part des Cardiens et de la mienne. N'aurais-je donc pas été le plus méprisable des hommes, si, pour vous, qui m'inquiétez en toute occasion, j'eusse abandonné des alliés et des amis qui m'ont toujours été fidèles?

De plus (car il ne faut pas omettre cet article), après vous être bornés à de simples reproches, au sujet du secours donné à Cardie, vous employâtes dernièrement les voies de fait. Sur les plaintes que vous portèrent contre moi les Péparrhétiens (2),

(1) Nous avons déjà vu que les Cardiens étaient les seuls, dans la Quersonèse de Thrace cédée aux Athéniens par Cersoblepte, qui refusaient de se soumettre à la domination d'Athènes.

(2) Péparrhète, isle de la mer Egée. L'Halonèse, autre isle de la mer Egée, près de Péparrhète et de Sciathe, qui formaient avec elle une espèce de triangle. Les Péparrhétiens étaient alliés d'Athènes. Ils firent une descente dans l'Halonèse, qu'ils voyaient avec peine au pouvoir des Macédoniens qui l'avaient prise à des pirates. Ils s'accommodaient mieux du voisinage de ceux-ci qui venaient vendre chez eux leurs marchandises, et qui achetaient les vins que l'isle produisait abondamment. Ils surprirent la garnison macédonienne, et la firent prisonnière. Philippe envoya sur-le-champ une flotte avec des troupes de débarquement, qui chassèrent à leur tour les Péparrhétiens. L'Halonèse appartenait aux Athéniens avant que les pirates s'en fussent emparés. Il s'agit de savoir si elle avait cessé de leur appartenir, parce que les pirates l'avaient usurpée

vous enjoignîtes à votre général de venger leurs prétendues injures. Cependant j'avais traité avec plus de douceur qu'ils ne méritaient, ces misérables qui, en pleine paix, s'étaient saisis de l'Halonèse, sans vouloir me rendre ni la place ni la garnison, que je leur avais redemandées à plusieurs reprises. Pour vous, sans examiner leurs torts à mon égard, vous n'avez vu que la peine que j'en ai tirée. Vous n'ignoriez pas néanmoins que ce n'était ni à eux ni à vous que j'avais pris l'Halonèse, mais que je l'avais arrachée des mains de Sostrate. Dire que vous l'avez vous-mêmes livrée à Sostrate, ce serait convenir que vous protégez les brigands sur mer. S'il l'a envahie contre le vœu d'Athènes, quel tort vous ai-je fait en la prenant et en assurant la navigation de ce côté-là ? Par égard pour votre république je voulais vous donner cette isle, mais vos orateurs ne vous permettaient de la recevoir qu'à

---

sur eux, et si elle appartenait à Philippe qui l'avait prise aux usurpateurs ; ou si les Athéniens pouvaient la revendiquer comme leur appartenant, après l'avoir laissée entre les mains des pirates ; après que Philippe s'en était emparé pour son compte et à ses frais. Ce prince voulait la donner aux Athéniens ; plusieurs orateurs, et sur-tout Démosthène, voulaient qu'on la reçût, non à titre de don, mais de restitution ; parce que sans doute ils trouvaient honteux et injuste qu'un roi de Macédoine prétendît faire un présent au peuple d'Athènes, et un présent de ce qui appartenait à ce même peuple. Par rapport aux arbitres que demande Philippe dans plusieurs circonstances, et en particulier dans celle-ci, les Athéniens, par fierté, trouvaient la voie d'arbitrage indigne d'eux. D'ailleurs, pourquoi, disaient-ils, abandonner nos droits réels et incontestables à la décision d'arbitres que Philippe ne manquera pas de gagner et de corrompre ?

titre de restitution ; de sorte qu'en vous livrant la place de la manière qu'ils le desiraient, je déclarais ma profession illégitime, et qu'en refusant de vous la livrer, je vous devenais suspect. Je demandai, en conséquence, un arbitre qui décidât entre nous, étant disposé à vous rendre l'isle ou à vous la donner, suivant qu'on aurait décidé qu'elle était à vous ou à moi. J'ai réitéré cette demande ; et l'on ne m'a pas écouté. Les Péparrhétiens, cependant, se sont emparés de la place. Que devais-je donc faire alors ? devais-je laisser tranquilles et impunis des hommes qui, au mépris des sermens, se portaient à cet excès d'insolence ? Mais enfin, si l'isle était à eux, pourquoi la répéter comme vous appartenant ? ou pourquoi ne pas attaquer ceux qui vous l'avaient prise, si elle était à vous ?

Et quels furent dans cette querelle les excès de votre haine ? je voulais faire passer une flotte dans l'Hellespont ; je fus obligé, pour la garantir d'insulte, de faire marcher des troupes le long des côtes de la Quersonèse. Vos colonies, en vertu d'un décret de Polycrate (1) confirmé par vos suffrages, commettaient contre moi des hostilités ; votre général soulevait Byzance, et annonçait à toute la Grèce qu'il avait ordre de me déclarer la guerre à la première occasion : malgré ces mauvais procédés de votre part, je vous épargnai, je ne

(1) L'orateur Polycrate avait beaucoup de crédit dans Athènes. Il avait favorisé Philippe en différentes occasions : on ne sait pas pourquoi il lui fut contraire dans celle-ci. Il avait proposé sans doute de traverser Philippe dans ses entreprises, puisque ce prince ne voulait pas leur remettre, à titre de restitution, l'Halonèse qui leur appartenait incontestablement.

touchai ni à vos vaisseaux, ni à vos domaines, dont je pouvais me saisir en tout ou en grande partie ; enfin, je ne cessai pas de vous engager à remettre à des arbitres le jugement de nos prétentions et de nos plaintes réciproques. Or, voyez s'il est plus honnête de terminer nos disputes par des discussions verbales que par la force des armes ; d'être juge dans sa propre cause, que de prendre des arbitres. Voyez, en outre, combien il est absurde que vous qui avez obligé les Thasiens et les Maronites (1) à finir, par la décision d'un tiers, leurs contestations sur la ville de Stryme, vous refusiez de vider les nôtres par la même voie : d'autant plus que vous ne pouvez ignorer que si la décision vous est contraire, vous ne perdrez rien, et que si elle vous est favorable, vous jouirez de ma conquête.

Mais ce qui doit paraître le plus étrange, c'est que, vous ayant envoyé des députés (2) choisis dans

(1) Thase et Maronée ont conservé leur nom jusqu'à présent. Thase est une isle de la mer Egée, Maronée, une ville maritime de Thrace. Stryme était une autre ville de Thrace, mais dans la terre ferme et près du fleuve Lissus. Le lac d'Ismaride séparait Stryme et Maronée. Les Thasiens avaient fondé Stryme, suivant Hérodote; mais comme elle était voisine des Maronites, ceux-ci, sans doute, avaient acquis quelque droit sur elle en qualité de protecteurs ou de bienfaiteurs ; ce qui formait de fréquentes contestations entre les uns et les autres. Les Athéniens les obligèrent de terminer ces différends, par des arbitres. — *Si la décision vous est contraire, vous ne perdrez rien.* Philippe s'était engagé à leur remettre l'Halonèse à titre de don, supposé même que les arbitres déclarassent qu'elle lui appartenait.

(2) On ignore dans quelle circonstance et à quelle occasion Philippe envoya aux Athéniens l'ambassade dont il parle.

tout le corps de la confédération, pour qu'ils fussent témoins des arrangemens justes et raisonnables que je voulais prendre avec vous sur les affaires de la Grèce, vous ne daignâtes pas même les entendre, quoique ce fût un moyen de fixer l'opinion des Grecs sur mon compte, de dissiper leurs inquiétudes, ou de dévoiler ma perfidie. C'était l'intérêt des Athéniens en général, mais non celui des orateurs. Car ceux qui connaissent votre gouvernement, disent que pour vos orateurs la paix est une guerre et la guerre une paix; qu'ils sont toujours payés par vos généraux, soit qu'ils les défendent ou qu'ils les accusent; que d'ailleurs, par les invectives dont ils chargent à la tribune les plus distingués de vos citoyens et les étrangers les plus illustres, ils passent dans l'esprit du peuple pour des hommes qui lui sont dévoués. Il me serait facile, moyennant quelques largesses, d'arrêter leurs injures, et même de les convertir en éloges, mais je rougirais qu'on me vît acheter l'amitié d'Athènes de pareils gens.

Sans parler du reste, ils portent l'audace jusqu'à vouloir me contester Amphipolis, sur laquelle, sans doute, j'ai des droits beaucoup mieux fondés que ceux qui la revendiquent. En effet, si elle est aux premiers qui l'ont conquise, ne la possédé-je pas justement, puisqu'Alexandre, un de mes ancêtres, est le premier qui s'en empara (1); témoin

(1) Philippe avance un fait qui n'a point de vraisemblance. Du tems d'Alexandre, contemporain de Xerxès, Amphipolis n'existait pas encore; elle ne fut fondée que trente ans après. Aucun historien ne parle de victoire remportée sur les Perses par cet ancien Alexandre, qui avait bien la réputation d'habile

la statue d'or qu'il fit placer dans le temple de Delphes, comme prémices des dépouilles remportées par lui sur les Perses. Peu satisfait de cette preuve, si l'on veut qu'Amphipolis soit aux derniers occupans, elle m'appartient encore à ce titre, puisque je l'ai prise sur ceux qui vous en avaient chassés, et qui y avaient été mis par les Lacédémoniens. Tels sont donc mes droits sur Amphipolis ; droits de succession et de conquête, les seuls qui nous rendent maîtres et possesseurs des villes. Vous, au contraire, vous revendiquez une place que vous n'avez pas acquise les premiers, que vous

---

politique, mais nullement celle de grand capitaine. L'histoire dit seulement qu'il était fort riche, et qu'il offrit dans le temple de Delphes une statue d'or d'Apollon. On sait la dévotion singulière que les Grecs avaient d'enrichir ce temple de leurs présens. On ne voit pas d'ailleurs la connexion qu'il y a entre cette statue offerte dans le temple de Delphes, comme un monument de victoire remportée sur les Perses, et la prise d'Amphipolis ; à moins que Philippe ne prétende qu'Alexandre vainquît les Perses près d'Amphipolis ; (supposé qu'elle existât) et que la prise de cette ville fût la suite et un des fruits de sa victoire. Enfin, il ne dit pas à qui elle appartenait avant que ce prince s'en emparât. Il paraît qu'il profite de l'éloignement des tems pour avancer un fait des plus douteux, pour ne pas dire des plus faux. — *Si l'on veut dire qu'Amphipolis soit aux derniers occupans.* Philippe ne fait pas mention d'une lettre qu'il écrivit alors aux Athéniens, par laquelle il reconnaissait qu'Amphipolis était à eux, et promettait de la leur rendre dès qu'il l'aurait conquise. — *Puisque je l'ai prise sur ceux....* Brasidas, général de Lacédémone, prit Amphipolis sur les Athéniens, qu'il força d'abandonner cette ville où ils étaient établis. Avec le secours de Sparte, elle se maintint depuis indépendante, jusqu'à ce qu'elle tombât sous la domination de Philippe.

ne possédez pas actuellement, que vous n'avez possédée que fort peu de tems, et dont vous-mêmes m'avez confirmé authentiquement la possession. Je vous ai souvent écrit au sujet d'Amphipolis; et vous êtes toujours convenus de mes droits sur cette ville. Nous avons fait la paix ensemble; les conditions du traité m'ont assuré la place et votre alliance. Peut-il donc y avoir une possession plus légitime que celle que j'ai reçue de mes ancêtres, que j'ai recouvrée par le droit des armes, enfin, que m'a confirmée (1) un peuple accoutumé à s'attribuer ce qui ne lui appartient pas ?

Je vous ai détaillé tous mes griefs. Comme vous êtes les agresseurs, et que ma retenue ne fait que vous rendre plus ardens à saisir toute occasion de me nuire, je suis disposé à repousser l'injure; et après avoir mis de mon côté la justice, prenant tous les Dieux à témoin de l'équité de ma cause, je défendrai mes droits contre ceux qui les attaquent.

---

(1) Hégésippe soutient, dans une harangue intitulée, *de l'Halonèse*, qui se trouve parmi celles de Démosthène, et qui lui est faussement attribuée, (j'ai traduit cette harangue, et je l'ai insérée parmi les Philippiques, sous le titre de *septième Philippique*) que les Athéniens n'avaient pas cédé Amphipolis à Philippe, qu'ils avaient seulement décidé qu'il garderait ce qu'il possédait actuellement : or, suivant lui, on ne possède réellement que ce qu'on possède légitimement. Cette distinction est un peu subtile; et Démosthène, dans son discours sur la paix, dit en termes formels que les Athéniens, dans le traité de paix, avaient cédé Amphipolis au roi de Macédoine; mais ils ne l'avaient cédée que malgré eux, et pour s'accommoder aux circonstances. Ils auraient bien voulu recouvrer cette place importante.

SOMMAIRE
DE LA ONZIÈME PHILIPPIQUE.

Démosthène sentait les avantages que la lettre de Philippe pouvait donner aux créatures qu'il avait dans Athènes, et les impressions qu'elle pouvait faire sur un peuple paresseux, plus ennemi de la dépense et du travail que de l'usurpation et de la tyrannie : il se hâte donc de monter à la tribune, et, sans s'amuser à répondre à tous les articles de la lettre, il prend le ton affirmatif, soutient qu'elle est une vraie déclaration de guerre, que Philippe n'a jamais eu une volonté sincère de faire la paix avec la république, qu'il la rompt aujourd'hui sans aucun motif solide, au mépris des traités et des sermens; mais que les Athéniens n'ont rien à craindre ; que les dieux combattront avec eux ; que les artifices du monarque ont perdu leur crédit ; que les Grecs, les Perses, ses alliés, ses sujets, ses officiers et ses soldats ; tous lui sont contraires, tous conspirent, pour ainsi parler, à détruire une puissance qui n'est fondée que sur la fraude et l'injustice, et dont le premier revers découvrira la faiblesse. Il compare la fortune du prince à celle d'Athènes, et montre que cette dernière est bien supérieure à l'autre. Il cherche la cause des progrès de Philippe, il la trouve dans la négligence des Athéniens, qui ne font absolument rien de ce qu'ils doivent, qui ne s'occupent que de nouvelles ; et dans l'activité du monarque, qui fait tout ce qu'il faut pour vaincre, qui met tout en œuvre, les armes, l'argent et la politique. Enfin, ils ne peuvent plus dire qu'ils sont en paix ; on leur déclare la guerre, il faut qu'ils s'y disposent avec ardeur, qu'ils choisissent de meilleurs généraux, qu'ils comptent sur eux plus que sur les autres ; il les anime par l'exemple de leurs pères, par celui même de Philippe, dont le courage et les prétentions doivent les faire rougir. Il les exhorte, et c'est par là qu'il conclut, à exciter les autres Grecs par des actions et non par des paroles.

Cette dernière Philippique fut prononcée la première année de la CX.e Olympiade, sous l'archonte Théophraste.



ONZIÈME PHILIPPIQUE

OU

HARANGUE

AU SUJET DE LA LETTRE DE PHILIPPE.

Vous devez être maintenant convaincus, ô Athéniens ! que Philippe n'avait point fait la paix avec nous, qu'il n'avait que suspendu la guerre. Après avoir livré la ville d'Ale (1) aux Pharsaliens, décidé du sort de la Phocide, et subjugué toute la Thrace, cherchant de vains prétextes pour colorer ses injustices, il nous déclare, par sa lettre, la guerre qu'il nous faisait réellement depuis plusieurs années. Nous ne devons donc ni redouter sa puissance, ni l'attaquer mollement, mais courir aux armes avec ardeur, sans ménager nos fortunes, nos personnes, nos navires, rien en un mot; et c'est ce que je vais essayer de vous faire comprendre.

D'abord, nous pouvons espérer que nous aurons dans notre parti, prêts à nous secourir, les dieux immortels, vengeurs des traités et des sermens que

(1) Ale, ville de Thessalie, voisine de Pharsale; elle était alliée des Athéniens. Philippe la prit, la démantela et la livra aux Pharsaliens. Pharsale était une autre ville de Thessalie, alliée de Philippe, et depuis célèbre par la bataille qui décida entre César et Pompée de l'empire du monde.

ce prince a violés en rompant la paix. En second lieu, les artifices qu'il a employés pour s'accroître, trompant successivement tous les peuples, et les amusant de ses belles promesses; ces artifices sont épuisés. Les Byzantins, les Périnthiens (1) et leurs confédérés savent qu'il a pour but de leur faire éprouver les mêmes traitemens qu'aux Olynthiens. Les Thessaliens n'ignorent pas qu'il veut être le tyran, non le chef de ses alliés. Il donne aux Thébains de l'ombrage en mettant une garnison dans Nicée (2), en usurpant les droits amphictyoniques, en attirant à lui les ambassades du Péloponèse, et mettant dans son alliance les peuples de cette contrée. En sorte que, parmi ses anciens amis, les uns se sont déclarés contre lui sans retour, les autres ne le soutiennent plus que faiblement, tous s'en défient et s'en plaignent. Ajoutez (et ce n'est pas

(1) Périnthe et Byzance, deux villes de Thrace. Philippe n'assiégea d'abord que Périnthe; ensuite, ayant partagé son armée, il en laissa une partie devant cette ville, et alla avec l'autre assiéger Byzance, qui avait secouru Périnthe d'armes, de vivres et d'argent. Les Athéniens l'obligèrent de lever ces deux sièges.

(2) Nicée, une des villes principales des Locriens Epicnémides, située aux environs des Thermopyles, et voisine de la Béotie. Les Thébains voyaient avec peine que Philippe s'en fût emparé, et qu'il y eût mis garnison. — *En usurpant les droits amphictyoniques.* Les Thébains, sans doute, avaient des prétentions sur la présidence des jeux pythiques, et autres privilèges amphictyoniques que Philippe s'était fait adjuger. — *En attirant à lui les ambassades des peuples du Péloponèse.* On voit dans Strabon, que les Argiens et les Messéniens, peuples du Péloponèse, s'adressèrent à Philippe pour un réglement de limites avec Lacédémone, et on sait d'ailleurs que les Thébains étaient jaloux de protéger contre les Lacédémoniens ces peuples qu'ils avaient tirés de l'oppression.

un léger avantage) que les satrapes d'Asie viennent de jetter dans Périnthe des secours qui ont obligé Philippe de lever le siège. Comme donc ils ont encouru sa haine, et que la prise de Byzance approchait d'eux le péril, ils ne se borneront pas à joindre leurs armes aux nôtres, ils engageront le roi de Perse à nous aider de ses finances ; le roi de Perse qui possède lui seul plus de richesses que tous les Grecs ensemble, et dont les forces influent tellement sur les affaires de la Grèce, que, par le passé, quand nous étions en guerre avec Lacédémone, il faisait pencher la victoire du côté où il se rangeait. Si donc aujourd'hui il se joint à nous, il triomphera sans peine de la puissance du roi de Macédoine.

Outre ces considérations qui sont importantes, et sans parler des places, des ports, de mille autres objets essentiels pour la guerre qu'il nous a enlevés à la faveur de la paix ; je dis que, lorsqu'une puissance est fondée sur l'attachement sincère des alliés, et qu'ils ont tous le même intérêt de continuer la guerre, ils restent fidèles au parti qu'ils ont embrassé d'abord. Mais lorsque la grandeur d'un homme, comme à présent celle de Philippe, n'a pour base que l'ambition et l'artifice, la violence et la fraude ; le plus léger échec, le moindre coup suffit pour l'ébranler et pour l'abattre. Et je suis convaincu que ce prince, devenu suspect et odieux à ses alliés, ne trouve pas même dans ses sujets tout l'accord et toute la bonne intelligence qu'on s'imagine.

Les forces de la Macédoine, en général, unies à d'autres, peuvent faire pencher la balance et produire quelque effet. Mais cet empire déjà chan-

celant par sa propre constitution, et trop faible pour des projets vastes, le monarque l'a encore affaibli par les guerres et les combats, par tous les moyens, en un mot, que quelques-uns admirent comme le principe de sa grandeur. Car n'allez pas croire que Philippe et ceux qui lui obéissent, aient les mêmes sentimens. L'un ne respire que conquêtes, les autres soupirent après le repos; l'un ne peut se faire un nom qu'en bravant les périls; quel intérêt peuvent avoir les autres d'abandonner pour lui leurs foyers, leurs parens, leurs femmes et leurs enfans, de s'épuiser de travaux, de se sacrifier tous les jours à ses projets ambitieux? De là vous pouvez juger en quelles dispositions est le peuple de Macédoine à l'égard de son roi. . . . . . .

Quant aux guerriers d'élite qui forment sa garde, et aux chefs des troupes étrangères, leur courage, il est vrai, leur donne de la considération; mais ils vivent dans de plus grandes frayeurs que les guerriers obscurs. Ceux-ci, en effet, ne courent de risques que contre l'ennemi, tandis qu'eux ils redoutent plus que les combats ces vils adulateurs qui font leur cour au prince en décriant ceux qui le servent. Les uns ne s'exposent qu'avec toute l'armée; les autres ont dans les périls leur part, qui n'est pas la moindre; et de plus, ceci leur est propre, ils ont à craindre les caprices du monarque. Lorsqu'un simple soldat a fait une faute, il subit une peine proportionnée au délit; c'est lorsqu'ils se sont le plus signalés, qu'on affecte davantage de mortifier les principaux chefs et de les humilier, contre toute justice. Et personne ne pourrait me contester ce que j'avance. Tous ceux qui approchent Philippe le disent avide de gloire, au point

de vouloir s'approprier tout ce qui se fait de grand, et de pardonner moins à ses généraux une victoire complète qu'une défaite totale.

D'où vient donc, s'il en est ainsi, qu'on persévère à lui rester fidèle ? C'est qu'à présent, Athéniens, l'éclat de ses succès couvre tous ses défauts. C'est le propre de la prospérité, de voiler et de cacher le faible d'un homme puissant, que l'adversité met en évidence. Et comme dans le corps humain, tant que les forces et la santé se soutiennent, les maux des parties affectées ne se font pas sentir ; mais à la première maladie qui survient, les fractures et autres vices semblables, assoupis jusqu'alors, se réveillent et s'annoncent par des douleurs : de même, dans les monarchies, et en général dans tous les états, leurs vices intérieurs, cachés pour le commun des hommes tant que les armes prospèrent, paraissent au grand jour, et sont apperçus de tout le monde, dès qu'il survient des revers subits, tels qu'il est probable que le roi de Macédoine en éprouvera, ayant entrepris au-dessus de ses forces.

En le voyant prospérer, on a raison, je l'avoue, de le juger un ennemi redoutable et difficile à vaincre ; car la fortune a une grande influence dans les choses d'ici bas. On aurait cependant bien des motifs de préférer votre fortune à la sienne. Nos ancêtres nous ont transmis la prééminence avant que ce prince régnât, et même, je puis le dire, avant qu'il y eût des rois en Macédoine (1). Ses

(1) Les Athéniens, selon le calcul historique le plus favorable aux Macédoniens, avaient environ sept cents ans d'ancienneté sur la Macédoine. Pendant cet espace de tems, les Athéniens

ancêtres payaient un tribut aux Athéniens ; les Athéniens n'en payèrent jamais à personne. Nous sommes d'ailleurs d'autant mieux fondés que lui à compter sur la protection du ciel, que nous fûmes toujours plus justes et plus religieux.

Pourquoi donc a-t-il mieux réussi que nous dans la guerre précédente ? Faut-il vous parler sincèrement ? C'est que lui, à la tête des troupes, commandant en personne, il endure toutes les fatigues, affronte tous les périls, brave la rigueur des saisons, profite de toutes les occasions ; et que nous, à dire vrai, nous languissons ici dans une molle indolence, différant toujours, faisant des décrets, nous demandant les uns aux autres, dans la place publique, si l'on dit quelque chose de nouveau ; comme s'il y avait rien de plus nouveau qu'un Macédonien qui brave la république d'Athènes, et qui nous écrit des lettres telles que celles qu'on vient de vous lire. Enfin, il tient à sa solde des troupes étrangères ; il a même à ses gages quelques-uns de nos orateurs, qui, fiers des présens qu'ils en reçoivent, ne rougissent pas de se dévouer à l'ennemi de leur patrie, et ne voient pas que, pour un vil intérêt, ils se vendent eux-mêmes avec elle. Nous, au contraire, nous n'essayons de le traverser dans aucune de ses entreprises, nous n'avons la force ni d'entretenir des étrangers, ni de servir

---

furent avec les Lacédémoniens les plus puissans peuples de la Grèce. — *Ses ancêtres payaient tribut aux Athéniens*. Les premiers rois de Macédoine ne dédaignaient pas de vivre sous la protection tantôt d'Athènes, tantôt de Thèbes, tantôt de Lacédémone. Un d'eux, nommé Perdiccas, dont les Athéniens avaient à se plaindre, devint leur tributaire, et le fut jusqu'à ce que les Lacédémoniens l'eussent délivré de cette servitude.

nous-mêmes. Il n'est donc point étonnant qu'il ait eu sur nous quelque avantage dans la guerre précédente ; il le serait bien plus si, nous qui ne faisons rien de ce que la guerre exige, nous prétendions l'emporter sur un prince qui fait tout ce qu'il faut pour vaincre.

Pesant sur toutes ces réflexions, et y ajoutant encore celle-ci, qu'il n'est plus en notre pouvoir de dire que nous sommes en paix, puisque Philippe vient de nous déclarer la guerre, et qu'il nous la faisait déjà réellement, nous devons, sans épargner ni les revenus publics ni les nôtres propres, servir tous avec ardeur s'il en est besoin, et employer de meilleurs généraux (1) qu'auparavant. Car ne vous imaginez pas que les mêmes chefs qui ont ruiné nos affaires, pourront les rétablir ; et que si vous continuez de vous livrer à l'inaction, d'autres combattront pour vous avec zèle : mais considérez combien il serait honteux que, vos pères ayant essuyé les plus rudes travaux et couru les plus grands périls dans leurs démêlés avec Lacédémone, vous refusassiez de combattre avec courage pour conserver ce qu'ils vous ont légitimement acquis. Quelle honte serait-ce encore qu'on vît d'un côté un Macédonien, jaloux d'étendre son empire, af-

---

(1) C'est sur-tout à Charès que Démosthène en veut ici. C'était un général sans mérite. Ses intrigues lui avaient acquis beaucoup de crédit dans Athènes : il était même ami de notre orateur ; mais il n'y avait plus moyen de soutenir sa conduite. On venait de l'envoyer, à la tête d'une flotte considérable, au secours de Périnthe et de Byzance. Il était si décrié par ses brigandages, que les habitans de ces deux villes ne voulurent point le recevoir dans leurs murs.

fronter tous les hasards, être couvert de blessures (1) parce qu'il se trouve lui-même dans la mêlée; et de l'autre, des Athéniens, qui ne dépendirent jamais de personne, qui triomphèrent toujours de leurs ennemis, démentir, par mollesse ou par lâcheté, les grands exploits de leurs ancêtres et abandonner les intérêts de la patrie.

Pour ne pas m'étendre en discours inutiles, je conclus que nous devons tous nous préparer à la guerre, exciter les autres Grecs à se joindre à nous pour la défense commune, les animer moins par des paroles que par des effets. La parole est vaine si l'action ne l'accompagne; et sur-tout de notre part, d'autant plus que nous passons pour parler avec plus de facilité que les autres Grecs.

(1) Philippe eut l'œil droit crevé d'un coup de flèche au siège de Méthone. Dans une bataille livrée aux Triballes, il fut blessé à la cuisse, et eut un cheval tué sous lui. Il reçut sans doute encore, dans d'autres circonstances, d'autres blessures dont l'histoire ne parle pas.

Nota. Cette Philippique, qui est la dernière, produisit tout l'effet que Démosthène pouvait desirer. Les Athéniens envoyèrent, au secours de Périnthe et de Byzance, Phocion, qui obligea Philippe de lever le siège, et sauva, par occasion, les autres peuples de la Quersonèse.

SOMMAIRE DE LA HARANGUE

SUR LE GOUVERNEMENT

DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous avons déjà vu (1) que certains fonds, destinés originairement à repousser les ennemis qui tenteraient d'envahir l'Attique, avaient été détournés de leur première destination ; qu'on les employait à faire des distributions au peuple, et à l'entretien des jeux. On avait indiqué une assemblée pour délibérer sur le meilleur usage qu'on pouvait faire de ces fonds.

Démosthène monte à la tribune et prononce un discours, où, après avoir parlé en peu de mots de l'objet de la délibération, il parcourt plusieurs abus et désordres qui régnaient dans le gouvernement, et dont il sollicite la réforme. Il voudrait qu'on indiquât une assemblée, pour mettre de l'ordre dans l'administration de la république et dans les préparatifs de la guerre. Il desirerait principalement que les citoyens servissent eux-mêmes, qu'on eût des troupes toujours sur pied, et qu'on mît à leur tête de bons généraux ; il montre que le bien et la gloire de l'état le demandent. Il répond au reproche que lui faisaient quelques-uns, de ne servir la république que par des harangues. Il prouve, par plusieurs exemples, que la plupart des ministres ne cherchent, dans leurs discours, qu'à plaire au peuple ; que pour lui, il se faisait une loi de l'accoutumer à entendre des choses utiles. Il se pique de lui parler avec une noble fierté et un désintéressement magnanime, bien différent de ces généraux et de ces orateurs, qui, uniquement sensibles à leurs propres intérêts, font bassement la cour au peuple, et l'asservissent en le flattant. Il compare la conduite des Athéniens du tems passé avec celle de ses contemporains, sur-tout pour la manière de récompenser les citoyens et les étrangers. Il poursuit le parallèle sur plusieurs autres articles.

---

(1) Voyez plus haut, page 53, lig. 3.

Il oppose les Athéniens à eux-mêmes, leurs propres décrets à leur indolence, la fierté de leurs sentimens à la faiblesse de leurs troupes. Il finit par dire que c'est à eux de changer les premiers, s'ils veulent que leurs orateurs changent, parce que ceux-ci seront obligés de se conformer aux sentimens du peuple devant lequel ils parleront.

On ne sait pas précisément quelle est l'époque de ce discours. Denys d'Halycarnasse, qui marque la date des autres discours politiques, ne parle pas de celui-ci. Il y a toute apparence qu'il a eu lieu avant la première Philippique. On y voit que Démosthène en avait déjà prononcé d'autres qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Sans doute qu'il n'y eut rien de décidé pour les fonds destinés originairement à la guerre; car nous avons vu que Démosthène en parle encore dans plusieurs de ses Philippiques, et avec les plus grandes précautions.

A commencer de cette harangue*, tous les discours qui suivent, ainsi qu'un de ceux qui précèdent, intitulé *sur l'Halonèse*, n'avaient pas encore été traduits.



HARANGUE

SUR LE GOUVERNEMENT

DE LA RÉPUBLIQUE (1).

DANS la délibération présente, qui a pour objet les fonds que nous avons entre les mains, il n'est difficile, ni de condamner les ministres qui distribuent aux particuliers les deniers publics, et de se faire par-là un mérite auprès des citoyens qui jugent les distributions nuisibles à l'état ; ni d'approuver les largesses faites aux dépens du trésor, et de plaire ainsi à ceux d'entre vous qui ont besoin de ce secours. Non, ce n'est pas en vue du bien général, mais suivant qu'ils se trouvent dans le besoin ou dans l'aisance, que les uns approuvent ou que les autres condamnent l'usage des distributions. Pour moi, Athéniens, je ne cherche ni à vous faire retenir cet usage, ni à vous le faire abandonner ; je vous exhorte seulement à faire attention que si l'argent qu'on distribue est peu de

(1) Les interprètes ne sont point d'accord sur la vraie signification du titre de ce discours : il y en a qui expliquent le mot grec *syntaxis* par *contributio*, *contribution*, *réglement des impositions*. Je l'explique avec d'autres par *ordinatio reipublicæ*, *ordre*, *destination*, *gouvernement de la république*. Cette dernière explication me paraît plus conforme aux objets que renferme le discours.

chose, la manière de le distribuer tire à conséquence. Si donc vous décidez qu'en recevant les deniers de l'état, on sera tenu de le servir, loin de vous faire aucun tort, vous ferez le bien de la république et le vôtre ; mais si une fête, si le moindre prétexte est une raison suffisante pour dissiper ces deniers, et qu'on ne veuille pas même entendre parler des services dont ils doivent être le prix, prenez garde d'être bientôt forcés de blâmer une conduite que vous approuvez maintenant. Écoutez-moi, je vous conjure, sans m'interrompre, et ne me jugez qu'après m'avoir entendu. Voici quel est mon avis.

Il faut indiquer une assemblée pour régler l'administration de la république, et les préparatifs de la guerre, comme on en a indiqué une pour les distributions. Que chacun de vous se porte avec ardeur, non-seulement à écouter les bons conseils, mais encore à les suivre, afin de ne plus compter que sur vous-mêmes sans vous informer de ce que font tels ou tels (1). Et d'abord pour ce qui regarde les revenus de l'état, les contributions des alliés, et celles de nos citoyens qui se perdent en dépenses superflues, je dis que vous devez les partager selon la justice, ou comme pris de vos services militaires, si vous êtes encore dans l'âge de porter les armes ; ou, si vous avez passé cet âge, comme le salaire des divers emplois dont vous serez chargés dans l'intérieur de la ville. J'ajoute que vous devez servir vous-mêmes, ne céder à personne cette fonction de citoyens, composer vous-mêmes une ar-

(1) *Tels ou tels*, les généraux étrangers mis à la tête des troupes étrangères.

mée qu'on puisse appeler l'armée d'Athènes (1). Par-là, vous serez à l'abri du besoin, et vous vous acquitterez de ce que vous devez à la patrie. Je dis enfin qu'il faut mettre un bon général à la tête de vos troupes, sans perdre le tems, comme vous faites, à juger vos généraux. Car voici à quoi tout aboutit pour l'ordinaire; *un tel, fils d'un tel, a dénoncé un tel comme coupable envers l'état*; et à rien de plus.

Que gagnerez-vous en suivant mes conseils? d'abord, vos alliés vous seront attachés, non parce que la crainte de vos garnisons les contiendra, mais parce que leurs intérêts èt les vôtres seront les mêmes. Ensuite, vos généraux à la tête de troupes étrangères, ne pilleront plus les peuples qui sont dans votre alliance, sans daigner même joindre ceux qu'ils sont chargés de combattre, conduite où ils trouvent leur avantage, et dont tout l'odieux retombe sur la république: mais suivis de nos citoyens, ils feront aux ennemis ce qu'ils faisaient aux alliés. Ajoutez qu'il est beaucoup d'affaires qui demandent votre présence; et s'il est utile pour les guerres qui ne regardent que nous, d'avoir une armée composée d'Athéniens, cela est nécessaire pour celles qui intéressent tous les Grecs. Si vous consentiez à rester tranquilles, indifférens sur les intérêts de la Grèce, ce serait autre chose; mais vous prétendez à la prééminence, vous voulez régler les droits des autres, sans avoir encore levé, sans être du moins dans la résolution de lever une armée qui veille à la conservation de ces droits.

---

(1) Démosthène demande la même chose, et fait les mêmes reproches aux Athéniens dans la première Philippique.

Aussi, tandis que vous n'agissez pas, que vous ne vous montrez pas même, le peuple de Mitylène et celui de Rhodes ont perdu leur liberté (1). Les Rhodiens, dit-on, sont nos ennemis : je le veux; mais la seule différence de gouvernement doit nous faire haïr les états oligarchiques, plus que nous ne haïssons les peuples libres, quelque motif que nous ayons de leur en vouloir. Je reviens à mon objet, et je dis qu'il faut mettre de l'ordre parmi vous, et que, dans l'état, ceux qui en reçoivent les secours, doivent lui rendre des services.

Je vous ai déjà entretenus sur cette matière (2); je vous ai exposé l'ordre qu'on devait mettre dans l'infanterie, dans la cavalerie, et parmi ceux qui sont dispensés de servir, enfin les moyens de vivre tous dans une honnête aisance. Ce qui m'a le plus découragé, le voici, je ne le dissimule pas. J'ai proposé alors plusieurs projets importans et dignes de vous; tout le monde les a oubliés, personne n'oublie les deux oboles. Toutefois, deux oboles ne seront jamais que deux oboles; tandis qu'on doit préférer aux trésors du roi de Perse ce que je disais en parlant des distributions, et qui tendait à tenir, bien réglée et bien préparée, une ville fournie;

---

(1) Nous savons, par rapport aux Rhodiens, qu'Artémise, reine de Carie, avait donné du secours à des principaux de Rhodes pour asservir leur patrie, et que la ville était tombée véritablement sous leur domination (nous avons un discours de Démosthène sur la liberté des Rhodiens) ; mais je n'ai pas vu dans l'histoire comment le peuple de Mitylène, principale ville de Lesbos, avait perdu sa liberté.

(2) Il est évident, par cet endroit, que Démosthène avait déjà parlé au peuple sur le gouvernement de la république.

comme la nôtre, de troupes de cavalerie et d'infanterie, d'une marine puissante, et de revenus qui y répondent.

Pourquoi donc, dira quelqu'un, parler ici de réglemens et de préparatifs? C'est que je prétends, puisque tout le monde convient de l'utilité de ce dernier article, et que plusieurs sont contraires aux distributions ; je prétends, dis-je, que vous devez commencer par-là, et donner toute liberté de s'expliquer à ce sujet. Oui, sans doute, si l'on vous persuade dès aujourd'hui, qu'il est tems de tout disposer pour la guerre, les choses seront prêtes quand vous en aurez besoin, au lieu que, si vous négligez tout préparatif comme inutile pour le moment, il faudra vous préparer alors qu'il faudrait agir.

Quelqu'un, non un simple citoyen, mais un de vos ministres, un de ces hommes qui seraient au désespoir qu'on suivît mes conseils, disait un jour : Que nous revient-il des harangues de Démosthène? Il monte à la tribune quand il lui prend envie, il vous étourdit de ses belles paroles, déclame contre le gouvernement actuel, fait l'éloge de vos ancêtres, échauffe votre imagination, et puis vous laisse là. Et moi, je pense que, quand même je ne pourrais vous déterminer qu'à faire une partie de ce que je vous propose, je procurerais à la république de si grands avantages, que si j'essayais d'en montrer toute l'étendue, plusieurs d'entre vous ne pourraient croire la chose possible. Il me semble d'ailleurs que ce n'est pas vous servir peu que de vous accoutumer à entendre des vérités utiles. Un orateur bien intentionné pour la république, doit travailler d'abord à guérir la

délicatesse de vos oreilles, qui sont devenues douloureuses par l'habitude de n'entendre que des faussetés agréables, toute autre chose enfin que des vérités salutaires. Par exemple (qu'on m'écoute jusqu'au bout sans m'interrompre), on a dernièrement forcé le trésor : tous les orateurs sont montés à la tribune ; c'en est fait, disaient-ils, de la république ; il n'y a plus de lois. Voyez, Athéniens, si ma réflexion est juste. Cette violence méritait la mort, mais elle n'attaquait pas la république. On a volé nos rames ; tous criaient qu'il fallait mettre le coupable à la torture, le battre de verges, disant encore que c'en était fait de la république. Que dirais-je à ceci? Le second vol, comme le premier, méritait la mort, mais la république pour cela n'était pas détruite. Qu'est-ce donc qui la détruit ? On craint de le dire, je le dirai, moi : ce sont les désordres présens. Le peuple est mal gouverné et mal réglé, le trésor épuisé, les citoyens sans ardeur pour le service, et sans accord entre eux. Le général, ni aucun autre, ne fait cas de vos ordonnances. Il n'est même personne qui veuille dévoiler ou corriger de pareils désordres, personne qui entreprenne de les faire cesser.

Mais on vous tient encore d'autres discours, aussi contraires à la vérité que nuisibles à une bonne administration. On vous dit : votre salut est dans les tribunaux ; c'est par la rigueur des sentences qu'il faut maintenir le gouvernement. Dans les tribunaux, selon moi, on règle les droits réciproques des citoyens : c'est avec les armes qu'on triomphe des ennemis, ce sont les armes qui font la sureté du gouvernement. Les décrets ne feront pas remporter la victoire à vos soldats ; mais vos soldats,

par leurs victoires, vous procurent l'avantage de porter librement des décrets, et de prendre hardiment les partis que vous jugez utiles. C'est dans vos armées qu'il faut être redoutables ; vous devez être humains dans vos tribunaux. On pourra trouver ces discours au-dessus de l'orateur ; oui, ils le sont, et ils le doivent être : car en parlant pour une république illustre, et en traitant d'affaires importantes, on doit abandonner la route commune, et s'élever au-dessus de soi-même pour atteindre à la dignité de notre ville.

Mais pourquoi aucun des hommes que vous honorez, ne vous parle-t-il avec cette noble franchise ? je vais vous le dire. Ceux qui ambitionnent les charges et un rang distingué, vous font bassement la cour, et briguent vos suffrages. Chacun d'eux est jaloux d'être nommé général, et non de signaler sa valeur à la tête des troupes. Que, s'il s'en trouve quelqu'un qui soit capable de commander les armées, il se flatte que le nom et les exploits de cette république éloigneront les ennemis : il s'imagine, et n'a pas tort, qu'en se bornant à vous amuser de vaines espérances, il profitera seul de vos avantages ; au lieu que, si vous vous mettiez vous-mêmes en campagne, il n'aurait que sa part, comme les autres, dans les expéditions, et dans les fruits qu'elles pourraient produire. Les orateurs, occupés de cette partie du ministère, se joignent aux généraux, et négligent de vous donner de bons conseils. Autrefois, Athéniens, c'était par classes (1) que l'on contribuait ; aujourd'hui c'est

(1) Cet endroit se retrouve dans la seconde Philippique, ou première Olynthienne, page 50.

par classes que l'on délibère. Chaque classe a son orateur, chaque orateur a son général; les trois cents se tiennent comme en réserve pour appuyer un des deux partis; et vous, comme le corps d'armée, vous vous rangez sous divers chefs, et combattez pour les uns ou pour les autres. De là que vous revient-il? On dresse à celui-ci une statue; celui-là est opulent: un ou deux citoyens dominent dans la république, tandis que les autres, spectateurs tranquilles de leur prospérité, leur abandonnent la fortune et les ressources de l'état, pour se livrer à l'indolence.

Jettez néanmoins les yeux sur la conduite de nos ancêtres; car, pour prendre des sentimens convenables, il vous suffit des exemples que vous trouvez chez vous, et vous n'avez pas besoin d'en chercher ailleurs. Thémistocle (1) avait remporté à Salamine la victoire navale, Miltiade commandait les troupes à Marathon; beaucoup d'autres s'étaient signalés par des exploits bien supérieurs à ceux de nos jours; voyons-nous cependant que nos pères leur aient dressé des statues, qu'ils se soient livrés à eux sans réserve, qu'ils les aient honorés de façon à les croire au-dessus d'eux? non, Athéniens; nos ancêtres ne se privaient pas eux-mêmes de la gloire des succès. C'était au peuple d'Athènes, non à Thémistocle, non à Miltiade, qu'on attribuait

(1) Thémistocle et Miltiade, fameux généraux d'Athènes. L'un commandait l'armée navale des Athéniens à la bataille de Salamine, et contribua beaucoup à la victoire que les Grecs y remportèrent sur les Perses; l'autre commandait à Marathon l'armée athénienne, qui, n'étant composée que de dix mille hommes, défit plus de cent mille Perses.

alors les victoires de Salamine et de Marathon. On dit aujourd'hui : Timothée (1) a pris Corcyre, Iphicrate a défait les troupes de Lacédémone, Chabrias a gagné près de Naxe une bataille navale. En voyant les honneurs que vous prodiguez à vos généraux pour ces exploits, il semble que vous leur en cédez toute la gloire. Nos ancêtres récompensaient donc les citoyens avec bien plus de jugement et de dignité que nous ; et les étrangers, comment les récompensaient-ils ? Menon de Pharsale (2), dans la guerre près d'Eione et d'Amphipolis, les avait aidés d'une somme de douze talens, et d'un renfort de deux cents hommes de cavalerie, ses propres esclaves : ils lui accordèrent non le droit de cité, mais seulement l'exemption de tributs. Ils s'étaient déjà conduits de même à l'égard de Perdiccas (3), qui régnait en Macédoine lors de l'expédition de

(1) Trois fameux capitaines athéniens, connus sur-tout par les victoires citées dans cet endroit.

(2) Peu de tems après la retraite de Xerxès, les Athéniens mirent en mer une flotte sous le commandement de Cimon, fils de Miltiade. Ils conquirent Eione sur le Strymon, Amphipolis et d'autres villes de la Thrace. Menon de Pharsale les avait sans doute aidés dans cette conquête. Il n'est connu que par cet endroit. C'était probablement un des ancêtres d'un Ménon de Thessalie, chef des Thessaliens qui suivirent le jeune Cyrus dans son expédition contre son frère Artaxerxès. — *L'exemption de tributs*. Le mot grec signifie exemption des charges onéreuses que les citoyens étaient obligés de remplir. Mais comme Ménon de Pharsale n'était citoyen d'Athènes ni d'origine ni par adoption, j'ai pensé que le grec pouvait signifier *exemption de tributs*, des tributs, sans doute, que certains alliés étaient tenus de payer.

(3) Perdiccas, successeur d'Alexandre I, roi de Macédoine, défit sans doute quelques corps de Perses échappés de Platée.

Xerxès, et qui, ayant taillé en pièces le reste des Barbares échappés de Platée, avait complété leur défaite. Le titre de citoyen d'Athènes était aux yeux de nos ancêtres, un titre important, glorieux, respectable, au-dessus de tout service : vous, Athéniens, vous le prodiguez aujourd'hui, vous le vendez, ainsi que les objets les plus vils, à des hommes perdus, esclaves et fils d'esclaves. Et si vous agissez de la sorte, ce n'est pas que vous valiez moins que vos ancêtres, mais c'est qu'ils savaient s'estimer eux-mêmes, et qu'on vous a accoutumés à vous mépriser. Or, il est aussi impossible de penser noblement, lorsqu'on vit d'une manière peu noble, que d'avoir des sentimens bas et rampans, lorsqu'on vit avec noblesse et avec dignité. Les sentimens, pour l'ordinaire, sont tels que le genre de vie que l'on mène.

Il est bon d'observer (1) et de rapprocher les traits principaux qui marquent la différence de votre administration et de celle de vos ancêtres ; ce parallèle vous élèvera peut-être au-dessus de vous-mêmes. Vos ancêtres commandèrent quarante-cinq années dans la Grèce, qui reconnaissait leur empire, et amassèrent dans le trésor plus de dix mille talens. Vainqueurs sur terre et sur mer, ils ont érigé des trophées dont nous nous glorifions encore aujourd'hui ; et ils les ont érigés pour exciter

Alexandre vivait encore, lorsque la bataille de Platée se livra ; il faut donc que Perdiccas ne fût pas encore roi de Macédoine, ou qu'il n'ait taillé en pièces les restes des barbares qu'un certain tems après la bataille de Platée.

(1) Tout ce morceau est répété dans la troisième Philippique, ou seconde Olynthienne, pag. 65 et suiv.

en nous, non pas une admiration stérile, mais un desir sincère d'imiter leur courage.

Voilà quels étaient nos ancêtres; et nous qui n'avons plus de rivaux à craindre, voyons, je vous prie, si nous leur ressemblons. N'avons-nous point inutilement consumé plus de quinze cents talens pour soudoyer les plus indigens des Grecs? N'avons-nous point épuisé le trésor public, les maisons des citoyens et les villes des alliés? Ne venons-nous point de perdre, dans la paix, les alliés que nous nous étions faits dans la guerre?

Mais si la ville jouissait alors de cet avantage, elle était peut-être privée de plusieurs autres dont nous jouissons à présent : il s'en faut beaucoup. Examinons tel objet qu'il vous plaira. Nos ancêtres nous ont construit de si beaux édifices, ils ont orné la ville de temples si superbes, et de ports si vastes, sans parler d'autres ouvrages pareils, qu'ils n'ont laissé à leurs descendans aucun moyen d'enchérir sur leur magnificence. Nous avons sous les yeux les vestibules, les portiques, les arsenaux et les autres embellissemens dont nous leur sommes redevables. Quant aux maisons des premiers citoyens, elles étaient si simples, si conformes aux mœurs républicaines, que ceux qui connaissaient la maison de Thémistocle, celle de Cimon, d'Aristide, de Miltiade et des autres grands hommes de ce tems-là, voient que rien ne les distingue des maisons voisines. De nos jours, l'état s'occupe à réparer des chemins, à récrépir des murs, à construire des fontaines, à d'autres objets semblables. Ce ne sont pas ceux qui ont conseillé ces ouvrages, que j'attaque, j'en suis bien éloigné, c'est vous-mêmes, Athéniens, que je blâme, si vous croyez pouvoir

vous borner à de pareilles entreprises. Mais voyez ceux qui ont dirigé ces ouvrages ; les uns se sont bâti des maisons dont la magnificence insulte, je ne dis pas aux maisons des particuliers, je dis même à nos édifices publics ; les autres ont acheté et possèdent plus de fonds de terre, qu'ils n'en ont jamais espéré dans leurs vœux.

Voici la cause de ce désordre. Autrefois le peuple était maître absolu, et arbitre de toutes les graces ; on se contentait de pouvoir obtenir de lui les honneurs, les dignités, tous les avantages. Aujourd'hui, au contraire, ce sont quelques hommes puissans qui disposent des graces ; tout se fait et s'obtient par eux. Vous autres, citoyens avilis, on vous regarde comme des valets, comme une populace qui fait seulement nombre, trop heureux qu'on vous fasse quelques distributions.

Tel est, en conséquence, l'état de votre république, que si, après avoir lu vos décrets, on met les faits en parallèle, on ne peut croire que les uns et les autres viennent du même peuple. Par exemple, dans vos décrets vous avez résolu de marcher contre les impies Mégariens (1) qui labouraient un terrain

(1) Mégares, ville d'Achaïe. Les Mégariens étaient fort peu estimés dans la Grèce ; ils avaient la réputation d'hommes méchans et impies. Les Athéniens leur reprochaient de labourer un terrain consacré aux dieux ; ils leur avaient signifié de s'abstenir de cette culture sacrilège ; les Mégariens n'avaient fait aucun cas de leur défense, et, pour toute réponse, avaient massacré leur député. Il avait été résolu qu'on marcherait contre eux ; mais le décret était resté sans exécution. — *De secourir les Phliasiens*. Phliasiens, habitans de Phlionte, ville du Péloponèse, qui, troublés et déchirés par des séditions, avaient sans doute imploré le secours d'Athènes.

sacré, de réprimer et de punir leur impiété; vous avez résolu encore de secourir les Phliasiens chassés dernièrement de votre pays, d'empêcher les massacres qui se commettent dans leur ville, et d'inviter les Péloponésiens de se joindre à nous pour cette expédition. Ces résolutions étaient nobles, justes, dignes de la république; les actions qui devaient suivre, où sont-elles? Vous vous affichez pour ennemis dans vos décrets, sans pouvoir rien exécuter de ce qu'ils ordonnent. Les décrets que vous portez, sont conformes à la dignité d'Athènes, mais vos forces ne répondent point à vos décrets. Pour moi (qu'on ne soit pas choqué de ce que je vais dire), je vous conseille ou de ne vous occuper que de ce qui vous regarde, sans avoir des sentimens si élevés, ou de vous procurer de plus grandes forces. Si je parlais à des Syphniens, à des Cythniens (1), ou à d'autres peuples de cette espèce, je leur conseillerais de ne pas porter si haut leurs sentimens. Mais, parlant à des Athéniens, je leur conseille de se procurer des forces qui répondent à leur nom; d'autant plus que ce serait pour eux un opprobre de descendre de ce rang honorable et sublime où les ont placés leurs ancêtres. Ajoutez qu'il n'est pas en votre pouvoir, quand vous le voudriez, de trahir les intérêts de la nation, après ce que vous avez fait pour elle dans tous les tems. Vous ne pourriez, sans honte, abandonner vos amis, et il ne vous serait pas libre de vous fier à vos ennemis, de fermer les yeux sur leurs progrès. En un mot, comme les ministres qui vous gouver-

(1) Syphne et Cythne étaient des villes de Grèce obscures et connues.

nent, ne peuvent renoncer, quand ils veulent, à l'administration (1); de même, vous qui gouvernez dans la Grèce, vous ne seriez pas les maîtres d'abandonner le soin de ses intérêts.

Au reste, et c'est-là le point essentiel, vos orateurs ne vous rendront ni meilleurs, ni pires; c'est vous qui les rendrez tels que vous les souhaiterez; car ce n'est pas vous qui vous prêtez à leurs desirs, mais eux qui cherchent à flatter les vôtres. Commencez donc vous-mêmes par ne vouloir que ce qui est utile, et tout ira bien. Un orateur ne donnera que de bons conseils; ou il parlera inutilement, ne trouvant personne qui l'écoute.

---

(1) Parce que sans doute ils perdraient leur crédit et leur considération.

SOMMAIRE DE LA HARANGUE

SUR

LES CLASSES DES ARMATEURS.

La nouvelle s'étoit répandue qu'Artaxerxès, roi de Perse, se préparoit à faire la guerre aux Grecs ; les Athéniens, pleins d'ardeur, animés par ces bruits, veulent le prévenir. Ils s'assemblent pour délibérer sur les moyens de réprimer et de réduire l'ennemi commun.

Démosthène monte à la tribune, où il prononce un discours qu'on peut diviser en trois parties. Dans la première, il prouve qu'il n'est pas de l'avantage des Athéniens de rompre, les premiers, le traité fait avec le roi de Perse, et de lui déclarer la guerre ; qu'ils doivent disposer leurs forces, et se tenir prêts en cas que ce prince les attaque. Dans la seconde, il propose son avis pour les préparatifs ; il conseille de former une compagnie de douze cents citoyens pour la construction et les équipemens de cent, deux cents ou trois cents navires ; il règle les arsenaux, c'est-à-dire, des espèces de havres où il y avait des loges pour mettre les vaisseaux à sec ; les équipages, c'est-à-dire, les nautonniers et les soldats qui seroient pris dans les dix tribus d'Athènes. Dans la troisième partie, il anime les Athéniens contre le roi de Perse ; ils auraient tort de le craindre, ils sont dans le cas de desirer qu'il les attaque. Les victoires qu'ils ont remportées sur les Perses, la gloire dont ils se sont couverts en les combattant, doivent leur inspirer la plus grande confiance, et dissiper entiérement leurs alarmes ; qu'ils aient seulement attention de ne pas commencer les hostilités. Il conclut, en reprenant la substance de son avis, et en disant qu'il est également de l'avantage du peuple et des orateurs de s'y conformer.

Ce discours fut prononcé dans la troisième année de la CVI.e Olympiade, sous l'archonte Diotime. Démosthène obtint du moins une partie de ce qu'il voulait ; car on ne voit pas dans l'histoire que les Athéniens aient déclaré alors la guerre au roi de Perse.

HARANGUE

SUR

LES CLASSES DES ARMATEURS. (1)

Ne parler que pour louer vos ancêtres, ô Athéniens ! c'est choisir, il est vrai, un sujet agréable, mais ne pas entendre les intérêts de la gloire de ces grands hommes. Oui, sans doute, si entreprendre de vanter leurs actions, qui sont au-dessus de tout éloge, c'est un moyen de faire admirer son talent pour la parole, c'est aussi affaiblir chez nous l'idée que nous avions conçue de ces héros. Le tems seul, à mon avis, peut célébrer dignement nos ancêtres, puisque, tout éloignés qu'ils sont de nous, leurs exploits n'ont pu être encore surpassés.

Pour moi, je vais essayer de vous mettre sous les yeux les meilleures dispositions que pourrait faire la république. Car enfin, quand tous les ministres qui montent à cette tribune brilleraient par leur éloquence, leurs discours ne rétabliront pas vos affaires. Mais si un seul orateur, quel qu'il soit,

(1) Le discours est intitulé, *peri symmoriôn*. *Symmoriai* étaient des classes de citoyens tirés des tribus pour fournir aux contributions, et sur-tout pour construire et équiper des vaisseaux. Le discours serait peut-être mieux intitulé, *sur les projets du roi de Perse*, car c'est là le sujet principal du discours; il n'y est parlé que par occasion des classes des armateurs.

peut vous donner un avis utile et qui vous détermine, s'il peut vous montrer d'où il faut tirer les secours (1), de quelle nature, de quelle étendue ils doivent être pour opérer le bien de l'état, l'alarme présente ne tardera pas à se dissiper. Je vous satisferai sur cet objet, si j'en suis capable, après vous avoir fait part de quelques-unes de mes réflexions sur le roi de Perse (2).

Quoique je regarde ce prince comme l'ennemi commun des Grecs, je ne vous conseille pas d'entreprendre seuls la guerre contre lui, par la raison que les Grecs ne sont pas amis entre eux, et que quelques-uns même se fient plus au roi barbare qu'à certaines républiques. Dans cet état de choses, je crois qu'il vous importe de ne pas lui déclarer la guerre sans de justes motifs; mais de vous occuper avant tout des préparatifs convenables, et d'en délibérer sur-le-champ. S'il était clair et manifeste que le roi de Perse en voulût à toute la nation, ses divers peuples se ligueraient alors volontiers, et sauraient gré à quiconque les préviendrait ou se joindraient à eux pour réprimer le monarque. Mais si, avant que son projet soit connu, nous commençons les hostilités, je crains que nous ne soyons

---

(1) Des secours d'hommes, d'argent et de vaisseaux.

(2) Le roi de Perse était alors Artaxerxès Mnémon, successeur de Darius Nothus. Il ne fit jamais la guerre aux Grecs directement; il employa contre eux les armes de la politique, et les attaqua les uns par les autres. Redoutant la puissance des Lacédémoniens, il s'unit aux Athéniens pour abaisser et affaiblir la république de Sparte, et il conclut avec celle-ci une paix déshonorante pour toute la Grèce, une paix qui le rendit maître de tous les Grecs d'Ionie.

forcés de combattre ceux même que nous voulions défendre, et qui se seront réunis à ce prince. Car, renfermant en lui-même son dessein (si toutefois il a résolu d'attaquer les Grecs), il offrira à quelques-uns d'entre eux de l'argent et son amitié. Ceux-ci, qui voudront réparer leurs pertes particulières, et qui seront animés de ce sentiment, sacrifieront le salut commun de la Grèce. Nous devons donc craindre d'engager notre ville dans une folle démarche et dans des embarras inévitables, d'autant plus que les autres Grecs ne pensent pas, à beaucoup près, aussi noblement que nous. La plupart croient qu'ils peuvent ménager leurs avantages propres, et négliger les intérêts publics; au lieu que nous, nous nous ferions un crime de nous venger de ceux même qui nous auraient offensés, en les livrant aux armes du barbare. Les choses étant ainsi, prenons garde que la guerre ne soit au-dessus de nos forces; et que le prince que nous jugeons mal intentionné pour les Grecs, ne s'insinue dans leur confiance au point d'en être jugé l'ami.

Quelle doit donc être notre politique? de lever et de disposer des troupes que nous mettrons sous les yeux de la Grèce, et de n'annoncer, cependant, par notre conduite, que des vues de justice. Quant aux ministres qui se piquent de hardiesse, et qui sont toujours prêts à conseiller la guerre, voici ce que je leur dis: Il n'est pas difficile de faire montre de courage quand on délibère, ni de se parer de beaux discours quand le péril presse; ce qui est difficile, et ce qui est à propos, c'est de signaler sa bravoure dans les périls, et de pouvoir donner l'avis le plus sage dans les délibérations.

Au reste, je suis persuadé que nous soutiendrons

une guerre suivie contre le roi de Perse, avec autant de peine que nous nous tirerions aisément d'un simple combat. Pourquoi ? c'est que la guerre en général exige des vaisseaux, de l'argent et des places; ressources dont le prince est beaucoup mieux fourni que nous. Dans un jour d'actions, au contraire, on a sur-tout besoin de soldats, et je pense que nous et nos alliés nous en comptons plus que lui (1). Il faut donc nous tenir prêts pour une bataille, sans entreprendre la guerre les premiers. S'il fallait contre les barbares d'autres préparatifs que contre les Grecs, peut-être ne pourrions-nous pas cacher ceux que nous ferions contre le monarque; mais puisque tous les préparatifs sont les mêmes, et que la disposition des forces militaires ne change pas, soit qu'on les destine à repousser les ennemis, à secourir les alliés, ou à défendre ses possessions, pourquoi chercher d'autres ennemis, lorsque nous en avons de connus, et ne pas nous préparer plutôt contre ceux-ci, prêts à tomber sur celui-là, s'il nous attaque ? Exhorterez-vous, dès à présent, les Grecs à joindre leurs armes aux vôtres ? Mais si, dans la mauvaise disposition où sont déjà plusieurs d'entre eux, vous vous refusez à leurs demandes, se rendront-ils à leurs desirs ? Vous leur direz, peut-être, que le roi de Perse médite contre eux quelque dessein dont ils ne s'apperçoivent pas. Le croyez-vous ainsi ? Pour moi je pense différemment. Mais redouteront-ils, du moins quelques-uns, les projets du monarque, plus que leur inimitié avec

(1) On vit, sur-tout dans les batailles de Platée et de Marathon, que les Perses avaient plus d'hommes que les Grecs, mais que ceux-ci avaient plus de soldats.

votre république, et leurs divisions mutuelles ? Vos députés, parcourant la Grèce, ne feront donc entendre que de vains sons. Au contraire, si vous suivez mes conseils, quand on vous verra un corps de mille hommes de cavalerie, autant d'infanterie qu'il en sera besoin, et trois cents vaisseaux, nul peuple de la Grèce, sans doute, ne comptera assez sur ses forces pour ne point recourir à vous, et ne point vous supplier de le défendre, persuadé qu'avec votre secours il échappera à tous les périls. Les solliciter dès à présent, ce serait les supplier vous-mêmes, et vous exposer à un refus : au lieu que si vous disposez vos troupes sans rien précipiter, ils ne manqueront pas de venir implorer votre assistance. D'après ces réflexions, et d'autres semblables, sans chercher à faire parade de hardiesse, et à m'épuiser en vains discours, j'ai approfondi les moyens de donner la meilleure forme à vos préparatifs, et d'y mettre la plus grande promptitude. Voici ces moyens ; s'ils vous plaisent, adoptez-les, et faites-les exécuter.

Le premier article des préparatifs, et le plus essentiel, est que chacun de vous se porte avec ardeur à fournir son contingent. En effet, dans toutes les résolutions que vous avez prises de concert, lorsque chacun a cru devoir agir pour sa part, l'exécution a suivi ; mais lorsque, vous regardant les uns les autres, vous êtes restés tranquilles, et que chacun s'est reposé sur son voisin, rien ne s'est fait. Si donc vous êtes animés des sentimens que je desire, voici mon avis.

D'abord, vous devez former une compagnie de douze cents citoyens ; ensorte que pour avoir ce nombre, vous commenciez par le faire monter à

deux mille. Car je pense que les pupilles mâles et femelles, les frères ou les parens qui auront partagé un patrimoine ou un héritage (1), ceux qui doivent partir pour les colonies, ceux, enfin, à qui il sera survenu quelque infirmité considérable; je pense, dis-je, que tous ceux-là étant retranchés des deux mille, il ne restera guère que douze cents têtes. On en formera vingt classes (c'est le nombre actuellement subsistant) qui renfermeront chacune soixante personnes. Chacune de ces classes sera subdivisée en cinqs autre de douze personnes, de manière que les moins riches soient mis avec les plus aisés. Voilà comme il faut disposer les classes des citoyens; on en verra tout à l'heure la raison.

Mais quel ordre peut-on mettre dans la construction des vaisseaux? Le plus que j'en demande, c'est trois cents qu'on divisera en vingt parts de quinze chacune. On donnera à construire à chaque grande classe cinq vaisseaux de la première centaine, cinq de la seconde, et cinq de la troisième (2). Chaque grande classe aura donc quinze

---

(1) Les biens d'un père ou d'un parent réunis sur une seule tête, pouvaient suffire pour supporter les charges de l'état; partagés entre plusieurs, ils pouvaient n'être pas suffisans. Il fallait donc faire de tems en tems de nouveaux rôles. Mais pour empêcher que l'état ne souffre dans l'intervalle, Démosthène a raison de demander que la compagnie des armateurs soit de deux mille citoyens au lieu de douze cents.

(2) Apparemment que parmi les trois cents vaisseaux que demande Démosthène, il devait y en avoir cent d'une sorte, cent d'une autre, et cent d'une troisième espèce. Il veut donc qu'on en prenne cinq de chaque centaine pour donner à chacune des vingt classes.

vaisseaux qu'elle répartira par trois sur les classes inférieures qui la composent.

Ceci arrangé, je passe aux revenus, dans lesquels il faut aussi mettre de l'ordre. Les revenus de l'Attique sont estimés six mille talens. Je voudrais qu'on en fît cent portions de soixante talens chacune, de manière que chaque grande classe eût une de ces portions (1), et que chaque classe inférieure en eût une. Par-là, s'il ne faut que cent vaisseaux, il faudra un revenu de soixante talens, et par conséquent douze personnes pour la construction d'un seul vaisseau; s'il en faut deux cents, il faudra trente talens et six personnes; s'il en faut trois cents, il faudra vingt talens et quatre personnes. Les agrès nécessaires seront réglés de même, portés sur le registre, et divisés en vingt parties égales. On assignera à chaque grande classe une deces parties, qu'elle distribuera également à chacune des classes qui sont sous elles. Les douze citoyens, qui composent chaque classe inférieure, feront payer à chacun son contingent, et présenteront tout armés les vaisseaux qui leur sont échus par le sort.

Voilà, je crois, la meilleure manière de dispo-

(1) *De manière que chaque grande classe eût une de ces portions*, c'est-à-dire, qu'on supposât chaque grande classe riche de cinq fois soixante talens, ou de trois cents talens. Par rapport à ce qui suit, douze, six, ou quatre citoyens, multipliés par cent, deux cents ou trois cents, font la compagnie des douze cents citoyens. Dans le cas où il faudra cent, deux cents ou trois cents vaisseaux, Démosthène demande, pour que l'on construise un seul vaisseau, un revenu de soixante, de trente ou de vingt talens. Soixante talens multipliés par cent; trente par deux cents, vingt par trois cents, font six mille talens.

ser et d'employer les revenus, les vaisseaux, les armateurs et les armemens : voici un moyen clair et facile de régler le reste, et de compléter les dispositions convenables. Les amiraux établiront dix arsenaux de marine, faisant en sorte qu'ils soient voisins les uns des autres, et qu'il y ait dans chacun trente loges pour les vaisseaux. Ils adjugeront chaque arsenal à deux classes et à trente vaisseaux, et distribueront dans les dix arsenaux les tribus (1) et les armateurs, de façon qu'il y ait, dans chacun, deux classes, trente vaisseaux et une tribu. Chaque tribu fera de son arsenal et de ses vaisseaux trois parts qu'elle distribuera entre les trois parties qui la composent. Chaque tribu, en conséquence, aura pour elle un arsenal entier et trente galères, et chaque tiers de tribu un tiers d'arsenal et dix galères. Vous saurez par-là, dans l'occasion, quelle sera la place de chaque tribu et de chaque tiers de tribu, quels sont les armateurs et le nombre des vaisseaux. Si vous faites les dispositions que je dis, quand vous oublieriez présentement quelque objet (car il n'est pas possible dans un grand détail de penser à tout), la chose s'arrangera sans peine, et le même ordre régnera dans tous les vaisseaux ensemble, et dans chaque division.

Par rapport au moyen le plus facile et le plus sûr d'avoir des subsides, ce que je vais dire semblera un paradoxe, sans doute ; je le dirai toutefois : car je me flatte que, si on y réfléchit, on verra que je ne dis rien que de vrai, et qui ne doive être confirmé

(1) *Distribueront les tribus*, c'est-à-dire, distribueront les nautonniers et les soldats pris dans les tribus.

par l'événement. Mon avis est donc qu'il ne faut point parler aujourd'hui de contribution. Nous avons pour fournir à la dépense, en cas de besoin, une ressource aussi considérable qu'honnête et légitime; mais qui est telle, que si nous voulons en jouir dès aujourd'hui, nous nous en priverons même pour la suite, loin de pouvoir nous la procurer sur l'heure; au lieu qu'elle s'offrira d'elle-même, si nous la laissons pour le moment. Quelle est donc cette ressource qui n'existe pas à présent, et qui s'offrira par la suite? C'est une espèce d'énigme dont voici la solution. Qu'on jette les yeux sur Athènes toute entière: il y a presque autant d'argent dans cette seule ville que dans toutes celles de la Grèce ensemble (1). Mais ceux qui le possèdent, sont disposés à ne pas même déclarer leurs biens, quand tous les orateurs diraient, pour les effrayer, que le roi de Perse viendra, qu'il est venu, que cela ne peut être autrement; enfin, quand tous les faiseurs d'oracles confirmeraient l'alarme. Mais s'ils voyaient réalisées les craintes qu'ils croient chimériques, aucun d'eux ne serait assez insensé pour ne se porter pas de lui-même à fournir aux besoins de la patrie. Qui d'eux, en effet, aimerait mieux périr avec toute sa fortune, que d'en sacrifier une partie pour sauver l'autre avec sa personne? Je dis donc que l'argent sera prêt pour le besoin, et non pas avant: on ne doit pas même chercher à s'en procurer plutôt. Tout ce qu'on leverait aujourd'hui, si on voulait faire une contribution, serait trop peu de chose. Exige-

(1) Démosthène exagère un peu ici les richesses et les ressources d'Athènes.

ra-t-on le centième des revenus (1) ? on aura soixante talens : le cinquantième ? on aura le double ; c'est-à-dire cent vingt talens. Eh ! qu'est-ce que cela, comparé aux douze cents chameaux chargés de l'or du roi de Perse, qui l'accompagnent dans ses marches ? Je suppose même qu'on vous fasse contribuer du douzième de vos biens, on n'aura encore que cinq cents talens. Mais outre que vous ne souffririez pas une telle contribution, les cinq cents talens, quand vous les donneriez, suffiraient-ils pour la guerre ? Il faut donc disposer le reste, et laisser l'argent entre les mains de ceux qui le possèdent (2) : il ne peut être gardé plus surement ailleurs pour la république ; et elle le recevra, dans l'occasion, des citoyens qui alors le lui offriront d'eux-mêmes.

Le projet que je vous propose, Athéniens, est possible, utile, glorieux, propre à être annoncé au roi de Perse, et à nous faire redouter de ce prince. Il doit savoir qu'avec moins de trois cents vaisseaux, dont nous avions fourni plus de la moitié (3), les Grecs ont défait mille vaisseaux de ses

(1) Nous avons vu plus haut que les revenus d'Athènes étaient estimés six mille talens.

(2) Dans tout gouvernement, quel qu'il soit, la vraie richesse de l'état est la richesse des particuliers, sur-tout quand il sait gagner leur confiance. L'argent entre leurs mains profite bien plus que renfermé dans des coffres, comme un fonds mort et stérile, et jeté çà et là, et prodigué sans raison. L'état le trouve toujours au besoin, sans s'être donné la peine ni de le faire garder, ni de le faire valoir.

(2) En grec, *dont nous avions fourni cent*. C'est une erreur visible : tous les historiens, et Démosthène lui-même, dans un

ancêtres ; or, on lui annoncera que vous venez d'équiper seuls une flotte de trois cents voiles : fût-il donc le plus insensé des hommes, il ne se résoudra pas légérement à se déclarer notre ennemi. Si ses richesses lui donnent de l'orgueil, il verra que, même pour les finances, il nous est inférieur. Il fait, dit-on, voiturer son or dans ses marches ; mais quand il l'aura dépensé, il ne lui restera plus rien : car à force de puiser à une fontaine, elle tarit (1). Au lieu qu'il saura que le revenu de l'Attique est estimé six mille talens ; et ses pères, que nous avons combattus à Marathon, lui auront appris avec quelle bravoure nous pouvons défendre ce revenu. Ajoutez que l'argent ne nous manquera pas, tant que nous aurons l'avantage.

La crainte qu'ont plusieurs d'entre nous, qu'avec son or il ne soudoye de grands corps de troupes étrangères, ne me paraît pas fondée. Sans doute, il trouverait beaucoup de Grecs qui se mettraient volontiers à sa solde pour marcher contre l'Egypte (2), contre Oronte, contre d'autres barbares ;

---

autre endroit, disent que les Athéniens fournirent deux cents vaisseaux dans cette circonstance.

(1) Autre grande vérité. Les seuls vrais biens d'un état sont le produit constant et uniforme du pays. L'abondance de l'or, qui semble enrichir les états, les appauvrit quelquefois, en faisant négliger l'agriculture et le commerce, sources intarissables des vraies richesses.

(2) Artaxerxès eut des guerres à soutenir contre l'Egypte qui se révolta, et qui voulut secouer le joug des Perses. — *Oronte* était gouverneur de Mysie. Les provinces de l'Asie mineure, voulant se soustraire à la domination du monarque, avaient choisi Oronte pour chef de la confédération. — *D'être esclaves en Phry-*

et cela moins pour détruire ses ennemis, que pour se procurer à eux-mêmes quelque aisance, et se tirer du besoin qui les presse. Mais il n'est pas certainement de Grec qui voulût envahir la Grèce sous les ordres du monarque. Que deviendraient-ils après cela ? Ils n'auraient pas d'autre sort à attendre que d'être esclaves en Phrygie. Car c'est pour défendre sa vie, son pays, son gouvernement, sa liberté, et d'autres objets pareils, que l'on combat contre un barbare. Qui d'entre les Grecs serait donc assez malheureux pour vouloir sacrifier à un gain modique sa personne, sa patrie, ses parens, les tombeaux de sa famille ? aucun assurément n'en serait capable.

J'ajoute qu'il n'est pas de l'intérêt du roi de Perse de triompher de la Grèce par les Grecs même. Ceux qui nous auraient vaincus, valent mieux que lui, il y a long-tems : or, après nous avoir subjugués, il ne veut pas être assujetti à d'autres ; mais il voudrait dominer sur tous les hommes, ou du moins sur les peuples qui lui sont maintenant soumis.

On croit, peut-être, que les Thébains s'uniront à ce prince. Je sens qu'il n'est pas facile de vous parler de ce peuple, et que votre haine, à son égard, vous empêcherait de souscrire à la vérité, et de rien entendre qui fût à son avantage (1); mais persuadé que lorsqu'on discute des affaires

---

gie. Phrygie, province de l'Asie mineure, soumise aux rois de Perse.

(1) Il faut se rappeler qu'il y avait une inimitié ancienne entre les Athéniens et les Thébains, et que ceux-ci s'étaient joints à Xerxès, quand il vint attaquer les Grecs.

importantes, on ne doit taire, sous aucun prétexte, une réflexion utile, je vous dirai ce que je pense à ce sujet. Je crois donc que les Thébains sont si éloignés de se joindre aux Perses contre les Grecs, qu'ils acheteraient bien cher, s'ils le pouvaient, l'occasion de réparer leurs anciennes fautes envers la nation. Mais qu'on leur suppose, si l'on veut, les sentimens les plus bas; qui ne voit que si les Thébains se joignent aux Perses, leurs ennemis se joindront aux Grecs nécessairement? Or, je ne doute pas que le parti de l'équité et ceux qui l'embrasseront, ne l'emportent sur les traîtres et sur les barbares réunis.

Je dis donc que vous ne devez aujourd'hui ni redouter la guerre ni la déclarer les premiers. Eh! pourquoi les Grecs craindraient-ils les armes des Perses? Qui d'entre eux ignore que, lorsque, voyant dans le roi barbare un ennemi commun, ils agissaient de concert, ils parvinrent au comble de la prospérité, et qu'ensuite, lorsque les dissentions mutuelles leur firent rechercher l'amitié de ce prince (1), ils souffrirent tous les maux qu'on aurait pu leur souhaiter dans une imprécation? Et nous redouterons un monarque dans lequel la fortune nous montre un ami nuisible et un ennemi utile? Non, Athéniens, ne le redoutons pas; mais aussi, pour notre propre intérêt, ne l'attaquons pas, vu la défiance et la division qui règnent entre les Grecs. Si toute la Grèce se réunissait contre lui, il me semble que nous pourrions l'attaquer

---

(1) Nous avons observé plus haut qu'Artaxerxès s'était fait une politique d'attaquer les Grecs les uns par les autres, et de se joindre aux plus faibles pour accabler les plus puissans.

sans crainte ; mais puisque cette réunion n'existe point, prenons garde de lui fournir le prétexte de s'ériger en défenseur des autres Grecs qui se croient lésés. Cette entreprise le rendrait suspect, si nous restions tranquilles ; au lieu que si nous lui déclarions la guerre, ayant à se défendre contre nous ses ennemis, il paraîtrait fondé à rechercher l'amitié des autres peuples. Ne découvrez donc point le mauvais état de la Grèce, ou en sollicitant des hommes qui ne se rendraient pas à vos desirs, ou en déclarant une guerre qui serait au-dessus de vos forces ; mais sans faire aucun mouvement, contentez-vous d'être pleins d'assurance et bien préparés. Faites en sorte qu'on annonce au monarque, non pas, certes, que tous les Grecs et les Athéniens sont inquiets, troublés, alarmés (aux dieux ne plaise !) ; mais que si ce n'était pas une honte pour les Grecs, comme c'est un mérite pour les Perses, de manquer à la foi donnée, vous auriez marché contre lui, il y a long-tems, et que si vous ne le faites pas, dès à présent, par égard pour vous-mêmes, vous priez les dieux de lui inspirer la même folie qu'ils inspirèrent jadis à ses ancêtres. En apprenant les dispositions où vous serez, il verra, s'il y réfléchit, que vous ne manquez pas de sagesse. Il sait que les guerres que vous avez soutenues contre ses aïeux, ont établi votre grandeur et votre pospérité, et qu'avant ces conjonctures critiques, lorsqu'Athènes jouissait du repos, elle n'était pas supérieure à toutes les villes grecques, comme elle l'est de nos jours. Il sait, de plus, que la Grèce a besoin d'un conciliateur volontaire ou forcé, et que ce sera lui s'il entreprend la guerre. Ainsi, Athéniens, ce qu'il

entendra dire de vous, lui paraîtra naturel et vraisemblable.

Mais pour ne pas vous fatiguer, je m'arrête, et après avoir résumé mon avis en peu de mots, je finis. Voici donc ce que je vous conseille : faites des préparatifs contre vos ennemis communs, et, sans vous permettre de rien dire et de rien faire les premiers contre personne, servez-vous de vos forces, au besoin, contre le roi de Perse, et contre tous ceux qui voudraient vous attaquer. Appliquons-nous à rendre nos actions, plutôt que nos discours, dignes de nos ancêtres. En faisant ce que je vous propose, vous agirez pour votre avantage, je dis même pour celui des ministres qui vous conseillent le contraire ; parce que, sans doute, si vous ne prenez pas de mauvais parti, vous n'aurez pas lieu, par la suite, de leur témoigner votre ressentiment.

~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~

SOMMAIRE DE LA HARANGUE

POUR

LES MÉGALOPOLITAINS.

ARCHIDAME, roi de Sparte, était d'un caractère sombre, fourbe, intrigant et brouillon ; il savait tirer parti des événemens, et les tourner à l'utilité de son pays ; il avait imaginé un plan pour concilier les divers intérêts des états de la Grèce, avantageux en apparence aux principaux peuples qui composaient le corps hellénique, mais qui au fond n'aurait été véritablement utile qu'aux Lacédémoniens. Il proposait de rétablir les villes grecques sur le même pied où elles avaient été avant les dernières guerres. Athènes recouvrait par-là Orope, ville sur les confins de la Béotie et de l'Attique, que les Thébains avaient enlevée aux Athéniens, et qu'ils retenaient encore. Thespies et Platée, villes de Béotie, détruites par les mêmes Thébains, étaient rétablies, fortifiées, déclarées indépendantes de Thèbes. On rendait leurs anciens domaines à plusieurs peuples du Péloponèse. On affaiblissait la puissance des ennemis communs de Sparte et d'Athènes. Par le même arrangement, Mégalopolis et Messène, qui étaient des barrières qu'Epaminondas avait élevées contre Lacédémone, devaient être détruites, et leurs habitans dispersés. En même tems qu'Archidame proposait ce projet, il en commençait l'exécution. Il marcha avec une armée contre Mégalopolis. Les Mégalopolitains envoyèrent des députés à Athènes pour demander du secours ; ils furent suivis de près par ceux des Lacédémoniens. Mégalopolis avait été bâtie, l'année d'après la bataille de Leuctres, par les Arcadiens qui, ayant pris les armes contre Lacédémone, s'étaient mis sous la protection des Thébains, et qui, pour couvrir la frontière de ce côté-là, y bâtirent, sous les auspices d'Epaminondas, une grande ville, comme le nom de Mégalopolis le désigne, et apparemment bien fortifiée. Elle fut peuplée par plusieurs familles arcadiennes qui vinrent s'y établir. Les

Athéniens avaient alors fait alliance avec les Lacédémoniens, et cette alliance durait encore. Ainsi les Mégalopolitains ne pouvaient faire valoir auprès des Athéniens que l'injustice de l'entreprise d'Archidame, et la générosité ordinaire d'Athènes à secourir les peuples opprimés. Les Lacédémoniens, de leur côté, faisaient valoir l'alliance qui subsistait entre les deux républiques, et pressaient les Athéniens de les aider à détruire un établissement de leur ennemi commun. Démosthène parla pour les Mégalopolitains ; sa harangue est une des plus subtiles qu'il ait faites.

Après avoir reproché aux orateurs et aux autres citoyens la chaleur avec laquelle ils se partagent entre Lacédémone et Mégalopolis ; après avoir exposé l'embarras où doit se trouver un ministre qui veut prendre un milieu sage, il pose, pour fondement de tout son discours, qu'il est de la dernière importance d'empêcher que ni Sparte ni Thèbes ne deviennent trop puissantes, et soient en état de nuire aux Athéniens. Il établit les preuves, et détruit les objections qui, dans ce discours, comme dans plusieurs du même Démosthène, sont enchaînées adroitement les unes aux autres. L'intérêt des Athéniens, la justice, l'honneur, leurs anciens principes, leur conduite non démentie, demandent qu'ils secourent Mégalopolis. Mais ils sont alliés des Lacédémoniens ; ils ont combattu ensemble, à Mantinée, contre les Thébains et les Arcadiens réunis ; ils peuvent recouvrer Orope avec leur secours ; on leur fera le reproche d'inconstance ; les Mégalopolitains ont agi contre eux conjointement avec les Thébains, etc. : Démosthène détruit avec beaucoup d'adresse toutes ces objections. Il appuie, en finissant, sur la raison d'intérêt, et proteste que, dans tout son discours, il a parlé uniquement pour l'avantage d'Athènes, sans haine et sans amitié pour Lacédémone ou pour Mégalopolis.

Ce discours fut prononcé dans la quatrième année de la CVI.e olympiade, sous l'archonte Eudème, en la vingt-neuvième année de Démosthène. Il fit sur les Athéniens l'impression qu'il devait faire ; ils envoyèrent à Mégalopolis une armée, sous la conduite d'un de leurs généraux, qui remit les choses dans leur premier état, et y rappela les familles qui avaient commencé à retourner dans leurs anciennes patries.

HARANGUE

POUR

LES MÉGALOPOLITAINS.

Je crois, Athéniens, que les orateurs qui parlent ou pour Mégalopolis, ou pour Lacédémone, s'abusent également. On vient chez eux en députation, et ils s'accablent mutuellement de reproches et d'injures, comme s'ils étaient envoyés par l'une ou l'autre des deux villes. Les députés, sans doute, peuvent se permettre le ton d'animosité ; mais des ministres d'Athènes devraient s'interdire tout esprit de parti, et examiner tranquillement ce qu'il y aurait de mieux à faire dans la circonstance. Toutefois si leur figure et leur accent ne les avaient fait distinguer, on aurait pu les prendre, les uns pour des Arcadiens (1), les autres pour des Lacédémoniens. Je sens qu'il est difficile de vous donner un bon conseil. Prévenus comme vous l'êtes, et partagés de sentimens, si l'orateur s'attache à un juste milieu, et que vous fermiez l'oreille à ses discours, il ne sera goûté d'aucun des deux partis, et déplaira à tout le monde. Mais, quand je devrais être mal reçu de vous, et vous paraître déraisonnable, je

(1) Mégalopolis était une ville d'Arcadie. Probablement que la plupart des Arcadiens s'étaient joints à elle pour résister à Lacédémone, et pour implorer le secours d'Athènes.

ne veux point vous laisser tromper, et vous priver du seul avis qui me semble le meilleur.

Je discuterai par la suite les autres raisons, si l'on veut bien m'entendre : je commence par un principe que personne ne conteste, et qu'il est essentiel d'établir d'abord.

Il est de l'intérêt de la république, que Thèbes et Lacédémone ne soient pas trop puissantes; personne ne peut le nier. Or, dans l'état actuel des choses, si on doit en juger par les discours souvent répétés à cette tribune, le rétablissement d'Orchomène, de Thespies et de Platée (1) abaisserait la puissance des Thébains; l'asservissement de l'Arcadie et la prise de Mégalopolis releveraient celle des Lacédémoniens. Il faut donc prendre garde que les uns ne deviennent puissans et redoutables, avant que les autres soient affaiblis, et qu'insensiblement les Lacédémoniens ne s'élèvent beaucoup plus qu'il n'est de notre avantage que les Thébains soient abaissés. Dirons-nous que nous voudrions avoir les Lacédémoniens pour rivaux, au lieu des Thébains? non, sans doute, puisque notre projet est que ni les uns ni les autres ne puissent nous nuire, et que c'est-là pour nous le moyen de vivre à l'abri de toute crainte.

Sans pouvoir disconvenir de cette vérité, on trouvera peut-être qu'il serait peu décent de nous

---

(1) Il n'y avait que Thespies et Platée qui eussent été détruites par les Thébains : je ne sais pas pourquoi Orchomène se trouve ici avec ces deux villes. Au reste, Orchomène était une des plus belles et des plus agréables villes de Béotie. Les Phocéens l'enlevèrent aux Thébains, qui, avec le secours de Philippe, la reprirent l'année suivante.

allier à ceux contre qui nous combattions à Mantinée (1), et de les secourir contre un peuple avec lequel nous partagions alors les périls. Je le pense de même ; mais je dis que ceux qui partageaient avec nous ces périls, doivent, de leur côté, se porter à ce qui est juste. Si tous les peuples du Péloponèse sont disposés à la paix, nous ne secourrons pas Mégalopolis, il n'en serait pas besoin ; et par conséquent nous n'agirons pas contre ceux qui ont combattu avec nous les mêmes ennemis. *Parmi les Péloponésiens*, dit-on, *les uns sont nos alliés, les autres ne tarderont pas à le devenir* (2). Que pourrions-nous souhaiter de plus ? Les Lacédémoniens veulent-ils entreprendre une guerre injuste ; il s'agit uniquement de savoir si on leur abandonnera Mégalopolis ou non ; je consens qu'on la leur abandonne, quoique ce soit une injustice, et je veux bien qu'on ne traverse pas les projets de ceux qui coururent autrefois avec nous les mêmes périls. Mais si personne ne doute qu'ils

---

(1) Mantinée, ville d'Arcadie, célèbre par la bataille que les Thébains, auxquels étaient réunis les Mégalopolitains et autres peuples, gagnèrent contre les Lacédémoniens, qui étaient soutenus principalement des Athéniens. Cette victoire coûta cher à la ville de Thèbes, elle y perdit son fameux Epaminondas, le plus grand homme peut-être qu'ait produit la Grèce. Thèbes avait vu naître sa gloire avec ce fameux capitaine ; elle la vit périr avec lui.

(2) J'ai ajouté au grec, *parmi les Péloponésiens*, pour éclaircir cette petite phrase, qui probablement était une de celles qu'avaient employées les partisans de Lacédémone. Démosthène y répond d'un ton ironique ; c'est le ton de tout cet endroit du discours, il n'est pas besoin d'en avertir.

ne marchent contre Messène (1) dès qu'ils auront pris Mégalopolis, qu'un des plus ardens adversaires des Mégalopolitains me dise quel conseil il donnera pour lors. Aucun d'eux ne le dira. Vous savez tous cependant qu'il faut secourir Messène, qu'on vous le conseille ou non, et parce que nous avons fait alliance avec les Messéniens, et parce qu'il est de notre intérêt que leur ville subsiste. Considérez donc s'il est plus beau pour vous et plus sage, de commencer par Mégalopolis, ou par Messène, à réprimer les injustices de Lacédémone. Aujourd'hui, on vous verrait secourir les Arcadiens, et travailler à maintenir la paix pour laquelle vous avez pris les armes et livré des combats; au lieu qu'alors il sera manifeste que vous desirez la conservation de Messène, moins par amour de la justice que par crainte de Lacédémone. Or il faut toujours se proposer ce qui est juste; il faut agir en conséquence, et seulement faire en sorte d'accorder la justice avec notre intérêt.

Il est encore une raison qu'on nous oppose. Nous devons tâcher, dit-on, de recouvrer Orope (2); or si nous nous faisons des ennemis de ceux qui

---

(1) Messène, puissante ville du Péloponèse, qui soutint de longues et sanglantes guerres contre Lacédémone; elle fut enfin détruite par cette superbe rivale. Epaminondas la rétablit après la bataille de Leuctres. Les Lacédémoniens la voyaient debout avec peine; ils auraient bien voulu la renverser de nouveau.

(2) Orope, ville sur les confins de la Béotie et de l'Attique. Il y eut de fréquens démêlés entre les Athéniens et les Thébains au sujet de cette ville. Les Thébains en restèrent enfin maîtres; Mais Philippe la rendit aux Athéniens après la bataille de Chéronée.

peuvent nous aider à la reprendre, nous n'aurons personne pour nous seconder dans cette entreprise.

En convenant moi-même que nous devons tâcher de recouvrer Orope, je crois que ceux-là sur-tout qui nous ont persuadé de secourir les Lacédémoniens, quand ils étaient en péril, ne peuvent dire que ces derniers deviendront nos ennemis, si nous nous attachons ceux des Arcadiens qui veulent être nos amis. En effet, ceux qui nous menacent de l'inimitié de Lacédémone, nous ont persuadé, lorsque tous les Péloponésiens venaient chez nous solliciter une ligue contre cette même république, ils nous ont, dis-je, persuadé de rejetter leurs demandes (ce qui les fit recourir aux Thébains, leur unique ressource après ce refus) et de sacrifier nos fortunes, d'exposer nos personnes pour le salut des Lacédémoniens. Or, certainement, vous n'auriez pas entrepris de les sauver, s'ils vous avaient avertis qu'ils ne vous sauraient, par la suite, aucun gré de leur salut, à moins qu'on ne leur laissât commettre de nouveau les injustices qu'ils voudraient. Mais quand l'alliance des Arcadiens avec Athènes serait des plus contraires aux projets des Lacédémoniens, ils devraient, sans doute, nous savoir plus de gré de les avoir tirés, avec zèle, de l'extrémité où ils étaient réduits, que nous en vouloir d'être exposés aujourd'hui à leurs injustices. Pourraient-ils donc ne pas nous aider à recouvrer Orope, sans passer pour les plus ingrats des hommes? non assurément.

J'admire encore ceux qui disent que, si nous faisons alliance avec les Arcadiens, et si nous les secourons, notre ville méritera le reproche d'inconstance et d'infidélité. C'est tout le contraire,

à mon avis; et voici pourquoi. Personne, je pense, ne niera que les Lacédémoniens, les Thébains avant eux, et dernièrement les Eubéens (1), n'aient été sauvés d'abord, et reçus ensuite comme alliés par notre république qui n'a jamais varié dans son systême. Et ce systême, quel est-il ? de sauver les opprimés. Ainsi ce sera moins sur nous que tombera le reproche d'inconstance, que sur les peuples qui voudront s'écarter de la justice. Les choses pourront changer par l'ambition injuste de quelques républiques; Athènes ne changera pas.

Je m'imagine entrevoir la politique artificieuse des Lacédémoniens. Ils disent à présent qu'il faut rendre aux Eléens la Triphylie, Tricarane aux Phliasiens (2), à quelques autres Arcadiens leurs anciens domaines, et à nous Orope : non qu'ils desirent nous voir rentrer chacun dans nos possessions, il s'en faut beaucoup, et ce serait de leur part une modération nouvelle; mais ils veulent paraître aider chaque peuple à recouvrer l'objet de ses demandes, afin que, lorsqu'ils marcheront eux-mêmes contre Messène, tous ces peuples se réu-

(1) Les Athéniens, ne pouvant souffrir que Thèbes fût opprimée par Lacédémone, se joignirent aux Thébains pour les aider à secouer le joug; ils s'unirent ensuite aux Lacédémoniens pour abaisser les Thébains, qui devenaient trop puissans, et à qui leurs victoires inspiraient une fierté insupportable. Enfin, quoiqu'ils eussent à se plaindre des Eubéens, les voyant asservis par un tyran, ils marchèrent à leur secours, et les délivrèrent de la tyrannie sous laquelle ils gémissaient.

(2) Eléens et Phliasiens, habitans d'Elide et de Phlionte, deux villes importantes dans le Péloponèse. Triphylie était une dépendance d'Elide, comme Tricarane en était une de Phlionte.

nissent pour les secourir ; sous peine d'être taxés d'ingratitude, s'ils ne les aident pas dans leur entreprise, après qu'ils les auront aidés à reprendre leurs anciens domaines. Pour moi, je suis persuadé que, sans abandonner aux Lacédémoniens une ville d'Arcadie, nous pourrons recouvrer Orope avec le secours, et de Lacédémone elle-même si elle n'est pas ingrate, et de ceux des autres peuples qui ne veulent pas qu'on laisse aux Thébains les possessions d'autrui. Quand même il serait clair qu'en nous opposant aux usurpations des Lacédémoniens dans le Péloponèse, nous ne pourrions nous ressaisir d'Orope ; je pense qu'il vaudrait mieux, après tout, renoncer à cette ville, que de leur abandonner Messène et le Péloponèse. Car je crois qu'ils ne s'en tiendraient pas là, et que, pour ne rien dire de plus, nous aurions nous-mêmes bien des risques à courir.

Quant à ce qu'on objecte que les Mégalopolitains, unis aux Thébains, ont agi contre nous, il est absurde de leur en faire un crime aujourd'hui. Mais lorsque, pour réparer leurs torts par des services, ils nous offrent leur amitié, vouloir les rendre odieux, chercher des raisons pour les rejetter, sans pouvoir comprendre que plus on montre qu'ils ont été attachés à la république de Thèbes, plus on doit être mal voulu d'avoir privé la nôtre de tels amis, qui venaient à nous avant que d'aller aux Thébains(1) : pour moi il me semble que c'est retomber

(1) Apparemment que, dans quelques circonstances qui avaient précédé, les Mégalopolitains, attaqués par les Lacédémoniens, avaient déjà eu recours à la ville d'Athènes, et que, se voyant rebutés, ils s'étaient jetés entre les bras des Thébains.

dans la même faute, que c'est les forcer de nouveau de s'attacher à d'autres peuples.

Au reste, je puis assurer, autant qu'on peut le savoir par conjecture, et la plupart en conviendront, que si les Lacédémoniens prennent Mégalopolis, Messène, dès lors, est en péril; et que s'ils prennent Messène, vous vous alliez aux Thébains. Or, il est plus honnête et plus avantageux de secourir les alliés de Thèbes, et de réprimer l'ambition de Lacédémone, que d'abandonner Mégalopolis; parce que nous nous ferions une peine de sauver les alliés des Thébains, de l'abandonner, dis-je, pour avoir ensuite à sauver les Thébains eux-mêmes, et avoir de plus à craindre pour notre république (1). Non, je ne pense pas qu'il soit sûr pour elle que les Lacédémoniens soient maîtres de Mégalopolis, et qu'ils redeviennent puissans. Car je vois qu'aujourd'hui, c'est moins pour repousser une attaque injuste, qu'ils ont entrepris la guerre, que pour recouvrer leur ancienne puissance. Et vous savez mieux que moi quelle était leur ambition, lorsqu'ils étaient les plus forts; vous n'avez que trop sujet de la redouter.

Je demanderais volontiers aux orateurs qui se déclarent contre les Thébains, ou contre les Lacédémoniens, si le peuple qu'ils haïssent, ils le

(1) Démosthène veut dire, sans doute, que les Lacédémoniens, devenus trop puissans par la prise de Mégalopolis et de Messène, et capables de nuire aux Athéniens, forceront ceux-ci de se liguer avec les Thébains que Lacédémone voudra opprimer. Il est de la politique d'Athènes de balancer les forces des deux républiques, et de conserver toujours entre elles un juste équilibre.

haïssent pour vous et pour vos intérêts, ou s'ils en veulent aux Thébains à cause des Lacédémoniens, et aux Lacédémoniens à cause des Thébains. S'ils avouent ce dernier sentiment, ce sont des furieux les uns et les autres qu'on ne doit pas écouter. S'ils se font gloire du premier, pourquoi élever un des deux peuples à votre préjudice? On peut, oui, on peut abaisser les Thébains sans élever les Lacédémoniens ; c'est une chose très-facile ; et je vais essayer de vous le prouver.

Tous les hommes, même les moins délicats, ont une certaine honte de ne pas faire ce qui est juste. Ils s'opposent ouvertement à l'injustice, quand les autres sont lésés ; et ce qui perd tout, ce qui est la cause de tous les maux, c'est qu'on ne veut pas sincèrement agir d'après les mouvemens de son cœur. Afin donc que cette considération ne soit pas pour nous un obstacle à l'abaissement des Thébains, réclamons, d'une part, le rétablissement de Thespies, d'Orchomène et de Platée, secourons les habitans de ces villes, et excitons les Grecs à les secourir, puisqu'il est également conforme à l'équité et à l'honneur de ne pas souffrir qu'on ruine des villes anciennes. D'une autre part, ne laissons pas opprimer Mégalopolis et Messène ; et parce que Thespies et Platée sont détruites, ne souffrons pas qu'on détruise des villes subsistantes et actuellement habitées. Si nous formons et publions ces projets, il n'est personne qui ne desire qu'on fasse rendre aux Thébains ce qu'ils ont envahi. Sinon, outre que ceux-ci s'opposeront de toutes leurs forces à ce qu'on relève des villes dont ils redoutent, avec quelque raison, le rétablissement, notre entreprise par elle-même doit échouer.

En effet, pouvons-nous réussir, si en même temps que nous laisserons renverser des villes subsistantes, nous demandons qu'on rétablisse des villes ruinées?

Parmi les ministres que je trouve les plus raisonnables, les uns disent que les Arcadiens, afin de nous prouver la sûreté de leur alliance, doivent abattre les colonnes (1) qui attestent celle qu'ils ont contractée avec les Thébains; les autres soutiennent que l'amitié des Arcadiens ne tient pas à des colonnes, mais à leurs vrais intérêts, et qu'ils regarderont comme leurs amis ceux qui voudront les secourir.

Pour moi, voici quel est mon sentiment. Quand même les arcadiens penseraient comme plusieurs le prétendent, il faut exiger d'eux qu'ils abattent les colonnes, et, des Lacédémoniens, qu'ils restent tranquilles. Si les uns ou les autres refusent de se rendre à vos desirs, vous prendrez le parti de ceux qui s'y rendront. Si les Mégalopolitains restent attachés aux Thébains, quoiqu'on ne les inquiète pas, il sera visible qu'ils préfèrent l'agrandissement des Thébains aux droits de l'équité. Si les Lacédémoniens, ennemis de la paix, attaquent les Mégalopolitains qui se seront alliés à nous sincérement, il sera manifeste qu'ils auront moins cherché à faire relever Thespies, qu'à se soumettre le Péloponèse, en suscitant une guerre à la république de Thèbes. Je suis étonné qu'on appréhende de voir des peuples, ennemis de Lacédémone, s'allier aux Thébains, et qu'on ne craigne pas de voir les Lacédé-

(1) Lorsqu'on faisait alliance avec un peuple, il était d'usage d'élever des colonnes, sur lesquelles on gravait les conditions du traité.

[illegible] détruire ces mêmes peuples, sur-tout l'expérience nous ayant appris que les Thébains se sont toujours aidés de ces peuples contre les Lacédémoniens, et ceux-ci contre Athènes, quand ils étaient leurs maîtres (1).

Voici encore, selon moi, une réflexion qu'il est à propos de faire. Si, rebuté par vous, les Mégalopolitains sont détruits et dispersés, Lacédémone reprend aussitôt son ancienne puissance : s'ils échappent au péril, contre votre attente qui fut trompée plus d'une fois, ce sera pour eux une raison de se dévouer aux Thébains : au lieu que, si vous leur accordez votre secours, ils vous devront sur-le-champ leur salut. Mais portons nos regards dans l'avenir, et, changeant de raisonnement, supposons que les Thébains et les Lacédémoniens soient ensemble aux prises. Si les Thébains sont vaincus, comme je le desire, les Lacédémoniens ne seront pas trop puissans, tenus en respect par les Arcadiens, voisins incommodes. Si les Thébains se tirent du péril et ne succombent pas, ils seront pour nous des ennemis moins redoutables, vu notre alliance avec les peuples que nous aurons sauvés. Il nous importe donc, sous quelque face que l'on considère la chose, de ne pas rebuter les Mégalopolitains, et de faire en sorte, s'ils sont sauvés, qu'ils ne se doivent pas leur salut à eux-mêmes, ou à d'autres qu'à nous.

(1) Nous avons déjà vu qu'après la bataille de Leuctres, les Thébains, commandés par Epaminondas, soutenus de plusieurs peuples du Péloponèse, et sur-tout des Arcadiens, marchèrent contre Lacédémone. Dans la guerre du Péloponèse, tous les peuples de cette contrée s'étaient ligués contre Athènes.

J'en atteste les dieux, ô Ahéniens ! l'esprit de parti ne m'a pas animé dans ce discours : sans haine et sans amitié pour aucun des deux peuples, je n'ai consulté que votre intérêt. Je vous conseille donc de ne pas abandonner les Mégalopolitains, et en général de ne pas souffrir que les forts oppriment les faibles.

SOMMAIRE DE LA HARANGUE

SUR

LA LIBERTÉ DES RHODIENS.

Les isles de Chio, de Cos et de Rhodes, étaient soumises aux Athéniens. La troisième année de la CV.e olympiade, elles entreprirent de secouer le joug : on employa, pour les réduire, de grandes forces et d'illustres capitaines ; mais on ne réussit pas. Après trois ans de guerre, appelée *la guerre des alliés*, il fallut consentir que les rebelles demeurassent libres et indépendans. Ils ne firent que changer de maître. Mausole, roi de Carie, qui les avait aidés à secouer le joug d'Athènes, leur imposa le sien ; et Artémise, son épouse, héritière de son royaume, après sa mort, maintint sa domination dans les isles nouvellement soumises. Comme les Rhodiens en particulier souffraient le joug impatiemment, elle mit une garnison dans leur citadelle pour les tenir en respect. Elle était soutenue, dans toutes ses démarches, par le roi de Perse. Il paraît que ce prince avait des vues sur la ville de Rhodes, qu'il la trouvait à sa bienséance, et qu'il n'aurait pas été fâché de se l'approprier. Les Rhodiens implorèrent le secours d'Athènes contre les oppresseurs de leur liberté. Il leur était d'autant plus difficile d'obtenir ce qu'ils demandaient, que les Athéniens étaient fort animés contre eux, parce qu'ils avaient été les principaux auteurs de la révolte.

Démosthène entreprend de parler en leur faveur. Il le fait avec une adresse infinie. Il emploie les motifs les plus capables de déterminer le peuple à les secourir, l'intérêt, la gloire, la générosité, la compassion ; il étale les grandes maximes qui, dans tous les tems, ont conduit la ville d'Athènes ; d'oublier les injures, de pardonner à des rebelles, de prendre la défense des malheureux. Il semble quelquefois entrer dans les justes sentimens de colère et d'indignation du peuple, on dirait qu'il va se déclarer contre les Rhodiens; mais ce n'est qu'un artifice de l'ora-

teur qui cherche à s'insinuer dans l'esprit de ses auditeurs, et à y exciter des sentimens tout contraires de bonté et de clémence, pour des malheureux qui reconnaissaient leur faute, et qui venaient implorer la protection d'Athènes avec confiance. Il réfute plusieurs objections qu'il a répandues adroitement dans son discours. Une des principales était la crainte de choquer le roi de Perse, avec lequel on avait fait un traité. Il la détruit par toutes les raisons que son génie peut lui fournir. Après une sortie contre les ministres mal intentionnés, il conclut par exhorter les Athéniens à entreprendre avec ardeur la défense de Rhodes, à l'exemple de leurs ancêtres qui, pour l'intérêt des Grecs, ont livré tant de combats, et remporté tant de victoires.

Ce discours fut prononcé dans la seconde année de la CVII.e Olympiade, sous l'archonte Thessalus. On ignore quel en fut le succès. Il y a toute apparence qu'Artémise étant morte cette année-là même, les Rhodiens furent remis en liberté.

◆◆◆◆◆◆◆◆

HARANGUE

SUR

LA LIBERTÉ DES RHODIENS.

Je pense, Athéniens, qu'ayant à délibérer sur des affaires de la plus grande importance, vous devez accorder toute liberté aux orateurs qui viennent vous donner des conseils. Ce qu'il y a de difficile, n'est pas de vous indiquer le meilleur parti à prendre, puisque vous avez assez de pénétration pour le trouver de vous-mêmes; mais plutôt de vous déterminer a exécuter ce qui a été résolu. Oui, sans doute; après que vous avez adopté un avis, et que vous l'avez ratifié par un décret, vous n'êtes pas plus disposés à agir qu'auparavant.

C'est, je crois, un avantage pour Athènes, dont il faut rendre grace aux dieux, que des peuples qui, par le passé, n'ont pas craint de tourner leurs armes contre vous, ne trouvent aujourd'hui de ressource qu'en vous : vous devez vous féliciter d'une telle circonstance. Si vous savez en tirer parti, vous pourrez, par des faits, justifier avec gloire notre république des reproches injurieux dont on la charge.

Les peuples de Chio, de Rhodes et de Byzance, nous accusaient de former contre eux de mauvais desseins; et en conséquence ils s'unirent pour nous faire la guerre que nous venons de terminer. On

verra donc que Mausole, qui a conseillé et dirigé cette guerre, a dépouillé de leur liberté les Rhodiens dont il se disait l'ami, et que les peuples de Byzance et de Chio, qui les avaient pris pour alliés, ne les ont pas secourus dans leurs disgraces, tandis que vous, qu'ils redoutaient, vous serez les seuls qui les ayez sauvés. Cette conduite, connue de toute la Grèce, apprendra au peuple, dans chaque ville, à regarder votre amitié comme un gage de son salut; et le plus grand bonheur pour vous, c'est de vous concilier l'affection de tous les Grecs, sans être suspects à aucun d'eux.

J'admire, au reste, que, pour l'intérêt des Egyptiens (1), on vous conseille de vous opposer au roi de Perse, et qu'on redoute ce même prince quand il est question des Rhodiens. On sait cependant que les Egyptiens sont ses sujets, et que les Rhodiens sont Grecs. Il en est, sans doute, qui se souviennent que, quand vous délibériez sur les entreprises du monarque, je montai le premier à la tribune, et que seul, ou presque seul, je vous représentai qu'en bons politiques vous ne deviez pas donner pour raison de vos préparatifs, le dessein d'attaquer le roi de Perse, mais vous disposer contre vos ennemis reconnus, et tomber sur le prince, s'il vous attaquait vous-mêmes (2). Cet avis mérita

(1) Les Egyptiens avaient secoué le joug de Perse. Artaxerxès Mnémon entreprit de les soumettre de nouveau à son empire; il envoya contre eux des troupes considérables; mais l'entreprise échoua par la faute de ses généraux. Il paraît que quelques ministres d'Athènes conseillaient au peuple de favoriser la révolte des Égyptiens, et d'empêcher le roi de Perse de les asservir.

(2) On a vu, dans la harangue sur les classes des armateurs, l'avis que Démosthène donne aux Athéniens.

votre approbation, et vous l'adoptâtes. Ce que je vais dire à présent, est conforme à ce que je disais alors. Si j'étais à la cour du roi de Perse, et qu'il m'admît à son conseil, je lui donnerais l'avis que je vous donne, et je lui persuaderais de combattre pour ses possessions, si quelqu'un des Grecs les lui disputait, mais sans chercher à envahir ce qui ne lui appartient pas. Si donc, Athéniens, vous êtes déterminés à céder au monarque les pays de la Grèce dont il se sera rendu maître en opprimant ou séduisant les chefs des républiques, vous avez tort, à ce qu'il me semble. Que si, pour le bien de la justice, vous vous croyez obligés de soutenir la guerre dans l'occasion, et de vous exposer à tout, cette occasion sera d'autant plus rare, que vous serez plus fermes dans un pareil système, sans compter que vos sentimens vous feront honneur.

Pour vous prouver que, sans rien faire d'extraordinaire, nous pouvons, moi, vous exhorter à délivrer les Rhodiens, et vous, adopter l'avis que je vous donne, je vais vous rappeler une circonstance à-peu-près pareille, dont vous vous tirâtes avec avantage.

Vous aviez envoyé Timothée (1) pour secourir Ariobarzane, en lui recommandant de ne pas rompre le traité avec le roi de Perse. Votre général qui voyait le satrape ouvertement rebelle, et Samos

(1) Ariobarzane, satrape de Phrygie, qui se révolta contre le roi de Perse, On sait que Timothée, fils de Conon, était un fameux capitaine athénien. Je n'ai point trouvé dans l'histoire le fait dont parle ici Démosthène. Samos était une ville grecque d'Ionie.

asservie par Cyprothemis, que Tigrane, gouverneur de cette isle, au nom du monarque, y avait mis en garnison, renonça à secourir Ariobarzane, fit marcher ses troupes du côté de Samos, la secourut et la délivra ; et jusqu'à ce jour cette entreprise ne vous a occasionné aucune guerre. Non, on ne combat pas pour envahir les possessions d'autrui avec autant d'ardeur que pour garantir les siennes. Pour défendre son bien, il n'est pas d'effort qu'on ne tente ; ce n'est pas la même chose, quand on ne veut que s'agrandir aux dépens des autres. On va toujours en avant, si on ne trouve pas d'obstacles ; si on en trouve, on ne se croit pas lésé par ceux qui les font naître.

Quelques-uns craignent que la reine Artémise (1) ne nous traverse dans l'exécution de notre dessein. Pour moi je pense le contraire, et voici, en peu de mots, les raisons sur lesquelles je me fonde ; jugez vous-mêmes de leur solidité.

---

(1) Il ne faut pas confondre cette Artémise avec une autre Artémise qui vivait plus de cent trente ans auparavant, sous Xerxès, et qui se distingua si fort par sa prudence et par son courage dans le combat naval de Salamine. L'Artémise dont il est ici question, s'est immortalisée par les honneurs qu'elle rendit à la mémoire de Mausole son mari. Elle lui fit bâtir dans Halicarnasse un superbe tombeau, que l'on appela *mausolée*, dont la beauté l'a fait passer pour une des sept merveilles du monde, et a fait donner le nom de mausolée à tout ce qui se fait dans ce genre de grand et de magnifique. Cette illustre veuve ne cessa de pleurer son époux, le peu de tems qu'elle lui survécut. Il paraît cependant que sa tristesse ne lui fit pas négliger les affaires de son royaume, et qu'elle sut joindre la douleur amère d'une veuve avec le courage agissant d'une reine. Démosthène semble annoncer, dans la suite du discours, qu'elle avait toute autorité sur l'esprit de son époux ; qu'elle régnait autant et même plus que lui.

Si Artaxerxès réduisait l'Egypte, comme il l'a résolu, je crois qu'Artémise s'empresserait de lui céder Rhodes, non par bienveillance, mais pour qu'il lui sût gré d'une pareille cession, et qu'il lui conservât son amitié, d'autant plus qu'elle serait alors voisine de ce monarque (1). Mais comme il est malheureux, à ce qu'on dit, et qu'il a manqué son entreprise, cette princesse croit, et avec raison, que livrer actuellement l'isle au roi de Perse, ne serait que lui fournir un moyen de la gêner elle-même dans ses états, et de l'empêcher de rien entreprendre. Il me semble donc que, pourvu qu'on ignorât qu'elle vous l'a livrée, elle aimerait mieux la voir entre vos mains qu'en celles du prince, et qu'ainsi elle ne seconderait point ce dernier dans son projet, ou qu'elle ferait mollement. Quant au roi de Perse, je ne me flatte pas d'être instruit de ce qu'il médite, mais je soutiens qu'il est important de savoir s'il prétend, ou non, avoir des droits sur la ville de Rhodes. S'il prétend y avoir des droits, ce n'est plus alors sur les intérêts des seuls Rhodiens, mais sur les nôtres, et sur ceux des autres Grecs, qu'il faut délibérer. (2)

---

(1) Le roi de Perse, étant maître de l'Egypte, aurait été voisin de Rhodes, qui n'est séparée de cette province que par la mer.

(2) Rhodes est une ville grecque. Si le roi de Perse prétend avoir des droits sur une ville grecque, il prétend donc en avoir sur toute la Grèce : les Grecs doivent donc s'opposer à ses prétentions injustes. — *Si ceux qui dominent aujourd'hui dans Rhodes....* On voit que les chefs de Rhodes abusaient de sa triste position pour aggraver encore le joug de sa servitude, et que cette ville malheureuse était opprimée en même tems, et par les Cariens ses ennemis, et par ses propres citoyens.

Cependant, si ceux qui dominent aujourd'hui dans Rhodes, en étaient les maîtres absolus, je ne vous exhorterais pas à prendre en main leur défense, quand même ils promettraient de tout faire pour vous. Après s'être attachés quelques-uns des principaux pour détruire le gouvernement démocratique, ils les ont chassés, dès qu'ils ont eu réussi. Or, puisque, chez eux, ils n'ont été fidèles ni au peuple ni à ses ennemis, pourrions-nous compter sur de tels alliés?

Quoi qu'il en soit, je ne serais pas monté à la tribune, si je n'eusse considéré que l'utilité des Rhodiens, n'étant ami ni de leur ville, ni d'aucun d'eux en particulier. D'ailleurs, ces deux motifs, sans celui de vos intérêts, ne m'eussent jamais fait parler en leur faveur. Au reste, s'il est permis de le dire, quand on vous excite à sauver les Rhodiens, je ne suis pas fâché de voir qu'en traversant vos prétentions légitimes, ils ont perdu leur liberté, et que, pouvant s'allier à des Grecs qui leur sont supérieurs, et qui les auraient traités comme égaux, ils obéissent à des barbares et à des esclaves qu'ils ont reçus dans leur citadelle : non, je n'en suis pas fâché, et pourvu que vous ne les abandonniez pas, j'ose dire que l'adversité est un bien pour eux. Je doute, en effet, que les Rhodiens fussent devenus sages dans la prospérité : au lieu qu'instruits par l'expérience, et convaincus que l'imprudence nous jette dans une infinité de maux, peut-être penseraient-ils mieux par la suite ; ce qui n'est pas un médiocre avantage. Je dis donc que vous devez travailler à les tirer d'oppression, oublier les anciennes injures, et penser que vous-mêmes vous fûtes séduits plus d'une fois par

les artifices de vos ministres, et vous ne direz pas qu'il eût été juste de vous en punir.

Rappelez-vous encore que vous avez entrepris plusieurs guerres contre des peuples qui vivaient sous les lois de la démocratie ou sous celles de l'oligarchie ; vous le savez tous, mais personne, peut-être, n'a réfléchi sur les causes qui vous armaient contre ces différens peuples. Quelles étaient donc ces causes ? Avec les uns, nous combattions ou pour des querelles particulières que l'état n'avait pu terminer, ou pour des bornes, ou pour une étendue de terrain, pour la gloire ou pour la prééminence. Avec les autres, ce n'était aucun de ces motifs qui nous mettait les armes à la main ; mais la défense de notre gouvernement et de notre liberté. Aussi je ne craindrai pas de dire qu'il nous serait plus avantageux d'être en guerre avec tous les peuples libres, que d'avoir les autres pour amis. Nous serions les maîtres, quand nous voudrions, de faire la paix avec les premiers ; l'amitié des autres n'est rien moins que sûre. Non, il n'est pas possible que l'oligarchie soit favorable à la démocratie, et que ceux qui sont jaloux de commander, soient amis de ceux qui veulent vivre égaux avec leurs concitoyens. Et je m'étonne qu'aucun de vous n'observe que si les peuples de Chio, de Mitylène, de Rhodes, en un mot presque tous les Grecs sont contraints de subir le joug de l'oligarchie, la forme de notre gouvernement sera dès-lors en danger. Oui, je soutiens que si tous les états deviennent oligarchiques, ils ne laisseront pas subsister chez nous la démocratie, persuadés que seuls, nous serions capables de ramener la liberté dans la Grèce. Ils chercheront donc à détruire un peuple dont ils

penseront toujours avoir quelque chose à craindre. En général ceux qui offensent, ne sont ennemis que de ceux qu'ils ont offensés ; mais quiconque abolit la démocratie dans les républiques pour y introduire l'oligarchie, doit être regardé comme l'ennemi commun des partisans de la liberté. D'ailleurs, Athéniens, il est juste que, libres vous-mêmes, vous soyez disposés à l'égard des peuples libres et malheureux, comme vous voudriez qu'on le fît pour vous, si un sort funeste vous avait réduits au même état. Les Rhodiens, dira-t-on, méritent ce qu'ils souffrent ; oui, mais la circonstance ne nous permet pas de nous réjouir de leurs disgrâces. Il faut, dans la prospérité, s'intéresser pour les misérables, puisqu'on ignore sa propre destinée.

J'ai souvent entendu dire ici que, dans le désastre de notre ville, il y avait des peuples qui se déclaraient hautement pour nous, et qui voulaient notre conservation. Je ne citerai, dans ce moment, que celui d'Argos (1) dont je ne dirai qu'un mot ; car je ne voudrais pas que nous qui sommes connus pour prendre la défense de tous les infortunés, on nous vît dans cette partie-là même le céder à des Argiens. Ceux-ci donc, voisins de Lacédémone qu'ils voyaient dominer sur terre et sur mer, eurent le courage de manifester leur affection pour

(1) Après leur défaite dans l'Hellespont, et pendant leurs dissentions domestiques, les Athéniens étaient extrêmement affaiblis. Ce fut dans ces circonstances malheureuses, que les Argiens se déclarèrent constamment pour eux, sans craindre la puissance des Lacédémoniens, qui dominaient alors sur terre et sur mer.

vous. Les Lacédémoniens, à ce qu'on rapporte, ayant député chez eux pour demander qu'on leur livrât quelques-uns de vos exilés, ils signifièrent aux envoyés qu'on les traiterait en ennemis, s'ils ne sortaient de la ville avant le coucher du soleil. Mais lorsque des Argiens n'ont pas redouté Lacédémone dans le tems de sa plus grande puissance, ne serait-ce pas un opprobre pour des Athéniens de redouter un roi barbare, ou plutôt une femme? Les Argiens, cependant, auraient pu dire qu'ils avaient souvent été vaincus par les Lacédémoniens; tandis que nous avons vaincu plus d'une fois le roi de Perse, sans qu'il ait jamais triomphé de nous, ni en personne ni par ses esclaves. Les faibles avantages qu'il a pu avoir sur la ville d'Athènes, il les a dus moins à la force de ses armes, qu'à son or(1), avec lequel il a corrompu les plus scélérats, les plus perfides des Grecs. Et il n'a pas joui long-tems de sa supériorité. On sait qu'après avoir affaibli

(1) Les rois de Perse n'ayant pu triompher des Grecs par la force des armes, travaillaient à les affaiblir les uns par les autres. Ils prodiguaient l'or pour gagner les principaux d'entre eux qui étaient disposés à se laisser corrompre. — *Il pensa être détrôné lui-même par Cléarque et par Cyrus.* Cléarque était le chef des Grecs, que le jeune Cyrus conduisit avec d'autres troupes contre son frère Artaxerxès qu'il voulait détrôner. Il y eut un combat entre les deux partis : les Grecs avaient déjà eu l'avantage, et avaient mis en fuite une partie des Barbares : le jeune Cyrus était presque assuré de la victoire, et son armée le proclamait déjà roi ; mais appercevant son frère dans la mêlée, il se jetta sur lui avec une fureur qui lui coûta la vie. Après la mort de Cyrus, Cléarque, qui s'était retiré de la bataille avec ses Grecs sans aucune perte, périt avec ses principaux officiers dans une entrevue où l'avait attiré la perfidie de Tissapherne, général d'Artaxerxès.

notre république avec le secours de Lacédémone, il pensa être détrôné lui-même par Cléarque et par Cyrus. Il ne l'a donc pas emporté sur nous par la force, et ce qu'il a gagné par la politique, ne lui a servi de rien. Plusieurs parmi vous méprisent Philippe, comme ne méritant pas qu'on s'occupe de lui; et ils redoutent le roi de Perse, comme un ennemi puissant, avec lequel on doit craindre de se mesurer. Mais si nous négligeons l'un comme étant méprisable, et que nous cédions tout à l'autre comme étant trop redoutable, contre quel ennemi marcherons-nous donc?

Il est ici des gens merveilleux pour vous conseiller d'être justes envers les autres peuples : j'aurais un avis à leur donner, ce serait de conseiller à ces peuples d'être justes envers vous, afin que ces partisans de la justice fussent les premiers à la pratiquer; parce qu'il est absurde de vous en prescrire les règles sans s'y conformer soi-même. Non, il n'est pas juste qu'un citoyen s'attache aux raisons qui vous sont contraires, et néglige celles qui vous sont favorables. Par exemple, pourquoi aucun d'eux ne va-t-il à Byzance, représenter aux Byzantins de ne pas s'emparer de Chalcédoine (1), qui était à vous avant qu'elle fût au roi de Perse, et sur laquelle ils n'ont aucun droit; de ne pas s'approprier Sélymbrie, ville autrefois notre alliée, de ne pas lever sur elle de tribut, et de ne pas enva-

(1) Chalcédoine, ville de Bythinie, située à l'entrée du Pont, vis-à-vis de Byzance : c'était une colonie de Mégariens. Les Byzantins la trouvant à leur bienséance, s'en étaient emparés, aussi bien que de Sélymbrie, ville de Thrace, sur les confins de la mer Propontide.

hir son territoire, contre la foi des traités qui déclarent les villes grecques indépendantes ? Pourquoi aucun d'eux n'a-t-il représenté à la reine Artémise, du vivant de Mausole, ou ne lui représente-t-il après sa mort, de ne point s'assujettir les isles de Cos et de Rhodes, et un grand nombre de villes dans la Grèce, que le roi de Perse, son souverain, a cédées aux Grecs dans les traités, et pour lesquelles les Grecs ont couru jadis de grands périls et livré de glorieux combats ? Aucun d'eux ne fait ces représentations ni à la reine ni aux Byzantins ; ou s'ils les faisaient, probablement ils ne seraient pas écoutés.

Pour moi, je pense qu'il est juste de rétablir le peuple de Rhodes ; mais, quand ce serait une injustice, lorsque j'envisage la conduite des autres peuples, il me paraît convenable de vous y exhorter ; pourquoi ? c'est que si tous se portaient à ce qui est juste, il serait honteux que vous fussiez les seuls à vous y refuser ; mais lorsque tous les autres cherchent à pouvoir impunément commettre des injustices, afficher seuls l'équité pour être dispensés de rien entreprendre, c'est faiblesse, à mon avis, plutôt qu'amour de la justice (1). En général, on obtient des droits à proportion qu'on a des forces pour les faire valoir. C'est une vérité dont je vais citer un exemple qui est connu. Les

(1) Voilà donc les principes d'équité de la politique ! C'est une faiblesse d'être juste, quand tous les autres sont injustes : comme si la justice n'était pas toujours la justice, quand tous les hommes en négligeraient la pratique, et comme si nous ne devions point y rester fidèles, quand tous les autres s'en écarteraient.

Grecs ont fait deux traités avec le roi de Perse (1) : celui qu'a rédigé notre ville, qui est loué généralement ; et celui qu'a dressé Lacédémone long-tems après, qui est universellement blâmé. Les droits respectifs ne sont pas également ménagés dans ce dernier traité. Car il n'en est pas des droits des particuliers comme de ceux des peuples de la Grèce. Les lois, dans chaque république, sont les mêmes pour les grands et pour les petits, elles rendent aux uns et aux autres une justice égale. Dans les traités, c'est le plus fort qui fait la loi au plus faible. Puis donc, Athéniens, que vous ne manquez ni de pénétration ni d'éloquence pour saisir et pour expliquer ce qui est juste, acquérez des forces pour être en état d'agir d'après vos idées et vos discours. Et vous n'en manquerez pas, sans doute, si vous parvenez à vous faire regarder comme les chefs et les vengeurs communs de la liberté.

Je ne suis pas surpris que vous ayez tant de peine à réussir. Les autres peuples n'ont à combattre que des ennemis déclarés ; et quand ils les ont vaincus, ils jouissent tranquillement de leurs avantages : au lieu que vous, avant de songer à ces ennemis, il vous en faut vaincre dans vos délibérations de plus dangereux, je veux dire les ministres qui se sont

(1) Artaxerxès Longue-main fit la paix avec les Athéniens après les victoires de Cimon, un de leurs généraux. Les articles du traité étaient fort glorieux pour les Grecs. On peut les voir dans M. Rollin, histoire ancienne, tome III, page 415, édition in-12. Un des principaux articles était que toutes les villes grecques seraient libres et indépendantes. Les Lacédémoniens firent depuis la paix avec Artaxerxès Mnémon. Les articles du dernier traité étaient aussi honteux que ceux du premier étaient honorables ; on y livrait au monarque toutes les villes grecques d'Asie.

fait un systême d'attaquer les intérêts de la république. Et comme pour triompher de leurs oppositions, et vous faire prendre le meilleur parti, il faut disputer et combattre, vous devez manquer nécessairement beaucoup d'entreprises. Les présens qu'ils reçoivent de ceux qui les tiennent à leur solde, sont, sans doute, la principale cause du grand nombre de citoyens qui, dans le ministère, ne craignent pas de suivre une pareille conduite; mais c'est aussi à vous qu'on peut s'en prendre. Vous devriez user envers vos ministres de la même rigueur dont vous usez à la guerre envers les soldats; et comme vous diffamez, que vous privez de tous les droits de citoyen quiconque abandonne le poste où l'a placé son général; vous devriez, de même, diffamer et priver du droit de vous donner des conseils, quiconque, dans le gouvernement, se montre partisan de l'oligarchie, et abandonne le poste qui nous a été marqué par nos ancêtres. Oui, vous le devriez; mais vous qui ne comptez sur l'attachement de vos alliés qu'autant qu'ils vous jurent de n'avoir pas d'autres ennemis et d'autres amis que les vôtres, vous vous fiez à des hommes que vous savez certainement être dévoués à vos ennemis. Au reste, s'élever contre vos ministres et vous blâmer vous-mêmes, est une chose aisée; ce qui est difficile, c'est de trouver des discours et des moyens pour réformer les abus qui règnent dans notre ville.

Mais peut-être n'est-ce pas ici le tems de tout dire: qu'il suffise d'observer que si, par le succès d'une entreprise utile, vous confirmez vos principes d'administration, le reste pourra aller mieux à l'avenir. Je crois donc que vous devez vous porter

avec ardeur à la défense des Rhodiens, et agir d'une manière digne de la république. Vous aimez à entendre l'éloge de vos ancêtres, le récit des victoires qu'ils ont remportées, et des trophées qu'ils ont érigés; mais pensez que c'est pour vous engager à imiter leur courage, et non pour exciter en vous une admiration stérile, qu'ils ont érigé ces trophées dont vous tirez gloire.

SOMMAIRE DE LA HARANGUE

SUR

LE TRAITÉ D'ALEXANDRE.

Je n'ai vu nulle part dans l'histoire d'Alexandre qu'il soit fait mention du traité de ce prince avec les Grecs. Il est constant néanmoins par ce discours que ce traité existait. Je ne pourrai donner que des conjectures sur le tems où le traité a été conclu et le discours prononcé. La bataille de Chéronée avait rendu Philippe maître de la Grèce, il avait été nommé généralissime des Grecs contre les Perses ; mais, lorsqu'il mourut, sa nouvelle domination était encore mal affermie. Le jeune Alexandre monta sur le trône de Macédoine. Il n'était assuré ni des Barbares, ni des Grecs, ni de ses propres sujets. Il les concilia tous par la crainte ou par la douceur, par la force ou par des caresses, par son courage ou par sa prudence. Il fit assembler aux Thermopyles le conseil des Amphictyons, et se fit confirmer, par la voix générale, le titre de chef de la Grèce qu'on avait donné à son père. Il ne se contenta point de cela, il fit convoquer à Corinthe une grande assemblée, où se rendirent tous les députés de la Grèce. Je pense que ce fut dans cette dernière assemblée, où il engagea les peuples à le nommer généralissime des Grecs contre les Perses, que fut conclu le traité dont il est ici question. Ce traité renfermait, sans doute, un grand nombre d'articles ; entre autres, que les villes grecques seraient libres et indépendantes ; qu'on ne pourrait pas y faire d'innovation, y rétablir les tyrans, y rappeler les exilés ; que la mer serait libre ; qu'on ne pourrait saisir et emmener les vaisseaux d'aucune des villes confédérées, etc. Avant qu'Alexandre partît pour l'Asie, il y eut encore quelques mouvemens dans la Grèce, qui l'obligèrent vraisemblablement à prendre des partis qui n'étaient pas tout-à-fait conformes aux dispositions du traité. Après son départ, il est probable que les Macédoniens firent quelques entreprises et se portèrent à quelques démarches un peu irrégulières. La Grèce

voulant profiter de l'éloignement du prince, remua de nouveau pour secouer le joug.

Ce fut probablement dans cette circonstance que l'orateur d'Athènes prononça son discours pour engager les Athéniens à prendre les armes contre les Macédoniens, à les poursuivre comme infracteurs des traités, et violateurs des sermens. Quoique ce discours se trouve dans les œuvres de Démosthène, tous les critiques s'accordent à dire qu'il n'est pas de Démosthène. Je suis très-fort de leur avis. Je n'y trouve point cette véhémence et cette rapidité de style, cette netteté, cette clarté lumineuse, cette profondeur dans les idées, qui caractérisent Démosthène.

L'auteur du discours, quel qu'il soit, y reproche aux Macédoniens et à leur prince plusieurs infractions du traité : il fait en quelques endroits des sorties contre les ministres partisans de la Macédoine, et après avoir tâché d'animer les Athéniens contre les uns et les autres, il conclut en disant que s'ils l'ordonnent, il proposera en forme de poursuivre les infracteurs les armes à la main.

Je suis bien aise d'avertir que je n'ai point trouvé dans l'histoire la confirmation des faits particuliers qui sont cités dans ce discours, et qui sans doute étaient trop peu importans pour qu'elle s'en occupât.

HARANGUE

SUR

LE TRAITÉ D'ALEXANDRE.

ATHÉNIENS, les orateurs qui nous exhortent à garder les sermens et les traités, méritent qu'on les écoute, s'ils sont persuadés eux-mêmes de ce qu'ils disent ; car rien, selon moi, ne convient plus aux états démocratiques, que le zèle pour ce qui est juste et honnête. Que doivent donc faire ceux qui vous pressent d'être fidèles à vos engagemens ? il faut que, sans vous fatiguer de beaux principes en spéculation qu'ils contredisent dans la pratique, ils nous promettent d'examiner à présent leurs discours, afin d'obtenir plus de confiance par la suite ; ou que, du moins, ils laissent parler ceux qui s'expliquent avec plus de vérité sur la foi des sermens. Par-là, vous souffrirez tranquillement l'injustice, par complaisance pour celui qui en est l'auteur ; ou, résolus de préférer à tout le parti de l'équité, vous vous occuperez aussi de votre intérêt (1), et cela au plutôt sans vous attirer de reproche. Pour peu qu'on réfléchisse sur les dispositions du traité qui assure la paix générale, on voit

(1) L'orateur prétend dans ce discours que l'occasion est telle pour les Athéniens, qu'en prenant le parti de la justice, ils travailleront pour leur intérêt.

d'abord quels sont ceux qui l'ont enfreint, et qui ont violé les sermens. Je vais vous instruire, sans me permettre, dans une affaire aussi importante, de détails superflus.

Si on vous demandait, Athéniens, qu'est-ce qui vous indignerait davantage ; c'est, diriez-vous, dans le cas où il resterait des descendans de Pisistrate (1), qu'on vous fît violence, et qu'on vous obligeât de consentir à leur rétablissement. Vous prendriez les armes, vous vous exposeriez à tout plutôt que de les recevoir ; ou si vous consentiez à ce qu'ils fussent rétablis, vous seriez plus misérables que des esclaves achetés à prix d'argent, puisque personne ne tue son esclave de gaieté de cœur, et qu'on voit des tyrans faire mourir des citoyens sans aucune forme, outrager leurs femmes et leurs enfans. Mais Alexandre qui, au mépris des sermens et du traité commun, a rétabli les tyrans de Messène, les enfans de Philiade, s'est-il embarrassé de la justice ? N'a-t-il pas suivi son caractère tyrannique, sans nul respect pour vous et pour les conventions communes ? Vous donc qui seriez indignés qu'on vous fît ces violences, vous qui réclameriez les sermens, vous devez en réclamer l'observation lorsqu'il s'agit des autres, et ne point regarder d'un œil indifférent le mépris qu'on en fait dans les villes étrangères. Vous ne devez pas souffrir qu'on vous exhorte ici à y être fidèles, tandis qu'on accorde une pareille licence à ceux

(1) Pisistrate, descendant de Codrus, dernier roi d'Athènes, se rétablit dans la souveraineté de ses ancêtres. Il laissa deux fils, Hipparque et Hippias, qui lui succédèrent, mais qui furent dépouillés de la puissance qu'il leur avait transmise.

qui les ont violés d'une manière si éclatante. Non, il n'est pas possible que vous agissiez de la sorte, si vous êtes amis de la justice. Le traité porte que quiconque fera ce qu'a fait Alexandre, sera regardé comme ennemi par tous les confédérés, et que, prenant les armes, ils entreront tous dans son pays. Si donc nous gardons les conventions, nous traiterons en ennemi le prince qui a rétabli les tyrans.

Mais diront peut-être les partisans de la tyrannie, les enfans de Philiade dominaient dans Messène avant la conclusion du traité; et c'est la raison qui a déterminé Alexandre à les rétablir. Défense ridicule; comme si, après que les tyrans Lesbiens qui dominaient avant les traités, dans les villes d'Antisse et d'Erèse (1), en ont été chassés, et que la tyrannie a été proscrite, on devait la souffrir dans Messène où elle a les mêmes inconvéniens. D'ailleurs, on a mis à la tête du traité, que les Grecs seront libres et indépendans. Or après une telle clause pourrait-on raisonnablement se persuader qu'un prince, qui réduit des Grecs en servitude, n'enfreint pas les conventions communes? Si donc, je le répète, nous gardons les sermens et les traités, si nous observons la justice, comme on nous y exhorte, il faut nécessairement prendre les armes, et marcher contre les infracteurs avec ceux qui veulent nous seconder. Ou bien, pensez-vous que l'occasion est quelquefois suffisante pour nous faire suivre notre intérêt aux dépens de la justice; et à présent que l'occasion, l'intérêt et la justice concourent, attendrez-vous

(1) *Antisse* et *Erèse*, deux villes de Lesbos, une des isles de la Grèce.

une autre circonstance pour recouvrer votre liberté et celle des autres Grecs ?

Je passe à un autre article du traité. Il est marqué que ceux qui détruiront la forme d'administration qui se trouvait établie dans chaque ville lorsqu'on a prêté les sermens pour la paix, seront regardés comme ennemis par tous les peuples confédérés. Or vous n'ignorez pas, sans doute, que les Achéens, habitans du Péloponèse, vivaient sous les lois de la démocratie. Le roi de Macédoine s'est permis de détruire dans Pellène (1) le gouvernement démocratique; il a chassé le plus grand nombre des citoyens, livré leurs possessions à des esclaves, et donné à la ville pour tyran un Chéron, maître d'escrime. Nous qui sommes compris dans le traité de paix, selon lequel on doit regarder comme ennemi quiconque agira de la sorte, suivrons-nous les conventions communes, et traiterons-nous les Macédoniens en ennemis ? ou quelqu'un de ces hommes, qui sont à la solde d'Alexandre, et qui se sont enrichis à votre préjudice, aura-t-il le front de s'y opposer ? Ils s'apperçoivent eux-mêmes des excès du monarque ; mais fiers de son amitié, escortés, pour ainsi dire, de ses troupes, ils vous exhortent à garder les sermens qu'il viole, comme si ce prince disposait du parjure en maître absolu. Ils vous forcent d'annuller vos lois, en vous forçant d'absoudre des hommes que les tribunaux ont condamnés, et en vous portant, malgré vous, à mille autres démarches illégitimes. Au reste, cela ne doit pas surprendre. Des gens qui se sont vendus contre les intérêts de la patrie, ne

---

(1) Pellène était une ville d'Achaïe.

peuvent respecter ni les lois ni les sermens ; ils se contentent d'en citer les noms avec lesquels ils en imposent aux citoyens, qui ne s'assemblent ici que pour amuser leur loisir, et non pour juger les affaires, sans penser que les plus violens orages succéderont bientôt au calme trompeur dans lequel ils s'endorment. Je demande moi-même, comme je l'ai dit en commençant, qu'on se rende à l'avis de ceux qui disent qu'il faut garder les conventions communes ; à moins qu'ils ne s'imaginent que de dire qu'il faut être fidèle aux sermens, ce n'est point dire que personne ne doit être lésé ; ou qu'ils ne croient que personne n'est lésé, quand on détruit les républiques, et qu'on y rétablit la tyrannie.

Mais voici quelque chose de plus choquant encore. Le traité ordonne à ceux qui doivent s'assembler pour veiller aux intérêts communs, d'empêcher qu'il n'y ait des innovations funestes dans les villes confédérées, que les citoyens ne soient mis à mort ou exilés contre les lois de ces villes, que les biens ne soient confisqués, les terres partagées, les dettes éteintes, les esclaves affranchis : et, au mépris du traité, ceux même qui devraient empêcher ces violences, en secondent les auteurs. Mais ne méritent-ils pas de périr, eux qui causent de pareils maux dans les villes ? des maux regardés comme d'une telle conséquence, qu'on les a chargés tous en commun d'en garantir les peuples.

Ecoutez encore une autre infraction du traité. Il est dit que les exilés ne pourront prendre les armes, ni partir d'aucune des villes confédérées pour attaquer une ville confédérée ; et s'ils le font,

que la ville dont ils seront partis, sera exclue du traité (1). Le roi de Macédoine, sans nul égard, ne cesse de faire porter ses armes indifféremment par-tout; les Macédoniens, toujours armés, vont dans tous les endroits où ils peuvent aller, et aujourd'hui plus que jamais, puisque, de leur propre autorité, ils ont rétabli des tyrans dans plusieurs villes, et nommément Pédotriba dans Sicyone. Si donc, suivant les discours de quelques-uns, il faut observer les conventions communes, regardons comme exclues du traité les villes qui l'ont enfreint dans cet article. Oui, s'il faut taire la vérité, évitons de dire que ce sont des villes Macédoniennes: mais si les créatures du roi de Macédoine, qui le servent à votre préjudice, ne cessent de réclamer l'exécution du traité, rendons-nous à ce qu'ils disent, puisqu'ils ne disent rien que de juste; et selon ce que prescrit le serment, excluons du traité les Macédoniens, et prenons des mesures pour réprimer des hommes qui affichent une insolence despotique, des hommes que nous voyons perpétuellement intriguer contre les uns, agir contre les autres, se jouer par-tout de la paix générale. Qu'est-ce que nos traîtres peuvent nous opposer? Veulent-ils que des articles peu favorables aux intérêts de notre ville, aient une exécution que n'auront pas des articles stipulés en sa faveur? Y aurait-il de la justice? Confirmeront-ils toujours ce qui,

(1) Pour entendre tout cet endroit, il faut supposer qu'il y avait des exilés dans plusieurs villes de Macédoine, et que les Macédoniens, loin de réprimer les entreprises des exilés, se joignirent à eux pour les faire rentrer de force dans les villes dont ils avaient été bannis.

dans les sermens, est pour les ennemis et contre Athènes ? Ne croiront-ils jamais devoir cesser d'attaquer les clauses qui sont pour vous et contre eux, et qui ne sont pas moins justes qu'elles vous sont utiles ?

Mais afin de vous montrer encore plus clairement que les Grecs, loin de vous reprocher d'avoir enfreint quelque article du traité, vous sauront gré d'avoir été les seuls qui ayez fait connaître les infracteurs, je choisirai dans le grand nombre d'articles que le traité renferme, et j'en parcourrai quelques-uns.

Une des clauses porte que les confédérés auront la mer libre, que personne n'arrêtera et n'emmenera leurs vaisseaux, et que quiconque le fera, sera regardé comme ennemi par tous les confédérés. Or c'est une chose visible, et personne n'ignore que les Macédoniens l'ont fait. Par un excès de leur violence, ils ont enlevé et transporté à Ténédos tous les vaisseaux partis du Pont, et, cherchant de mauvais prétextes pour ne pas les rendre, ils ne les ont rendus que lorsque vous eûtes arrêté qu'on équiperait cent navires, que les navires seraient mis aussitôt en mer, et commandés par Ménesthée. Mais n'est-il pas absurde que, tandis que nos adversaires violent les traités en un si grand nombre de points essentiels, leurs partisans ici, au lieu de les détourner de leurs infractions, nous conseillent de respecter ce qu'ils méprisent, comme s'il était écrit que les uns pourront s'écarter de la justice, et que les autres ne pourront même les réprimer ? Les Macédoniens n'ont-ils pas été aussi aveugles qu'injustes, d'avoir violé les sermens d'une façon si criante, que peu

s'en est fallu qu'ils ne fusssent dépouillés, comme ils le méritaient, de l'empire de la mer? Ils nous ont même fourni un motif légitime de les attaquer, quand nous voudrons, sans qu'on puisse se plaindre. Quoiqu'ils se soient arrêtés dans leurs excès, ils n'en ont pas moins violé les conventions communes; mais par un effet de leur bonheur plutôt que de leur innocence, ils profitent de cette lâcheté qui vous retient, et qui vous empêche de faire valoir vos droits. Et, ce qu'il y a de plus outrageant pour vous, c'est que, tandis que les autres Grecs et tous les Barbares redoutent votre inimitié, les partisans du monarque, ces hommes nouvellement enrichis, vous forcent, soit par des discours trompeurs, soit par des violences odieuses, ils vous forcent, dis-je, de vous mépriser vous-mêmes, comme s'ils gouvernaient des Abdéritains ou des Maronites. Ils dépriment notre puissance; relèvent celle des ennemis; et, en même tems, ils avouent, sans y prendre garde, que notre république est invincible. Oui, nous exhorter à observer les traités vis-à-vis de ceux qui les violent, c'est reconnaître eux-mêmes que nous pourrions punir les infracteurs, et par conséquent vaincre nos ennemis, si nous voulions rompre les traités par des vues d'intérêt (1). Et c'est avec raison qu'ils pensent de la sorte. Tant que nous aurons seulement la

(1) Ici le raisonnement de l'orateur est difficile à saisir. J'ai ajouté quelque chose au texte pour l'éclaircir: Il veut dire, je crois, que les partisans de Macédoine n'exhortent si fort les Athéniens à observer les traités que violent les Macédoniens, que parce qu'ils craignent pour ceux-ci, si Athènes prenait les armes contre eux.

liberté de la mer, sans qu'on puisse nous la disputer, nous pourrons ajouter d'autres forces à celles dont nous jouissons, pour nous défendre sur terre, sur-tout, puisque la fortune a réprimé l'insolence de ces hommes qui étaient comme escortés des troupes du tyran, puisque les uns ont succombé, et que les autres sont sans crédit. Voilà, au sujet des vaisseaux, les infractions graves du roi de Macédoine, outre celles dont nous avons déjà parlé.

Mais ce qui annonce dans les Macédoniens le plus d'orgueil et d'arrogance, c'est ce qu'ils ont fait dernièrement, c'est d'avoir eu l'audace de pénétrer dans le Pirée, au mépris des conventions mutuelles. Et ne croyez pas que l'infraction fût légère, parce qu'il n'y avait qu'un navire; pensez plutôt qu'ayant dessein de tenter la même entreprise avec un plus grand nombre de bâtimens, ils voulaient éprouver notre patience, et qu'ils n'ont point fait plus de cas des clauses qui nous regardaient, que des autres articles du traité. Or, qu'ils aient voulu s'introduire peu à peu chez nous, et nous accoutumer insensiblement à ces actes de violence, en voici la preuve. Le capitaine qui aborda au Pirée, et que vous auriez dû faire périr sur-le-champ avec son navire, vous demanda la permission de fabriquer dans vos ports des vaisseaux peu considérables, et fit voir, par cette demande, que les Macédoniens cherchaient plutôt à se saisir du Pirée qu'à y aborder. Si nous leur avions accordé ce qu'ils demandaient, ils n'auraient pas tardé à construire de grands vaisseaux, peu d'abord, et ensuite beaucoup. Ce n'est pas qu'il y ait une grande abondance de bois de construction à Athènes, qui

on fait venir de loin et à grands frais, et qu'on en manque en Macédoine, qui en fournit à tous ceux qui en veulent, et à vil prix; mais ils voulaient fabriquer et charger des vaisseaux dans le même port, malgré les dispositions du traité commun, par une suite de cette licence qui augmentera tous les jours, tant ils ont pour nous un souverain mépris, grace à nos traîtres qui leur donnent des leçons et des conseils! tant ils sont persuadés de notre faiblesse incroyable, de notre insensibilité étrange, de notre indifférence sur l'avenir, et du peu d'attention que nous donnons au mépris que le despote de la Grèce fait des traités! Je vous exhorte, Athéniens, à les suivre ces traités, et je puis vous assurer, par l'expérience que me donne mon âge, que vous ferez valoir vos droits, sans vous attirer de reproche, et que vous profiterez, sans courir aucun risque, des occasions qui vous présent de veiller à vos intérêts.

Voici encore une clause du traité: *Si nous voulons*, y est-il dit, *participer à la paix générale*. Qu'est-ce à dire: *si nous voulons*? Oui, nous le voulons, si nous ne sommes point forcés de rien faire d'indigne de nous: nous ne le voulons pas, s'il nous fait toujours marcher honteusement à la suite et sous les auspices des autres; s'il nous faut oublier les actions éclatantes par lesquelles le peuple d'Athènes s'est signalé, depuis tant de siècles, plus que tous les peuples de la terre. Si donc vous le permettez, Athéniens, je porterai un décret, d'après les dispositions du traité, pour qu'on poursuive les infracteurs les armes à la main.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

SUR

LES EXORDES DE DÉMOSTHÈNE.

Je n'ai jamais vu ni entendu citer les exordes de Démosthène que je publie aujourd'hui dans notre langue. Bien des personnes font peu de cas de cette production de notre orateur, que je regarde comme précieuse, comme un monument qui prouve combien il était laborieux et occupé des affaires de l'état. Je ne pense pas, comme quelques-uns, qu'il les ait composés uniquement pour se fournir d'avance une espèce de magasin d'exordes, dans lequel il devait prendre ceux qui lui conviendraient suivant les occasions. Il avait trop de génie et trop de bon sens pour ne pas faire ses exordes exprès, quand il avait à parler, et pour adapter aux discours qu'il devait prononcer des débuts faits à loisir et avant le tems.

Je vais exposer mes idées et mes conjectures sur ce qui a pu donner sujet à Démosthène de composer ces exordes, qui sont tous certainement de lui. Il était fort occupé des affaires publiques, et nous savons qu'il avait pour principe de parler le moins qu'il pouvait sans être préparé. Ceux qui sont exercés à faire des discours, savent que le début souvent est ce qui coûte le plus. Il y a donc toute apparence que, lorsque Démosthène prévoyait qu'il serait dans le cas de parler sur quelque affaire, et que le tems ne lui permettait pas de composer le discours, il composait toujours l'exorde, afin de savoir par où débuter. Car il ne faut pas croire qu'il n'ait parlé à Athènes que dans les circonstances pour lesquelles il nous a laissé des harangues ; il a parlé sans doute dans beaucoup d'autres occasions.

Mais, dira-t-on, nous retrouvons dans ses discours plusieurs des exordes de ce recueil, ce qui semble prouver qu'il les avait pris pour les y adapter. Je crois plutôt qu'il les avait faits séparément selon les affaires qui se présentaient, se trou-

vant pressé par les circonstances, et s'imaginant qu'il n'aurait pas le tems de composer les discours ; mais que, les affaires ayant été remises comme il pouvait arriver, il avait fait les discours, et avait pris les exordes en les laissant écrits à part, et en les transportant dans les discours avec des changemens, ou sans changemens, selon qu'il le trouvait convenable.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, j'ai traduit ces exordes qui roulent presque tous sur des objets politiques, et qui par conséquent trouvent naturellement leur place après les harangues politiques. Ils m'ont coûté beaucoup à traduire. Ce sont des pièces isolées, qui ne tiennent à rien, et où il faut deviner quand le sens ne se présente pas aussitôt. D'ailleurs, les débuts de toute harangue sont ordinairement froids et tranquilles, les phrases en sont communément fort longues : le traducteur n'est pas animé et échauffé par la suite des choses, et par la chaleur de la diction. Mais je serai dédommagé de mes peines par le plaisir de publier tout ce qui nous reste de Démosthène, de faire connaître son amour pour le bien public, son zèle infatigable, son application constante et assidue aux affaires. Comme, dans les exordes, on se concilie l'attention des auditeurs, qu'on cherche à dissiper leurs préventions, et à écarter tous les obstacles qui pourraient les empêcher de recevoir favorablement ce qu'on leur va dire, on peut étudier dans ceux-ci le caractère des Athéniens ; on verra qu'ils étaient légers, frivoles, inconstans, mais qu'ils avaient toute la subtilité d'esprit et toute la grandeur d'ame dont un peuple est susceptible. Je n'ai pas discuté les faits contenus dans chaque exorde, ni recherché à quelle occasion chacun a été composé ; on sent que ces discussions et ces recherches auraient été inutiles et impossibles. Je n'ai formé qu'un exorde dans quelques endroits où l'édition de Volfius en offre deux ou même trois. Ils sont réunis en un seul dans d'autres éditions, et ils m'ont paru devoir l'être.

EXORDES DE DÉMOSTHÈNE.

PREMIER EXORDE. (1)

Si vous aviez, Athéniens, à délibérer sur quelque matière nouvelle, j'aurais laissé parler vos orateurs, et si leur avis m'avait paru le meilleur, j'aurais gardé le silence; sinon, j'aurais essayé moi-même de vous proposer le mien. Mais comme je vois que, malgré tout ce qu'ils vous ont déjà dit, vous revenez sur les mêmes objets, je pense que, même en parlant avant eux, je puis être censé parler après eux. Si nos affaires étaient bonnes, il serait superflu de délibérer encore; mais puisqu'elles sont dans le mauvais état où vous les voyez, je vais essayer de vous donner le conseil que je regarde comme le meilleur dans la circonstance.

D'abord, soyez persuadés qu'il vous faut faire

(1) Cet exorde est, à peu de changement près, celui de la première Philippique; la fin se trouve dans le cours de cette même harangue. On verra par soi-même, sans qu'il soit besoin que j'en avertisse, qu'il en est d'autres encore répétés dans les discours politiques qui nous sont restés de Démosthène.

la guerre tout autrement que vous ne l'avez faite jusqu'ici, et suivre un plan tout opposé. Car, si une conduite vicieuse a ruiné nos affaires, il est probable qu'une conduite différente les rétablira. Ensuite, bien convaincus que les grandes espérances et les beaux discours dont on vous amuse, vous ont perdus absolument, croyez que l'orateur vraiment utile n'est pas celui qui n'exige rien de vous, ou presque rien, mais plutôt celui qui, peu jaloux de vous flatter, vous donne les avis convenables, les avis qui pourront effacer notre honte et réparer nos pertes. En effet, si, vous cacher une vérité désagréable, dans la crainte de vous choquer, c'était l'anéantir, il ne faudrait vous parler que pour vous plaire; mais si c'est réellement vous perdre que de vous flatter mal-à-propos, ne serait-il pas honteux de vous faire toujours illusion, et de n'entreprendre qu'à la dernière extrémité, ce que vous auriez dû faire de vous-mêmes, il y a déjà long-tems?

II.

J'ai des idées toutes différentes, ô Athéniens! lorsque j'entends le nom que vous donnez au gouvernement, et lorsque je vois la manière dont quelques-uns de vous se comportent à l'égard de ses défenseurs. Vous nommez le gouvernement démocratie, comme vous savez tous, et j'en vois quelques-uns écouter avec plus de satisfaction ceux qui, dans leurs discours, attaquent la démocratie. Quel pourrait donc être le motif d'une pareille conduite? Pensez-vous que ces orateurs parlent sans intérêt? Mais les fauteurs de l'oligarchie pour lesquels ils parlent, paieraient plus chérement encore leur si-

[illegible] persuadez-vous que ce qu'ils disent, [illegible] tout le reste ? L'oligarchie vous pa-[illegible] préférable à la démocratie. Croyez-vous [illegible] d'honnêtes citoyens ? Mais pouvez-vous [illegible] citoyen honnête celui qui, dans [illegible] attaque le gouvernement établi ? Il [illegible] donc, puisque vous êtes si peu rai-[illegible] qu'à vous livrer volontairement à l'er-[illegible] prenez garde de vous exposer à être un [illegible] par ceux de vos ministres qui au-[illegible] mauvais desseins, et de ne vous apper-[illegible] votre méprise que quand il n'en sera plus [illegible]

III.

[illegible] Athéniens ! ne réussis-[illegible], ni chez nous, [illegible] n'a rien, peut-être, qui [illegible]. La plupart des événemens sont [illegible] fortune, il est mille rai-[illegible] ne succède aux mor-[illegible]. Mais que le peuple n'ait [illegible] et que ses ennemis dominent, [illegible] surprendre, ce qui doit effrayer [illegible]. Tel est le début du discours [illegible]

[illegible] est que, le droit de parler [illegible] étant un des privilèges [illegible] Lacédémoniens et Philippe, par [illegible] dans les villes, qui donnent [illegible] des républiques pour qu'ils [illegible] donneraient davantage pour [illegible] point du tout.

IV.

Je crois, Athéniens, que, dans l'objet actuel de votre délibération, vous préféreriez à tous les trésors du monde, l'avantage d'être éclairés sur les vrais intérêts de la république. Vous devez donc écouter volontiers ceux qui se disposent à vous donner des conseils. Car, outre que vous pouvez profiter des avis sages qu'a médités un orateur avant de paraître à la tribune, vous êtes encore assez heureux pour qu'il vienne, sur-le-champ, à quelques-uns de vos ministres des réflexions utiles; et la réunion de ces lumières vous met en état de choisir le meilleur parti.

V.

Puisque vous êtes libres, Athéniens, de choisir dans ce qu'on vous propose, vous devez écouter tout. Il arrive souvent que le même homme raisonne mal sur un objet et bien sur un autre; de sorte que, par un tumulte déplacé et par un dégoût précipité, vous vous priveriez vous-mêmes de plus d'un avis utile : au lieu qu'en écoutant patiemment et en silence, vous ferez toujours une chose convenable, et vous abandonnerez l'orateur, s'il vous paraît déraisonner. Pour moi, je n'ai pas coutume de m'étendre en longs discours; mais, quand ç'aurait été jusqu'ici mon usage, je ne le ferais pas aujourd'hui. Je vais vous dire, le plus brièvement qu'il me sera possible, ce que je pense devoir vous être avantageux.

VI.

Quoique personne ne puisse ignorer, Athéniens, quels sont les discours qui vous plaisent, et ceux qui

vous choquent, toutefois je pense qu'il est d'un fourbe et d'un trompeur de n'ouvrir la bouche que pour vous flatter. Mais, quand on croît avoir trouvé un conseil utile, y tenir fortement, quoiqu'on vous voie disposés à troubler l'orateur, ou à lui savoir mauvais gré de sa franchise, c'est, selon moi, la marque d'un bon patriote et d'un citoyen zélé. Je voudrais que vous écoutassiez également tous ceux qui vous parlent, afin du moins que, si quelqu'un vous paraissait parler mieux que vous ne pensez dans votre fougue, vous profitassiez de ses avis; ou que, si, manquant de génie, il ne pouvait expliquer ses idées, il ne pût s'en prendre qu'à lui-même, et non à votre refus de l'entendre. De plus, il ne serait point pour vous aussi désagréable d'écouter un orateur qui déraisonne, qu'il vous est nuisible de fermer la bouche à celui qui a de bonnes choses à vous dire. Pour bien juger de tout ce qu'on vous propose, il faut commencer par vous imaginer ne pas tout savoir, avant qu'on vous instruise, sur-tout, l'expérience vous ayant appris qu'on est souvent forcé de changer d'opinion. Si vous êtes disposés aujourd'hui comme je le desire, je me flatte qu'en peu de mots, je vous paraîtrai, et contredire avec raison vos sentimens, et vous donner les meilleurs conseils.

VII.

Quoique tous vos ministres aient déjà débité bien des discours, je ne vois pas, Athéniens, que vous soyez plus en état de trouver le parti convenable qu'avant la tenue de l'assemblée. La cause en est la même, je crois, que celle du dépérissement de nos affaires. Les orateurs, au lieu de vous conseiller

pour la circonstance, se chargent mutuellement de reproches et d'invectives. Ils vous accoutument, selon moi, à écouter, sans accusation en forme, tout le mal qu'ils vous font, afin que, s'ils viennent à être cités en justice, ne croyant rien entendre de nouveau, ne voyant que les délits qui vous ont souvent animés contre eux, vous soyez des juges de leur conduite plus indulgens. Il y aurait peut-être de la folie à examiner, en ce jour, quelle est la vraie raison d'un procédé que je ne blâme que parce qu'il vous est nuisible. Je n'accuserai donc aujourd'hui personne, je n'annoncerai rien que je ne puisse prouver sur-le-champ; et, en général, je n'imiterai pas les autres orateurs. Après avoir exposé le plus brièvement qu'il me sera possible ce qui me semble le mieux pour les affaires, et le plus utile pour vous, je descendrai de la tribune.

VIII.

Ne parler que pour louer vos ancêtres, ô Athéniens! c'est choisir, il est vrai, des sujets agréables, mais ne pas entendre les intérêts de la gloire de ces grands hommes. Oui, sans doute, si, entreprendre de louer leurs actions, qui sont au-dessus de tout éloge, c'est un moyen de faire admirer son talent pour la parole; c'est aussi affaiblir chez nous l'idée que nous avions conçue de ces héros. Le tems seul, à mon avis, peut célébrer dignement nos ancêtres, puisque, tout éloignés qu'ils sont de nous, leurs exploits n'ont pu être encore surpassés.

Pour moi, je vais essayer de vous mettre sous les yeux les meilleures dispositions que pourrait faire la république. Car enfin, quand tous les ministres

qui montent à cette tribune, brilleraient par leur éloquence, leurs discours ne rétabliront pas vos affaires. Mais si un seul orateur, quel qu'il soit, peut nous donner un avis utile et qui vous détermine, s'il peut vous montrer d'où il faut tirer les secours, de quelle nature, de quelle étendue ils doivent être pour opérer le bien de l'état, l'alarme présente ne tardera pas à se dissiper. Je vous satisferai sur cet objet, si j'en suis capable, après vous avoir fait part de quelques-unes de mes réflexions sur le roi de Perse.

IX.

Je crois, Athéniens, que les orateurs qui parlent ou pour Mégalopolis ou pour Lacédémone, s'abusent également. On vient chez eux en députation, et ils s'accablent mutuellement de reproches et d'injures, comme s'ils étaient envoyés par l'une ou l'autre des deux villes. Les députés, sans doute, peuvent se permettre le ton d'animosité; mais des ministres d'Athènes doivent s'interdire tout esprit de parti, et examiner tranquillement ce qu'il y aurait de mieux à faire dans la circonstance. Toutefois, s'ils n'avaient pas été connus par leur accent et par leur figure, on aurait pu les prendre, les uns pour des Arcadiens, les autres pour des Lacédémoniens. Je sens qu'il est difficile de vous donner un bon conseil. Prévenus comme vous l'êtes, et partagés de sentimens, si l'orateur s'attache à un juste milieu, et que vous fermiez l'oreille à ses discours, il ne sera goûté d'aucun des deux partis, et déplaira à tout le monde. Mais quand je devrais être mal reçu de vous, et vous paraître déraison-

nable, je ne veux point vous laisser tromper, et vous priver du seul avis qui me semble le meilleur.

J'examinerai par la suite les autres raisons, si l'on veut bien m'entendre ; je commence par un principe que personne ne conteste, et qu'il est essentiel d'établir d'abord.

X.

Je prends la parole, ô Athéniens ! et je pense bien autrement que quelques-uns de ceux qui ont déjà parlé. Je ne les accuserai pas toutefois de vous avoir donné des conseils nuisibles avec de mauvaises intentions. Mais, uniquement occupés de leurs discours, la plupart négligent d'examiner les choses ; et, s'ils ont trouvé un certain nombre d'objets qui puissent vous plaire, ils paraissent avec confiance à la tribune. Ils ont tort : attentifs à étudier la politique des états, ils devraient plutôt considérer que, vu la diversité des circonstances, tous les peuples se sont portés, dans un long espace de tems, à plusieurs démarches, dont quelques-unes se contredisent ; et que, si on ne parle que des dernières, on fait, sans y prendre garde, la chose la plus facile, on se trompe soi-même. Il paraît que les ministres, qui suivent le plan que j'attaque, s'imaginent qu'ils retireront une gloire suffisante de ce qu'ils pourront vous dire, s'ils ont la réputation d'hommes éloquens. Pour moi, je suis persuadé que celui qui entreprend de conseiller la république, doit chercher plutôt à lui faire adopter des projets utiles, qu'à plaire sur-le-champ par son éloquence. Lorsqu'on se distingue par le talent de la parole, il faut ajouter les effets aux discours,

qui montent à cette tribune, brilleraient par leur éloquence, leurs discours ne rétabliront pas vos affaires. Mais si un seul orateur, quel qu'il soit, peut nous donner un avis utile et qui vous détermine, s'il peut vous montrer d'où il faut tirer les secours, de quelle nature, de quelle étendue ils doivent être pour opérer le bien de l'état, l'alarme présente ne tardera pas à se dissiper. Je vous satisferai sur cet objet, si j'en suis capable, après vous avoir fait part de quelques-unes de mes réflexions sur le roi de Perse.

I X.

Je crois, Athéniens, que les orateurs qui parlent ou pour Mégalopolis ou pour Lacédémone, s'abusent également. On vient chez eux en députation, et ils s'accablent mutuellement de reproches et d'injures, comme s'ils étaient envoyés par l'une ou l'autre des deux villes. Les députés, sans doute, peuvent se permettre le ton d'animosité; mais des ministres d'Athènes doivent s'interdire tout esprit de parti, et examiner tranquillement ce qu'il y aurait de mieux à faire dans la circonstance. Toutefois, s'ils n'avaient pas été connus par leur accent et par leur figure, on aurait pu les prendre, les uns pour des Arcadiens, les autres pour des Lacédémoniens. Je sens qu'il est difficile de vous donner un bon conseil. Pré[illegible] omme vous l'êtes, et partagés de sentim[illegible] rateur [illegible] ttache à un just[illegible] milieu, et q[illegible] le à ses disco[illegible] il ne ser[illegible] ux partis, et dé[illegible] à tou[illegible] ud je devrais êt[illegible] uitre déraison-

accusation, et se réserver à attaquer dans ses discours certaines personnes, lorsqu'il les citera en justice. Il s'agit maintenant de vous exposer les avis qu'on a pu trouver. Accuser, c'est blâmer le passé. On délibère sur le présent ou sur l'avenir. Ce n'est pas ici le tems de se permettre des plaintes et des invectives, mais de donner des conseils. Je tâcherai donc de ne pas tomber dans la faute que je reproche aux autres, et de vous conseiller ce qu'il y a, selon moi, de mieux à faire dans la circonstance.

XIII.

Aucun de vous, Athéniens, ne niera, je pense, qu'il ne soit d'un mauvais patriote et d'un homme mal-intentionné, de haïr ou d'aimer tel ou tel de vos ministres, au point de ne pas s'embarrasser des intérêts de l'état, et de ne suivre, dans les harangues qu'on vous débite, que les mouvemens de la haine ou les sentimens de l'amitié. C'est ce que font plusieurs de ceux qui montent à cette tribune. Je me contente de leur dire qu'ils ne me paraissent pas commettre une faute énorme, en faisant quelquefois ce que je leur reproche, et que le plus grand mal est qu'ils se montrent disposés à agir toujours de même. Vous, Athéniens, je vous conseille de ne pas vous oublier, et, sans vous contenter de les punir, quand vous le jugerez à propos, opposez-vous à eux de toutes vos forces, sacrifiant à l'intérêt commun toute faveur particulière, comme cela doit être, lorsqu'on délibère sur la république. Faites réflexion que nul ministre, que tous les ministres ensemble ne peuvent être assez punis de détruire les lois qui vous gouvernent.

XIV.

Quelques-uns de vous, Athéniens, trouveront peut-être présomptueux un particulier, un homme du peuple qui, parlant après des citoyens distingués par leur ancienneté dans le ministère, et par le crédit dont ils jouissent auprès de vous, s'avance, et dit qu'ils lui paraissent ne rien proposer de ce qu'il faut, et même être fort éloigné de saisir le vrai point des affaires. Quoi qu'il en soit, je crois mes avis tellement supérieurs aux leurs, que je ne craindrai pas de dire que leurs discours ne méritent aucune attention, et que vous ferez sagement d'examiner les conseils sans regarder le ministre. Non, il ne faut pas que vous accordiez votre bienveillance à quelques-uns seulement, comme un droit de famille, mais à tous ceux des orateurs qui vous proposent les meilleurs avis.

XV.

Je voudrais (1), Athéniens, que vous donnassiez la plus grande attention à mes discours; l'objet sur lequel vous délibérez, est important. Il est une chose qui m'étonne; avant qu'une assemblée commence, lorsqu'on rencontre quelqu'un de vous, on est tout prêt à montrer ce qui peut rétablir les affaires; et aussi, lorsque l'assemblée est levée, on est également en état de s'expliquer sur la détermination qu'on doit prendre. Mais, lorsque vous êtes tous réunis, et qu'il s'agit d'examiner l'objet

(1) Cet exorde n'était pas facile à entendre; j'ai tâché d'en saisir le sens naturel le mieux qu'il m'a été possible.

de la délibération, on ne vous dit rien moins que ce qui est essentiel. Est-ce que chacun de vous peut trouver par lui-même de bons avis, ou exposer ceux qu'un autre a trouvés, et que cependant il ne plaira pas, s'il le dit à la tribune ? ou chacun blâme-t-il en particulier les autres, comme pour paraître disposé à faire lui-même ce qu'il y a de mieux, et craindra-t-il en public de porter des décrets qui vous engagent tous à remplir les devoirs de citoyens ? Si vous croyez qu'il ne viendra pas un tems où vous serez forcés d'abandonner ces voies obliques, vous n'avez pas tort de vous comporter de la sorte : mais si vous voyez les affaires empirer toujours, vous devez prendre garde d'être obligés de lutter de près contre les événemens que vous pouvez prévenir, et de voir les peuples que vous méprisez aujourd'hui, insulter bientôt à vos malheurs.

XVI.

Quoique les affaires de la république ne soient pas actuellement dans le meilleur état, il me semble, Athéniens, qu'il n'est pas absolument difficile de trouver ce qui peut les rendre bonnes. La manière de vous en parler, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus embarrassant. Ce n'est pas que vous manquiez d'intelligence pour comprendre les discours qu'on vous adresse ; mais vous me paraissez si peu accoutumés à entendre ce qu'il y a de vrai et d'utile dans les affaires, que je crains qu'un orateur, qui vous donne de bons conseils, n'éprouve les effets de votre haine, qu'il faudrait réserver pour ceux qui vous trompent. Car, en général, c'est moins les auteurs de vos maux que

vous haïssez, que ceux qui vous en ont parlé les derniers. Quoique j'aie observé ces inconvéniens, je crois néanmoins devoir négliger toute autre considération, et vous dire dans la circonstance actuelle ce qui me paraît le plus utile.

XVII.

Je voudrais, Athéniens, que vous fussiez aussi vifs pour vos propres intérêts que vous avez coutume de l'être pour ceux des autres. Mais vous savez mieux tirer les autres du péril, que vous occuper de ce qui vous regarde vous-mêmes. On dira, peut-être, que c'est faire le plus grand éloge d'Athènes de dire que, pour le bien de la justice et sans aucune vue d'intérêt personnel, elle s'est exposée volontairement à mille dangers. Je suis d'accord que cette opinion qu'on a de nous est fondée, et je l'approuve ; mais je crois qu'il est de votre sagesse de montrer pour vos affaires toute l'attention que vous donnez à celles d'autrui, afin d'être regardés non-seulement comme des gens officieux, mais comme de bons politiques.

XVIII.

Il convient peut-être, Athéniens, quand on veut vous donner des conseils, de vous parler de façon à pouvoir être supporté ; ou du moins, laissant tous les autres objets, de se borner à ceux de vos délibérations, et de les traiter le plus brièvement qu'il est possible. Si vous ne voyez pas, même à présent, que toutes vos affaires sont ruinées, ce n'est pas, sans doute, faute de discours, mais parce que les orateurs qui ont vieilli dans le ministère, ne parlent et n'agissent que pour eux, ou que

les jeunes, qui ne se sont pas encore fait connaître, cherchent plutôt à se faire une réputation de beaux parleurs, qu'à vous porter, par leurs discours, à quelque démarche utile. Mais, afin de ne pas tomber moi-même dans cette faute, sans y faire attention, et de ne pas m'étendre plus sur des incidens que sur des objets qui me font monter à cette tribune, j'écarterai tout le reste, et je vous exposerai mon avis sur les affaires présentes.

XIX.

Il me semble, Athéniens, que vous devriez écouter celui qui s'engagerait à vous prouver que, dans la délibération présente, il est question de votre intérêt autant que de la justice. Je ne crois pas qu'il me soit difficile de remplir cet engagement, pour peu que vous ne résistiez point à la persuasion. Qu'aucun de vous ne s'opiniâtre dans sa façon de penser ; mais, si on la contredit, qu'il écoute jusqu'au bout avec patience ; et s'il lui semble qu'on dit quelque chose de bon, qu'il en profite. Un avis, heureusement trouvé, appartient autant à celui qui l'adopte qu'à celui qui le donne. Pour bien délibérer, il faut, avant tout, ne prendre un parti qu'après s'être instruit des objets sur lesquels on délibère. Car ce n'est ni dans le même tems, ni selon la même méthode, qu'on doit confirmer ce qu'on approuve, ou juger quel est le meilleur parti à prendre.

XX.

Je suis monté à la tribune, ô Athéniens ! pour délibérer, avec vous, si je dois parler ou non ; et voici ce qui m'empêche de me décider seul. Il me

Philippe était dans l'Hellespont, et, ensuite, lorsque des galères de pirates abordèrent à Marathon. Vous montrez, en effet, lorsque vous délibérez, la même promptitude que pour se servir des forces en bon état. Au lieu que vous devriez délibérer avec tranquillité, et exécuter avec ardeur ce que vous avez résolu, bien persuadés que si, fermes dans la résolution que vous en aurez une fois prise, vous ne fournissez des vivres en quantité suffisante, et ne mettez à la tête de vos troupes un général intelligent, il ne vous restera que des décrets; vous perdrez tout ce que vous aurez dépensé, et vos affaires n'en allant que plus mal, vous citerez en jugement, dans votre mauvaise humeur, vos propres citoyens. Pour moi, je voudrais qu'on ne vous vît pas poursuivre les citoyens en justice, avant que de vous être vengés des ennemis, puisqu'enfin il est plus raisonnable de faire la guerre à nos ennemis que de nous la faire à nous-mêmes. Mais pour ne pas me borner à des reproches, ce qui est le plus facile, je vais vous exposer quel parti il faut prendre, vous priant seulement de ne pas m'interrompre, et de ne pas croire que j'apporte dans les affaires des retards et des délais. Non, ce n'est pas vous donner le meilleur conseil que de vous proposer de marcher à l'ennemi dès l'instant même, nos pertes passées ne pouvant être réparées par nos forces présentes; on doit plutôt vous montrer ce qu'il vous faudrait de troupes, et comment vous fournirez à leur entretien, jusqu'au moment où, ayant terminé la guerre par un traité avantageux ou par une victoire complète, vous vous serez mis pour toujours à l'abri d'insulte.

XXIII.

Vous conviendrez tous, Athéniens, que, quand notre ville délibère sur ce qui la concerne en particulier, elle doit avoir autant d'égard à ce qui est utile qu'à ce qui est juste. Mais, lorsqu'il s'agit des affaires de nos alliés ou de toute la Grèce, comme aujourd'hui, elle doit s'occuper sur-tout de la justice. L'utilité suffit dans le premier cas; dans les autres, il faut consulter encore les règles d'une exacte équité. Les peuples qui sont à la tête des affaires, disposent en maîtres des entreprises: quant à l'opinion qu'on en aura, nul n'est assez puissant pour en pouvoir disposer; et l'on publie sur les auteurs des actions, l'idée qu'elles en donnent naturellement. Il faut donc faire en sorte qu'on les trouve conformes à la justice, dont voici un principe. Nous devons chacun nous comporter à l'égard des peuples qui sont opprimés, comme nous voudrions que les autres se comportassent à notre égard, s'il nous arrivait malheureusement quelque disgrace pareille. Mais puisque plusieurs contredisent les sentimens de leur propre cœur, je les réfuterai en peu de mots, après quoi je vous donnerai l'avis que je juge le meilleur.

XXIV.

Il me semble, Athéniens, que vous ne regarderiez pas comme un léger préjudice, que les peuples prissent de vous une opinion avantageuse. Vous pensez juste, mais vous n'agissez pas en conséquence; et vos ministres vous portent souvent à faire des actions que vous n'approuveriez pas vous-mêmes. Quoiqu'en général on écoute plus

volontiers les louanges que les reproches, je ne crois pas néanmoins, pour capter votre bienveillance, devoir vous parler contre mes lumières et contre vos intérêts. Je dis donc que, si vous étiez fermes dans vos principes, vous ne feriez pas en public ce que vous blâmez en particulier, et qu'on ne verrait pas arriver ce que nous voyons; c'est-à-dire, les démarches que chacun trouve injustes et peu honnêtes, et qui le font s'écrier : Jusqu'où portera-t-on les choses ? Lui-même ne les approuverait pas, lorsqu'il est dans l'assemblée. Au reste, je voudrais être assuré qu'il est aussi avantageux à l'orateur de vous donner les meilleurs conseils, qu'à vous de les recevoir; alors je serais monté à la tribune avec beaucoup plus de confiance : mes craintes, cependant, ne m'empêcheront pas de vous exposer librement un avis que vous trouverez bon, à ce que j'espère, quand même vous ne le suivriez point.

XXV.

Quand (1) un orateur ne serait pas encore monté à la tribune pour vous entretenir de vos affaires, il me semble, Athéniens, qu'en y montant aujourd'hui pour répondre aux reproches mal fondés que les députés de Rhodes font à notre république, il me semble, dis-je, qu'il mériterait fort d'être excusé. Dans toute autre occasion, être vaincu par ses adversaires, est moins une honte qu'un malheur. Les bons ou les mauvais suc-

(1) Dans les harangues de Démosthène, nous en avons une touchant la liberté des Rhodiens, pour lesquels cet exorde a été composé.

cès passés peuvent être attribués à la fortune, aux généraux, à bien des causes. Mais, en défendant ses droits, n'être pas capable de s'expliquer d'une façon qui réponde à son ancienne gloire, c'est une honte pour celui qui s'énonce mal, et un vice de son cœur. Oui, quand ce serait devant d'autres qu'on eût parlé contre vous, je ne pense pas que les députés eussent menti aussi effrontément, et que ceux qui les entendaient eussent écouté aussi patiemment la plupart de leurs discours. Mais, sans doute, il n'est que trop de circonstances dans lesquelles on abuse de votre bonté excessive, et les députés en abusent encore dans celle-ci. Ils ont trouvé en vous, contre vous-mêmes, des auditeurs tels que je suis sûr qu'ils n'en auraient trouvé nulle part. Aussi il me semble que vous devez pour cela les haïr, et en même tems remercier les dieux. En effet, que les Rhodiens qui jadis nous tenaient des propos beaucoup plus insolens encore, soient réduits maintenant à nous supplier, c'est ce que je regarde comme un bonheur pour Athènes. Mais que ces insensés ne fassent pas réflexion, lorsque la chose est visible, qu'en différentes rencontres vous les avez sauvés, eux et les autres Grecs de l'Asie mineure, moins occupés de vos propres intérêts qu'attentifs à corriger les effets de leur imprudence, et de cet égarement qui leur a fait entreprendre la guerre de leur chef (1); voilà ce

(1) L'orateur, sans doute, veut parler ici de l'origine des guerres contre les Perses, qui furent engagées par les Grecs de l'Asie mineure, du nombre desquels étaient les Rhodiens. Ils furent soutenus par les Athéniens, qui prirent en main leur défense, et qui par-là attirèrent dans leur pays toutes les forces de la Perse.

qui devrait exciter votre indignation contre les Rhodiens. Au reste, c'est peut-être une nécessité fatale qu'ils manquent de sens dans la prospérité. Quant à nous, il nous convient, par égard pour nous-mêmes, et pour la conduite que nous avons toujours tenue, d'être jaloux de montrer à tous les peuples, que par le passé, qu'à présent, qu'en tout tems, nous avons été fidèles à pratiquer la justice, et que nous sommes calomniés par des hommes qui voudraient asservir leurs compatriotes.

XXVI.

Si vous étiez, ô Athéniens ! dans les mêmes dispositions pour écouter les discours de ceux qui vous conseillent, et pour juger des événemens, la fonction de conseiller serait la plus sûre de toutes. En effet, supposé que tout réussît au gré de nos desirs (car ne disons rien qui ne soit de bon augure), on attribuerait l'événement heureux et à vous et à celui qui vous aurait persuadés. Mais vous écoutez volontiers les orateurs qui ne vous disent que ce que vous voulez, et vous les accusez souvent de vous tromper, quand tout ce que vous voulez, n'arrive pas, sans faire attention que, s'il est au pouvoir de l'homme de chercher dans son esprit ce qu'il y a de mieux et de vous en faire part, l'exécution et le succès dépendent en grande partie de la fortune. Si on avait trouvé un moyen de gouverner le peuple avec sureté et sans péril, ce serait être insensé que de négliger ce moyen : mais puisqu'il faut nécessairement, quand on expose son avis sur des choses à venir, partager les événemens qui suivront, et les reproches qu'ils occasionnent, je crois qu'il est honteux,

lorsqu'on se donne pour bon patriote, de se refuser aux périls que l'on court en conseillant la patrie. Je prie les dieux qu'ils nous inspirent, à moi de vous dire ce qu'il y a de mieux à faire, et à vous de prendre le parti le plus avantageux pour la république et pour l'orateur en particulier. Car s'obstiner à vouloir l'emporter sur les autres, c'est, sans doute, ou une preuve de folie, ou la marque d'un homme qui n'a en vue que ses intérêts.

XXVII.

Il peut arriver, Athéniens, que, sur les objets de la délibération actuelle, et sur tous les autres, ce qui vous paraît le meilleur, le soit réellement: il me semble néanmoins que puisque, vous délibérez sur des affaires importantes, vous devez écouter également tous les orateurs qui vous donnent des conseils, parce que, sans doute, il est peu convenable de rebuter, en tumulte, ceux qui veulent à présent vous donner des avis, et de les écouter ensuite volontiers, lorsqu'ils attaquent ce qui a été résolu. Vous conviendrez assurément avec moi, que vous prenez plaisir à entendre quiconque parle suivant vos desirs; mais que, s'il arrive quelque contre-tems fâcheux, vous croirez alors qu'on vous a trompés, et vous applaudirez aux orateurs dont vous ne pouvez aujourd'hui soutenir les discours. Or, il est sur-tout de l'avantage des ministres qui vous ont fait prendre le parti que nous examinons, de laisser parler les opposans. En effet, si ceux-ci peuvent montrer que ce qui paraît à d'autres le meilleur, ne l'est pas, et s'ils le font, avant qu'on soit tombé dans quelque faute, par-là ils mettront leurs adversaires eux-mêmes à l'abri de tout péril.

Que, s'ils ne peuvent réussir, ils ne pourront du moins se plaindre par la suite, et ayant obtenu ce qu'on doit accorder à des hommes, d'être écoutés, ils supporteront sans peine leur mauvais succès, comme il est juste, et ils partageront avec les autres tous les événemens quels qu'ils pussent être.

XXVIII.

Je pense, Athéniens, qu'ayant à délibérer sur des affaires de la plus grande importance, vous devez accorder toute liberté aux orateurs qui viennent vous donner des conseils. Ce qu'il y a de difficile, n'est pas de vous indiquer le meilleur parti à prendre, puisque vous avez assez de pénétration pour le trouver de vous-mêmes; mais plutôt de vous déterminer à exécuter ce qui a été résolu. Oui, sans doute; après que vous avez adopté un avis, et que vous l'avez ratifié par un décret, vous n'êtes pas plus disposés à agir qu'auparavant.

C'est, je crois, un avantage pour Athènes, dont il faut rendre graces aux dieux, que des peuples qui, par le passé, n'ont pas craint de tourner leurs armes contre vous, ne trouvent aujourd'hui de ressource qu'en vous : vous devez vous féliciter d'une telle circonstance. Si vous savez en tirer parti, vous pourrez, par des faits, justifier avec gloire notre république des reproches injurieux dont on la charge.

XXIX.

On vient de vous présenter, Athéniens, de grandes et magnifiques espérances, qui font quelque impression sur la plupart de vous; sans beau-

coup de raison. Pour moi, je n'ai jamais été d'humeur, pour plaire dans le moment, à vous dire ce que je ne croirais pas devoir vous être utile pour la suite. C'est un défaut presque général d'aimer ceux qui approuvent toutes nos démarches, et de ne pouvoir souffrir ceux qui nous blâment : mais un homme sensé doit faire en sorte que la raison l'emporte toujours sur la passion. Ce serait, sans doute, une satisfaction pour moi que vous trouvassiez du plaisir à faire ce qui doit vous procurer de l'avantage ; je pourrais alors vous dire des choses également utiles et agréables : cependant, comme je vous vois agir contre vos intérêts, je me crois obligé de m'y opposer, quand je devrais encourir la haine de plusieurs d'entre vous. Si vous vous obstinez à ne rien vouloir entendre, vous paraîtrez vous porter à des partis nuisibles, moins par défaut de jugement, que par l'effet d'un naturel dépravé qui cherche le mal. Si vous daignez m'écouter, peut-être changerez-vous de résolution ; ce que je regarde pour vous comme de la plus grande importance : sinon, l'un dira que vous ne connaissez pas vos vrais avantages ; un autre, ce qu'il lui plaira de vous dire.

XXX.

Ce n'est pas une chose nouvelle, ô Athéniens ! qu'il se trouve des orateurs qui, lorsqu'on doit agir d'après ce qui a été résolu, entreprennent encore de s'y opposer. S'ils tenaient cette conduite, quoiqu'ils eussent eu la liberté de la parole dans vos délibérations, ils seraient blâmables de revenir, malgré tout, sur des objets où ils auraient succombé. Mais doit-on être surpris que, même

après votre décision, ils veuillent exposer des raisons que vous avez d'abord refusé d'entendre ? Et ne serait-on pas fondé à vous blâmer de ne pas laisser dire à chacun dans vos assemblées, ce qu'il pense, et de ne plus écouter personne lorsque quelques-uns vous ont prévenus par leurs discours ? Il arrive de là, et c'est une chose assez désagréable pour vous, que ceux dont vous pouviez suivre les conseils, avant de commettre des fautes, vous les louez après, quand ils vous condamnent. Il me semble que vous retomberez dans le même inconvénient, si vous n'écoutez aujourd'hui tout le monde avec une égale attention ; et si, ayant pris cette peine et adopté les meilleurs avis, vous ne regardez ensuite comme de mauvais citoyens ceux qui blâmeront en quoi que ce soit le parti que vous aurez embrassé. Mais je suis persuadé que je dois, avant tout, dire ce que je pense sur l'objet de la délibération, afin que, si vous le jugez à propos, je m'explique sur le reste, ou bien, que je ne vous sois pas importun, et que je ne me fatigue pas moi-même inutilement.

XXXI.

Vous deviez, Athéniens, avant que d'entreprendre la guerre, considérer toutes les choses dont vous aviez besoin pour la soutenir. Si elle n'était pas certaine dans les premiers tems où vous délibériez, lorsqu'ensuite elle l'est devenue, il fallait vous consulter sur les préparatifs. Si vous dites que vous avez remis à vos généraux des corps de troupes considérables, on ne recevra pas cette excuse, parce que des hommes qui renvoient absous les citoyens qu'ils ont mis à la tête des affaires,

ne peuvent accuser ces citoyens d'avoir perdu les affaires. Mais, puisqu'il n'est pas possible de changer le passé, que seulement on peut le réparer avec les ressources présentes, voyant que les reproches seraient déplacés, je tâcherai de vous donner le conseil qui me semble le meilleur.

D'abord, vous devez être résolus à montrer autant de zèle et d'empressement pour vos intérêts, que vous avez montré jusqu'ici de négligence; et ce ne sera encore qu'avec peine que vous pourrez vous flatter de recouvrer, enfin, ce que vous avez perdu depuis long-tems par votre faute. Vous devez ensuite ne pas désespérer, même dans votre position actuelle. Ce qui a causé vos malheurs par le passé, doit principalement vous donner des espérances pour l'avenir. Comment cela ? c'est pour n'avoir rien fait de ce qu'il faut, que vos affaires vont aussi mal. Car si vous ne les aviez pas négligées, et qu'elles fussent toujours au même point, il n'y aurait plus d'espoir qu'elles pussent jamais aller mieux.

XXXII.

Rien de plus odieux, à mon avis, que de voir des ministres tenir eux-mêmes la conduite qu'ils blâment; et il n'est personne assez dépourvu de sens pour ne pas convenir que se partager en factions, s'accuser les uns et les autres, sans forme de jugement, fait le plus grand tort aux affaires. Sans doute, ils serviraient mieux l'état, s'ils tournaient contre ses ennemis l'ardeur qu'ils montrent les uns contre les autres. Moi, ô Athéniens ! je vous exhorte à n'épouser aucune faction, et à prendre des mesures, non pour qu'une moitié de la ville

ait l'avantage sur l'autre ; mais plutôt pour que toute la ville l'emporte sur les ennemis. Je prie les dieux de faire changer les orateurs qui, par esprit de parti, par haine, par amitié ou par quelqu'autre motif, négligent de vous dire ce qu'ils jugent le plus utile. Souhaiter du mal à quelqu'un de vos ministres serait peut-être déplacé : je m'en prendrai donc à tout le peuple du mauvais état de nos affaires. D'ailleurs, il me semble que, sans nous presser de faire rendre compte aux orateurs de leur conduite, nous devons délibérer, dès à présent, sur les moyens d'améliorer notre situation présente.

XXXIII.

Je voudrais, Athéniens, que certains orateurs se montrassent aussi jaloux de vous dire de bonnes choses, qu'ils le sont d'avoir la réputation de bien dire, afin qu'ils passassent pour d'excellens patriotes, plutôt que pour des hommes éloquens, et que vos affaires, ainsi qu'il est convenable, fussent dans un meilleur état. Mais il en est qui me paraissent se contenter absolument de briller par leur éloquence, sans s'occuper de ce qui doit vous arriver ensuite. Cette conduite m'étonne. Est-ce que les discours qu'ils vous débitent, sont de nature à tromper l'orateur aussi bien que les auditeurs ? Ou dans leurs harangues parlent-ils avec connaissance contre leurs propres lumières ? Lorsqu'on a envie de réussir, on ne doit pas être hardi dans les paroles, mais fort dans les préparatifs ; on ne doit pas être fier de la faiblesse de l'ennemi, mais espérer, de le vaincre quand il serait puissant. Si nos ministres l'ignorent, il y a toute apparence que la

subtilité des discours les empêchent de sentir les vérités les plus essentielles. S'ils disent qu'ils ne l'ignorent pas, et s'il est une autre raison qui leur fait suivre la méthode qu'ils ont adoptée, ne doit-on pas regarder cette raison comme blâmable, quelle qu'elle soit? Pour moi, quoique je vous voie aimer à entendre ces orateurs, cela ne m'empêchera pas de vous faire part de ce que je pense: car il y aurait de la simplicité, parce que d'autres vous ont séduits avec des discours nuisibles, d'hésiter à parler, quand on a à vous dire des choses plus raisonnables et plus utiles. Je vous prie de m'écouter favorablement, faisant attention que vous n'auriez pas pris le parti que vous venez de prendre, si vous n'eussiez écouté ceux qui vous ont persuadés. Comme donc, s'il était question de juger de la nature d'une monnaie, vous croiriez devoir en faire l'épreuve, je vous demande de même d'examiner l'avis qu'on vient de vous donner, en le comparant à celui que nous allons lui opposer. Si vous persistez à le trouver bon et solide, suivez-le sous d'heureux auspices. Que si, d'après un examen réfléchi, il vous paraît faux et de mauvais aloi, changez de sentiment, avant que d'avoir fait une faute, et profitez des bons conseils.

XXXIV.

Je voudrais, sur-tout, ô Athéniens! vous persuader ce que je vais vous dire; ou si je ne réussissais pas, je voudrais du moins vous avoir dit ce que je pense. Il me semble qu'il est aussi difficile d'imaginer un bon avis que de vous l'exposer. On pourra s'en convaincre, si on se persuade que vous ne devez pas considérer les paroles, mais les choses

qui vous occupent ; et si l'on est plus jaloux de passer pour un excellent patriote, que pour un homme éloquent. Pour moi (que le ciel me comble de biens, si je dis la vérité !), lorsque je suis venu à réfléchir sur les affaires présentes, j'ai trouvé une foule de discours que vous auriez entendus avec plaisir. Je voyais, et je le vois encore, que je pouvais m'étendre à montrer que vous êtes les plus justes des Grecs, que vous descendez d'ancêtres illustres, et autres éloges semblables. Mais le plaisir que causent ces discours, ne dure que le tems où on les débite, et s'évanouit aussitôt : or, un ministre doit donner des conseils qui nous procurent quelqu'avantage solide et durable, conseils qu'il n'est pas si facile de trouver et de faire adopter, je le sais par expérience. Il ne suffit pas, en effet, de connaître les meilleurs projets, si l'on n'est capable de vous les persuader à vous qui devez entreprendre l'exécution. Au reste, mon devoir est de vous dire ce que je me suis persuadé être le plus utile ; le vôtre est d'écouter mes discours, de les juger, et d'en profiter, s'ils vous plaisent.

XXXV.

Lorsque, dernièrement, ô Athéniens ! vous n'avez pas cru devoir écouter ceux qui voulaient combattre ce que disait un orateur, il était clair qu'il arriverait ce que nous voyons ; je veux dire que ceux, à qui on avait alors fermé la bouche, parleraient dans une autre assemblée. Si donc, agissant de même encore aujourd'hui, vous refusez d'entendre les ministres qui veulent défendre ce qui a déjà été résolu, ils reparaîtront dans une autre assemblée, et attaqueront ce qui sera décidé en ce

jour. Sans doute, vos affaires seraient meilleures, et on ne vous taxerait pas d'imprudence, si vos résolutions avaient quelque fin, et si, assistant à vos assemblées comme à un spectacle, vous ne négligiez pas ce qui est utile, pour ne vous attacher qu'à ce qui est facile (1). Il faut changer de conduite, et, vous donnant la peine d'écouter également le pour et le contre, choisir avec connaissance ce que vous aurez à faire, et regarder comme un mauvais citoyen et un homme mal intentionné, quiconque attaquera ce qui aura été une fois arrêté dans cette forme. En effet, qu'un orateur, qui n'a pas eu la liberté de parler, se persuade qu'il a imaginé quelque chose de mieux que ce que vous avez décidé, cela est excusable. Mais, lorsque vous avez entendu ses discours, et que vous les avez jugés, reparaître encore avec effronterie, ne pas se rendre, ne pas céder à l'avis du plus grand nombre, cela fait soupçonner quelque disposition peu honnête. Pour moi, je garderais aujourd'hui le silence, si je vous voyais persister dans ce que vous avez résolu, étant de ceux qui sont persuadés qu'il vous est utile de vous en tenir à votre première résolution. Mais, comme il me semble que les discours de certains ministres en ont fait changer plusieurs

(1) On sait que, pour les spectacles à Athènes, à Rome, et dans d'autres villes, il y avait de vastes amphithéâtres où le peuple venait prendre des places : les premiers venus prenaient les plus commodes. Démosthène veut dire, probablement, que les Athéniens, parmi les avis, adoptaient les plus faciles, comme ils prenaient aux spectacles les places les plus commodes ; qu'ils ne considéraient que l'intérêt présent de leur paresse, sans se soucier des vrais intérêts de l'état.

d'entre vous, je vais vous apprèndre, quoique vous le sachiez peut-être, dans la crainte que, par hasard, vous ne l'ignoriez, je vais vous apprendre que tout ce qu'ils ont pu vous dire, est aussi contraire à la vérité qu'à vos intérêts.

XXXVI.

Il conviendrait, Athéniens, lorsque les affaires sont mises en délibération, que chacun tâchât de vous persuader ce qu'il croit le meilleur, pour qu'il n'arrivât pas, au grand détriment de la république, que vos décisions n'aient jamais de fin, et que vous vous accusiez vous-mêmes de folie par vos variations continuelles. Mais, puisqu'après avoir d'abord gardé le silence, quelques-uns blâment à présent ce que vous avez arrêté, je veux leur dire un mot. Leur conduite me paraît étrange, ou plutôt je la trouve très-répréhensible. Car si, pouvant dans vos délibérations vous donner des conseils, ils aiment mieux attaquer ce que vous avez résolu, ils agissent en vrais brouillons, et non, comme ils le disent, en citoyens zélés. Je leur demanderais volontiers, sans prétendre par-là fournir matière aux invectives, pourquoi, attentifs à louer les Lacédémoniens dans le reste, ils ne les imitent pas dans ce qu'il y a chez eux de plus louable, ou pourquoi même ils font tout le contraire. On dit qu'à Lacédémone chacun donne son avis, jusqu'à ce qu'on ait pris une résolution, et que, dès qu'elle est prise, tout le monde l'approuve, de sorte que les opposans même travaillent à faire réussir le projet. Aussi, quoiqu'en petit nombre, ils viennent à bout de vaincre des armées nombreu-

ses; tout ce qu'ils ne peuvent emporter de force, les armes à la main, ils le prennent par adresse, en profitant des conjonctures ; aucune occasion, aucun moyen de parvenir à leurs fins, ne leur échappe. Quelle différence entre eux et nous, grace aux orateurs dont je parle, et à ceux qui leur ressemblent ! Nous employons tout le tems à nous attaquer les uns les autres, plutôt qu'à combattre nos ennemis. Quelqu'un nous ménage-t-il la paix en tems de guerre, nous le haïssons ; nous le contredisons, s'il parle de guerre en tems de paix ; nous exhorte-t-il à rester tranquilles et à nous mêler de nos propres affaires, nous disons qu'il a tort. En un mot, nous nous occupons de critiques frivoles, et nous nous repaissons de vaines espérances. Que nous conseillez-vous donc, dira-t-on, puisque vous blâmez ce qui se fait actuellement ? Voici mon avis.

XXXVII.

Il me semble, Athéniens, qu'on aurait tort de craindre pour vous, et d'appréhender que vous ne preniez de mauvais partis, en refusant d'écouter ceux qui vous donnent des conseils. D'abord, la fortune qui vous est favorable, fait que la plupart de vos affaires s'arrangent d'elles-mêmes suivant vos desirs ; car fort peu iraient bien, si elles n'étaient conduites que par la sagesse de vos chefs. De plus, vous connaissez d'avance non-seulement les discours que chacun doit vous débiter, mais encore pour quel motif il parle ; j'ajouterais même, s'il n'était trop dur de le dire, pour quelle somme il parle. Vous ferez sagement, suivant moi, de

n'accorder que fort peu de tems aux orateurs qui vous trompent. Si je ne devais que répéter ce que les autres ont dit, je ne croirais pas devoir vous fatiguer de mes paroles ; mais je pense que j'ai à vous donner des conseils qui vous sont aussi utiles, qu'ils sont éloignés de ce qu'attendent la plupart de vous. Je ne serai pas long. Ecoutez mes discours, jugez-les, et, s'ils vous plaisent, profitez-en.

XXXVIII.

Mon début, ô Athéniens ! sera aussi court que solide, et je ne m'épuiserai pas en propos inutiles. Il me semble que c'est vouloir tromper, que de chercher à gagner ses auditeurs, et à couvrir, par l'agrément des paroles, ce que les choses peuvent avoir de désagréable. Celui qui est déterminé à vous parler avec franchise, doit dire d'abord quel est son sentiment, afin que, si, après avoir entendu sa première idée, vous voulez entendre le reste, il s'explique, et vous instruise sur ce qu'il juge le meilleur ; ou que, si au contraire vous la rejetez, il se retire sans vous être importun, et sans se fatiguer lui-même. Pour moi, voici ce que je dis en premier lieu : je pense que le peuple de Mitylène est opprimé, et que vous devez le tirer de l'oppression. Je vous dirai les moyens de réussir, quand je vous aurai fait voir que le peuple de Mitylène est opprimé, et que vous devez marcher à son secours.

XXXIX.

On ne doit pas s'étonner, Athéniens, (c'est la réflexion par où je débute) que le ministère de la

parole soit à présent difficile pour quiconque veut donner des conseils : car, lorsque les affaires sont mauvaises, il faut nécessairement que la délibération soit embarrassante. Si l'on compte qu'elles se rétabliront en ne voulant pas écouter, n'écoutons rien. Mais, si tout n'en ira que plus mal, loin d'en aller mieux, pourquoi laisserions-nous arriver les choses à l'extrémité ? Pourquoi ne travaillerions-nous à les rétablir qu'après un tems plus éloigné, et lorsqu'il sera plus difficile de réussir, quand nous pouvons, dès aujourd'hui, corriger notre situation présente, et mettre tout dans un meilleur ordre ? Il est naturel, sans doute, dans l'état actuel des choses, que vous ayez l'humeur un peu aigrie ; mais que vous vous emportiez indistinctement contre tous vos ministres, et non contre les seuls auteurs de vos maux, cela n'est ni naturel ni juste. Ceux qui ne sont cause d'aucun des événemens passés, et qui peuvent vous dire les moyens de rétablir vos affaires par la suite, doivent obtenir votre faveur plutôt qu'encourir votre disgrace. Si vous les rebutez mal-à-propos, vous les intimiderez et les empêcherez de monter à la tribune. Pour moi, quoique je sache que souvent vous traitez mal celui qui s'offre le premier à votre chagrin, plutôt que celui qui a causé vos malheurs, je me présente cependant pour vous proposer mon avis. Je me flatte que vous ne pourrez m'imputer aucun de vos maux, et que je puis vous donner de meilleurs conseils que les autres.

XL.

Les choses, Athéniens, sont telles qu'on vous

les annonce : mais au lieu de vous laisser abattre par l'infortune, vous devez penser que vous décourager dans les circonstances présentes, n'est ni expédient pour les affaires, ni digne de vous. Ce qui est vraiment conforme à votre intérêt et à votre gloire, c'est de vous persuader que c'est à vous-mêmes à corriger vos malheurs, et que, si vous êtes tels que vous prétendez être, il faut vous distinguer des autres dans l'adversité. Pour moi, j'aurais desiré que la ville n'essuyât point ce contre-tems, et que vous ne fussiez pas malheureux ; mais si vous deviez subir cette disgrace, si elle vous était réservée par le destin, je crois qu'il vous était utile de ne pas réussir mieux que vous n'avez fait. La fortune, sujette à des vicissitudes continuelles, passe rapidement d'un parti à un autre ; il n'y a de fixe et d'irréparable que les défaites qui sont l'ouvrage de la lâcheté. Les vainqueurs eux-mêmes n'ignorent pas, je pense, que si vous le voulez, et si vous êtes réveillés par l'événement actuel, il n'est pas encore bien sûr que leurs succès, loin d'être un bonheur pour eux, ne soient pas tout le contraire. Si la prospérité, leur enflant le cœur, leur a donné de la présomption, leur victoire est même pour vous un avantage, parce que plus ils auront de confiance et de sécurité, plus ils commettront de fautes.

X L I.

Il me semble, Athéniens, que ce n'est pas sur une seule ville, mais sur toutes les villes alliées que vous délibérez en ce jour. Car, suivant que vous vous déciderez sur celle-ci, il est probable que les autres, jugeant d'après cela, croiront qu'on

les traitera de même : en sorte que, pour votre gloire et pour votre plus grande utilité, vous devez avoir fort à cœur de prendre un parti aussi juste qu'avantageux. La cause de nos embarras, ce sont les généraux eux-mêmes. La plupart d'entre eux qui partent de vos ports, ne croient point dévoir protéger les amis d'Athènes, ceux qui, de tout tems, ont partagé nos périls ; mais, se faisant chacun des amis particuliers, ils vous demandent de regarder leurs flatteurs comme vos amis, lorsqu'au contraire vous n'en trouverez pas qui soient plus vos ennemis, ni qui doivent l'être plus nécessairement. En effet, plus les hommes auxquels ils s'intéressent, nous ont trompés pour leur propre avantage, plus ces mêmes hommes pensent que vous leur ferez subir une peine rigoureuse. Or, il n'est pas possible qu'on soit bien affectionné pour ceux de qui l'on s'attend à souffrir quelque mal. Mais ce n'est peut-être point ici le moment de faire des reproches ; je vais vous donner le conseil que j'estime le plus utile.

XLII.

Je crois, Athéniens, que, parmi vous, il n'est personne si mal intentionné pour la république, qui ne soit affligé de la disgrace que nous venons d'essuyer. Si, en se plaignant, on pouvait changer les choses, je vous exhorterais tous à vous plaindre. Mais, puisque par-là elles ne prendraient point un meilleur tour, et qu'il faut veiller par la suite à ce que vous ne retombiez pas dans les mêmes malheurs, vous devez, si vous êtes vraiment sensibles à ce qui arrive, travailler sérieusement pour que les mêmes disgraces n'arrivent plus ; vous

devez croire que les discours de vos ministres ne peuvent rétablir les affaires présentes, si vous n'entreprenez rien pour cet effet : autrement ce ne serait pas les discours d'un homme, mais la parole d'un Dieu. La cause de nos maux et de nos désordres, c'est à la tribune qu'il faut la chercher, c'est dans l'usage où sont quelques-uns de vos orateurs de ne parler ici que pour vous plaire sur-le-champ. Il n'est pas nécessaire, disent-ils, de contribuer, ni de se mettre en campagne ; tout ira de soi-même. Il faudrait, Athéniens, qu'il arrivât quelqu'autre événement qui vous fît sentir tout le vice d'une pareille conduite, mais sans que la république en souffrît aucun dommage. Pour moi, il me semble que la fortune vous traite mieux que vos chefs. En effet, que nous ayons perdu insensiblement toutes nos possessions, on doit l'imputer à l'imprudence de ceux qui vous gouvernent ; mais que tout ne soit pas péri, il y a long-tems, je l'attribue à votre bonheur. Au reste, tandis que la fortune nous abandonne, et qu'elle élève nos ennemis, veillez par vous-mêmes à vos affaires : sinon, prenez garde que, tandis que vous accuserez vos ministres, elles n'aillent toujours en décadence. Car il n'est pas possible, si nul de vous ne les soutient, qu'elles s'arrêtent sur le penchant de leur ruine, sans le secours d'une puissance extraordinaire.

XLIII.

On ne doit pas s'étonner, Athéniens, que des hommes qui ont toujours eu pour but, dans leur administration, de favoriser l'oligarchie, agissent encore maintenant d'après leur système : ce qui

doit surprendre davantage, c'est que vous, qui êtes instruits de leur façon de penser, vous les écoutiez souvent plus volontiers que ceux qui parlent pour vos intérêts. Quoiqu'il soit peut-être aussi difficile à un peuple, qu'à un particulier, de se conduire toujours d'une manière convenable, il ne faut pas néanmoins négliger les choses les plus essentielles. Tout le reste est de moindre conséquence; mais, lorsque vous entendez avec froideur parler de gouvernement, de massacres, de destruction de démocratie, ne doit-on pas croire que vous avez perdu la raison? L'exemple d'autrui nous rend ordinairement plus attentifs pour nous-mêmes: vous, au contraire, vous n'êtes nullement effrayés de ce que vous voyez arriver aux autres; et, lorsque vous trouvez que c'est une folie dans chaque homme d'attendre les maux qu'il pourrait prévenir, il me semble que vous attendez tranquillement les malheurs publics, et que vous ne songerez à vous-mêmes, que quand ils seront arrivés.

XLIV.

Nul de vous, Athéniens, n'a peut-être examiné pourquoi, dans l'adversité, on prend pour ses affaires des mesures plus sages que dans la prospérité. La seule raison, c'est que, quand nous sommes heureux, nous n'appréhendons rien, nous croyons que les périls qui nous sont annoncés, ne nous regardent pas. Au contraire, le sentiment vif du malheur, nous présentant les fautes que nous venons de commettre, nous rend plus sages et plus modérés pour la suite. Des hommes raisonnables, favorisés de la fortune, doivent donc être alors plus attentifs à se conduire sagement: car il n'est point

de disgraces que la vigilance ne puisse prévenir, comme il n'en est point auxquelles la négligence ne doive s'attendre. En parlant de la sorte, je ne prétends pas vous inspirer de vaines frayeurs, mais je voudrais que vos succès actuels ne vous fissent pas mépriser les contre-tems que l'on vous fait craindre, et qui pourront avoir lieu, si vous négligez vos affaires ; je voudrais que, sans être avertis par le malheur, on vous vît agir avec circonspection, comme il convient à des hommes qui prétendent l'emporter sur les autres en sagesse.

X L V.

Je ne crois pas, Athéniens, que je puisse en même tems vous flatter et vous donner l'avis que je regarde comme le plus utile. Je vois, d'ailleurs, que, vous flatter en quelque chose contre sa pensée, attire souvent plus de haine de votre part, que de vous contredire d'abord. Si je vous voyais tous du même avis, je ne serais pas monté à la tribune. Car, ou je vous aurais crus dans la bonne voie, et alors j'aurais jugé inutile de parler à des hommes qui prennent d'eux-mêmes le parti convenable ; ou, en m'imaginant le contraire, j'aurais estimé qu'un homme seul pouvait être dans l'erreur plutôt qu'une multitude. Mais, puisque j'en vois parmi vous qui pensent comme moi, et différemment des autres, je tâcherai, avec leur secours, de persuader ceux qui ne sont pas de notre avis. Si vous êtes résolus à ne pas écouter, vous ferez mal. Si vous m'écoutez jusqu'au bout en silence, vous gagnerez l'un de ces deux avantages ; ou vous adopterez ce que je dirai de bon, ou vous serez plus fermes dans le sentiment que vous aurez déjà suivi. En effet, si

vous trouvez faibles les raisons qui me font croire que vous êtes dans l'erreur, vous aurez un motif de plus pour vous en tenir à vos premières résolutions.

XLVI.

Je voudrais, Athéniens, que l'orateur qui vient de parler, méritât autant d'être loué pour la bonté de son administration, qu'il a brillé auprès de vous par la beauté de son éloquence : car je ne suis pas mal intentionné pour lui, et je desire ce qui vous est avantageux. Mais prenez garde que ce ne soit tout autre chose de bien parler et de savoir choisir un parti vraiment utile. L'un est l'ouvrage d'un orateur, et l'autre celui d'un homme sensé. La plupart de vous, et sur-tout les plus âgés, sans avoir, comme les orateurs habiles, le talent de la parole, qui est le fruit de l'exercice, doivent les égaler, et même les surpasser pour le bon sens, que donne et que fortifie une longue expérience. Sachez donc que, dans la conjoncture présente, l'assurance et la hardiesse des paroles, si elles ne sont accompagnées de la force et de bons préparatifs, sont agréables, quand il ne s'agit que d'entendre, et sont dangereuses, quand il est question d'entreprendre. Par exemple, dire brusquement qu'il ne faut point permettre les injustices, vous le voyez, c'est une belle parole; mais considérez avant tout la chose même. Pour soutenir par les effets la beauté de cette parole, il faut triompher des ennemis, les armes à la main. S'il est facile de tout dire, il n'est pas aussi facile de tout faire; et les paroles ne demandent pas la même peine et le même travail que les actions. Je ne vous crois pas inférieurs aux

Thébains pour le courage (je serais insensé de le croire), mais bien moins préparés qu'eux. Je dis donc qu'il faut commencer par faire de bons préparatifs, puisque vous avez négligé, il y a longtems, les batailles en règle. Je ne contredis pas tout en général, je ne combats que le plan de l'attaque.

XLVII.

Vous avez tous entendu, ô Athéniens ! les vifs reproches que les députés ont faits à notre ville. Excepté je ne sais quel article, ils ont cherché à lui imputer tout le reste. Si leurs imputations étaient fondées, vous devriez leur savoir gré de vous blâmer ainsi devant vous-mêmes et non devant les autres. Mais puisque, déguisant la vérité dans leurs discours, ils ont omis des faits qui auraient pu vous mériter de grands éloges, et qu'ils vous ont chargés de reproches calomnieux, qui ne pouvaient tomber sur vous, de tels procédés décèlent en eux, sans doute, un mauvais naturel. Oui, s'ils préfèrent la réputation d'orateurs habiles à celle d'hommes vertueux et amis de la vérité, il paraît qu'ils sont peu jaloux de passer pour gens d'honneur. Il est donc aussi difficile de parler pour vous, qu'il est aisé de parler contre vous; et je suis convaincu que personne, lorsqu'on l'avertit de ses fautes, n'écoute plus patiemment les reproches qu'il mérite, que vous n'écoutez les reproches injurieux que vous ne méritez pas. Au reste, je ne puis croire que les députés même se portassent à mentir avec autant de hardiesse, s'ils ne vous connaissaient bien, et si ce n'était une chose certaine que vous êtes de tous les hommes les plus disposés à entendre les reproches dont on vous charge. Si vous

devez être punis de cette facilité, soyez-en quittes pour écouter des invectives contre votre ville. Mais, s'il convient de prendre la défense de la vérité, c'est pour cela que je suis monté à la tribune, me flattant, non de pouvoir parler d'une manière qui réponde à vos actions, mais de montrer que ces actions sont justes, de quelque manière qu'on en parle. Mon desir serait que vous nous écoutassiez sans prévention, pour vos propres intérêts, et que vous ne prissiez point parti pour les députés, parce que leurs discours ont obtenu vos applaudissemens. Ne craignez pas qu'on vous fasse un crime d'avoir été trompés par l'éloquence d'un orateur; on n'aura de reproches à faire, qu'à ceux qui ont mis toute leur étude à vous séduire.

XLVIII.

Vous en conviendrez tous avec moi, ô Athéniens! vous voulez qu'on fasse ce que vous regardez comme le plus utile pour la république; mais vous n'êtes pas tous d'accord sur ce qui est le plus utile. Autrement, verrait-on parmi vous les uns demander que nous prenions la parole, et les autres vous fermer la bouche? L'orateur n'a pas besoin de discourir pour ceux qui pensent comme lui sur ce qu'il regarde comme le bien de l'état, puisqu'ils sont déjà persuadés. Je vais dire un mot pour ceux dont les sentimens, sur cet article, sont différens des miens. S'ils refusent d'écouter, il n'est pas plus possible de les instruire que s'ils gardent le silence, et que personne ne parle. En écoutant, vous ne pouvez manquer l'un de ces deux avantages; ou vous serez persuadés tous, et, pensant de même, vous délibérerez avec plus de concert, ce qui est essentiel

dans la circonstance présente ; ou, si l'orateur ne peut vous amener à son sentiment, vous n'en serez que plus fermes dans vos résolutions. De plus, ce n'est pas donner de vous une idée avantageuse, que de venir dans l'assemblée comme pour choisir ce qu'il y a de mieux dans ce qu'on vous dira, quand vous avez pris votre parti, avant que d'avoir examiné les discours, et que vous l'avez pris si absolument, que vous ne vouliez rien écouter autre chose.

XLIX.

Vous me trouverez (1) peut-être importun, ô Athéniens, de revenir sans cesse sur les mêmes objets. Mais, si vous y faites attention, vous verrez que c'est moins à nous qu'on doit s'en prendre, qu'à ceux qui refusent d'obéir à vos ordonnances. S'il eussent exécuté d'abord ce que vous aviez arrêté, il n'aurait pas fallu parler une seconde fois : s'ils l'eussent exécuté la seconde fois, il ne faudrait point parler de nouveau. Plus vous avez décidé, à fréquentes reprises, ce qui était convenable, moins ils me paraissent disposés à s'y conformer. Pour moi, certes, j'avais ignoré jusqu'ici ce que voulait dire ce mot, *les honneurs font connaître les hommes*; il me semble qu'à présent je pourrais instruire les autres. Quelques-uns des hommes en place, pour ne pas dire tous, ne font nul cas de vos décrets, et ne s'embarrassent que de recevoir de l'argent. Si

(1) Cet exorde est un peu obscur, sur-tout la dernière moitié; cependant il paraît que Démosthène veut faire entendre qu'en donnant de l'argent à certains orateurs mercenaires qui sont d'un avis contraire au sien, il pourrait, sans les combattre par ses discours, les amener à parler comme lui.

je pouvais leur en donner, on me blâmerait avec raison de vous fatiguer de mes discours, plutôt que de leur fournir une somme légère. Mais je ne le puis ; et ils le savent eux-mêmes. S'ils croient que j'ajouterai de l'argent à celui des charges publiques que j'ai à remplir, ils se trompent. C'est-là peut-être ce qu'ils veulent, et à quoi ils s'attendent ; mais je me garderai bien de le faire. S'ils s'acquittent envers l'état de ce qu'ils lui doivent, j'irai en avant, et je ferai ce qui convient ; sinon, je vous dénoncerai les coupables.

L.

Nul homme sensé ne disconviendra, je crois, que le mieux, pour la république, est sur-tout qu'elle ne décide rien d'abord de nuisible ; sinon, qu'elle trouve des ministres qui s'opposent sur-le-champ à des décisions qui pourraient lui porter préjudice. Il faut encore ajouter, Athéniens, que vous vouliez entendre et vous laisser instruire : car, en vain un orateur dira les meilleures choses, si on ne l'écoute pas. Il n'est point non plus inutile, lorsque quelqu'un vous aura trompés, en profitant de l'occasion et d'un moment favorable, ou par un autre moyen ; il n'est pas, dis-je, inutile, supposé que, rendus enfin à vous-mêmes, vous vouliez écouter, que quelqu'un examine les choses de nouveau, afin que, si elles vous paraissent telles que vous le disent ceux qui vous ont d'abord persuadés, vous agissiez avec plus d'ardeur, comme étant surs de votre fait ; et que, si vous les trouvez différentes de ce qu'on vous a dit, vous vous arrêtiez, avant que d'aller plus avant. Il serait, en effet, fort étrange, quand on a manqué d'abord le meilleur parti, qu'on

fût obligé de prendre le plus mauvais, sans qu'on pût changer après cela, et se décider mieux ensuite. Ceux qui se flattent d'avoir tenu une conduite irréprochable, se donnent ordinairement pour être disposés à en rendre compte : certains ministres, au contraire, vous blâment de vouloir différer, quand on vous a fait tomber dans l'erreur, comme si la surprise devait l'emporter sur un examen réfléchi. La plupart de vous, peut-être, n'ignorent pas quelles sont leurs vues : mais écartons ces idées, et, puisque nous avons la liberté de parler, disons, sur les affaires, ce que nous estimons le plus utile.

L I.

Je souhaite, Athéniens, que tous les orateurs vous proposent les partis les plus avantageux à toute la ville, et que vous ayez la sagesse de les adopter. Quant à moi, je vais vous dire ce que je me suis persuadé être le plus expédient pour vous. Je vous demanderai seulement de ne pas regarder ceux qui vous exhortent à vous mettre en campagne comme des gens braves, ou ceux qui s'efforcent de vous en détourner comme des lâches. L'action et la parole ne doivent pas se montrer à la fois : il s'agit actuellement de délibérer avec prudence ; vous pourrez ensuite, si vous le jugez nécessaire, vous signaler par des actions de bravoure. Votre ardeur est digne d'éloges, et telle que peut la souhaiter quiconque desire le bien de l'état : mais plus cette ardeur est grande, plus on doit faire en sorte que vous l'employiez à propos, puisqu'aucune action n'est louable, si elle n'a une fin utile et honnête. Je me rappèle d'avoir entendu dire chez vous à un

homme qui ne manquait ni de sagesse ni d'expérience dans la guerre, je veux dire Iphicrate, qu'un général devait combattre, non pour exécuter telle ou telle chose, mais telle chose : c'étaient là ses propres termes. Ces paroles annoncent assez qu'il avait pour but, dans ses entreprises, de sortir toujours victorieux. Lorsque vous vous serez mis en campagne, celui qui vous commandera sera maître de vos démarches ; au lieu qu'ici chacun de vous est son général à lui-même. Vous devez donc, dans votre délibération, prendre le parti que demande à tous égards l'intérêt de la république, sans ruiner votre félicité présente sur des espérances éloignées et incertaines dont on vous flatte.

L I I.

Je ne croyais pas, Athéniens, que, quand on s'applaudissait de ses actions, on dût se plaindre de ceux qui obligent d'en rendre compte. Car, il semble que plus ces actions seront examinées, plus elles doivent procurer de gloire à leurs auteurs. Mais, sans doute, les hommes dont je parle se condamnent eux-mêmes, et annoncent qu'ils n'ont pas agi pour l'intérêt de la république. Comme ils craignent que leur conduite ne soit dévoilée, ils évitent d'en rendre compte de nouveau, et se plaignent de nous. Toutefois, je le leur demande, s'ils se plaignent de ceux qui veulent soumettre à l'examen leur administration, que ne direz-vous pas d'eux, vous qu'ils ont trompés ? Au reste, Athéniens, vous devez être aussi irrités contre celui qui cherche à vous séduire, que contre celui qui en est venu à bout. Ils ont fait tout ce qu'ils

ont pu pour vous surprendre ; et s'ils n'ont pas réussi, il faut l'attribuer à votre bonheur, et à ce que vous avez aujourd'hui plus de sagesse, que quand on a abusé de votre crédulité. Cependant je crois que ce n'est pas ici le tems de punir les coupables, et que pour le moment vous devez vous contenter de vous garantir de la surprise, tant on emploie contre vous d'artifices, d'impostures, en un mot, de flatteries. Comme donc je ne vois pas qu'il soit maintenant à propos d'attaquer les prévarications de certains ministres, je vais vous dire sur l'affaire pour laquelle j'ai pris la parole, ce que j'estime le plus utile.

LIII.

Athéniens, le ton d'invective, et l'esprit de désordre, qui, de tout tems, ont nui à cette ville, viennent encore à présent des mêmes hommes dont ils sont toujours venus. C'est moins eux toutefois qu'on doit blâmer, que vous-mêmes. Ils agissent peut-être par passion, par esprit de parti, et surtout pour leur propre intérêt : vous qui vous assemblez pour des affaires publiques et importantes, vous vous amusez à écouter des invectives personnelles, et sans faire réflexion que, dans les déclamations injurieuses que les orateurs se permettent, ils n'ont pour but que de vous porter préjudice, et non de se convaincre les uns les autres. Oui, je le prétends, ce n'est point dans la vue de rétablir vos affaires que tous les orateurs, à l'exception peut-être de quelques-uns, je pourrais même n'en pas excepter, ce n'est point, dis-je, pour ce motif qu'ils se déchaînent contre leurs rivaux, il s'en faut beaucoup ; mais c'est afin que les délits les plus

graves qu'ils leur imputent, ils les commettent eux-mêmes avec plus de sureté. Pour vous désabuser sur leur compte, n'en croyez pas mes paroles, faites ce raisonnement simple. En est-il quelqu'un qui, montant à la tribune, vous ait jamais dit ? Je me présente, Athéniens, avec l'intention de m'enrichir de vos revenus, ce n'est pas pour vous que je parle. Aucun ne l'a jamais dit ; ils disent tous qu'ils parlent pour vous, et à cause de vous, et ils se parent des plus nobles motifs. Mais examinez, je vous prie, d'où vient que le peuple, pour qui parlent tous les orateurs, ne voit pas ses affaires aller mieux qu'auparavant, et d'où vient que les orateurs qui ne parlent que pour le peuple, qui n'ont jamais parlé pour eux-mêmes, ont passé de l'indigence à la richesse ? C'est, sans doute, qu'ils disent vous aimer, et qu'ils n'aiment qu'eux. Ils vous procurent le plaisir frivole de rire, d'applaudir, d'espérer quelquefois, mais ils ne voudraient pas que la république obtînt quelque avantage solide, parce que, du jour où vous sortiriez de cette langueur qui vous accable, vous ne pourriez même supporter leur vue. Ils traitent le peuple comme un malade, et l'amusent par de légères distributions d'argent et de vin ; distributions qu'on peut comparer à ces alimens faibles que les médecins permettent dans la maladie, moins pour rendre les forces, que pour soutenir la vie. Ces distributions, en effet, sans fournir à tous vos besoins, ne sont qu'un appât qui vous attire, et qui vous détourne d'objets essentiels.

L I V.

Il est bon, Athéniens, il est juste et honnête

que, conformément à votre usage, nous prenions soin que les dieux soient honorés suivant les rits convenables. Cette attention de notre part vous a été avantageuse. Nous avons sacrifié à Jupiter Sauveur, à Minerve, à la Victoire; et les sacrifices ont été heureux pour vous, et d'un bon augure. Nous avons sacrifié à la persuasion, à la mère des dieux, au grand Apollon; et ces sacrifices ont aussi été favorables. Ceux que nous avons faits aux autres divinités, n'ont pas été pour vous moins heureux, d'un augure moins bon et moins sûr. Disposez-vous donc à recevoir des dieux les biens qu'ils vous réservent.

L V.

Il fut chez vous, Athéniens, à ce qu'il semble, il fut un tems où le peuple forçait un citoyen qu'il reconnaissait pour un homme sage et vertueux, de gérer les affaires publiques, et d'occuper les places : non qu'il manquât de gens qui ambitionnaient les honneurs; car, si la république a été heureuse dans tout le reste, il est un bonheur, je crois, dont elle a toujours été privée, c'est qu'on voulût la gouverner, sans aucune vue d'intérêt : mais c'était une politique du peuple aussi noble qu'utile à l'état. D'un côté, les citoyens avides et intéressés, ayant pour collègues des hommes justes et intègres, se montraient plus retenus; de l'autre, les citoyens vertueux qui gouvernent avec intégrité, n'étaient pas exclus des honneurs, quoiqu'ils ne se permissent pas de les solliciter et d'importuner le peuple. Au lieu qu'aujourd'hui vous nommez vos magistrats et vos chefs avec aussi peu d'attention que vos prêtres. Ensuite, vous êtes étonnés que celui-ci soit

opulent, que celui-là pille sans cesse vos revenus; tandis que vous autres vous enviez et vantez leur fortune brillante. Vous êtes admirables pour vous laisser enlever tout ce qui vous appartient, pour porter des lois, afin qu'on ne soit pas deux fois magistrat de police, et sur d'autres objets pareils; tandis que vous laissez les mêmes hommes commander éternellement les armées. Vous auriez peut-être une raison de laisser dans les places ceux qui s'occupent des affaires; mais y souffrir des gens qui ne font rien, et qui n'ont desiré les places que pour se procurer les exemptions, c'est le comble de la folie. Ne faudrait-il pas aussi choisir vos magistrats et vos chefs parmi tout le peuple qui est si nombreux? Si vous les choisissez, pour ainsi dire, la balance à la main, quiconque, à l'avenir, aura le plus de mérite, l'emportera sur les autres.

L V I.

Monter à la tribune, parce qu'on s'est persuadé qu'on a quelque chose d'utile à dire, cela me paraît honnête et convenable: mais vous forcer d'entendre, malgré vous, c'est, selon moi, un procédé indécent. Je pense que, si vous voulez m'écouter, vous serez plus en état de choisir le meilleur parti, et que vous abrégerez les discours de ceux qui vous parlent. Que vous conseillé-je donc? premiérement, d'exiger de vos ministres qu'ils ne s'écartent pas du sujet de la délibértion. On peut insérer dans ses discours beaucoup de choses étrangères et des choses agréables, sur-tout, lorsqu'on a le talent de quelques-uns de vos orateurs, et qu'on dit facilement tout ce qu'on veut. Si vous venez pour entendre des paroles; il faut qu'on vous débite des

paroles, et que vous les entendiez. Mais, si vous venez pour délibérer sur le choix des avis, il faut, avant tout, examiner les avis en eux-mêmes, sans considérer les beautés du langage qui peut vous faire illusion. Voilà le premier conseil que je vous donne. Le second paraîtra peut-être extraordinaire, c'est d'écouter en silence, afin que les harangues soient plus courtes. Pour montrer que tel ou tel parti est le plus avantageux ou le plus juste que la république puisse choisir, il ne faut pas de longs discours, à moins qu'on ne se permette des digressions inutiles, ou qu'on ne veuille se répéter. Mais prouver longuement que vous devez écouter, répondre à vos clameurs, et passer de propos en propos, il n'y a personne qui ne puisse le faire. En faisant beaucoup de bruit, au lieu de vous délivrer de l'orateur, vous vous mettrez dans l'obligation d'entendre mille discours superflus. Au reste, voici ce que je pense sur l'objet de la délibération.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LES LETTRES

DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE.

IL nous est resté fort peu de lettres des anciens Grecs ; et parmi le peu que nous en avons, il n'y a que celles d'Eschine qui soient vraiment dans le style épistolaire. Platon nous a laissé une douzaine de lettres, qui sont des traités de morale, faits pour des princes ou des hommes publics. Les fragmens de quelques lettres de Xénophon nous offrent aussi des discours moraux, adressés à des particuliers philosophes. Les lettres d'Isocrate sont les compositions d'un rhéteur qui donne des avis à des monarques et à des princes. Celles de Démosthène sont les harangues d'un ministre qui adresse des plaintes et des conseils au sénat et au peuple de sa ville. Celles d'Eschine seulement sont les productions d'un homme aimable, dont l'esprit est cultivé et le cœur sensible. Elles respirent par-tout une philosophie douce, gaie, telle enfin que chacun croit pouvoir y atteindre. La seule chose qui fasse de la peine après les avoir lues, c'est qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre. Quoique je n'aie entrepris de traduire que des discours oratoires, et que les lettres n'entrent pas directement dans mon plan, j'ai traduit néanmoins et je publie celles de Démosthène et d'Eschine, afin de donner tout ce qui nous reste de ces deux grands orateurs.

LETTRES DE DÉMOSTHÈNE.

HARPALUS, établi gouverneur de Babylone par Alexandre, avait malversé dans son gouvernement. Craignant d'être puni pour ses malversations, il s'était enfui chargé d'immenses richesses, et s'était refugié à Athènes, où il chercha à corrompre les principaux citoyens. Démosthène, soupçonné et accusé d'avoir reçu des présens d'Harpalus, fut condamné à une amende de cinquante talens, pour le paiement desquels il était menacé d'être mis en prison. Il s'enfuit d'Athènes et se retira à Trézène; mais croyant cette ville trop faible pour le mettre à l'abri, il se transporta dans un temple de Neptune de l'île de Calaurie. C'est de ce lieu qu'il écrivit aux Athéniens les lettres que nous allons voir. Il les a écrites presque toutes immédiatement après la mort d'Alexandre.

LETTRE PREMIÈRE.

SUR L'UNION ET LA CONCORDE.

CETTE lettre est intitulée sur l'union et la concorde, parce que Démosthène y conseille, sur-tout aux Athéniens, de s'unir entre eux, et de se rapprocher des autres Grecs, afin d'attaquer tous de concert l'ennemi commun. C'est-là l'objet principal de sa lettre, et celui qu'il traite, après avoir expliqué les motifs qui la lui font écrire. Il montre ensuite qu'en vain un ministre aura donné les meilleurs conseils, si les généraux exécutent mal ce

qui a été résolu avec sagesse. Il prouve, par l'exemple d'Alexandre qui vient de mourir, que l'activité et le travail donnent et assurent les succès. Enfin, il exhorte les Athéniens à être fermes dans leurs résolutions, prompts et ardens dans l'exécution.

Dans tout discours et dans toute action sérieuse, on doit commencer par s'adresser aux dieux : je prie donc tous les dieux et toutes les déesses, et pour le présent et pour la suite, qu'ils nous inspirent, à moi de vous écrire ce que vous avez de mieux à faire, et à vous de prendre le parti le plus avantageux pour le peuple d'Athènes, et pour les hommes qui lui sont dévoués. Après cette prière, osant croire que le ciel m'a envoyé des pensées utiles, je vous écris cette lettre.

DÉMOSTHÈNE, AU SÉNAT ET AU PEUPLE,

SALUT :

Je ne vous parle pas aujourd'hui de mon retour, sur lequel vous serez toujours à tems de délibérer; mais, comme je vois que vous et les autres Grecs vous pouvez vous mettre à l'abri de tout péril, recouvrer la liberté et la gloire, si vous savez saisir l'occasion présente, et que, si l'erreur ou la séduction vous la font perdre, il n'est point aisé d'en retrouver une pareille, j'ai cru que je devais m'expliquer sur l'état actuel des choses. Il est d'autant moins facile, dans une lettre, d'établir un avis, que vous avez coutume d'opposer bien des difficultés avant que de vous laisser instruire. Celui qui vous parle, peut démêler, sans peine, vos sentimens et

dissiper vos erreurs ; au lieu que, dans un écrit, on ne trouve pas une semblable ressource contre le tumulte de vos assemblées. Cependant, pourvu que, disposés à m'écouter en silence, vous souffriez que je vous instruise sur tous les objets, je me persuade qu'avec la faveur des dieux, malgré la brièveté de cette lettre, on verra que je vous sers avec le plus grand zèle, et que je ne dis rien que pour vos interêts. Si je me suis déterminé à vous écrire, ce n'est pas que vous manquiez d'orateurs, ni de ministres toujours prêts à parler sans préparation; mais, en vous présentant, avec *clarté*, à vous et à vos chefs, tout ce que m'ont appris l'expérience et une étude suivie des affaires, j'ai voulu fournir aux uns une source abondante d'avis utiles, et faciliter aux autres le choix des meilleurs conseils. Tels sont les motifs qui m'ont fait écrire cette lettre.

Avant toute chose, Athéniens, vous devez être d'accord entre vous sur les intérêts de la république, et renoncer aux contentions qu'ont pu faire naître les assemblées précédentes ; vous devez, en second lieu, contribuer tous unanimement et avec ardeur au succès de ce qui a été résolu. Car, n'avoir rien de ferme et d'assuré dans votre conduite, n'est pas moins dangereux que peu convenable et indigne de vous. Vous devez aussi vous pénétrer de certains sentimens qui ne suffisent point, par eux-mêmes, pour rétablir les affaires, mais qui, ajoutés à vos forces, vous faciliteront la réussite de tous les partis que vous pourrez prendre. Et quels sont ces sentimens ? c'est de n'en vouloir à aucune république, ni à aucun de ceux qui, dans chaque république, se sont déclarés les partisans du sys-

tême que suit actuellement la Grèce (1), et d'oublier entiérement le passé. Car, la crainte de notre haine attache encore davantage aux principaux chefs de ce système, ceux qui, s'étant déclarés leurs amis, sentent qu'ils auraient de trop grands risques à courir. Affranchis de cette crainte, ils en deviendront tous plus traitables; ce qui n'est pas un médiocre avantage. Il serait peu raisonnable, ou plutôt impossible, de publier, dans les villes, les dispositions où nous sommes. Mais vous ferez espérer aux Grecs que vous en agirez avec eux comme vous vous conduirez vous-mêmes entre vous. Je dis donc que vous ne devez absolument vous plaindre d'aucune des républiques, d'aucun des généraux, des orateurs, ou des particuliers, qui, précédemment, ont paru favoriser le système actuel; mais il faut supposer que tous se sont gouvernés chez eux comme ils le devaient, puisque la bonté des dieux, conservant votre patrie, vous permet de délibérer encore à votre volonté : croyez, en un mot, que, comme dans un navire, où les uns sont d'avis qu'on étende les voiles, les autres qu'on aille à force de rames, tout le monde a parlé pour le salut commun, et que les dieux, enfin, ont fait tourner heureusement les choses par l'événement. Si vous êtes disposés de la sorte pour ce qui est passé, vous aurez la confiance de tous les peuples, vous agirez avec la noblesse et l'honnêteté convenables; et, en même tems que vous rétablirez vos affaires, vous ferez revenir à de meilleurs sentimens tous ceux

---

(1) Presque toute la Grèce suivait alors le parti des Macédoniens : c'est-là ce que Démosthène appelle le système que suit actuellement la Grèce.

qui, dans les villes de la Grece, sont opposés à vos vues, ou vous ferez diminuer considérablement le nombre des coupables. Traitez donc les intérêts publics avec grandeur d'ame et avec douceur, sans oublier l'avantage de chaque citoyen. Je vous exhorte à ce procédé, quoique je n'aie pas trouvé, dans plusieurs d'entre vous, une générosité pareille, et que, pour complaire à certaines gens, j'aie été abandonné et trahi, victime de la cabale et de l'injustice. Mais je ne crois pas que, pour contenter un ressentiment particulier, on doive nuire au bien général. Je ne mêle point d'animosité personnelle dans les grands intérêts de la patrie, et je donne moi-même l'exemple de ce que je conseille aux autres.

Je vous ai dit à-peu-près par où vous devez commencer, ce qu'il faut éviter et ce qu'il faut faire pour réussir, autant que la prudence humaine peut s'assurer d'un succès. C'est aux généraux que vous chargerez du commandement, à régler tous les détails, à profiter des événemens soudains, à connaître le tems propre pour agir, à juger quand il est possible d'employer la conciliation, quand il est nécessaire de recourir à la force. Ce qui rend si épineuse la fonction d'un ministre, c'est que les meilleurs conseils qu'on a trouvés avec beaucoup de soin et d'étude, restent souvent sans effet, parceque ceux qui les commandent, exécutent mal. Pour le présent, j'espère que tout ira bien. Si on regarde Alexandre comme heureux, parce qu'il a réussi en tout, qu'on pense que c'est à une activité courageuse, à une audace intrépide, et non à une lâche oisiveté, qu'il a été redevable de son bonheur. Maintenant qu'il n'est plus, la fortune cher-

che à qui elle s'attachera ; et c'est vous qu'elle doit choisir.

Au reste, puisque vos généraux doivent être chargés de l'exécution de vos projets, mettez à la tête de vos troupes les plus zélés pour le bien de l'état. Que chacun de vous s'exhorte et s'engage soi-même à ce qu'il voudra et pourra faire, sans tergiverser, et sans chercher à tromper sous prétexte qu'il aura été trompé lui-même par des paroles. Car vous ne trouverez personne qui vous rende les occasions que vous aurez perdues par votre faute ; et il n'y a pas le même risque à changer souvent d'avis dans les choses qui dépendent de vous, que dans les cas urgens de la guerre, où le changement d'opinion ruine les plus sages conseils. Prenez garde, Athéniens, de commettre aujourd'hui une faute pareille ; mais ce que vous aurez une fois résolu, décidez-le avec fermeté. Et quand vous l'aurez décidé, alors prenant pour chefs Jupiter de Dodone et les autres dieux (1) qui vous ont rendu des oracles aussi propices que sûrs, implorant l'assistance de ces dieux, et les priant tous de vous accorder l'heureux succès, mettez les Grecs en liberté avec le secours de la fortune. Je vous recommande à la protection du ciel.

---

(1) Démosthène a parlé dans sa harangue sur la couronne, et il parle ci-après, dans sa lettre contre Théramènes, des oracles rendus par Jupiter de Dodone et par d'autres dieux ; oracles qui annonçaient qu'Athènes était une ville heureuse.

LETTRE SECONDE

DE DÉMOSTHÈNE, SUR SON RETOUR.

DÉMOSTHÈNE, dans cette lettre, qui est fort éloquente, se plaint de la sentence qui l'a condamné, quoiqu'innocent, malgré les services aussi importans que multipliés qu'il a rendus à l'état. Il rappelle son administration, en peu de mots, et sans se permettre de longs détails. Il déplore sa disgrace en termes pathétiques. Il s'excuse de s'être enfoui pour éviter la prison et de s'être retiré; il apporte les motifs de son évasion. Il fait valoir la circonstance du lieu où il s'est réfugié d'abord, et de celui où il s'est transporté ensuite. Il oppose à son abattement actuel la fermeté et le courage avec lesquels il a servi sa patrie. Il exhorte ses ennemis à le laisser tranquille, et les Athéniens à ne pas seconder leur haine, s'ils s'obstinent à le persécuter.

DÉMOSTHÈNE, AU SÉNAT ET AU PEUPLE,

SALUT:

Je croyais qu'après les services que j'ai rendus dans le ministère, loin d'être traité comme je le suis, quoiqu'innocent, je trouverais en vous de l'indulgence, même si j'étais coupable de quelque faute. Trompé dans mon attente, tant que je vous ai vus nous condamner tous sur de simples dénonciations du sénat sans exiger aucune preuve juridique, je supportais tranquillement l'injustice, persuadé que vous cédiez autant de vos droits, que je perdais des miens. Car, pour des juges, liés par le serment, s'en rapporter aux allégations des sénateurs, quoiqu'elles ne fussent appuyées d'aucune preuve, c'était céder les droits de la république.

Mais aujourd'hui que, par un trait de sagesse, vous vous êtes apperçus du pouvoir despotique que quelques-uns s'arrogeaient dans le sénat ; aujourd'hui que vous jugez les accusés sur des preuves, sans vous en tenir aux simples dénonciations de l'aréopage, je dois, ce me semble, si telle est votre volonté, obtenir la même grace que ceux qui ont été inculpés des mêmes délits, et non me voir seul, sur des imputations fausses, privé de ma patrie, de mes biens, de la société des personnes les plus chères.

Vous devez avoir fort à cœur mon retour, non-seulement parce que je souffre, sans être coupable envers vous, mais encore pour ménager votre réputation auprès des étrangers. Car, si on néglige de vous rappeler les tems et les circonstances où j'ai procuré à la ville les plus grands avantages, ne vous imaginez pas que les autres Grecs les ignorent, et qu'ils aient oublié les services que je vous ai rendus. Je crains de vous les détailler, ces services, pour deux raisons ; la première, c'est que je redoute l'envie auprès de laquelle la vérité perd ses droits ; la seconde, c'est que nous sommes forcés aujourd'hui, par la lâcheté des autres Grecs, de nous porter à bien des démarches indignes de celles que je vous ai conseillées.

En général, telle a été ma conduite, à la tête de vos affaires, que je vous ai mérité l'estime de tous les peuples, et que je devais m'attendre, de votre part, aux plus grandes récompenses. Lorsque la fortune, aussi cruelle qu'insurmontable, eut décidé, non suivant la justice, mais au gré de son caprice, le combat que vous avez livré pour la liberté des Grecs, je ne me suis pas écarté, dans les

tems qui ont suivi, de mon zèle pour vous ; je n'ai sacrifié à ce zèle, ni la faveur, ni les espérances, ni les richesses, ni la puissance, ni la sûreté de ma personne, quoique je visse ceux qui, dans le ministère, agissent contre vos intérêts, en possession de ces avantages. Parmi plusieurs traits honorables de mon administration, dont je puis me glorifier à juste titre, voici le principal que je ne craindrai pas de vous rappeler. Philippe était le plus adroit des princes qui aient paru dans le monde, pour se concilier tous les cœurs par son affabilité, et pour corrompre, par son or, les premiers citoyens de toutes les villes grecques. Je suis le seul qui n'ai été gagné ni par ses manières, ni par ses largesses : ce qui, encore aujourd'hui, fait honneur à la ville d'Athènes. Non, quoique j'aie eu avec ce prince, des entrevues et des conférences fréquentes, jamais je ne me permis d'accepter les riches présens qu'il m'offrait, comme le savent plusieurs Grecs qui vivent encore. Faites attention à ce qu'ils doivent penser de vous. On plaindra, j'en suis sûr, sans le croire coupable, un tel citoyen, que vous traitez aussi mal, et on vous reprochera une injustice que vous ne pouvez corriger qu'en revenant sur vos pas.

Mais tout ce que je viens de dire, le cède à ma conduite habituelle dans le gouvernement. J'ai administré les affaires publiques, sans me laisser dominer par la passion, par la haine, par aucune vue basse d'intérêt, ni pour l'état, ni pour moi-même ; sans persécuter jamais ni les citoyens, ni les étrangers, sans tourner mes talens à la ruine de personne, mais les employant, dans l'occasion, pour la défense du peuple.

Les plus âgés d'entre vous sont instruits, et doivent instruire les plus jeunes, de l'assemblée qui s'est tenue pour Python le Byzantin (1), lorsque, s'étant rendu à Athènes accompagné des députés de la Grèce, avec l'intention d'exposer les torts de notre ville, il se retira frustré dans son attente, et confondu par moi, qui, seul des orateurs, m'expliquai alors avec force pour vous justifier. Je supprime toutes les ambassades que j'ai remplies en votre nom, et dans lesquelles vous ne vous trouvâtes jamais compromis. Car, dans l'administration, je n'avais point pour but que vous l'emportassiez les uns sur les autres, je ne cherchais pas à animer les citoyens contre les citoyens, mais à vous acquérir de la gloire, et à donner une grande idée de ma patrie. Tous nos Athéniens, et principalement les plus jeunes, pleins d'admiration pour un tel plan de conduite, doivent prendre pour modèles, non les orateurs qui ne sont occupés qu'à vous flatter, et dont vous aurez toujours un assez grand nombre, mais plutôt ceux qui, par zèle, vous reprennent de vos fautes. Je passe sous silence bien des articles pour lesquels un citoyen, qui n'eût rien fait autre chose, serait fondé à demander son rétablissement, dépenses pour les jeux, armemens de vaisseaux, contributions d'argent, faites en diverses circonstances, tous objets dans lesquels je me suis signalé, animant les autres par mon exemple et par mes discours.

(1) Python de Byzance, grand orateur, attaché à Philippe, qui s'en servit avec avantage dans plusieurs députations. La circonstance dont parle ici Démosthène, est sans doute la même que celle qu'il rapporte dans la harangue sur la couronne, comme on le verra au tome suivant.

Examinez, Athéniens, combien peu chacun de ces services méritait la disgrace où je suis tombé. Accablé de maux, je ne sais lequel je dois déplorer d'abord. Parlerai-je de mon âge avancé, où je me vois réduit à éprouver un exil dangereux, qui est nouveau pour moi, et que je ne mérite pas? Parlerai-je de la honte dont me couvre une sentence qui n'a été prononcée sur aucune preuve solide? Parlerai-je des espérances dont je me suis vu frustré, ne trouvant, à leur place, que des disgraces dues à d'autres? non; on ne verra pas que j'aie été des amis d'Harpalus (1), ni que j'aie été puni pour mon administration précédente, ni que les délits prétendus qui m'ont fait citer en justice, aient été prouvés : enfin, de tous les décrets portés au sujet d'Harpalus, le mien est le seul qui ait déchargé la ville de tout reproche. D'où il est clair que je n'ai pas été condamné comme coupable, mais que j'ai succombé à cause des conjonctures, que j'ai encouru la haine injuste qu'encourent ordinairement ceux que vous soupçonnez d'un crime, parce que j'ai été cité le premier. Eh! n'ai-je pas alors allégué toutes les raisons qui ont fait absoudre les citoyens attaqués, depuis, sur la même accusation? Pourrait-on ajouter à la force de ces raisons? non, sans doute; et quoi qu'on dise, on ne peut réaliser des délits qui n'existent pas.

Quoique j'eusse encore beaucoup à écrire, je m'arrête, sachant par expérience que n'avoir rien à se reprocher, sans être d'une grande ressource, n'est qu'un poids plus accablant dans la douleur.

---

(1) Voyez plus haut, page 362, ce que nous avons dit d'Harpalus.

Mais puisque, par un trait de sagesse, vous êtes revenus pour tous les accusés, revenez aussi pour moi, ô Athéniens ! Je ne suis coupable envers vous d'aucune faute, j'en atteste les dieux et les héros ; toute ma vie passée dépose en ma faveur, et elle doit être pour vous plus digne de foi qu'une accusation sans preuve et sans fondement. De tous ceux qui ont été calomniés, je ne dois pas être celui qui mérite le moins d'égard, ni le moins de créance. Vous auriez tort aussi de m'en vouloir pour m'être retiré. Si je l'ai fait, ce n'est point que j'eusse de vous une opinion peu avantageuse, ou que je me fusse d'avance ménagé un refuge hors de ma patrie. Mon vrai motif, c'est que je ne pouvais soutenir l'idée de l'ignominie d'une prison ; que d'ailleurs je ne croyais pas qu'à mon âge je pusse supporter cette affliction dans mon corps, et qu'enfin je pensais que vous n'étiez pas fâchés que je me dérobasse à un affront qui me perdait sans vous servir. Mais ce qui doit sur-tout vous convaincre de mon affection, sans partage, et de mon dévouement exclusif, c'est que je ne me suis pas refugié dans une ville où je devais vivre avec magnificence, mais dans une ville où je savais que s'étaient retirés vos ancêtres, lorsqu'ils furent investis par l'armée des Perses, dans une ville qui vous est entiérement dévouée ; c'est Trézène (1). Puissent sur-tout les

(1) Lorsque Xerxès vint fondre sur la Grèce, et marchait contre Athènes avec une armée formidable, les Athéniens, résolus d'abandonner leur ville, firent passer leurs pères et leurs mères, qui étaient âgés, avec leurs femmes et leurs enfans, à Trézène, dont les habitans les reçurent avec beaucoup de générosité et d'humanité ; car ils firent ordonner qu'ils seraient nourris

dieux la récompenser de l'attachement qu'elle vous témoigne, et des services qu'elle m'a rendus ! Puissé-je moi-même lui marquer ma reconnaissance, si vous me rappelez dans ma patrie ! Plusieurs Trézéniens, pour flatter mes maux, voulaient vous reprocher de l'ingratitude à mon égard : loin de souscrire à leurs reproches, je vous excusai avec toute la chaleur convenable ; et c'est, je crois, la principale cause pour laquelle le peuple de Trézène, frappé de ma vertu, m'a décerné des honneurs publics. Touché de leur zèle, mais voyant que leurs forces n'y répondaient pas, et que pour le moment ils ne pouvaient me mettre à l'abri, je me suis transporté dans un temple de Neptune de l'île de Calaurie (1), où j'ai fixé mon séjour. J'espère que le respect pour le dieu me servira de sauve-garde, sans toutefois en avoir l'assurance : car, lorsqu'on est à la merci d'autrui, on ne peut jouir que d'une sûreté faible et douteuse. Mais du

---

aux dépens du public, et leur assignèrent à chacun deux oboles par jour, qui valaient à peu près trois sols et demi de notre monnaie. Ils permirent outre cela aux enfans de prendre des fruits par-tout, et établirent encore un fonds pour le paiement des maîtres qui les instruiraient. Trézène était une petite ville située sur les bords de la mer, dans la partie du Péloponèse appelée l'Argolide.

(1) Calaurie, isle voisine de Trézène, fort obscure avant qu'elle eût servi de tombeau à Démosthène. Rappelé de son exil, craignant d'être livré par ses concitoyens à Antipater, roi de Macédoine, qui demandait sa tête, il s'y retira une seconde fois. Toujours persécuté par le monarque, voyant que le temple de Neptune où il s'était réfugié n'était pas pour lui un asyle sûr, il se donna la mort, afin de ne pas tomber entre les mains de l'ennemi de sa patrie.

moins, de ce temple, je vois tous les jours le pays où je suis né, et pour lequel je me sens autant d'affection ; que je prie les dieux de vous inspirer pour moi de bienveillance.

Afin donc que je ne sois pas plus long-tems affligé des maux qui m'accablent, ordonnez pour moi ce que vous avez déjà ordonné pour quelques-uns ; faites que je n'éprouve rien d'indigne de vous ; et que je ne sois pas réduit à supplier les autres, ce qui vous serait peu honorable. Si vous êtes irrités contre moi, sans retour, il me serait plus avantageux de mourir ; et vous devez croire que je pense comme je parle, sans me parer de beaux sentimens ; puisque je vous ai rendus maîtres de mon sort. Non, je n'ai pas craint de me mettre entre les mains de la justice ; mais incapable de trahir la vérité, et ne voulant pas me soustraire à l'autorité des tribunaux, je me suis livré à vos décisions, persuadé que ceux dont j'avais obtenu tout mon lustre et tous mes avantages, devaient pouvoir, s'ils le voulaient, commettre une injustice à mon égard. Au reste, puisqu'une fortune plus juste et plus propice, surmontant les rigueurs injustes de l'autre, vous a permis de délibérer deux fois sur la même affaire, et de revenir sur un jugement qui n'est pas irrévocable, sauvez-moi, je vous en conjure, et rendez en ma faveur une sentence plus digne de vous et de moi. Loin de trouver que j'aie commis aucun crime dans toute ma vie, et que je mérite de périr ou d'être diffamé, vous verrez, pour ne rien dire qui choque, que je ne le cède à personne en affection pour le peuple ; qu'il n'est aucun de mes contemporains qui ait plus fait pour vous, qui vous ait donné de

plus fortes preuves d'attachement. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soit par lâcheté, ou par quelque motif peu honnête, que j'ai déploré mon sort dans toute cette lettre ; mais tout ce qui peut autoriser un homme à se livrer sans réserve à la douleur, je l'éprouve malheureusement aujourd'hui ; peines d'esprit et de cœur, desir de vous revoir, de revoir la patrie, réflexions sur ce que j'ai souffert déjà, voilà ce qui me fait déplorer mon sort. Jugez de mon abattement comme vous devez, vous verrez que toutes les fois qu'il a été question de parler ou d'agir pour vos intérêts, je n'ai montré ni lâcheté ni faiblesse.

Voilà ce que je vous dis à tous ; je vais dire un mot pour mes ennemis. Dans tout ce qu'ils ont fait en abusant de votre ignorance, je suppose qu'ils ont eu dessein de vous servir, et je ne leur en fais pas un crime : mais à présent que vous êtes instruits, si, ayant renoncé à inquiéter les autres, ils cessent aussi de me poursuivre, ils feront ce qu'ils doivent ; s'ils s'obstinent à me persécuter, je vous supplie tous de m'être favorables, et de ne pas souffrir, pour ce qui me regarde, que leur haine prévale sur votre bienveillance. Je vous recommande à la protection des dieux.

LETTRE TROISIEME.

Sur les Enfans de Lycurgue.

Lycurgue était en même tems un excellent citoyen, un ministre intègre, un orateur célèbre et un homme fort instruit. Il avait joui, pendant qu'il vivait, de la plus grande considération

parmi ses concitoyens, qui lui avaient décerné des honneurs distingués. Après sa mort, Ménésechme, un de ses plus ardens adversaires, avait attaqué ses enfans comme étant débiteurs du trésor au nom de leur père. Ils furent condamnés, et un nommé Méroclès les fit mettre en prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé. Démosthène, qui faisait beaucoup de cas de Lycurgue, dont il était l'ami, écrivit du lieu de son exil aux Athéniens en faveur de ses enfans. Il fait le plus grand éloge du père, il rappelle les marques d'estime et de considération qu'on lui a données, les distinctions dont il a joui tant qu'il a vécu. Il montre que les Athéniens doivent mettre ses fils en liberté; la justice, l'honneur, leur propre intérêt le demandent. Il insiste, au commencement et à la fin de sa lettre, sur le motif qui la lui a fait écrire. Il parle de lui-même en finissant; il fait voir combien il serait injuste et absurde qu'on ne révoquât point la sentence qui le condamne, lorsqu'on a absous un Aristogiton. Il demande que, du moins, on lui accorde un sauf-conduit pour revenir dans sa ville et se faire payer les sommes qui lui sont dues, afin qu'il puisse s'acquitter envers l'état. Si l'on en croit la dernière lettre d'Eschine, il obtint ce qu'il demandait pour les fils de Lycurgue.

Démosthène, au Sénat et au Peuple,

SALUT:

C'est pour ce qui me concerne, c'est pour que vous me rendiez la justice que je pense qui m'est due, que je vous ai écrit ma dernière lettre. Vous m'accorderez ce que je vous y demande, quand vous le jugerez à propos; mais je souhaite qu'attentifs à l'objet pour lequel je vous écris aujourd'hui, vous m'écoutiez dans un esprit d'équité et non de contention. Exilé d'Athènes, j'entends plusieurs Grecs vous blâmer sur le sort qu'éprouvent les enfans de Lycurgue. Je vous aurais écrit, quand je n'aurais eu pour motif que de défendre la mémoire de cet excellent homme, et de vous rappe-

ler ses actions, dont vous ne devez pas être moins reconnaissans que moi, si vous voulez agir comme le doivent des Athéniens.

Quoique, dès son entrée dans le ministère, il eût résolu de se borner à l'administration des finances, et qu'il ne fût pas dans l'usage de s'occuper des affaires des Grecs et des alliés, cependant, comme plusieurs ministres, de ceux même qui se disaient amis du peuple, vous abandonnaient, il s'attacha à soutenir les intérêts du peuple. Ce n'est pas que ce parti dût lui valoir des gratifications et des revenus, avantage qu'obtenait le parti opposé; ce n'est pas qu'il y eût une plus grande sureté à parler et à agir pour vos intérêts, système qui expose nécessairement à mille périls : mais c'est que de cœur et par caractère il était ami du peuple et bon patriote. Ainsi, quoiqu'il vît par lui-même que le crédit des ministres fidèles était bien diminué, vu les circonstances, et que le pouvoir des orateurs mal intentionnés était assuré à tous égards, il n'en était pas moins attaché aux intérêts de la république, et soit dans ses paroles, soit dans ses actions, il se déclarait toujours avec courage pour ce qu'il jugeait le plus expédient. Aussi, comme personne n'ignore, ne tarda-t-il pas à être accusé de crime capital. Je vous aurais donc écrit, je le répète, quand ce n'aurait été que par considération pour Lycurgue; mais, persuadé qu'il vous importait d'être instruits des reproches que vous font les étrangers, j'étais bien plus porté encore à vous écrire.

Je prie ceux qui étaient ennemis particuliers de Lycurgue, d'écouter à son sujet des discours raisonnables, et de souffrir qu'on leur dise la vérité.

Vous ne pouvez ignorer, Athéniens, que le traitement que viennent d'éprouver ses enfans, ne doit pas faire honneur à votre ville. C'est une chose connue dans toute la Grèce, que vous avez accordé les plus grandes distinctions à Lycurgue pendant sa vie; et que, quoiqu'il ait été souvent accusé par ses envieux, vous ne le trouvâtes jamais coupable. Vous aviez une telle confiance en sa vertu, et vous le regardiez comme si dévoué au peuple, que vous avez prononcé plusieurs sentences sur sa simple parole, qui vous paraissait suffisante; ce que vous n'auriez pas fait, si vous n'eussiez eu une grande opinion de son intégrité. Aujourd'hui qu'on apprend que les enfans sont détenus en prison, on est touché pour le père qui n'est plus; on plaint les enfans comme indignement traités, et on vous charge de reproches si durs, que je n'oserais vous en faire part. Ces reproches que j'entends avec peine, je les réfute avec chaleur; et sans entrer dans des détails désagréables, je vous en ai écrit suffisamment, pour vous faire connaître que toute la Grèce vous blâme, persuadé qu'il vous importe de le savoir. Mais il est des réflexions faites par quelques-uns sans nul esprit de malignité, qu'il est bon de vous mettre sous les yeux.

Personne ne s'imagine que ce soit par ignorance ou par erreur que vous en usez de la sorte envers Lycurgue. Le long espace de tems où vous avez employé ce bon citoyen, sans le trouver jamais pensant ou agissant contre vous, l'avantage de n'avoir jamais été soupçonnés de stupidité, ne permettent pas de croire que vous ayez péché par ignorance. Reste donc (indifférence coupable qui ne peut vous faire honneur) que vous ne songez

à nous que le tems où nous vivons, et où nous vous sommes utiles, et qu'ensuite vous nous oubliez absolument. Mais en quoi peut-on espérer que vous témoignerez votre gratitude aux citoyens morts, si l'on voit que vous n'épargnez ni leurs enfans, ni leur mémoire, seuls objets qui intéressent les mourans? Il serait encore moins honnête que vous parussiez tenir cette conduite par intérêt; céla ne serait conforme ni à votre magnanimité naturelle, ni aux principes d'après lesquels vous agîtes toujours. Pour moi, je n'en doute pas, s'il vous fallait racheter les fils de Lycurgue, et tirer de votre trésor une somme pareille à celle qu'on leur demande, vous vous y porteriez tous avec ardeur. Quand donc je vous vois faire tant de difficulté pour remettre une amende imposée par la calomnie et par la haine, je ne sais que dire, à moins que vous n'ayez résolu d'inquiéter vos ministres et de les persécuter sans ménagement; conduite qui serait aussi opposée à la justice, qu'à vos propres intérêts.

Quoi donc! ne pouvez-vous sentir combien il est peu décent que le peuple d'Athènes, qui passe pour le plus sage de tous les peuples, et dont la ville a toujours été le refuge des misérables, se montre moins généreux que Philippe? Ce prince qui, élevé dans la puissance souveraine, ne recevait probablement de leçon de personne, se fit néanmoins une loi, lorsqu'il fut dans la prospérité, de signaler sa clémence. Plein d'égard pour les vertus et pour les ancêtres de ceux qui avaient combattu contre lui et qui lui avaient disputé l'empire, il ne se permit point de les mettre aux fers (1). Bien

(1) Démosthène veut parler sans doute du procédé de Philippe

différent, sans doute, de quelques-uns de nos orateurs, il considéra ce qu'il devait, en pareil cas, à sa dignité, sans croire que le même procédé fût juste et honnête pour tous. Et des hommes formés par l'éducation qui rend supportables les plus stupides, des Athéniens, contre tout principe et contre toute règle, ont enfermé les fils pour les imputations faites au père? Et vous prétendez par-là traiter également tout le monde, comme si vous aviez à juger des poids et des mesures, et non à examiner la conduite de vos ministres à la tête des affaires! Que si, dans cet examen, vous trouvez que Lycurgue s'est conduit en ami du peuple, en bon et zélé patriote, ses fils, loin d'essuyer un mauvais traitement, doivent être comblés de vos faveurs. S'il s'est conduit mal, vous deviez le punir lorsqu'il vivait, et non décharger sur les fils votre indignation, pour les fautes qu'on impute au père, puisqu'on ne doit plus rechercher les fautes au-delà du trépas. Car enfin, si, d'une part, ceux d'entre vous qui auront été ennemis des ministres partisans du peuple, loin de se réconcilier avec eux, après leur mort, gardent des sentimens de haine pour leurs enfans; et que, de l'autre, le peuple dont ces ministres se déclarent les défenseurs, ne songe à leurs services que dans le moment présent, et les oublie aussitôt après, y aura-t-il rien de plus malheureux que d'embrasser le parti du peuple?

Si Méroclès prétend que ces raisons sont trop

---

après la bataille de Chéronée. Ce prince renvoya libres tous les prisonniers athéniens, sans exiger de rançon, et leur donnant à la plupart des habits.

subtiles pour lui, qu'il a fait enfermer les fils de Lycurgue, afin qu'ils ne pussent pas s'enfuir, demandez-lui pourquoi Tauréas, Patécus, Aristogiton (1), et lui-même, quoique condamnés à la prison, loin d'être enfermés, haranguaient le peuple, demandez-lui pourquoi il ne jugeait pas des choses avec cette rigueur. S'il dit qu'alors il exerçait des charges, comme les lois le lui permettaient, mais sans parler en public, est-il juste que, tandis que celui qui n'a pas même la liberté de parler en public, exerce des charges, on tienne enfermés les enfans d'un père qui vous a rendu un si grand nombre de services ? Non, Athéniens, je ne vous conçois pas, à moins que vous ne vouliez apprendre, par un exemple éclatant, que la scélératesse, l'imprudence, la méchanceté déterminée, ont tout crédit dans Athènes, et toute assurance de l'impunité ; qu'il est aussi facile aux hommes pervers d'échapper quand ils se trouvent dans l'embarras, que dangereux de choisir le parti le plus honnête, de s'attacher à une vie sage, de se dévouer aux intérêts du peuple ; et que, si l'on tombe alors dans la moindre faute, il n'y a point de pardon. Je ne dirai pas qu'il est injuste de penser de Lycurgue mort, autrement que vous pensiez

(1) Aristogiton, méchant homme, qui avait une sorte d'éloquence, et qui jouissait d'un certain crédit dans Athènes. La plupart des orateurs, Démosthène entre autres, Lycurgue et Dinarque, l'attaquèrent vivement dans leurs discours. Il était un de ceux qui furent soupçonnés d'avoir reçu des présens d'Harpalus. Démosthène dit, à la fin de sa lettre, qu'il fut renvoyé absous. — Tauréas et Patécus, ministres d'Athènes peu connus.

de Lycurgue vivant ; que vous devez avoir plus d'égard pour ceux qui ne sont plus, que pour ceux qui vivent. Je supprime ces réflexions, et toutes les autres de ce genre, que personne, je crois, ne conteste. Mais, je ne serais pas fâché de vous voir témoigner de la reconnaissance aux fils de ceux qui vous ont bien servis, vous qui savez gré à tant d'autres des services que vous ont rendus leurs ancêtres. Et, ce n'est pas pour vous faire des reproches, que je parle ; j'en suis si éloigné, qu'il me semble, qu'ici sur-tout, c'est pour vos intérêts que je plaide. En effet, vous exciterez par-là tous les citoyens à se dévouer au peuple ; ils verront que, si l'envie s'acharne sur les vivans et s'oppose aux honneurs qu'ils méritent, leurs enfans du moins obtiennent de vous de dignes récompenses. N'est-il donc pas contraire à toute raison, ou plutôt à toute décence, que vous, qui conservez une juste bienveillance pour des hommes dont les services sont éloignés, et ne vous sont connus que par ouï-dire ; que vous, qui êtes toujours portés à la compassion et à l'indulgence, même pour les méchans qui vous ont fait du mal, vous ne preniez pas ces mêmes sentimens pour Lycurgue, dont l'administration et la mort sont si récentes ; et cela, lorsqu'on persécute ses enfans, dont le sort exciterait la pitié même d'un ennemi, pour peu qu'il fût honnête et modéré ? Je suis surpris que l'on ignore parmi vous combien il est nuisible à la république de déclarer que ceux qui se sont fait au dehors certains amis, ont l'avantage en tout, lorsqu'ils réussissent, et qu'ils se tirent aisément du péril, lorsqu'ils manquent leur but ; tandis que ceux qui se sont dévoués au peuple, non-seulement sont moins favorisés dans le reste,

mais encore que, pour eux seuls, les disgraces sont irrévocables.

Plus d'un exemple confirme ce que je dis. Qui de vous ignore que Lachès, fils de Ménalope (1), a été condamné dans un tribunal, comme aujourd'hui les fils de Lycurgue; et que, sur une lettre du nouveau roi de Macédoine, on lui a remis toute son amende? Mnésibule d'Acharne, condamné par le même tribunal qui a prononcé la condamnation des fils de Lycurgue, n'a-t-il pas été renvoyé absous, et avec raison, car c'est un homme vertueux? Et aucun de nos déclamateurs actuels ne peut objecter que c'était renverser les lois. On ne les renversait pas, s'il est vrai que toutes les lois sont établies pour le bien de la justice, et pour la sureté de la vertu; on ne les renversait pas, s'il est vraiment utile que les disgraces des citoyens infortunés ne soient pas éternelles, et qu'on ne se montre point ingrat. Si donc il est de votre utilité que vous vous comportiez comme je dis, loin de détruire les lois, lorsque vous absolviez ceux dont je parle, vous suiviez même l'esprit des législateurs, en faisant grace à Lachès par égard pour Alexandre, et en sauvant Mnésibule pour la sagesse de sa conduite. Craignez donc d'annoncer qu'il est plus avantageux

(1) Démosthène, dans le plaidoyer contre Timocrate, parle de Lachès et de Ménalope, qu'il ne peint pas sous des couleurs favorables. Dans ce plaidoyer, c'est Lachès qui est le père de Ménalope. Il est probable que le Lachès actuel était fils de Ménalope dont il est parlé dans la harangue contre Timocrate, et qu'on lui avait donné le nom de son aïeul, comme c'était assez l'usage. — Mnésibule d'Acharne n'est connu que par cet endroit.

d'acquérir l'amitié des étrangers, que de se mettre sous la protection du peuple ; et qu'il vaut mieux être connu d'un personnage illustre, que de se faire connaître pour chercher, dans l'administration, l'intérêt du plus grand nombre. Il est impossible qu'un ministre, chargé de vos affaires, plaise universellement. Quand on est porté de cœur pour le peuple, il est juste qu'on soit épargné ; sinon, vous apprendrez à tous les citoyens qu'il faut faire la cour aux étrangers plutôt qu'au peuple, qu'il faut craindre de passer pour travailler à vos intérêts. En général, c'est une honte commune et un malheur public, que l'envie, chez vous, prévale sur la reconnaissance ; quoique l'envie soit un vice odieux, et que la reconnaissance ait obtenu des autels. Je ne manquerai pas de citer Pythéas (1), qui n'est ami du peuple que de bouche et à la tribune, et qui, d'ailleurs, est toujours prêt à vous desservir. Ignore-t-on que, lorsqu'il se piquait de gouverner pour votre avantage, il était poursuivi comme étranger, accusé d'être esclave ; qu'il fut presque vendu par ceux qu'il sert aujourd'hui, et pour lesquels il a composé des discours contre moi. Mais, depuis qu'il fait lui-même ce qu'il reprochait d'abord aux autres, il est devenu si opulent, qu'il entretient deux courtisanes, qui l'ont épuisé, ce dont je les loue, et qu'il a payé une amende de cinq talens, avec moins de peine qu'il n'aurait pu payer auparavant cinq drachmes. Je dis plus ; peu contens de l'admettre à gouverner l'état, ce qui est un opprobre

(1) Pythéas, ministre d'Athènes, connu sur - tout par cet endroit. Plutarque en parle comme d'un homme qui avait eu des altercations avec Démosthène en Arcadie.

pour toute la ville, vous avez même voulu qu'il fît pour vous, à Delphes, le sacrifice établi (1) par vos pères.

Si tout le monde a sous les yeux des exemples aussi frappans, d'où l'on juge qu'il est nuisible d'embrasser le parti du peuple, j'appréhende qu'enfin vous ne trouviez plus personne qui parle pour vos intérêts; sur-tout depuis qu'entre les ministres amis du peuple, les uns sont morts de vieillesse, par maladie ou par accident, tels que Nausiclès, Charès, Diotime, Ménestée, Eudoxe, Eudème, Ephialte et Lycurgue, et que vous avez banni les autres, comme Philoclès (2), Charidème et moi. Vous pensez vous-mêmes qu'il n'est pas des citoyens plus zélés pour vous que nous trois: veut-on qu'il y en ait d'aussi zélés? à la bonne heure; je ne me fais aucune peine de le reconnaître. Si vous les traitez comme vous devez, s'ils n'éprouvent pas le sort que j'éprouve, je souhaite qu'ils se multiplient à l'avenir: mais, si vous continuez à donner de tels exemples, qui voudra se livrer avec courage à vous servir utilement? Vous ne manquerez pas d'hommes qui se donneront pour d'excellens patriotes; vous n'en manquâtes jamais. Puissent-ils ne pas avoir occasion de dévoiler leur naturel, comme ces ministres qui, faisant aujourd'hui à

(1) Les Athéniens envoyaient tous les ans à Delphes des députés pour offrir un sacrifice à Apollon, qu'ils révéraient comme un de leurs ancêtres.

(2) Ce Philoclès est sans doute celui contre lequel nous avons un discours de Dinarque. Il est parlé dans les discours précédens de Nausiclès, de Charès, de Diotime et de Charidème.

découvert ce dont ils se défendaient alors, ne vous craignent et ne vous respectent plus ? Pénétrés de ces idées, gardez-vous de négliger les ministres bien intentionnés, et d'écouter ceux qui rendent le peuple dur et cruel. Dans ces circonstances présentes, on a besoin de bonté et de douceur, beaucoup plus que de haines et de divisions. Quelques-uns se livrent sans borne à la violence du ressentiment, et se vendent pour agir contre vous : puissent les dieux faire échouer les projets que favorisent ces hommes pervers ! Au reste, il y aurait de la folie à mépriser mes réflexions. En effet, serait-il raisonnable de s'imaginer qu'on ne verra pas arriver maintenant ce qu'on a vu arriver déjà, sans que personne le craignît, lorsque des méchans artificieux animaient le peuple contre des orateurs qui parlaient pour son avantage ? Je vous communiquerais mes idées de vive voix, si j'étais à Athènes ; mais, puisque je suis plongé dans des maux, que je souhaite à celui dont les impostures m'ont fait succomber, je vous ai exposé mon avis par lettre, consultant, avant toute chose, votre gloire et vos intérêts, et me faisant un point d'honneur de témoigner, au fils de Lycurgue, la même amitié que j'avais pour Lycurgue vivant.

Il en est peut-être qui se disent à eux-mêmes que mes affaires me laissent donc bien du loisir. Je n'hésite pas à leur répondre que je ne suis pas moins jaloux de m'occuper de vos intérêts et de ceux de mes amis, que de songer à mon rappel. Ce n'est donc point par désœuvrement que je plaide la cause de Lycurgue ; mais le zèle et les principes qui m'ont toujours animé dans l'administration de vos affaires, m'animent encore dans celle-ci. Quant

au loisir, j'en ai autant que j'en souhaite à ceux qui sont mal intentionnés pour le peuple. Mais tranchons sur cet article. Mon attachement et mon affection pour vous me portent à vous adresser aujourd'hui quelques plaintes : je me propose de les développer bientôt dans une longue lettre (1) que vous pouvez attendre de moi, si je vis, et si vous tardez à me rendre justice. Vous êtes...... que dirai-je, pour ne paraître ni trahir la vérité, ni manquer à ce que je vous dois ? Vous êtes si indifférens et si inattentifs, vous respectez si peu les autres, vous vous respectez si peu vous-mêmes, que vous avez banni Démosthène pour le même sujet pour lequel vous avez absous Aristogiton ; et l'avantage dont jouissent, sans vous le devoir, des gens qui vous méprisent, vous me le refusez ! je ne puis obtenir la grace de faire payer mes débiteurs et contribuer mes amis, pour vous satisfaire et ne plus montrer dans ma personne, chez les étrangers, la honte de tous ceux qui, trop injustes à mon égard, ne m'ont laissé, pour prix de mes travaux, que la vieillesse et l'exil. Je voudrais revenir dans ma patrie par un effet de votre bienveillance et de votre générosité, et y recueillir de quoi acquitter l'amende inique que m'a imposée la calomnie ; je demande un sauf-conduit seulement jusqu'au terme que vous m'avez fixé pour le paiement. Sourds à ma requête, vous dites, à ce qu'on me rapporte : Qu'est-ce qui l'empêche de revenir et

(1) Nous n'avons pas cette lettre de Démosthène : apparemment qu'il ne tarda pas à être rappelé ; car il obtint son rappel, et revint à Athènes, dont il sortit de nouveau, craignant d'être livré à Antipater.

de travailler à s'acquitter ? C'est, Athéniens, que je sais rougir, et que je souffre un traitement peu conforme aux services que je vous ai rendus dans le ministère ; c'est que j'ai sacrifié ma fortune pour des malheureux qui, craignant de voir doubler des amendes qu'ils ne pouvaient payer, m'ont engagé à répondre au trésor des sommes qu'ils lui devaient. Revenu à Athènes par votre faveur, je pourrai retirer une partie de cet argent, sinon le tout, pour m'acquitter, et ne point passer dans l'opprobre le reste de mes jours. Mais si, comme le disent et le veulent quelques-uns, je retourne sans être rappelé, je me verrai dans l'ignominie, réduit à l'indigence, et tremblant pour ma personne. Ces réflexions vous touchent peu : vous m'enviez de simples paroles de bonté, vous m'abandonnez, et je périrai peut-être par votre faute. En effet, qui pourrai-je supplier, si mes concitoyens refusent de m'entendre ? Vous plaindrez mon sort, je le sais, quand il sera trop tard et pour vous et pour moi. Ne vous attendez pas à me trouver d'autres biens que le peu de fonds que je possède, et que j'abandonne ; je recueillerai le reste, si, sans esprit de contention et avec humanité, vous me permettez de le faire à l'abri de toute inquiétude. Il ne sera jamais prouvé que j'ai reçu l'or d'Harpalus ; on n'a pu m'en convaincre, et je n'en ai pas reçu. Si une autorité sans preuves, si le nom de l'Aréopage vous en impose, rappelez-vous le jugement d'Aristogiton, et rougissez de honte. Je ne puis faire de reproche plus doux à ceux qui ont commis envers moi une telle injustice. Vous ne direz pas, sans doute, que, sur les mêmes dénonciations du même sénat, on devait absoudre Aristogiton et

condamner Démosthène : non, vous n'êtes point assez dépourvus de sens. Par moi-même, je ne suis pas fait pour la disgrace que j'éprouve, je ne la mérite pas, et ne suis pas de pire nature que d'autres qui ont été absous. Je suis malheureux, j'en conviens, grace à votre indifférence. Et comment ne serais-je pas malheureux, lorsque, pour comble de maux, je me vois réduit à me comparer avec Aristogiton, et avec Aristogiton jouissant de sa patrie, moi qui en suis privé ? Ne croyez point que ce soit le ressentiment qui m'anime; je ne puis être irrité contre vous; mais c'est une sorte de soulagement de se plaindre, quand on éprouve quelque injustice, comme de gémir quand on souffre. Je suis toujours affectionné pour vous, autant que je souhaite que vous le soyez pour moi ; et cette affection, je l'ai manifestée, et la manifesterai dans toutes les circonstances. Dès mes premiers pas dans le ministère, je me suis persuadé que tout homme qui gouverne, s'il est vertueux, doit être disposé à l'égard de tous les citoyens, comme des enfans à l'égard de leurs parens, desirer qu'ils soient justes, et les supporter avec patience, quels qu'ils soient. La défaite, en pareil cas, est auprès des gens sensés une victoire non moins légitime que glorieuse. Je vous recommande à la protection des dieux.

LETTRE QUATRIÈME.

Sur les injures de Théramène.

Théramène, qui n'est connu que par cette lettre, avait reproché à Démosthène le sort malheureux qui l'avait accompagné dans toutes les opérations de son ministère ; Démosthène réfute ce reproche, et invective avec force contre celui qui en était l'auteur.

Démosthène, au Sénat et au Peuple,

SALUT :

J'apprends que Théramène, entre autres invectives qu'il a débitées contre moi, me reproche le sort malheureux qui m'accompagne. Il ignore, et je n'en suis pas surpris, qu'une injure qui ne prouve aucun vice dans celui qu'elle attaque, est sans effet auprès des personnes sensées. Un homme qui s'est montré impudent toute sa vie, qui n'est pas citoyen d'origine, qui, dès son enfance, a été élevé parmi des prostituées, doit ignorer ces maximes, et n'est pas fait pour les comprendre. Si j'obtiens mon rétablissement, je tâcherai de discuter avec lui les reproches injurieux dont il nous charge vous et moi ; et quoiqu'il ne sache pas rougir, je me flatte de le rendre plus modéré. Le bien public m'engage à m'expliquer, dans cette lettre, sur ses invectives au sujet de la fortune. Ecoutez mes idées avec la plus grande attention ; elles méritent, je crois, d'être entendues, et même d'être retenues.

Je regarde Athènes comme la plus heureuse de toutes les villes, comme la plus aimée des dieux : Jupiter de Dodone, la déesse Dioné (1), Apollon Pythien, l'ont toujours annoncé dans leurs oracles, ils l'ont confirmé en disant que la bonne fortune habitait votre ville. Or, il est clair que par rapport aux dieux, parler de l'avenir c'est prédire, et que donner des noms aux choses arrivées, c'est s'expliquer sur le passé. Toutes les opérations de mon ministère sont du nombre des choses arrivées, et c'est d'après ces opérations que les dieux vous ont nommés heureux. Est-il donc juste de nommer heureux ceux qui ont suivi les conseils, et d'appeler d'un nom contraire celui qui les a donnés ? A moins qu'on ne dise que la dénomination du bonheur public dont je suis l'auteur par mes conseils, vient des dieux qui sont incapables de mentir ; et que les reproches particuliers que m'a faits Théramène, ne viennent pas d'un audacieux, d'un impudent, d'un insensé.

Mais ce n'est pas seulement d'après les oracles des immortels, c'est encore d'après la considération des événemens même, si vous en jugez bien, que vous devez être satisfaits de votre fortune. Examinez les choses, ainsi que le doivent des hommes, et vous trouverez Athènes fort heureuse d'après mes conseils. Mais, si vous prétendez à des avantages qui ne sont donnés qu'aux dieux, vous desirez l'impossible. Quel est donc cet avantage refusé aux

(1) Démosthène, dans sa harangue sur la fausse ambassade, parle de la déesse Dioné, qui était une nymphe, fille de l'Océan et de Thétis. Il paraît que les Athéniens avaient pour elle une vénération particulière, mais j'en ignore la raison.

mortels, et dont jouissent les dieux seuls ? c'est d'être possesseur de tous les biens, d'en être assuré pour soi-même, et de pouvoir les communiquer aux autres ; c'est de ne souffrir jamais et de n'être exposé à souffrir rien de fâcheux.

Après avoir établi ces principes, comme il est juste, comparez votre position avec celle des autres peuples. Personne n'est assez peu sensé pour préférer à votre état présent le sort, ou des Lacédémoniens à qui je n'ai donné aucun conseil, ou des Perses chez qui je n'ai pas même fait de voyage. Je ne parle pas des peuples de Cappadoce (1), de Syrie, de ceux de l'Inde placés aux extrémités du monde, qui tous se sont vus assaillis et accablés de malheurs. On dira, peut-être, que la fortune nous a mieux servis, il est vrai, que ces peuples, mais plus mal que les Thessaliens, les Arcadiens, et quelques autres qui ont été dans l'alliance de Philippe. Mais votre condition est bien préférable à celle de ces derniers, et parce que vous n'avez pas été esclaves, ce qui est le plus précieux de tous les avantages ; et parce qu'ils ont été la cause des maux où Philippe et la servitude ont jeté les Grecs, ce qui leur a attiré avec justice la haine générale. Vous, au contraire, Athéniens, on vous a vus exposer, pour les Grecs, vos personnes, vos fortunes, votre ville, tout en un mot ; générosité rare qui doit vous valoir la plus grande célébrité, et vous obtenir de la part des hommes équitables une reconnaissance éternelle. Ainsi, d'après mes conseils, Athènes l'a

(1) *Des peuples de Cappadoce, de Syrie, etc.* Alexandre avait porté la guerre chéz tous ces peuples, qu'il avait vaincus et forcés de subir le joug.

emporté pour le bonheur sur les Grecs qui ont combattu Philippe, et pour la gloire sur ceux qui l'ont secondé. Aussi les immortels nous ont-ils rendu des oracles favorables ; et les reproches iniques et injurieux, ils les font retomber sur la tête de celui qui les fait.

Pour vous en convaincre, examinez la vie habituelle de Théramène. Il se conduit par système, comme on souhaiterait dans une imprécation qu'il se conduisît. Ennemi de ses parens, il est ami de l'infame Pausanias ; il réunit l'audace effrontée d'un homme et les complaisances criminelles d'une femme ; résistant à son père, cédant à la turpitude, il amuse son imagination des horreurs qui le rendent odieux à tout le monde, et se plaît à parler d'actions obscènes, qui révoltent tous ceux qui l'écoutent. Il persiste cependant, et même il croit par-là se donner le mérite de la naïveté et de la franchise. Je ne vous en aurais pas écrit, Athéniens, si je n'eusse voulu réveiller en vous le souvenir de ses désordres honteux ; car, ce qu'on craindrait de dire, on doit éviter de l'écrire. Au reste, le peu que vous avez entendu, vous a, sans doute, indignés contre le personnage, en rappelant à votre esprit les infamies sans nombre dont il s'est souillé. Comme elles vous sont trop connues, je n'ai rien dit d'indécent ; et Théramène n'a seulement qu'à se montrer pour rappeler aussitôt les vices abominables auxquels il s'abandonne. Je vous recommande à la protection des dieux.

LETTRE CINQUIÈME.

A HÉRACLÉODORE.

C'est la seule lettre de Démosthène, parmi les six, qui soit adressée à un particulier, qui traite d'objets particuliers, et qui ait été écrite, long-tems avant son exil, lorsqu'il était encore jeune.

DÉMOSTHÈNE A HÉRACLÉODORE,

SALUT:

Je ne sais si je dois croire ou non ce que m'annonce Ménécrate. Il me dit qu'Epitime a été dénoncé et traîné en prison par Aratus, que vous plaidez contre lui, et que vous vous montrez le plus ardent de ses persécuteurs. Je vous en conjure au nom de Jupiter hospitalier et de tous les dieux, évitez de m'affliger et de me causer une peine cruelle. Vous le savez, outre que j'ai fort à cœur le salut d'Epitime, je regarderais comme un grand malheur pour moi qu'il lui arrivât quelque disgrace, et que vous en fussiez la cause. J'aurais trop à rougir devant les personnes qui savent le bien que je disais de vous à tout le monde. Je me croyais fondé à en dire, non que je vous eusse fréquenté, mais je voyais que vous jouissiez de l'estime publique, et que vous aviez été formé à une école qui véritablement ne connaît ni les artifices, ni les intrigues de l'ambition et de la cupidité, qui rapporte tout au souverain bien, et à la souveraine justice. C'est un crime, selon moi, quand on a été

élevé à l'école de Platon, de ne pas avoir l'imposture en horreur, de ne pas être bon envers tous les hommes. Ce qui me serait encore infiniment désagréable, c'est qu'après m'être porté pour vous d'affection, je fusse contraint de changer à votre égard. Quand je ne me plaindrais point d'un procédé que je n'avais pas lieu d'attendre, et qui annonce du mépris pour ma personne, la chose n'en serait pas moins réelle. Si vous faites de moi peu de cas, parce que je ne suis pas encore des premiers de la ville, faites attention que vous avez été jeune et dans l'âge où je suis. C'est votre administration qui vous a fait ce que vous êtes : peut-être obtiendrai-je aussi cet avantage, et, avec du zèle, je pourrai réussir si la fortune me seconde. C'est un grand mérite que de placer à propos un bienfait : je vous prie de me le faire éprouver à moi-même. Ne vous laissez conduire ni gagner par ceux qui ont moins de sagesse que vous : amenez-les plutôt à vos sentimens. Faites en sorte que je vous trouve fidèle à tous les engagemens de l'amitié, et qu'Epitime soit sauvé et tiré du péril. Je reviendrai dans le tems où vous me marquez que je dois revenir. Mandez-le moi, et faites-moi connaître vos intentions comme à un ami. Adieu.

●●●●●●●●●●●●

LETTRE SIXIÈME.

CETTE lettre fut sans doute écrite, non de l'isle de Calaurie, mais de la ville de Mégares où Démosthène s'était retiré quelque tems avant son rappel, pour travailler à former une ligue de plusieurs peuples contre Antipater.

DÉMOSTHÈNE, AU SÉNAT ET AU PEUPLE.

SALUT:

IL m'est venu, de la part d'Antiphile, une lettre adressée à tout le corps des confédérés. Elle est aussi consolante pour ceux qui s'intéressent au bonheur de la Grèce, que désolante pour les autres qui sont dévoués à Antipater. Ces derniers, possesseurs de la lettre qu'Antipater envoyait à Corinthe, pour Dinarque (1), ont semé, dans toutes les villes du Péloponèse, des discours dont je prie les dieux de détourner les mauvais présages sur leurs têtes. Celui qui accompagne le porteur de ma lettre, étant venu trouver, de la part de Polémeste, Epinique, son frère, qui est bien intentionné pour vous et mon ami, Epinique me l'a amené; et, sur le rapport qu'il m'a fait, j'ai cru à propos de vous l'envoyer lui-même, afin que, parfaitement instruits de ce qui s'est passé dans le camp, par quel-

(1) Est-ce Dinarque l'orateur? S'était-il retiré à Corinthe, dont il était originaire suivant quelques-uns, pour empêcher les Corinthiens d'entrer dans la ligue, et favoriser ainsi le parti d'Antipater!

qu'un qui s'est trouvé au combat (1), vous preniez courage pour le moment, et que, pour la suite, vous ayez espérance de réussir avec le secours des dieux. Je vous recommande à leur protection.

---

(1) S'il est ici question de la bataille de Lamia où les Athéniens furent vainqueurs, comme Démosthène avait été rappelé avant cette bataille, apparemment qu'il avait été envoyé en ambassade dans quelque ville d'où il écrit sa lettre. Peut-être s'agit-il d'un combat moins considérable qui avait précédé celui de Lamia.

LETTRES D'ESCHINE.

Tout le monde sait qu'Eschine ayant accusé Ctésiphon, ou plutôt Démosthène dans la personne de Ctésiphon, et n'ayant pas obtenu la cinquième partie des suffrages, fut condamné à l'exil et se retira à Rhodes, d'où il écrivit les lettres qui nous restent de lui. Photius n'en comptait que neuf, auxquelles, dit-il, on donnait le nom des neuf Muses, comme on donnait à ses trois discours le nom des trois Graces. Je crois, en effet, que, parmi les douze lettres attribuées maintenant à Eschine, il en est trois qu'on peut regarder comme supposées et faites après coup par quelque sophiste ou rhéteur. C'est, à mon avis, la septième et les deux dernières. J'en dirai la raison quand j'en serai à ces lettres.

LETTRE PREMIÈRE.

Elle est adressée à Philocrate, et renferme quelques particularités sur le voyage d'Eschine d'Athènes à Rhodes. Le Philocrate auquel il écrit, n'est pas celui dont il est beaucoup parlé dans ses discours et dans ceux de Démosthène. Ce Philocrate avait été exilé, et nous ne voyons nulle part qu'il ait été rappelé de son exil.

A Philocrate.

Nous partîmes le soir de Munychie (1); un vent favorable nous porta, le lendemain, sur le midi,

(1) Munychie était un port de l'Attique, où Diane avait un temple fameux. — *Céiens*, habitans de Cée, isle de la mer Egée.

à Corosse, ville des Céiens. Comme le vent était contraire, nous nous arrêtâmes neuf jours ; et, nous étant remis en mer avec le lever du soleil, nous arrivâmes à Délos. Les Déliens étaient attaqués d'une maladie contagieuse. Leurs visages étaient remplis de taches blanches, leurs cheveux s'étaient blanchis, leurs gorges et leurs poitrines étaient enflées ; du reste, ils n'avaient pas de fievre, ils ne ressentaient pas de grandes douleurs, et les autres parties du corps n'avaient éprouvé aucune altération. Ils attribuaient cette calamité à la colère d'Apollon, et croyaient que le dieu leur avait envoyé cette maladie, parce qu'un homme considérable avait été inhumé dans leur isle, contre l'usage (1). Pour nous, comme si nous eussions été jetés dans un pays inconnu, ou dans une isle de l'océan atlantique, et que nous eussions vu, tout-à-coup, des hommes d'un teint extraordinaire, nous nous enfuîmes la nuit, nous demandant les uns aux autres, dans le cours de la navigation, si chacun avait le teint et les cheveux qu'il avait apportés de sa ville. Il survint un orage, et un vent violent qui nous emporta par delà l'isle de Crète, en face et près de Psamathonte (2) ; d'où, étant repoussés, par un vent, de Lybie, et reportés ensuite au même endroit, par un vent de septentrion, nous restâmes sur mer cinq jours, après

(1) L'histoire confirme cette particularité rapportée par Eschine, nous y voyons qu'il était défendu à Délos d'enterrer les morts dans l'isle. — *L'Océan atlantique*. Suivant les anciens, cette mer était remplie de prodiges et de choses extraordinaires.

(2) *Psamathonte*, ville de Laconie. — *Athrone*. Je n'ai trouvé de ville de ce nom ni dans Etienne, ni dans Strabon.

lesquels nous abordâmes à Athrone : et cela pour nous apprendre à nous tenir en repos, sans nous embarrasser si un citoyen, dans sa patrie, était couronné ou non contre les lois. Delà, après quatre jours, nous arrivâmes à un port de Rhodes. Je m'y arrêtai un peu, me trouvant incommodé de l'asthme ; et, comme mon indisposition ne diminuait pas, je passai à Rhodes, qui sembla sourire à mon arrivée ; car aussitôt que j'y fus entré, je me portai beaucoup mieux. Voilà jusqu'à présent ce que j'avais à vous écrire. Lorsqu'il m'arrivera quelque chose de nouveau, je vous en ferai part. Soyez heureux, ne vous mêlez pas de l'administration publique, et n'attaquez ni plus puissant ni plus faible que vous.

LETTRE SECONDE.

Elle est adressée à Ctésiphon, l'auteur du décret qui couronnait Démosthène. Apparemment que Ctésiphon, voyant Eschine condamné, avait senti la compassion succéder dans son cœur à la haine, et que, dans un transport de générosité, il lui avait fait, à son départ, des offres de services. Eschine lui écrit, et se plaint de ce que, malgré ses offres, il le déchire en son absence, et que même il le persécute dans la personne de ses parens.

A Ctésiphon.

Nicostrate, mon oncle maternel, m'a écrit que vous le persécutiez sans ménagement, et que vous me reprochiez ma disgrace dont vous êtes l'auteur. Je ne conçois pas dans quels sentimens vous me teniez, à mon départ, des discours qui me persuadaient que vous parliez avec sincérité, et

que votre cœur était d'accord avec votre bouche. Je vous croyais d'autant plus, que mon infortune me paraissait peu croyable, digne de compassion même pour des ennemis, et que, d'ailleurs, je vous voyais un air triste et affligé, presque les larmes aux yeux. Aussi je recommandai à quelques-uns de mes proches de s'adresser à vous dans l'occasion, les assurant qu'ils n'essuieraient aucun refus : moi-même, je vous ai souvent écrit pour réclamer vos services à Athènes. Cependant, aujourd'hui que je ne vous porte aucun ombrage, que je ne vous inquiète ni vous ni d'autres, vous cherchez à me nuire ; et sans faire attention ni aux caprices de la fortune, ni à l'incertitude des événemens humains, vous recommencez contre moi le combat, lorsque je suis banni de ma patrie, privé de tous mes droits, éloigné de mon pays, de mes compatriotes, de mes amis. Le mal que vous dites d'un absent, pourrait fort bien jeter sur vous l'odieux de décrier un mort dans une ville le centre de la douceur et de la politesse. On n'aura point, d'Eschine, une plus mauvaise opinion, parce que vous le déchirerez en son absence ; on ne fera que le plaindre et le juger plus digne de pitié. Il était un tems où j'aurais pu vous tenir tête ; mais aujourd'hui je ne peux plus parler pour moi, ni même entendre les invectives de mes ennemis. Insulter un vieillard tranquille, qui n'a aucune espérance de pouvoir jamais repousser l'injure, et dont toute la ressource est en vous autres qui ne pouvez vous sauver vous-mêmes (1) ; n'est-ce pas

(1) Athènes avait alors bien de la peine à se défendre contre les Macédoniens, qui cherchaient à l'opprimer.

le comble de la honte ? Au nom des dieux, Ctésiphon, quand vous auriez la plus grande envie de me chagriner, et qu'aucun de mes maux n'aurait assouvi votre ressentiment, ne vous chargez pas d'une pareille infamie, vous et vos enfans, que vous élevez, sans doute, dans l'espoir de trouver en eux le soutien de votre vieillesse. Souvenez-vous qu'Eschine n'a jamais pensé qu'il serait réduit où il est, non plus que tant d'autres qui avaient plus d'autorité que nous dans leur patrie, qui étaient plus distingués que vous et moi.

LETTRE TROISIÈME.

Cette lettre, ainsi que les deux suivantes, ne porte pas le nom de celui auquel elle est adressée. On voit dans celle-ci la principale raison qui console Eschine de sa disgrace.

Il arrive, pour l'ordinaire, que ceux qui sont exilés injustement, sollicitent leur rappel ; et s'ils ne l'obtiennent pas, ils déclament contre leur patrie, et se plaignent d'en être maltraités. Pour moi, quoique tombé dans une disgrace, que ne devait pas me faire craindre ma conduite dans le ministère, quoique condamné pour avoir accusé des coupables, je ressens quelque peine, comme cela est naturel, mais nulle indignation. Je n'ai point la folie de croire qu'Eschine, fils d'Atromète, qui est exilé, qui essuie un traitement fort commun dans Athènes, doive être indigné contre une ville qui a banni Thémistocle, le libéra-

teur de la Grèce ; contre une ville où Miltiade (1) est mort, en prison, chargé d'années, parce qu'il était redevable, au trésor, d'une somme légère. Mais je pense qu'il sera vraiment honorable pour moi, chez la postérité, d'avoir reçu le même affront que ces grands hommes, d'avoir été jugé digne d'éprouver le même sort.

LETTRE QUATRIÈME.

Cette lettre est écrite à un citoyen d'Athènes, qui se mêlait du gouvernement, et qui, étant fort occupé des affaires publiques, n'avait le tems de songer ni aux poëtes ni à la poésie. Elle parle de la noble origine d'un nommé Cléocrate, citoyen de Rhodes, par qui Eschine avait été fort bien reçu.

Puisque vous voulez savoir quel est Cléocrate, je vais satisfaire votre curiosité ; mais il vous faudra essuyer une longue narration, qui vous fera peut-être repentir d'avoir été si curieux. Cléocrate n'est pas celui de tous les Grecs dont la naissance soit la plus obscure ; et vous en jugerez de même, si, par hasard, vous avez entendu parler d'Ariphron, issu de ce Damagète, dont le grand Pindare fait l'éloge. Vous pourriez paraître ridicule si vous demandiez quel est Pindare ; vous devez l'avoir appris avec moi chez Mantias, notre maître com-

(1) Miltiade, connu par la victoire remportée à Marathon, contre les Perses. Ses envieux le firent condamner à une amende de cinquante talens. Ne pouvant la payer, il fut mis en prison, et il y mourut, à la honte de sa patrie.

mum ; ou si vous ne vous rappelez pas les leçons de Mantias, vous entendez, du moins, Ménalippe répéter sans cesse, dans les assemblées,

Athènes, l'ornement, le rempart de la Grèce,

ajouter que ce vers est de Pindare, poëte Thébain ; que ses compatriotes lui avaient imposé une amende pour l'avoir fait ; mais que nos ancêtres lui ont rendu le double de la somme, et qu'en outre ils lui ont érigé une statue d'airain, qui subsiste encore de nos jours, devant le portique royal ; que Pindare est représenté assis, revêtu d'une longue robe, une lyre à la main, un diadême sur le front, et un livre fermé sur ses genoux. Or, ce Pindare a chanté le Damagète, dont Cléocrate tire son origine. Le même poëte parle aussi des Diagoras (1), et de cette vieille femme à laquelle tient Cléocrate du côté de sa mère. Si je ne connaissais votre indifférence pour la poësie, et si je ne savais que vous êtes entiérement livré à ces fonctions du ministère public, qui ont causé ma perte, je me contenterais de vous avoir dit un mot des Diagoras, et je vous enverrais les vers même de Pindare. Mais comme je pense que vous ne daignez pas même les lire, je me crois au moins obligé de vous raconter un trait qui mérite d'être entendu, quoiqu'il ne puisse vous faire connaître le caractère de Cléocrate. On dit qu'un jour une vieille femme vint à Olympie (2), s'avança dans la carrière, et

(1) Thucydide, Xénophon, Diodore de Sicile, et Pausanias, parlent aussi des Diagoras dans leurs histoires ; les Diagoras étaient Rhodiens.

(2) Elien, au livre dixième de ses histoires, raconte cette

se mêla avec les hommes pour voir les combattans. Les juges des combats l'ayant apostrophée, et lui ayant demandé comment elle osait, quoique femme, paraître dans la carrière, elle leur fit cette réponse : Mais, quelle est la femme à laquelle le dieu ait accordé la prérogative honorable d'avoir un père et trois frères vainqueurs aux jeux olympiques, et d'y envoyer encore un fils ? C'est de cette femme que Cléocrate descend, il est un rejetton de cette souche ; tout le monde vous l'apprendra mieux que lui-même.

Je n'en dirai pas davantage, dans la crainte de paraître moins avoir voulu vous instruire de l'origine de Cléocrate, qu'avoir entrepris, à l'exemple de Trasimaque, qui a chanté les louanges de son hôte, de chanter celles du mien, et de lui témoigner ainsi ma reconnaissance pour le repas magnifique qu'il m'a donné. Je me contente de dire que si la vieille femme eût connu notre Cléocrate, elle aurait été plus glorieuse de lui que des cinq vainqueurs aux jeux olympiques.

[illegible]e anecdote, et nomme Phérénice cette vieille femme que le scho[illegible]e de Pindare appelle Aristopatire.

LETTRE CINQUIÈME.

Dans cette lettre, Eschine expose la manière obligeante dont il a été accueilli par Cléocrate. Il fait l'éloge de la sagesse de ce même Cléocrate; il se trouve heureux de vivre avec un tel homme : cependant il ne peut dissimuler que son exil lui cause quelque peine.

Juliades, sur lequel vous comptiez le plus, n'était pas à Rhodes, à mon arrivée, il était à Linde (1), et, à son retour, il ne m'a point merveilleusement accueilli; il ne m'a fait que la politesse commune de m'envoyer demander si j'avais besoin de quelque chose. Pour Cléocrate, je ne pourrais vous marquer toutes les attentions qu'il a eues pour moi. Il m'a fait donner, par la ville, une maison et une terre à Camire. Il m'a fourni lui-même des provisions suffisantes pour une année, et non-seulement à moi, mais encore à Teuthras et à Oplistie (2). Quoique les denrées de ce pays soient inférieures, pour la plupart, à celles d'Athènes, telles que l'huile et le miel, elles sont néanmoins assez bonnes pour qu'on puisse se passer des productions de l'Attique; le vin est beaucoup meilleur que le vôtre. Il m'a aussi envoyé de la pâtisserie, faite de pigeons, de farine et d'épi-

(1) Linde, Camire, et d'autres endroits voisins de Rhodes, étaient ce que nous appellerions la banlieue de cette ville.

(2) C'étaient sans doute des amis ou des parens d'Eschine qui l'avaient accompagné dans son exil. — Plus bas, *Cothocides*, citoyens du bourg de Cothoce, dont était Eschine.

ces, dont je vous ai fait part. Voilà ce que j'ai reçu de lui, et du bled en si grande quantité, que je pourrais en nourrir, avec moi, tous les cothocides. Il a ajouté encore bien des présens de cette nature, que je ne vous marquerai pas, dans la crainte de paraître entrer dans des détails minutieux. Faire grand cas de petites choses, c'est la marque, je le sais, d'un petit esprit; j'avoue, toutefois, que je suis sensible aux moindres marques d'amitié. Je ne puis taire, par exemple, que Cléocrate nous fournit d'excellens morceaux de sanglier et de chèvre sauvage. Mais, ce que j'estime bien plus que ses présens, il est lui-même tous les jours avec moi, et m'insinue sa sagesse, fort supérieure à la mienne. Ce que j'ai appris, par le malheur, il l'évite par de sages précautions, instruit par la raison, et non, comme les insensés, par l'expérience : il ne se mêle pas du gouvernement. Enfin, le seul Cléocrate me tient lieu de toutes les autres villes et de tous les autres hommes, au point que je trouve des délices dans ma disgrace, et qu'il me semble que c'est commencer à vivre que d'être dégagé de toute administration publique. Oui, je suis si satisfait de ma situation présente, que je m'applaudis d'être délivré de la passion de gouverner l'état, *comme d'un maître dur et féroce* (1); ainsi que Sophocle, déjà vieux, le disait, à ce qu'on rapporte, d'un autre passion. Lors donc que la raison domine,

(1) En grec, *comme d'un chien enragé*. Platon, et Cicéron d'après Platon, qui citent ce trait de Sophocle, ne disent pas, *comme d'un chien enragé*; mais, *comme d'un maître dur et féroce*. J'ai préféré dans ma traduction la leçon de Platon. — Plus bas, *Halès*, était un bourg de l'Attique.

je me trouve très-heureux par mon exil. Mais, quand je pense à mes amis d'Athènes, à mes proches, aux assemblées, au bourg de Colytte où j'ai demeuré quarante-cinq ans, à ma terre d'Halès, aux entretiens agréables que j'y ai eus avec vous et avec Philinus, tout mon sang se trouble et reflue d'un autre côté. Je regrette Athènes ; et j'aurais même du plaisir à y entendre les invectives de Démosthène, et ses bons mots qui n'ont jamais fait rire que Ctésiphon.

Mais, mettons des bornes à nos larmes. Vous, soyez heureux ; évitez les affaires, évitez Leptine (1). Il est notre ennemi, et d'ailleurs il est tel qu'il n'y a point de gloire à l'emporter sur lui, et qu'il y aurait beaucoup de honte à lui céder. Si vous vous rencontrez par hasard ensemble, et qu'il parle contre moi, tâchez de vous taire si vous pouvez, et de rire. Il est assez puni d'être jugé par tout le monde un personnage aussi odieux que ridicule. Si vous ne craignez pas trop la mer, venez me trouver ; vous vous en retournerez quand vous m'aurez procuré le plaisir de vous voir.

---

(1) Je ne crois pas que ce Leptine soit le même que celui dont Démosthène attaque la loi, mais dont il paraît estimer et ménager la personne.



LETTRE SIXIÈME.

CETTE lettre est adressée à Philocrate, qui est sans doute le même auquel la première est adressée. Eschine lui recommande un citoyen de Rhodes qui l'avait fort bien reçu, et qui se transportait à Athènes pour y toucher, au nom d'un de ses parens, une somme déposée chez un banquier.

A PHILOCRATE.

Ariston, porteur de cette lettre, est le premier qui m'ait reçu à Rhodes. Il fait le voyage d'Athènes pour y toucher, au nom d'un de ses parens âgé, une somme qui est entre les mains du banquier Carmolas. Recevez-le, je vous prie, avec amitié. C'est un homme fort aisé à vivre et tel qu'il nous convient. Traitez-le, en tout, de manière à lui apprendre que celui qu'il a reçu à Rhodes, n'est pas entiérement dépourvu d'amis, qu'Eschine jouit encore à Athènes de quelque considération, qu'on y pense encore à lui.

LETTRE SEPTIÈME.

CETTE lettre est adressée au sénat et au peuple d'Athènes. Je crois que c'est une de celles qui sont supposées, et qu'elle a été faite sur le modèle de la lettre de Démosthène contre Téramène, par quelque écrivain qui a voulu s'exercer à écrire dans le style d'Eschine.

Au Sénat et au Peuple d'Athènes.

J'ai été instruit des discours que Ménalope avait débités contre moi, et je suis fort sensible aux marques que vous m'avez données de votre bienveillance. Je me flatte, quand vous m'aurez rapelé, de pouvoir lui témoigner ma gratitude d'une façon qui réponde à sa vie passée ; et peut-être, quoiqu'éloigné de ma patrie, pourrais-je encore réprimer son insolence. J'avoue, Ménalope, que j'ai éprouvé ma disgrace conformément aux lois ; mais je dis que c'est en défendant les lois que j'y suis tombé, en m'opposant à ce que personne ne fût couronné contre leurs dispositions. Avoir été malheureux à la tête des affaires, cela m'est commun avec Thémistocle, Aristide, et mille autres citoyens célèbres. Mais être fils d'une mère qui s'est prostituée derniérement, quoique vous fussiez déjà thesmothète (1), et d'un père qui a été mis trois fois en prison ; vous être vendu vous-même pour le crime au prix de deux mille drachmes, cela vous est commun, je pense, avec les jeunes libertins de la troupe de Timarque (2), et non avec Thémistocle, ni avec Aristide le juste. Mais, Athéniens, je raisonnerai avec Ménalope de vive voix, quand vous le jugerez à propos. Maintenant je vous rends grace de l'intérêt que

(1) On sait que les archontes étaient les principaux magistrats d'Athènes, qu'ils étaient au nombre de neuf, et que six d'entre eux se nommaient thesmothètes,

(2) C'est sans doute le Timarque contre lequel Eschine nous a laissé un discours, et qu'il fit condamner comme s'étant livré à des vices infames.

vous avez témoigné pour ma personne, interrompant par vos cris, et refusant d'entendre ceux qui me déchiraient quoiqu'absent. Il serait mieux pourtant, il serait plus juste que vous me permissiez de répondre moi-même aux invectives, en décidant pour moi ce que vous avez déjà décidé pour tant d'autres qui avaient commis envers vous les délits les plus graves. Sinon je vous demanderais une seconde grace, c'est de souffrir qu'on dise du mal de moi tant qu'on voudra, plutôt que de faire soupçonner, en refusant d'entendre ceux qui me déchirent et en paraissant m'être favorables, qu'il y en a plus sur mon compte qu'on n'en pourrait dire.

LETTRE HUITIÈME.

Cette lettre et les deux qui suivent, ne portent point les noms des personnes auxquelles Eschine les adressait. Cette huitième lettre est écrite à un ami qui avait promis de le venir voir, et qui ne tenait pas sa parole.

Vous n'êtes pas encore venu me voir ; vous vous rejetez sur les indispositions, sur les procès, sur tout enfin, plutôt que sur le défaut de bonne volonté. Il y a déjà long-tems que Nicias et Andronius sont venus. Si vous avez résolu d'accompagner Philinus, qui, à ce que j'apprends, doit faire le voyage, peut-être vous permettrai-je de vous justifier, et notre querelle sera terminée. Si vous ne partez pas encore avec lui, vous m'écrirez toujours que vous viendrez, mais votre ami ne se fâchera plus qu'une fois.

LETTRE NEUVIÈME.

Eschine, dans cette lettre, rend compte à un ami de l'acquisition qu'il a faite d'une terre.

Je suis passé à Physque (1), et je me suis tenu tranquille tout le jour, non par indolence, mais parce que mon asthme paraissait augmenter. Comme il a diminué pendant la nuit, et que je me suis trouvé mieux, je me suis rendu aux Sablons; j'ai vu la terre, qui m'a paru belle et assez variée. Des plants d'oliviers, beaucoup d'arbres, grand nombre de vignes, encore plus de bled, de beaux pâturages, mais point de logement; les bâtimens sont en ruine. Myronide m'a fort bien reçu. J'ai acheté la terre deux talens. J'y bâtis maintenant une maison, telle que je peux la bâtir avec un revenu médiocre. D'ailleurs, je ne l'habiterai certainement pas avec grand plaisir, étant privé de ma patrie, et d'une patrie dont on ne peut se consoler d'être éloigné que par l'espérance d'y revenir.

LETTRE DIXIÈME.

Je ne me serais point permis de traduire cette lettre, qui renferme une histoire un peu libre, s'il ne m'avait paru que le

(1) Il y avait deux villes grecques de ce nom : Physque était aussi un des ports de Rhodes; il en est parlé dans Strabon et dans Etienne.

caractère honnête et vertueux qu'y montre Eschine, pouvait être une leçon pour nos Français, qui ne sont que trop sujets à plaisanter sur un article que l'orateur d'Athènes traite sérieusement. La délicatesse d'un païen sur l'honnêteté des mœurs, l'indignation qu'il témoigne à un libertin qui s'en moque, et qui, en cela, ne ressemble que trop à nos petits-maîtres à bonne fortune, doivent faire rougir la plupart des chrétiens. Au reste, la narration du fait contenu dans cette lettre, est aussi vive et rapide que simple et naïve.

Bons dieux! que Cimon m'a fait de peine dans toutes les villes et sur tous les rivages! à quel excès il s'est porté, sans respect pour les lois, sans égard pour l'amitié! Nous étions venus ensemble à Troie pour jouir du spectacle de la terre et de la mer. Je ne vous détaillerai pas tout ce que j'y ai vu; j'aurais trop à dire; et je craindrais qu'en imitant le babil des poëtes, je ne parusse vous entretenir de bagatelles. Mais je vous parlerai des beaux faits de Cimon, et de sa pétulance contre laquelle je ne pourrais jamais déclamer avec assez de force.

Nous étions à Troie depuis plusieurs jours, et nous ne pouvions nous lasser de voir ce que cette ville offre de curieux; j'avais résolu de m'y arrêter jusqu'à ce que j'eusse rapproché tous les vers de l'Iliade de chacun des objets dont ils parlent. Nous tombâmes au jour où la plupart des habitans cherchent à marier celles de leurs filles à qui la loi et l'âge le permettent. Il y en avait un grand nombre dans ce cas. C'est une coutume dans la Troade que les filles, sur le point de se marier, viennent au Scamandre, et se baignant dans les eaux du fleuve, prononcent ces paroles qui sont consacrées. *Scamandre, je t'offre ma virginité.* Une jeune fille,

entre autres, nommé Callirrohë, d'une belle taille, d'une naissance distinguée, vint au fleuve pour se baigner. Je regardais de loin cette cérémonie avec les parens des filles et le reste du peuple, jouissant du spectacle de la fête autant qu'il est permis aux hommes. Notre honnête homme de Cimon se cache dans les herbes du Scamandre, et se couronne de roseaux; c'était un piège tendu pour la circonstance, un tour qu'il avait médité de jouer à Callirrohë. Celle-ci, je l'ai su depuis, se baignait et prononçait les paroles ordinaires, *Scamandre, je t'offre ma virginité.* Le Scamandre-Cimon s'élance des roseaux : *Scamandre*, dit-il, *reçoit le présent de Callirrhoë, il veut la combler de biens.* En disant ces mots, il enlève la fille et se cache ; mais l'affaire ne resta point cachée.

Quatre jours après on faisait en l'honneur de Vénus une procession à laquelle assistaient les nouvelles mariées, et dont nous étions spectateurs. La jeune Callirrhoë apperçoit Cimon qui regardait avec moi, fort tranquille, comme quelqu'un qui n'eût fait aucun mal ; elle se prosterne à ses pieds, et se tournant du côté de sa nourrice : Voilà, dit-elle, ma nourrice, le Scamandre à qui j'ai donné ma virginité. A ces mots, la nourrice se récrie, et par-là toute la fourbe se découvre.

Rentré dans mon logement, j'y trouve Cimon, je m'emporte contre lui comme je devais, et le traitant de scélérat, je lui dis qu'il nous a perdus. Lui, sans être ni plus honteux, ni plus effrayé, se met à me raconter de longues histoires, à me citer nombre d'aventures de ce genre arrivées à diverses personnes et en différens pays, tournant en risée des actions dignes du dernier supplice. A Magné-

sie, me disait-il, un jeune homme de la ville a joué le même tour auprès du fleuve Méandre. Aussi encore aujourd'hui, le père d'Attalus, l'athlète, persuadé que son fils est fils du Méandre et non le sien, croit que c'est pour cela qu'il est si robuste et si vigoureux. Lorsque l'athlète se retire accablé de coups et entièrement épuisé, son père dit que le fleuve est irrité contre Attalus, parce qu'étant vainqueur il n'a point proclamé le dieu pour son père; de sorte qu'il a une raison toujours prête quand son fils est vaincu. Auprès d'Epidamne, le musicien Carion a de même la simplicité de croire qu'un de ses fils, né d'une pareille intrigue, est fils d'Hercule. Pour moi, ajouta-t-il, sans pousser les choses aussi loin, j'ai eu une simple entrevue avec une fille qui n'était plus vierge, je n'ai fait que la regarder se baignant avec sa vieille nourrice. D'ailleurs, pour que les histoires d'Ilion ne soient pas toutes sur le ton terrible et tragique, j'ai cru devoir m'égayer, et mettre le Scamandre en comédie.

A ce récit, je demeurai pétrifié, ne pouvant croire ce qui s'était passé, et craignant les suites d'une telle impudence. Cimon paraissait se disposer à me raconter une troisième aventure de la même espèce, sous le nom de Bacchus ou d'Apollon, lorsqu'appercevant une foule de peuple qui venait à notre logement : voilà, lui dis-je, ce que je craignais, ils viennent pour nous brûler; et aussitôt je sortis par une porte de derrière, et je me réfugiai chez Ménalippide. De là, sur le soir je m'avançai du côté de la mer, et je fus porté vers une certaine hôtellerie par un vent auquel, en vérité, on ne pouvait s'exposer qu'en cherchant à fuir le forfait d'un Cimon.

Tels sont les périls auxquels m'a exposé son incontinence. J'ai cru devoir vous les mander, comme à quelqu'un qui en sera encore plus affecté que moi. Peut-être cependant ne trouverez-vous qu'à rire dans cette aventure.

LETTRE ONZIÈME.

J'AI déjà dit que je croyais les deux dernières lettres supposées. Dans les lettres précédentes, Eschine s'annonce comme un philosophe aimable, qui n'est pas insensible à sa disgrace, mais qui la supporte avec assez de patience. Il n'est pas croyable que, satisfait de la vie douce et paisible qu'il menait dans son exil, il soit sorti de sa tranquillité pour se mêler encore du gouvernement, et pour se mesurer de nouveau avec un puissant adversaire. Il y a toute apparence que quelque habile écrivain, qui avait étudié son style, et qui aimait sa façon d'écrire et de penser, s'est amusé à composer deux lettres en réponse aux deux premières de Démosthène. Dans l'une, il représente Eschine partisan et avocat de la paix, comme il l'avait toujours été, exhortant les Athéniens à rester tranquilles, à ne pas troubler leur repos par de vains projets d'ambition, à ne pas exposer à une ruine totale une ville déjà si affaiblie : dans l'autre, le même Eschine justifie son administration, par l'exposé de toute sa conduite lorsqu'il était ministre, et sur-tout depuis qu'il est exilé. Il excite les Athéniens, par des sentimens de compassion et d'honneur, à le rappeler, à lui rendre une patrie dont il ne mérite pas d'être privé. Il est des endroits, dans la dernière lettre, qui prouvent invinciblement qu'elle est supposée. D'après les discours d'Eschine qui précèdent, sa mère, si elle vivait encore, devait avoir plus de cent ans, ses fils devaient être d'un certain âge : la lettre dit, en termes formels, que sa mère n'était âgée que de soixante-treize ans; que ses fils étaient fort jeunes. Quoi qu'il en soit, les deux lettres ne sont pas sans mérite; je les ai traduites avec soin. Comme le texte en est fort altéré

j'ai eu assez de peine à tirer par-tout un sens bien clair et bien net.

AU SÉNAT ET AU PEUPLE D'ATHÈNES.

J'ai déjà pensé à vous écrire sur plusieurs objets qui me sont venus à l'esprit, ne croyant pas que mes malheurs dussent me priver de cette liberté; ce qui m'a retenu, c'est qu'il me semblait qu'après avoir été puni si grièvement de m'être occupé des affaires de l'état, ce serait de ma part une grande indiscrétion de m'en occuper encore, et de vous donner des conseils, à moins que vous ne m'y invitassiez dans quelque circonstance. Je sentais, d'ailleurs, qu'il n'était pas même facile de conseiller des amis, loin qu'il le soit de conseiller tout un peuple. Je voyais enfin que vous aviez d'autres citoyens en état de parler et d'agir; et j'en avais laissé un assez grand nombre. Mais puisque par la mort des uns, et par la disgrace des autres semblable à la mienne, la ville éprouve une disette de ministres, puisque, suivant ce qu'on me rapporte, ceux qui sont présens cherchent à troubler l'état par leurs discours, et même ceux qui sont absens par leurs lettres, je me suis hasardé à vous exposer aussi par lettres, seule manière dont je le puis, ce que je pense être avantageux à la république.

Si maintenant encore mes ennemis prétendent que je suis partisan des Macédoniens, et si quelques-uns m'accusent de nouveau en mon absence d'avoir prévariqué dans mes ambassades, ou d'avoir trahi la Grèce, je suis prêt, s'ils le veulent, à m'exiler même de Rhodes et de tout le pays des Grecs, et je me retirerai dans les états du roi de Perse. Personne, néanmoins, ne me reprochera

d'avoir jamais été partisan des Perses, et Démosthène moins que tout autre. Mais dans ce pays même, je ne cesserai de vous écrire ce qui me semblera conforme à vos intérêts, dans le dessein, non de flatter vos goûts, ainsi que font quelques-uns, mais de vous donner librement des avis. Car, sachez que certains ministres qui veulent paraître vous reprendre, et non vous flatter, ambitionnent, sur-tout, de vous plaire, choisissant le rôle d'adulateur le plus subtil, celui qui se cache sous une apparence de franchise. C'est-là, en effet, la manière la plus adroite de flatter le peuple et les chefs. Lorsque j'étais, en quelque sorte, vivant pour ma patrie, j'ai vu de vos ministres suivre ce système; maintenant que je suis mort pour elle, autant qu'il est en vous, il en est encore qui n'y sont que trop fidèles. Ils vous reprochent, comme une lâcheté, de ne pas chercher à commander dans la Grèce; et veulent que vous aspiriez à la prééminence, comme si vous pouviez y parvenir. Mais il vaut mieux pour vous, selon moi, que, paraissant moins actifs et moins ardens, on vous croie capables de commander aux Grecs, que de montrer votre impuissance par une ardeur inquiète.

J'apprends que, depuis la mort d'Alexandre, on vous excite à faire des mouvemens pour changer la face des affaires. S'il eût été de votre avantage de vous donner ce conseil, je vous l'eusse donné bien volontiers. Je n'ignorais pas, j'en atteste Jupiter et les autres dieux, qu'il est beau de combattre sans cesse contre les Barbares, et de mettre les Grecs en liberté, que c'était le système de nos ancêtres. Mais je voyais que, si nous avons assez de courage pour prendre les plus belles réso-

lutions, les forces et la fortune nous manquent pour les exécuter. Je croyais donc que vous deviez vous rappeler que, si j'écris aux Athéniens, ce n'est pas aux Athéniens que gouvernait Thémistocle, mais à leurs descendans, qui, sans leur être inférieurs en courage, n'ont pas les mêmes ressources pour la guerre. Que ceux qui nous proposent des entreprises dignes de la Grèce, nous donnent trois cents vaisseaux, trente mille talens d'argent et trois mille talens d'or (1), qu'ils nous donnent un pareil nombre de jeunes gens robustes et aguerris, et alors qu'ils s'abstiennent de nous donner des conseils; car nous saurons par nous-mêmes ce que nous devons faire, quand nous pourrons faire ce que nous aurons résolu. Qu'ils ne nous amusent pas de vains discours, et de louanges inutiles données à nos ancêtres et à notre pays, répétant sans cesse que nos aïeux sont nés dans le pays, et pour le pays, et que des dieux ont été jugés dans les tribunaux d'Athènes. Demandez-leur à quoi a servi aux Athéniens, dans la bataille de Chéronée, que Mars ait plaidé contre Neptune, pour Hallirrhotius (2) devant l'Aréopage. Sommes-nous en

(1) En donnant au talent d'argent sa valeur ordinaire de mille écus, et au talent d'or celle de dix mille écus, la proportion de l'or à l'argent étant d'un à dix, trente mille talens d'argent font trente millions d'écus, trois mille talens d'or font également trente millions d'écus : soixante millions d'écus font les deux sommes réunies, sommes qui paraîtront sans doute exorbitantes.

(2) Hallirrhotius, fils de Neptune, avait enlevé Alcippe; fille de Mars, qui, pour venger sa fille, tua le ravisseur. Ce fut pour ce meurtre qu'il fut cité devant l'Aréopage, où il fut jugé dans un conseil de douze dieux.

état de combattre contre Antipater, ou contre tout autre prince de Macédoine ? Voilà ce qu'il faut examiner; et si nous le sommes, prenons sur-le-champ les armes, et délivrons les Grecs avec l'aide de la fortune. Mais si, nous aveuglant sur notre faiblesse, et cédant à la flatterie, nous essuyons une défaite, n'ajouterons-nous pas aux malheurs où nous serons tombés, celui de passer pour en avoir été nous-mêmes la cause; ce qui seul rend inconsolable dans les maux ? Il est de la sagesse d'une république comme d'un particulier, de délibérer sur ce qu'ils doivent faire actuellement, d'après leurs ressources actuelles. Oui, dans les entreprises, mesurer sa hardiesse sur la puissance qu'on a eue jadis, et qu'on n'a plus; c'est comme si un homme qui a vaincu souvent aux jeux olympiques, devenu vieux, se faisait encore inscrire, et que, provoquant ses adversaires, il leur vantât, non les forces qu'il a maintenant, mais celles qu'il a eues par le passé.

Il est à propos aussi que vous réfléchissiez sur ce que disent certains orateurs, comme quelque chose de rare, et qui peut contribuer merveilleusement à la réussite de leurs conseils. Ils disent donc que vous devez être unis entre vous, comme si vous ignoriez que c'est-là le mieux pour toute république, soit qu'elle veuille faire la guerre, ou rester en paix. Il ne s'agit pas d'examiner si nous devons être unis pour faire la guerre; car nous devons l'être, soit que nous la fassions, ou que nous ne la fassions pas, à toutes sortes d'égards; mais si nous aurons des forces suffisantes, en supposant que nous soyons disposés à la faire, et à ramener parmi nous la concorde, comme nous devons la ramener.

Tant qu'on ne nous montrera point les alliances, et les fonds dont nous serons munis, si nous entreprenons la guerre, et que l'on se contentera de nous donner Minerve pour garant de notre entreprise, nous regarderons ceux qui nous la conseilleront, comme des téméraires et des imprudens. Aussi n'avez-vous fait aucun cas, et avec raison, des discours de celui qui vous conseillait de reprendre les armes; ils ont été rejetés, comme méritaient de l'être les discours d'un insensé. Ces gens-là ne sont point satisfaits de n'être pas punis pour imaginer des conseils aussi absurdes, et pour ne pas même nous laisser jouir de ce qui nous reste; ils vont jusqu'à envier ce reste aux citoyens raisonnables, et ils n'auront point de repos, qu'à l'exemple des Thébains, ils n'aient fait, par leur administration, détruire notre ville, et changer notre sol en pâturages. Si nos affaires sont en mauvais état, est-ce une raison pour négliger les moyens d'empêcher qu'elles n'éprouvent un dépérissement absolu?

LETTRE DOUZIÈME.

AU SÉNAT ET AU PEUPLE D'ATHÈNES.

Je suis entré dans les affaires à l'âge de trente-trois ans, non pas, certes, après m'être exercé à jouer les troisièmes rôles, comme Démosthène me le reproche, mais l'esprit suffisamment cultivé, m'étant appliqué à n'écrire que sur des sujets honnêtes, et à ne composer que des discours tels qu'il

convenait dans Athènes. On ne verra pas que jamais j'aie écrit ou parlé pour inquiéter personne, et que, pour de l'argent, j'aie suscité des procès à un seul particulier : on ne verra pas que j'aie trafiqué d'injures, que j'aie fourni sujet de m'outrager, pour en tirer profit (1); qu'enfin j'aie cité en justice d'autre citoyen que Timarque, et ce dont je me glorifie, ce n'est pas d'avoir refusé les sommes considérables qui m'étaient offertes, mais d'avoir fait subir à un coupable la peine qu'il méritait. Après cela, j'ai accusé d'infraction de lois Ctésiphon, qui m'avait fait beaucoup de mal, aussi bien que Démosthène. J'étais fondé dans mes poursuites, j'en atteste les dieux; mais il n'est pas étonnant que l'éloquence de Démosthène ait prévalu sur vos lois et sur mes discours. Une preuve, peut-être non moins forte qu'évidente, que je me suis bien conduit dans le ministère, c'est qu'ayant été accusé auparavant, par le même Démosthène, sur des délits beaucoup plus graves que ceux pour lesquels je suis exilé, je n'ai pas été condamné, quoiqu'accusé par un tel orateur.

Depuis la disgrace que j'éprouve, il me semble que j'ai été parfaitement connu, non-seulement de vous, mais encore de tous les Grecs. Qui ne sait, en effet, qu'il en est des exilés comme des morts? C'est sur-tout lorsqu'ils ont disparu de leur ville, que l'on connaît leur caractère et leurs mœurs, ce qu'ils avaient caché se dévoilant alors, et leurs ennemis les attaquant à découvert, sans qu'ils

---

(1) Ainsi que Démosthène, qui, outragé par Midias et par d'autres, s'est accommodé moyennant des sommes d'argent. Il est facile d'appercevoir les autres allusions faites à Démosthène.

puissent se défendre. Ceux qui ont été exilés parce qu'on leur reprochait de travailler uniquement pour les ennemis de l'état, et de leur être dévoués, manifestent leur naturel et leur système politique. Ils paraissent clairement ce qu'ils sont, par la manière dont ils supportent leur disgrace, et dont ils se conduisent envers leur patrie. Moi, par exemple, qui ai livré ma patrie à Philippe, qui ai prévariqué contre Athènes, dans mon ambassade, qui faisais ma cour aux Macédoniens, obligé de partir en exil, ne devais-je pas me retirer auprès d'Alexandre, pour recevoir de lui la récompense de mes services, et pour l'engager à s'occuper de mes intérêts? Je voyais Demade posséder des fermes dans la Béotie, labourer des terres avec vingt charrues, et se servir de vases d'or. Je voyais Hégémon et Callimédon, l'un à Pella et l'autre à Berrhée, être comblés de présens, et mariés à des femmes de la première distinction. Je n'ai pas non plus choisi ma retraite en Thessalie, ni chez les Thébains, ni chez d'autres peuples parmi lesquels il aurait fallu décrier ma patrie, ou l'entendre décrier. Mais je me suis réfugié à Rhodes, dont les habitans sont d'un caractère paisible, et ne sont pas assurément mal intentionnés pour vous. Je trouve que, se tenir si près de sa ville, est plutôt éluder sa disgrace que chérir sa patrie. On doit, au contraire, s'en éloigner le plus qu'il est possible, afin de n'avoir sous les yeux aucun objet qui renouvelle sa douleur. Je ne suis pas même resté à Rhodes, mais, choisissant dans les environs, pour y fixer mon séjour, un petit château nommé *les Sablons*, j'y ai acheté une terre deux talens. C'était, sans doute, le prix que devait y mettre un homme qui a été succes-

sivement pensionnaire de Philippe et d'Alexandre, et qui a livré aux Macédoniens la Phocide et la liberté des Grecs.

J'ai avec moi sept esclaves et deux amis, et ma mère, qui, âgée de soixante et treize ans, a voulu me suivre et partager ma disgrace. Ma femme, elle-même, m'a accompagné dans mon exil, quoique son père la retînt, et que les lois, peut-être, l'obligeassent de rester; elle m'a suivi, plus fidelle aux mœurs de la ville, que docile à ses lois (1). J'ai emmené aussi mes trois enfans, qui ne connaissent pas encore leur infortune, et ne savent pas quelle patrie leur ont donnée les dieux en naissant, quelle patrie ils ont perdue presque aussitôt qu'ils sont nés. Des hommes de Béotie et d'Etolie vous envoient donc leurs enfans pour profiter de l'éducation qu'on reçoit chez vous : et les fils d'un père qui ne doit pas au peuple le titre d'Athénien, d'un père qui n'a été condamné pour aucun délit honteux, sont privés d'un avantage dont ils devaient jouir naturellement, exilés à l'âge le plus tendre, élevés dans l'indigence, dans un abandon total, dans l'exil de leur père ! Démosthène vous a écrit pour les fils de Lycurgue ; il vous a priés, et avec justice, de leur remettre la somme à laquelle leur père a été condamné ; et, vous, comme il convenait à des Athéniens, touchés pour eux de compassion, vous leur avez fait grace ; car c'est votre coutume de revenir aussi facilement à l'indulgence, que vous vous êtes portés à la rigueur. Et

---

(1) Je ne sache pas qu'il y eût à Athènes, comme semble le supposer l'auteur de la lettre, des lois qui défendissent à la femme d'un homme exilé de le suivre dans son exil.

je ne vous fléchirais pas pour mes enfans, lorsque je vous demande qu'ils ne soient pas élevés comme des orphelins et comme des exilés, eux qui ne sont pas coupables, puisqu'ils sont enfans; eux qui, sans avoir été condamnés, souffrent toutes les peines de ceux qui ont été condamnés ! Songerez-vous à moi lorsque je ne serai plus, et serez-vous sensibles à des prières que vous n'écoutez pas aujourd'hui ? Laissez-vous toucher, Athéniens, laissez-vous fléchir, et usez, envers moi, de votre modération accoutumée. Craignez de démentir votre caractère, et de perdre la réputation de douceur dont vous avez joui, en tout tems, plus que tous les autres peuples. Que les conseils de Ménalope, qui vous empêche de suivre les mouvemens de votre bonté naturelle, ne l'emportent pas auprès de vous sur les exhortations que vous fait, non point, certes, Eschine, qui n'a ni assez de crédit, ni assez d'éloquence pour persuader sa patrie, surtout à présent que l'on s'imagine qu'il parle pour lui-même: non, ce n'est point Eschine qui vous exhorte, mais les mœurs d'Athènes, mais la gloire dont vous jouissez, mais l'usage de vos ancêtres, que vous devez, sans doute, écouter beaucoup plus que Ménalope, qui voudrait vous engager à vous déshonorer vous-mêmes.



SOMMAIRE
DE LA HARANGUE D'ESCHINE
CONTRE TIMARQUE.

DÉMOSTHÈNE avait entrepris d'accuser Eschine, et de lui faire rendre compte de son ambassade ; il avait obtenu action, et Timarque s'était joint à lui pour le seconder. Avant que l'affaire fût portée en justice, Eschine, voulant écarter un des accusateurs, prévient Timarque ; il le poursuit juridiquement, comme n'ayant pas droit de parler en public, puisqu'il s'était prostitué lui-même, et qu'il avait dissipé son patrimoine. Je vais donner une courte analyse de sa harangue.

Dans son exorde, après avoir expliqué les motifs qui lui font accuser Timarque, Eschine montre que les lois, en général, conservent et maintiennent le gouvernement démocratique ; que, quand on vit sous un tel gouvernement, on ne peut être trop attentif à les observer, et à punir ceux qui les violent. Il parle de l'exactitude des législateurs dans les lois de discipline ; il annonce qu'en traitant de ces lois, il suivra dans son discours l'ordre qu'ils ont suivi, et qu'il opposera à ces lois les mœurs de Timarque, qui font avec elles un contraste énorme.

Ce discours est divisé en quatre parties ; dans la première, l'orateur traite des lois de discipline ; dans la seconde, il expose la conduite licencieuse de Timarque ; dans la troisième, il réfute les raisons par lesquelles on pouvait le défendre, et tâche de rendre inutiles les artifices et les subtilités auxquels doivent recourir ses défenseurs ; enfin dans la quatrième, qui peut être regardée comme la péroraison, il exhorte les juges à être sévères dans une pareille cause.

La première partie, qui traite des lois de discipline, renferme trois sous-divisions, lois touchant les enfans, lois touchant les jeunes gens, lois touchant les autres citoyens, et sur-tout les orateurs. La seconde partie est subdivisée en deux : la manière dont Timarque s'est prostitué lui-même ; celle dont il a dissipé son patrimoine et les revenus de l'état. J'ai omis entiérement la première, comme renfermant des détails qui

auraient pu choquer des oreilles françaises. La troisième partie tombe principalement sur Démosthène. Eschine détruit toutes les raisons subtiles et artificieuses qu'il pouvait suggérer à l'accusé ; il l'attaque lui-même, et ne lui épargne ni les railleries ni les invectives. Il répond aussi à un des généraux d'Athènes, qui se disposait à défendre Timarque, et qui, entre autres moyens de défense, devait employer l'autorité des poëtes. A cette occasion, Eschine cite des vers d'Homère et d'Euripide, pour montrer quelle différence il y a entre un amour honnête et une passion criminelle. Enfin, et c'est le sujet de la quatrième partie, les juges doivent condamner Timarque et le diffamer pour l'intérêt de leurs enfans, pour qu'ils conservent la pureté de leurs mœurs ; ils doivent le condamner sans écouter ceux qui sollicitent pour lui, et qui ont intérêt qu'il soit absous, parce qu'ils sont les fauteurs ou les complices de ses désordres.

Ce discours a dû précéder, d'une ou deux années, les harangues sur la fausse ambassade, et par conséquent a dû être prononcé la première année de la CIX.e olympiade, ou la quatrième de la CVIII.e

Timarque fut condamné et diffamé, non-seulement par la sentence des juges, mais encore dans l'opinion de tous les citoyens. Son nom passa en proverbe, et on appela depuis *un Timarque*, tout infame débauché. On prétend qu'il ne pût survivre à un tel déshonneur, et que, ne pouvant soutenir l'idée d'un pareil opprobre, il se donna lui-même la mort. Il n'est connu que par la harangue faite contre lui ; mais nous voyons, par le témoignage même de son accusateur, que c'était un homme important dans la république ; qu'il s'était élevé, par son éloquence, aux premières charges, et qu'il avait déjà rempli, quoique jeune, les principaux emplois.

J'ai balancé long-tems si je donnerais ce discours, dont l'objet est de poursuivre la condamnation d'un homme coupable de vices infames : mais comme il y a de grandes beautés et des choses curieuses, déterminé par mes propres réflexions et par celles de plusieurs personnes, je me suis hasardé à le donner, en supprimant, dans ma traduction, quelques détails qui pourraient souiller l'imagination, et offenser les oreilles chastes.

HARANGUE
D'ESCHINE
CONTRE TIMARQUE.

Je n'ai jamais accusé personne pour crime d'état, je n'ai inquiété personne dans la reddition des comptes ; et je puis, Athéniens, me rendre à moi-même témoignage de ma modération à cet égard ; mais quand je vois Timarque causer, à l'état, un insigne préjudice, en paraissant à la tribune, malgré les lois ; quand je suis attaqué personnellement par ses calomnies, ainsi que je vous le montrerai dans la suite du discours ; j'aurais honte de ne pas venger l'état, les lois et les tribunaux, de ne pas me venger moi-même. C'est parce que je suis convaincu que Timarque est coupable des délits dont vous venez d'entendre la lecture (1), que je lui ai intenté cette accusation ; et rien de plus vrai que ce qu'on dit ordinairement dans les causes publiques, que les inimitiés particulières sont la source de bien des réformes pour le gouvernement. En général, Timarque ne doit s'en prendre du procès qu'il subit, ni à l'état, ni aux lois, ni à ses juges, ni à son accusateur ; c'est lui-même qui se l'est attiré. Pour le punir des vices infames

(1) *Dont vous venez d'entendre la lecture ;* dans l'acte d'accusation que l'accusateur faisait lire avant de parler.

dont il a souillé sa jeunesse, les lois lui fermaient l'entrée de la tribune, et lui signifiaient un ordre qui, selon moi, n'était pas si dur, qui ne coûtait rien à suivre. Il pouvait encore, s'il eût été sage, m'épargner ses imputations calomnieuses.

Quoi qu'il en soit de ces premières idées sur lesquelles il serait inutile de s'étendre, je passe à des réflexions qui, sans doute, vous ont déjà été faites par d'autres (1), mais qu'il est à propos de vous répéter à la tête de ce discours. On convient qu'il est, parmi les peuples, trois sortes de gouvernemens, la monarchie, l'oligarchie et la démocratie. Les deux premiers soumettent les hommes aux volontés de ceux qui commandent ; le troisième les assujettit à la loi. Ce sont les lois, vous le savez, qui, dans les démocraties, conservent les citoyens et le gouvernement; c'est la défiance et la force des armes, qui font le salut des monarques et des chefs de l'oligarchie. L'oligarchie, et en général tout gouvernement où les hommes ne sont pas égaux, doit écarter quiconque, ne suivant de loi que la violence, cherche à renverser les états. Nous, dont le gouvernement est fondé sur les lois et sur l'égalité, nous devons craindre ceux même dont les discours ou la vie sont contraires aux lois. Notre force consiste à nous gouverner par de bonnes lois, à ne pas nous livrer à la perfidie de ces hommes qui se permettent de les enfreindre, et qui tiennent une conduite licencieuse. Etablissons-nous des lois ; prenons des mesures pour n'en établir que de bonnes et de convenables à une république : dès qu'elles

(1) Elles sont répétées dans l'exorde de la harangue du même orateur sur la couronne.

sont établies, il faut les observer, et punir ceux qui les violent, si nous voulons que la république soit heureuse et florissante.

Considérez, Athéniens, avec quelle attention nos premiers législateurs, Dracon, Solon et les autres, se sont occupés de la sagesse et de la modestie. D'abord ils ont porté des lois de discipline pour nos enfans, prescrivant en termes clairs les exercices d'un enfant libre, et la manière dont il faut l'élever; ils en ont porté ensuite pour les adolescens, ensuite pour les autres âges, non-seulement pour les particuliers, mais encore pour les orateurs. Et ces lois, consignées dans vos archives, ils vous les ont remises comme un dépôt, et vous en ont constitués les gardiens.

L'ordre que le législateur a observé dans ses lois, je le suivrai dans mon discours; je vous parlerai d'abord des lois qui concernent les mœurs de vos enfans; ensuite de celles qui regardent les adolescens; enfin de celles qui ont été établies pour les autres âges, non-seulement pour les particuliers, mais encore pour les orateurs: car il me semble que c'est là le moyen de vous instruire le plus facile. Ainsi, je vais vous expliquer d'abord les lois d'Athènes, et après cela je leur opposerai les mœurs de Timarque, qui font, avec toutes ces lois, un contraste énorme.

Nous sommes obligés de confier nos enfans à des maîtres qui ne peuvent subsister qu'autant qu'ils ont des mœurs, et auxquels le défaut de sagesse ôterait toute ressource: le législateur néanmoins, toujours plein de défiance, désigne clairement l'heure à laquelle un enfant libre doit aller aux écoles, avec quels enfans il doit y entrer, et quand

il en doit sortir. Il défend aux maîtres des écoles et aux chefs des gymnases, de les ouvrir avant le soleil levé, et il leur ordonne de les fermer avant le soleil couché, tenant pour suspectes la solitude et les ténèbres. Il marque encore quels sont les jeunes gens qui peuvent y entrer, à quel âge ils le peuvent, et quel est le magistrat qui doit tenir la main à l'exécution de ces lois. Il donne des règles sur l'attention que doivent apporter ceux qui conduisent les enfans aux écoles et aux gymnases, sur les salles qu'on y a consacrées aux muses et à Mercure ; enfin, sur les jeunes citoyens qui forment les troupes de danseurs pour les fêtes de Bacchus. Il veut que le chorège (1) qui les emploie, et qui se dispose à dépenser son bien pour vos fêtes, ait passé quarante ans, afin qu'il n'ait de liaison avec vos enfans que dans un âge mûr. Le greffier va vous lire les lois même. Vous verrez que, suivant le législateur, un enfant bien élevé, parvenu à l'âge d'homme, pourrait être utile à sa patrie : mais que, si le naturel était gâté d'abord par une mauvaise éducation, des enfans mal instruits ne pourraient donner que des citoyens semblables à Timarque. Greffier, lisez les lois.

LOIS.

« Les maîtres des écoles ne les ouvriront pas

---

(1) Nous avons déjà observé, dans les discours qui précèdent, que la *chorégie* était une espèce de fonction publique et sacrée. Le *chorège* s'engageait à former à ses dépens une troupe de musiciens et de danseurs, pour célébrer les fêtes de Bacchus. Eschine ajoute qu'un chorège devait avoir quarante ans passés; cependant il est certain que Démosthène l'avait été à trente-deux, lorsqu'il reçut un soufflet de Midias en plein théâtre.

» avant le soleil levé ; ils les fermeront avant le » soleil couché. Ceux qui ont passé l'âge de l'en» fance, ne pourront entrer où sont les enfans, » excepté le fils du maître, son beau-frère ou son » gendre ; si d'autres se permettent d'y entrer, » qu'ils soient punis de mort.— Les chefs des gym» nases ne permettront aux jeunes gens, pour au» cune raison, d'entrer dans les salles consacrées à » Mercure. S'ils y en laissent entrer quelques-uns, » ou s'ils ne les en font pas sortir, ils encourront » les peines portées contre ceux qui corrompent » les enfans. — Les chorèges, nommés par le peu» ple, doivent avoir passé l'âge de quarante » ans (1). »

(1) Toutes les précautions que prend ici le législateur, étaient louables, sans doute, mais annoncent combien ces vices antiphysiques, ces abominations qu'on ne doit pas même nommer parmi des chrétiens, étaient communes chez les païens. J'ai quelquefois examiné pourquoi elles étaient si répandues, surtout chez les Grecs ; il m'a semblé que la principale raison, c'est qu'ils se permettaient, comme honnêtes, certaines liaisons qui ne conduisaient que trop souvent à des horreurs. Il est des passions avec lesquelles il ne faut jamais composer ; la prudence veut qu'on ne se permette rien absolument, qu'on évite même ces premières démarches qui paraissent innocentes, mais qui pourraient jeter dans les derniers excès. Le plus sage est de ne s'engager en aucune manière dans un chemin rapide et glissant terminé par un précipice. Que l'auteur de notre religion sainte connaissait bien mieux le cœur humain, que les philosophes de l'antiquité ! Il ne se contente pas de nous défendre toute liaison qui pourrait devenir déshonnête, quoiqu'avec une apparence d'honnêteté, il nous interdit les regards, les desirs, la pensée même. Ne nous écartons pas de cette règle, si nous voulons nous conserver purs.

Ces observations sont morales, en voici de critiques. Taylor

Le législateur parle ensuite de délits graves, mais qui, sans doute, se commettent dans la ville ; car nos anciens n'ont porté des lois, que pour opposer des digues à des excès réels. La loi dit donc, en termes formels, que, si un père, un frère, un oncle, un tuteur, enfin quelqu'un de ceux qui ont autorité sur un enfant, le vendent et le livrent aux plaisirs d'autrui, on ne pourra pas accuser l'enfant, mais celui qui l'a acheté et celui qui l'a vendu ; l'un, dit-elle, pour l'avoir acheté, et l'autre pour l'avoir vendu : elle a établi les mêmes peines contre tous les deux. Lorsque l'enfant sera parvenu à l'âge d'homme, il ne sera pas obligé de nourrir ni de loger son père, par qui il aura été vendu et livré aux plaisirs d'autrui ; seulement il l'inhumera, quand il sera mort, et s'acquittera envers lui des derniers devoirs. Et voyez, Athéniens, la sagesse de la loi. Lorsque le père vit, elle le prive de tout secours de la part de son enfant, comme il a privé son enfant de la liberté de parler en public. Mais, lorsqu'il est mort, qu'il

---

remarque judicieusement qu'il faut distinguer trois lois différentes dans ce que fait lire Eschine, et que c'est pour cette raison qu'il dit au greffier : *lisez les lois*. J'adopte cette remarque, et j'ai distingué, comme lui, les trois lois. Il faut aussi remarquer, d'après Samuel Petit, que les lois citées ne sont pas entières, sur-tout la seconde, qu'il y manque quelque chose, et qu'elle ne présente pas tout ce qu'Eschine annonce qu'elle doit présenter. Ce savant, exact et profond, nous avertit encore qu'il y avait sans doute à Athènes deux sortes de gymnases ; ceux des enfans, dans lequel il n'était pas permis d'entrer qu'à certaines personnes ; ceux des jeunes gens plus avancés en âge, qui étaient ouverts à tout le monde, et qu'Eschine fréquentait, d'après ce qu'il dit lui-même.

n'est plus en état de sentir un bon office, et que l'honneur est rendu à la loi et à la divinité, elle ordonne de l'inhumer, et de s'acquitter envers lui des derniers devoirs.

Le législateur a encore porté une autre loi pour la sureté de vos enfans, la loi de la prostitution : il établit les dernières peines contre quiconque prostituera un enfant libre ou une femme. Quelle autre loi a-t-il encore portée ? la loi concernant l'outrage, qui renferme, dans un seul mot, tous les délits de cette nature. Elle dit expressément que quiconque outragera un enfant (or on l'outrage, quand on l'achète pour ses plaisirs), ou un homme, ou une femme, soit libre, soit esclave ; quiconque se portera, contre quelqu'une de ces personnes, à des excès criminels, pourra être accusé pour crime d'outrage. Elle marque la peine corporelle ou pécuniaire qui lui sera infligée. Greffier, lisez la loi.

LOI.

» Quiconque outragera un enfant libre, sera
» accusé devant les thesmothètes par le tuteur de
» l'enfant qui prendra contre lui des conclusions.
» S'il est condamné à mort par le tribunal, il sera
» livré aux ondécemvirs (1), qui le feront mourir
» le jour même. S'il est condamné à une amende,
» il paiera dans l'espace de onze jours après la sen-
» tence. S'il ne peut payer à ce terme, il sera
» enfermé jusqu'à ce qu'il ait payé. Ceux qui au-

---

(1) Les ondécemvirs étaient, à Athènes, des officiers publics auxquels on livrait ceux qui étaient condamnés à quelque peine corporelle.

» ront outragé des esclaves, subiront le même » jugement. »

On sera peut-être surpris, d'abord, que le législateur parle aussi des esclaves dans la loi concernant l'outrage : mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que c'est un grand trait de sagesse. En effet, si le législateur parle des esclaves, ce n'est pas qu'il s'intéresse pour eux ; mais voulant nous accoutumer à nous abstenir, sur-tout, d'outrager des personnes libres, il a ajouté qu'on ne pourrait même outrager des esclaves. Et, en général, tout homme qui, dans une démocratie, outrage quelque personne que ce soit, on n'a pas cru qu'il fût propre pour ce gouvernement.

Faites attention, Athéniens, qu'ici le législateur ne parle pas encore à la personne même de l'enfant, mais à ceux qui sont chargés de l'enfant, à son père, à son frère, à son tuteur, à ses maîtres, et généralement à ceux qui ont autorité sur lui. Mais, lorsqu'il est inscrit sur le registre des citoyens, qu'il connaît les lois de la ville, qu'il peut discerner ce qui est honnête et ce qui ne l'est pas, ce n'est plus à un autre que la loi parle, mais à Timarque lui-même. Et comment s'exprime-t-elle? le voici. *Quiconque des Athéniens se prostituera aux plaisirs d'autrui, ne pourra être choisi parmi les neuf archontes*, sans doute, parce que c'est une des principales charges de la ville ; *il ne pourra être nommé à un sacerdoce*, car la loi parle d'un homme qui n'est pas même pur ; *il ne pourra*, dit-elle, *plaider pour le peuple, ni obtenir aucune magistrature dans la ville, ou hors de la ville, par le sort ou par élection ; il ne pourra être envoyé comme héraut d'armes ni comme député*, ni accuser ni calomnier, pour de l'argent,

ceux qui ont été en ambassade; *il ne pourra donner son avis ni dans le sénat, ni dans l'assemblée du peuple*, fût-il le plus éloquent des Athéniens : quiconque agira contre ces dispositions, pourra être accusé comme s'étant prostitué aux plaisirs d'autrui, et subir les dernières peines. Greffier, lisez la loi même. On verra combien sont belles et sages les lois, malgré lesquelles Timarque a osé parler en public, lui, dont les mœurs sont telles que nous les connaissons.

LOI.

« Si un Athénien se prostitue au plaisir d'au-
» trui, il ne pourra être choisi parmi les neuf ar-
» chontes, ni être nommé à un sacerdoce, ni plai-
» der pour le peuple, ni obtenir aucune charge
» dans la ville, ou hors de la ville, par sort ou
» par élection; il ne pourra être envoyé comme
» héraut d'armes, ni comme député, donner son
» avis ni dans le sénat, ni dans l'assemblée du peu-
» ple; il ne pourra entrer dans les temples publics;
» aux fêtes solemnelles, il ne pourra se couronner
» avec les autres, ni aux assemblées paraître dans
» l'enceinte de la place publique. Quiconque, après
» avoir été condamné, comme s'étant prostitué aux
» plaisirs d'autrui, agira contre ces dispositions,
» sera puni de mort. »

Cette loi est portée contre les jeunes gens qui se livrent, sans pudeur, à des vices infames; celles qu'on vous a lues en premier lieu, concernent les enfans; celles qu'on va vous lire regardent les autres Athéniens.

Après avoir réglé les objets dont je viens de parler, le législateur prescrit les formes suivant les-

quelles vous devez vous assembler pour délibérer sur les affaires sérieuses ; et par où débute-t-il? *Lois sur la décence et l'honnêteté* (1). Il débute par-là, persuadé qu'une ville où règnent ces vertus, sera la plus florissante. Et comment ordonne-t-il aux proëdres de traiter les affaires publiques? Lorsque l'assemblée aura été purifiée, et que le héraut aura prononcé les vœux et les imprécations ordinaires, il ordonne au proëdre de faire régler d'abord ce qui regarde les sacrifices anciens, les hérauts d'armes, les députés et autres articles pareils. Après cela, le héraut demande à haute voix: *Qui des citoyens, au-dessus de cinquante ans, veut parler au peuple?* Lorsque ceux-ci ont parlé, alors il invite à prendre la parole, celui qui le voudra des autres Athéniens qui n'en ont pas d'empêchement.

Examinez, je vous prie, la sagesse de ces dispositions. Le législateur, sans doute, n'ignorait pas que l'expérience des vieillards fait que la prudence chez eux est dans toute sa force, mais que la hardiesse leur manque. Voulant donc, eu égard à leurs lumières, qu'ils s'accoutument à se tenir comme obligés d'exposer leur avis, et ne pouvant les appeler chacun par leur nom, il les désigne par le nom commun de leur âge, les invite à monter à la tribune, et les exhorte à parler au peuple. Il apprend en même tems aux jeunes gens à respecter les vieillards, à leur céder en tout la première place, à honorer la vieillesse, à laquelle nous parviendrons tous, si les dieux nous conservent. Aussi, telle était la décence des anciens orateurs, de Pé-

(1) C'est un titre qui se trouvait dans les lois de Solon.

riclès, de Thémistocle, d'Aristide, surnommé le juste, surnom bien différent de celui que mérite Timarque; telle était, dis-je, leur décence, qu'un usage autorisé de nos jours, de parler la main étendue, ils auraient craint de le suivre, et l'auraient regardé comme une marque d'audace. Je vais vous en donner une preuve aussi forte que sensible. Il n'est personne de vous, sans doute, qui n'ait été à Salamine, et qui n'y ait vu la statue de Solon (1). Vous pourriez donc attester, vous-mêmes, qu'il est représenté dans la place publique de cette ville, ayant la main dans sa robe. C'est une preuve, à la fois, et une expression de son attitude, lorsqu'il parlait au peuple d'Athènes. Mais, voyez combien Solon et les autres grands hommes, que je viens de nommer, étaient différens de Timarque. Ils auraient eu honte de parler la main étendue; et Timarque, ce fait est tout récent, mettant bas ses habits, s'est exercé nu, comme un athlète, en pleine assemblée (2); de sorte que les citoyens raisonnables, qui voyaient l'état où l'avaient réduit l'ivresse et la pétulence, baissaient les yeux de honte, rougissant pour Athènes qu'elle employât de semblables ministres.

C'est afin de prévenir de tels excès, que le lé-

(1) On sait que Solon était législateur d'Athènes. On lui avait érigé une statue dans Salamine, ville qu'avait perdue la république d'Athènes, et qu'il avait recouvrée à sa patrie. Il est beaucoup parlé de Solon et de Salamine dans la harangue de Démosthène sur les prévarications de l'ambassade.

(2) A quelle occasion, et pour quel sujet Timarque s'était porté à cette démarche indécente, l'orateur ne le dit pas, et il n'est pas facile de l'imaginer.

gislateur a désigné clairement ceux qui auront droit de parler au peuple, et ceux qui ne l'auront pas. Il n'exclut point de la tribune celui dont les pères n'ont jamais commandé les armées, ni celui qui exerce quelque métier pour vivre ; c'est, au contraire, ceux-là qu'il favorise principalement ; et c'est le motif qui lui fait demander à plusieurs reprises : *Qui des citoyens veut parler au peuple ?* Quels sont ceux, suivant lui, qui n'auront pas droit de parler au peuple, et qu'il exclut de la tribune ? ceux, entre autres, qui ont vécu dans le désordre. Et où le déclare-t-il ? à l'article de l'examen des orateurs. *Celui*, continue-t-il, *qui frappe son père ou sa mère, qui refuse de les nourrir et de les loger, et qui ose parler au peuple.* Il ne veut point qu'un tel homme continue de parler en public ; et certes, à mon avis, avec beaucoup de raison. Pourquoi ? c'est que si un homme traite mal ceux même qu'il doit honorer à l'égal des dieux, comment traitera-t-il des personnes étrangères et toute la ville ? A qui le législateur défend-il encore de monter à la tribune ? *celui*, dit-il, *qui aura refusé de servir, ou qui aura jetté son bouclier.* Cela est juste : car, enfin, qui que vous soyez, vous qui avez refusé de prendre les armes pour votre patrie, ou qui, par lâcheté, n'avez pu la secourir, vous ne devez pas prétendre à la conseiller. A qui parle-t-il en troisième lieu ? *celui*, dit-il, *qui s'est vendu et livré aux plaisirs d'autrui.* Il pensait qu'un homme qui s'est vendu et livré lui-même, se porterait sans peine à vendre les grands intérêts de la république. A qui s'adresse-t-il enfin ? *celui*, dit-il, *qui a dissipé les biens qui lui ont été laissés par son père, ou qui lui sont échus par héritage.* Quiconque,

selon lui, aurait mal gouverné sa maison, administrerait de même les affaires de l'état; il jugeait impossible que le même homme fût un mauvais particulier et un bon ministre. Il voulait donc qu'un orateur vînt à la tribune, non après avoir arrangé des paroles, mais après avoir réglé sa conduite, persuadé que les discours d'un homme vertueux, qui parlerait simplement et sans art, seraient utiles aux auditeurs; mais que ces mêmes auditeurs ne tireraient aucun avantage des harangues les plus belles et les plus étudiées d'un homme pervers qui se serait déshonoré indignement lui-même, qui aurait dissipé honteusement son patrimoine.

Ce sont là les hommes qu'il exclut de la tribune et auxquels il défend de parler en public. Celui qui parlera malgré cette défense, à plus forte raison celui qui calomniera, qui se conduira avec une indécence dont l'excès ne sera plus supportable, *pourra être accusé*, dit le législateur, *par celui qui le voudra des Athéniens qui n'en ont pas d'empêchement*; et les juges siégeant au tribunal prononceront sur ce qui le concerne. C'est d'après cette loi que je poursuis Timarque en justice.

Voilà ce qui avait été réglé anciennement. Qu'aviez-vous ajouté? Rougissant de l'indécence avec laquelle Timarque s'était exercé nu, comme un athlète, en pleine assemblée, vous aviez porté une loi nouvelle, vous vouliez que, dans chaque assemblée, on choisît une tribu pour présider au bon ordre parmi les orateurs. Et que prescrivait l'auteur de la loi? Les citoyens de la tribu, disait-il, siégeront pour défendre les lois de la démocratie. Il sentait que, si nous ne tirions de quelque part des

secours contre les hommes qui ont vécu comme Timarque, nous ne pourrions même délibérer sur les affaires les plus sérieuses. Et inutilement, chercherait-on, par des clameurs, à éloigner de la tribune de tels personnages qui ne savent pas rougir; il faut les réprimer par des punitions, seules capables de les réduire au point qu'ils puissent être supportés. On va vous lire les lois concernant la discipline des orateurs; quant à celle qui regarde la présidence des tribus, Timarque et d'autres orateurs pareils s'étant ligués, ont persuadé qu'elle n'était pas utile, afin qu'il leur soit permis d'agir, de parler, de vivre comme ils veulent.

Lois concernant la discipline des orateurs.

» Si un orateur parle devant le sénat, ou devant » le peuple, sur un autre objet que sur celui de la » délibération; s'il parle deux fois sur la même » matière devant les mêmes auditeurs; s'il emploie » des invectives et des injures; s'il cherche à sup- » planter son adversaire; si, lorsqu'on traite d'af- » faires sérieuses, il ne cesse de fatiguer les citoyens » de discours étrangers à la tribune; si, lorsque » l'assemblée du sénat ou du peuple sera séparée, » il sollicite l'épistate, il lui fait violence : les » proëdres, pour chaque faute, pourront lui im- » poser une amende de cinquante drachmes, et » le faire inscrire sur les registres des amendes » publiques. S'il mérite une punition plus consi- » dérable, après lui avoir imposé l'amende de cin- » quante drachmes, ils le citeront devant le sénat » à la première assemblée, exposeront les griefs, » le feront juger par scrutin, et s'il est condamné,

» le feront inscrire sur les registres pour une » amende plus forte. »

Vous venez d'entendre les lois, ô Athéniens ! vous trouvez, sans doute, que ce sont de bonnes lois. Il dépend de vous qu'elles aient de la force ou qu'elles n'en aient pas. Si vous punissez ceux qui ne craignent point de les enfreindre, elles réuniront pour vous la force et la bonté ; si vous épargnez les coupables, elles n'auront que de la bonté sans force.

Après avoir parlé des lois, je vais maintenant, comme je l'ai annoncé d'abord, leur opposer les mœurs de Timarque, afin qu'on sente mieux le contraste. Je vous prie, Athéniens, de me pardonner, si, obligé de parler de vices peu honnêtes dont cet homme s'est souillé, il m'échappe quelque parole qui ressemble à ses actions. Non, si je parle un peu clairement pour vous instruire, ce n'est pas à moi que vous devez en vouloir, mais beaucoup plus à Timarque lui-même, qui a vécu d'une manière si dissolue, qu'en exposant ce qu'il a fait, il est impossible de dire ce que l'on veut, sans employer des expressions qui aient quelque rapport avec sa vie. Je tâcherai néanmoins de m'exprimer avec le plus de décence que je pourrai.

. . . .

La manière dont Eschine s'exprime sur les désordres de Timarque, pouvait être décente pour les Athéniens ; mais heureusement elle ne le serait pas pour nous : elle révolterait peut-être et dégoûterait les personnes même les moins scrupuleuses. J'ai donc supprimé entièrement cette partie du discours.

Je vais expliquer, maintenant, comment Timarque a dissipé son patrimoine. Tant que les biens d'une riche héritière qu'avait épousée Hégésandre, son ami intime, et l'argent que celui-ci avait apporté de l'Hellespont, fournissaient à la dépense, ils vivaient tous deux dans le faste et dans les plaisirs, auxquels ils se livraient sans réserve ; mais lorsque ces fonds furent épuisés, Timarque se mit à manger son patrimoine ; que dis-je, manger ? il le dévora, s'il est permis de le dire. Car, il ne vendait pas sa valeur chacune de ses possessions; il ne pouvait attendre qu'on lui en offrît davantage, ni remettre à un tems plus favorable ; mais il les abandonnait sur-le-champ, pour ce qu'il en trouvait, tant il était pressé de jouir.

Son père lui avait laissé un bien avec lequel un autre eût pu servir l'état, et qu'il n'a pu conserver pour lui-même. Il lui avait laissé une maison derrière la citadelle (1), une terre dans le bourg de Sphette, une ferme dans celui d'Alopèque ; de plus, neuf ou dix esclaves ouvriers en cuir, dont chacun lui rapportait, par jour, deux oboles, et le chef des ouvriers lui en rapportait trois ; outre cela, une femme bonne ouvrière en pourpre, qui portait à la place publique des ouvrages faits avec goût, un habile brodeur, des billets d'argent dû et des meubles. Pour établir ce que je dis, je produirai des témoins qui l'attesteront en termes clairs et formels. Sa maison à la ville, Timarque l'a vendue à Nausicrate, acteur de comédie, de qui

(1) M. Larcher observe avec raison, dans ses notes sur Hérodote, que le nom grec *polis* se prenait souvent, comme ici, pour la citadelle.

Cléénète, maître de chœur, l'a achetée vingt mines. Ménésithée de Myrrhinuse lui a acheté sa terre de Sphette, qui était considérable, mais qui, par ses soins, était tombée en friche. Pour sa ferme d'Alopèque, éloignée de ce fort de onze à douze stades, sa mère, à ce que j'apprends, le priait et le conjurait de la garder, de ne pas la vendre, de la lui laisser du moins pour sa sépulture; cette ferme n'a pas été plus épargnée que le reste, il l'a donnée pour deux mille drachmes. Il n'a conservé ni esclaves, ni servantes; il a tout vendu. Pour preuve que je ne mens pas, et que son père lui a vraiment laissé les esclaves dont je parle, je vais produire des témoins. S'il prétend qu'il ne les a pas vendus, qu'il les montre en personnes. Pour preuve encore que son père avait prêté à des particuliers de l'argent que lui son fils a touché et dépensé, je produirai le témoignage de Métagène de Sphette, qui devait plus de trente mines à Timarque, père, et qui, après la mort de celui-ci, a payé à son fils, sept mines qui restaient. Greffier, faites paraître Métagène de Sphette; mais, lisez d'abord la déposition de Nausicrate, qui a acheté la maison, vous lirez ensuite les autres dépositions dont je viens de parler.

On lit les dépositions.

Je vais vous montrer, Athéniens, que Timarque, père, avait encore beaucoup d'argent comptant, qui a été dissipé par son fils. Dans la crainte de remplir les charges publiques, le père de Timarque voulait vendre ses fonds, en se réservant ceux dont je parlais tout-à-l'heure. Il vendit donc sa ferme de Céphise, son champ d'Amphitrope, deux ateliers

d'ouvriers en mines, établis l'un à Aulon, et l'autre à Thrasylle (1); et voici comment ces biens lui étaient venus. Ils étaient trois frères, Eupolème, maître d'escrime; Arizèle, père de Timarque; et Arignote, vieillard aveugle qui vit encore. Eupolème, l'aîné des frères, mourut avant que les biens eussent été partagés. Arizèle, le second, père de Timarque, vu la mort d'Eupolème, et l'infirmité d'Arignote, qui avait perdu les yeux, gouverna tous les biens, tant qu'il vécut, et s'arrangea pour payer à Arignote une pension alimentaire. Lorsqu'Arizèle fut mort aussi, pendant tout le tems où son fils Timarque fut enfant, les tuteurs ne laissèrent manquer de rien Arignote. Mais, lorqu'il fut parvenu à l'âge viril, et qu'il fut maître de son bien, rebutant un vieillard aveugle, son oncle, il dissipa tout son patrimoine, sans fournir aux besoins de son parent malheureux; et après avoir possédé une fortune si considérable, il ne rougit pas de le laisser recevoir l'aumône des citoyens invalides. Mais voici un dernier trait le plus révoltant de tous. Le vieillard infortuné avait manqué de se trouver au récensement des citoyens invalides, il présentait sa requête au sénat pour recevoir son aumône: son neveu qui était sénateur, et qui présidait ce jour-là même, ne daigna pas appuyer sa requête, et le laissa perdre un quartier. Pour preuve que je dis vrai, greffier, faites paraître Arignote de Sphette, et lisez sa déposition.

---

(1) Aulon et Thrasylle, deux quartiers d'Athènes, ou deux pays de l'Attique, dont les auteurs ne parlent pas.

On lit la déposition.

On dira, peut être, que s'il a vendu la maison de son père, il en a acquis une autre dans un autre endroit de la ville ; qu'au lieu de la terre de Sphette, de la ferme d'Alopèque, des esclaves ouvriers, et des autres objets, il s'est procuré quelque intérêt dans les mines, à l'exemple de son père. Non, il n'en est pas ainsi. Il ne lui reste ni maison, ni ferme, ni esclaves, ni dettes actives, en un mot rien de ce qui fait vivre les citoyens honnêtes. Son patrimoine s'est évanoui, il ne lui reste plus que la pétulence, la malignité, l'audace, l'amour du plaisir, la lâcheté, l'impudence, un front qui ne sait pas rougir des choses les plus honteuses, en un mot, tout ce qui peut faire d'un citoyen un homme nuisible.

Après avoir consumé son patrimoine, il n'a pas même respecté les revenus de l'état qui ont été en sa disposition : car, tout jeune que vous le voyez, il n'est pas de charge qu'il n'ait déjà exercée, sans en avoir obtenu aucune par le sort ou par élection, mais les ayant toutes achetées contre les lois. Je n'en citerai que deux ou trois, sans parler des autres. Nommé inspecteur des comptes, il a causé les plus grands torts à la ville, en recevant des présens de ceux qui avaient mal versé dans leurs charges, et sur-tout en inquiétant plusieurs comptables auxquels on ne pouvait rien reprocher. Quant à la ville d'Andros (1), dont il a acheté le gouvernement trente mines, empruntées à un in-

---

(1) Andros, une des isles Cyclades, dépendante des Athéniens.

térêt de neuf oboles par mine, il a forcé les habitans, vos alliés, de fournir à ses folles dépenses, et s'est signalé envers les femmes de gens libres, par des excès dont il n'y avait pas d'exemple. Je n'inviterai aucun des offensés à se présenter ici pour attester publiquement des affronts qu'ils ont pris le parti de dissimuler; j'abandonne la chose à vos conjectures. Et que pouvez-vous croire? Un homme qui, peu content d'outrager les autres, s'est déshonoré lui-même dans Athènes, quoiqu'il fût retenu par les lois, qu'il fût sous vos yeux, et observé par des ennemis, doit-on penser que, lorsque revêtu du pouvoir et de l'autorité, il n'était gêné par rien, il ne se soit permis les actions les plus infâmes? Pour moi, j'en atteste Jupiter et Apollon, j'ai souvent admiré le bonheur de notre république à plusieurs égards, et principalement parce qu'alors il ne s'est trouvé personne pour acheter la ville d'Andros.

Mais, peut-être, était-il mauvais magistrat, quand il gouvernait seul, et modéré avec ses collègues; il s'en faut bien. Il a été sénateur sous l'archonte Nicophème. Sans entreprendre de détailler dans l'espace de quelques heures toutes ses malversations dans cette année, je dirai en peu de mots ce qui a le rapport le plus prochain avec l'accusation présente. Sous le même archonte sous lequel Timarque était sénateur, Hégésandre, frère de Crobyle, était trésorier de Minerve. De concert entre eux, et de l'union la plus parfaite, ces deux bons amis nous volaient mille drachmes. Pamphile s'en apperçut. C'était un fort honnête homme, qui en voulait à Timarque avec lequel il avait eu quelque démêlé. Prenant donc la parole dans une assemblée

du peuple : Athéniens, dit-il, Hégésandre et Timarque, ces deux amis intimes, sont de concert pour vous voler mille drachmes, et je vais vous dire comment. Après vous avoir instruits, et vous avoir exposé la chose de la façon la plus claire, quel est donc, dit-il, Athéniens, le conseil que je vous donne ? Si le sénat condamne Timarque comme coupable, et si, l'excluant de son corps, il le livre au tribunal, accordez aux sénateurs la récompense ordinaire. S'ils négligent de le punir, ne la leur accordez pas, mais souvenez-vous de cette faute, quand il sera question de les récompenser. Les sénateurs, s'étant donc assemblés, exclurent Timarque dans un premier scrutin, et le rétablirent dans un second (1) : et, parce qu'ils ne l'avaient pas chassé de la compagnie, parce qu'ils ne l'avaient pas livré au tribunal (je ne le dis qu'avec peine, et parce que je m'y trouve forcé), ils furent privés de leur récompense. Mais, Athéniens, après avoir sévi contre tout le sénat, et avoir privé d'une couronne cinq cents d'entre vous pour avoir négligé de punir Timarque, ne le renvoyez pas absous lui-même ; et un orateur qui a été nuisible au sénat, ne le conservez pas pour le peuple.

S'il est tel que je viens de le dire dans les charges conférées par le sort, se comporte-t-il mieux dans

(1) Apparemment que, lorsqu'il était question d'exclure un sénateur, il y avait deux scrutins : dans le premier, on marquait son avis sur des feuilles, *phyllois*, d'où vient le verbe *ekphyllo-reistai*. Dans le second, on se servait de petites pierres plates, suivant l'usage ordinaire, *psêphois*. — *Privés de leur récompense*, de la couronne qu'on accordait à tout le sénat, quand il sortait de charge.

celles qui sont données par élection ? Qui de vous ignore avec quelle infamie il a été convaincu de péculat dans une de ces dernières ? On l'avait envoyé avec d'autres à Erétrie pour lever des soldats étrangers ; seul de ses collègues, il avouait qu'il avait reçu de l'argent, et, sans penser à se justifier, il sollicitait pour faire adoucir la peine : toutefois vous n'avez condamné Timarque qu'à trente mines, et les autres qui niaient la malversation, vous les avez condamnés à une amende plus forte du double, quoique les lois ordonnent de punir de mort le voleur qui avoue, et de citer seulement en justice celui qui nie. Timarque, en conséquence, vous brava tellement, qu'aussitôt après, il se fit donner deux mille drachmes dans un recensement de citoyens. On l'avait vu affirmer que Philotade, de Cydathénée, un de vos citoyens, était son affranchi ; on l'avait vu engager ceux du bourg à le rejeter, l'accuser avec chaleur devant les juges, mettre la main sur les choses saintes, protester avec serment qu'il n'avait pas reçu et ne recevrait pas de présens, enfin jurer par tous les dieux et faire sur lui-même des imprécations horribles ; cependant il a été convaincu d'avoir reçu de Leuconide, allié de Philotade, par les mains du comédien Philémon, vingt mines qu'il a dépensées en peu de jours avec la courtisane Philoxène ; il a trahi sa cause et s'est parjuré. Pour preuve que je dis vrai, greffier, faites paraître Philémon qui a donné de l'argent à Timarque, et Leuconide, allié de Philotade ; lisez l'accord en vertu duquel Timarque a vendu sa cause.

On lit la déposition et l'accord.

Voilà comment Timarque s'est comporté à l'égard de ses concitoyens et de ses proches; voilà avec quelle honte il a dissipé son patrimoine, avec quelle facilité il a souffert qu'on l'outrageât lui-même; vous le saviez déjà avant que je vous en eusse dit un mot, et je vous l'ai rappelé suffisamment dans mon discours.

Il me reste deux parties de l'accusation, dans lesquelles je demande aux dieux qu'ils me fassent parler, comme je souhaite, pour l'avantage de l'état, et qu'ils vous inspirent de me suivre avec toute l'attention dont vous êtes capables. Dans la première partie, je préviendrai les raisons par lesquelles j'apprends que nos adversaires doivent tâcher de vous en imposer. Si je ne les réfutais pas, je craindrais que cet habile sophiste (1), qui se pique d'apprendre aux jeunes gens des tours de rhéteurs, ne vous séduisît par des discours artificieux, et ne vous fît prendre le change sur les vrais intérêts d'Athènes. Dans la seconde, j'exhorterai les citoyens à la vertu; et je vois ici présens une grande multitude de jeunes gens et de vieillards, que l'importance de la cause a rassemblés, et de cette ville, et de tous les pays de la Grèce. Or, ne croyez pas qu'ils soient venus simplement pour m'entendre, mais principalement pour voir si vous, qui savez porter des lois sages, vous savez aussi juger de ce qui est honnête et de ce qui ne l'est pas; si vous avez et assez de discernement pour estimer les gens vertueux, et assez de vigueur pour

(1) C'est de Démosthène qu'Eschine veut parler.

punir ces infames, dont la conduite est l'opprobre de leur ville.

Je vais parler d'abord des raisons que les adversaires doivent apporter pour leur défense. Démosthène, cet orateur fécond, prétend que vous devez supprimer vos lois, ou refuser d'entendre mes discours. Il est surpris que vous ne vous rappeliez pas que le sénat, chaque année, afferme l'impôt des prostitués; et que les particuliers qui prennent cette ferme, connaissent, non par conjecture, mais avec certitude, tous ceux qui font trafic de leur personne. Puis donc, ajoute-t-il, que j'ai eu la hardiesse de dénoncer Timarque, comme s'étant prostitué, et ne pouvant plus dès-lors parler en public, il n'est pas besoin, dans cette affaire, des preuves de l'accusateur, il suffit de la déposition du fermier qui a levé l'impôt sur Timarque.

Voyèz, Athéniens, si je vous semble répondre à cette raison d'une manière aussi honnête que simple. Je rougis, pour Athènes, que Timarque, qui se charge de conseiller le peuple, et d'aller en ambassade pour les intérêts de la Grèce, n'entreprenne pas de se laver parfaitement des infamies qu'on lui impute, mais qu'il chicane sur les lieux de son domicile, et qu'il demande si jamais les fermiers ont levé sur lui l'impôt des prostitués. Il doit, par égard pour vous, renoncer à une pareille défense. Je vais, moi, Timarque, vous en fournir une autre, qui est aussi honnête que solide, et que vous emploierez, si vous n'avez à vous reprocher aucune turpitude. Regardant en face les juges, plein d'une noble assurance, tenez-leur ce langage, le plus convenable pour un homme qui s'est conduit sagement dans sa jeunesse : Athéniens, j'ai été

élevé chez vous dès l'enfance ; ma vie n'est pas obscure et secrète, vous me voyez tous les jours dans vos assemblées. Si j'avais à me purger, devant d'autres, des vices pour lesquels on me cite à ce tribunal, je réfuterais sans peine, par votre témoignage, les reproches de l'accusateur. Si j'ai rien fait de ce qu'il m'impute, si même je vous paraîs avoir tenu une conduite qui ait le moindre rapport avec ses inculpations, oui, la vie m'est insupportable, je m'abandonne à vous, et je vous promets de me punir, pour vous justifier auprès des Grecs. Je ne vous demande aucune grace ; faites de moi ce qu'il vous plaira, si vous me trouvez tel qu'on m'a dépeint. Voilà, Timarque, la justification que doit employer un homme sage et vertueux, à qui sa vie passée donne de la confiance, et qui peut se mettre au-dessus de toute calomnie. La raison que vous suggère Démosthène, est moins la défense d'un homme honnête, que la ressource d'un prostitué, qui dispute sur les lieux de son domicile.

Mais, puisque vous vous défendez de la sorte, réduisant la cause à une vaine question de mots, et voulant qu'on examine où vous avez établi votre demeure, écoutez, en peu de paroles, ce que je vais vous dire, et je ne crois point qu'après cela vous fassiez encore usage de cette misérable apologie. Ce ne sont pas les domiciles qui donnent les noms à ceux qui les habitent ou qu'on y reçoit ; ce sont ceux qui les habitent ou qu'on y reçoit, qui les font appeler de tel ou tel nom, suivant les professions qu'ils exercent, ou les usages pour lesquels ils s'y rendent (1). Sans parler de mille autres

---

(1) Je n'ai pu traduire le texte dans tout cet endroit : j'ai

exemples en ce genre, on appelle *verrerie* un endroit où travaillent des ouvriers en verre; on nomme *tannerie*, celui qui rassemble des ouvriers tanneurs; une *taverne* est appelée *taverne*, parce qu'on y reçoit une foule de gens qui viennent s'y enivrer; certaines maisons se nomment *brelans*, parce qu'elles sont ouvertes aux joueurs qui les fréquentent; enfin, un lieu de prostitution porte le nom que la pudeur et la décence ne permettent pas de prononcer, parce qu'on y loge des personnes qui se prostituent. Ainsi, vous, Timarque, par votre facilité à vous prostituer, vous avez pu former plusieurs lieux de prostitution. N'exigez donc pas qu'on montre où vous avez fait le mal; mais prouvez que vous ne l'avez pas fait.

On apportera encore, je pense, une autre raison imaginée par le même rhéteur. Il n'est rien de plus suspect que la renommée, dit Démosthène, et, là-dessus, il fournit des preuves de barreau entièrement conformes à son métier. D'abord, dit-il, la maison au bourg de Colone, appelée maison de Démon, porte un nom faux, puisqu'elle n'est pas à Démon. L'Hermès, appelé l'Hermès d'Andocide (1), n'est pas une offrande d'Andocide, mais de la tribu Egéide. Il se cite lui-même pour faire rire; c'est en effet un homme si agréable et si

---

suivi l'esprit, et non la lettre, qu'il aurait été impossible de rendre.

(1) Andocide, orateur d'Athènes assez connu, dont il nous reste quelques discours. *Hermès*, surnom de Mercure. On appelait un *Hermès*, une statue de ce dieu. Il y avait beaucoup de *Hermès* dans la ville d'Athènes. — Plus bas, Batalus, joueur [illegible]te, homme mou et efféminé.

plaisant dans les sociétés : à moins, ajoute-t-il, que moi-même je ne doive répondre à la populace, quand elle m'appelle Batalus, surnom que je dois aux caresses d'une nourrice. Si donc Timarque a été doué d'une belle figure, et si c'est pour cela seul, et non pour ses désordres, qu'il est décrié, est-ce une raison, dit-il, de le diffamer juridiquement ?

Voici ce que je vous réponds, Démosthène. Le public n'est pas d'accord, et les discours varient, quand il n'est question que d'êtres inanimés, de maisons, d'offrandes, de tous ces objets, en un mot, qui, n'étant pas susceptibles de vice ou de vertu, font qu'on en parle suivant que la personne qui a avec eux une relation plus ou moins prochaine, est considérable. Mais, quant à la vie des hommes, à leurs actions et à leurs paroles, une renommée vraie et nullement trompeuse se répand d'elle-même dans la ville, annonce au peuple la conduite des particuliers, et même prédit l'avenir. Rien de plus évident et de mieux fondé que ce que nous disons ici de la renommée : nos ancêtres lui ont érigé un autel public, comme à une grande déesse; Homère répète souvent dans l'Iliade, avant qu'il arrive quelque événement de marque, *la prompte renommée a parcouru le camp* (1); Euripide

(1) Il est bien étonnant que la moitié de vers que cite Eschine, *phèmè d'eis straton êlthe*, et qu'il dit se trouver souvent dans Homère, ne s'y trouve pas une seule fois. Je me contente de faire la remarque, sans l'accompagner de réflexions. Il faut aussi observer, par rapport aux vers du même poëte qui sont cités plus bas, qu'il y a quelque différence entre l'édition d'Eschine et les éditions ordinaires.

déclare que cette déesse fait connaître, non-seulement les vivans, mais encore les morts, quand il dit : *la renommée ne permet pas que la vertu soit ignorée, même dans les entrailles de la terre.* Hésiode la représente, en termes formels, comme une déesse, lorsque, s'expliquant clairement pour ceux qui veulent l'entendre, il dit, dans un de ses poëmes :

Par la voix des peuples formée,
Fille du tems, la Renommée
Pourrait-elle jamais périr?
Elle est déesse, et ne saurait mourir.

Tout homme qui a mené une vie honnête et décente, fait l'éloge de ces poëmes, parce que quiconque est jaloux de l'estime publique, attend sa gloire de la renommée ; au lieu que ceux qui ont vécu dans le désordre, n'ont garde d'honorer cette déesse qui est, pour eux, une accusatrice immortelle. Rappelez-vous donc, Athéniens, quelle idée la renommée vous a donnée de Timarque. Dès qu'on prononce son nom, ne demandez-vous pas aussitôt : Quel est ce Timarque ? N'est-ce pas cet infame débauché ? Et, après cela, vous ajouterez foi à mes paroles, si je produis des témoins sur un fait, et vous ne me croirez pas, quand je produis, pour témoin, une déesse contre laquelle on ne saurait s'inscrire en faux !

Quant au surnom de Démosthène, c'est la renommée, et non sa nourrice, qui l'a fait appeler Batalus ; sa lâcheté et sa molesse lui ont valu ce nom. En effet, Démosthène, si on apportait, au tribunal, vos habillemens somptueux et délicats, ces belles manches flottantes, dans lesquelles vous

écrivez contre vos amis ; si on les faisait passer aux juges, je pense que, n'étant pas prévenus, ils seraient embarrassés de décider si c'est le vêtement d'un homme ou la parure d'une femme (1).

Il paraîtra encore, à ce que j'apprends, pour défendre Timarque, un de vos généraux, qui porte la tête en arrière, qui se contemple et s'admire lui-même, homme formé à tous les exercices du corps, et qui fréquente la bonne compagnie. Dans le dessein d'attaquer le projet même de cette accusation, il dira que c'est moins une matière à jugement que j'apporte au tribunal, qu'un moyen de ruiner la politesse de nos mœurs (2). Peu content de citer l'exemple d'Harmodius et d'Aristogiton, qui nous ont rendu les plus grands services, de rappeler leur attachement mutuel et inviolable, et les grands avantages qu'en a tirés cette ville, il ira même, à ce qu'on dit, chercher des autorités dans les poëmes d'Homère, et fera sonner les noms des héros les plus célèbres. Il vantera l'amitié étroite d'Achille et de Patrocle, et louera, aujourd'hui, la beauté, comme si elle n'était pas regardée, il y a long-tems, comme un avantage desirable, lorsqu'elle est jointe à la sagesse. S'il est des gens,

---

(1) Eût-on jamais cru que l'austère et véhément Démosthène fût curieux de sa parure ?

(2) *La politesse de nos mœurs !* Voilà comme on farde la corruption ; voilà comme on la décore de noms spécieux. Nous appelons de même chez nous *galanterie* ce qui est la source de mille désordres, ce qui a jeté mille fois dans les familles le trouble et la désolation. — Harmodius et Aristogiton, deux citoyens d'Athènes qui étaient fort unis. Ils tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate, et furent regardés par les Athéniens comme les libérateurs de la patrie.

dira-t-il, dont la malignité cherche à tourner les graces du corps au malheur de ceux qui les possèdent, vous, Athéniens, vous ne décrierez pas en public, par vos sentences, des qualités que vous desirez en particulier. Il trouverait absurde que vous, qui, au moment d'avoir des enfans, faites des vœux, avant leur naissance, pour qu'ils soient d'une belle figure et dignes d'Athènes, on vous vît, lorsqu'ils sont nés, et que la ville peut se glorifier d'avoir produit des hommes dont la beauté frappe tous les regards et attire une foule de rivaux, on vous vît les diffamer, sans doute, d'après les invectives d'Eschine. Ici même, à ce que j'apprends, il doit faire une incursion contre moi, et me demander si je ne rougis pas de faire un crime à d'autres de certaines liaisons, de leur susciter des procès, et de chercher à les couvrir d'opprobre, lorsque, moi-même, je vis habituellement dans les gymnases, avec les jeunes gens, et que je me suis permis d'aimer plusieurs d'entre eux. Enfin, à ce qu'on me rapporte, pour vous faire prendre la chose en plaisanterie et comme une bagatelle, il vous montrera, dit-il, les pièces de vers que j'ai composées pour les objets de ma passion, et produira les témoins des injures et des coups que j'ai reçus à ce sujet.

Pour moi, je suis loin de blâmer un amour honnête (1), et d'attaquer les mœurs de quiconque

(1) La dissertation suivante sur l'amour honnête et déshonnête nous donnera la preuve de ce que j'ai dit plus haut, et la raison pourquoi certains vices infames étaient si communs chez les Grecs.

est doué d'une belle figure. Je ne nie pas avoir aimé autrefois, et aimer encore des jeunes gens, et je conviens que ce goût particulier m'a occasionné des querelles avec des rivaux : par rapport aux vers qu'on m'attribue, je reconnais une partie de ceux qu'on me donne ; mais je désavoue les autres comme étant supposés. Aimer des jeunes gens distingués par leur beauté et par leur sagesse, c'est, selon moi, la marque d'une ame honnête et sensible : acheter et payer quelqu'un par libertinage, c'est, à mon avis, le fait d'un cœur vil et corrompu. Il est beau d'être aimé, sans se prêter au crime ; se prostituer pour la débauche, est une chose infâme. Combien ces deux amours sont distingués l'un de l'autre, et combien ils diffèrent entre eux. Je vais essayer de vous le prouver.

Lorsque vos pères ont porté des lois sur les différens exercices, sur les goûts naturels bons ou vicieux, ils ont interdit aux esclaves ce qu'ils ont cru convenir à des hommes libres. *Un esclave*, dit la loi, *ne s'exercera pas dans les gymnases* ; elle n'a point ajouté qu'un homme libre s'y exercera. Car, en interdisant aux esclaves les exercices gymnastiques, qu'il regardait comme honnêtes, le législateur a pensé que la même loi qui en excluait ceux-ci, y exhortait les autres. Le même législateur défend encore à un esclave d'aimer et de suivre un enfant libre, sous peine de recevoir publiquement cinquante coups de fouet. Mais il n'a pas défendu à un homme libre d'aimer un enfant libre, de le suivre, et de converser avec lui, persuadé que cet attachement, loin de faire tort à l'enfant, était un témoignage de sa sagesse. Comme il est encore dans un âge tendre, peu capable de

distinguer un ami véritable d'un faux, le législateur donne ses avis à celui qui aime, et réserve, pour celui qui est aimé, ses leçons sur l'amitié, à un âge plus raisonnable. L'attention de le suivre et de le veiller, il l'a jugée la plus sûre gardienne de sa pudeur et de sa modestie (1). Aussi, Athéniens, ces deux héros, qui ont si bien mérité de la république, ces deux hommes si distingués par leur courage, Harmodius et Aristogiton, c'est un amour honnête et légitime (soit qu'il faille l'appeler amour, ou une heureuse sympathie), c'est, dis-je, un amour honnête qui les a formés, et les a rendus tels, que, dans les éloges qu'on fait d'eux, on paraît toujours au-dessous de l'action qu'on célèbre.

Mais puisque les adversaires parlent d'Achille et de Patrocle, d'Homère et des autres poëtes, comme si les juges ne savaient rien; puisqu'affectant une certaine gravité, ils se piquent d'avoir plus de connaissance que le peuple, il faut qu'ils sachent que nous sommes un peu instruits nous-mêmes, et que nous avons appris quelque chose. Nous allons donc parler poësie, à leur exemple, et citer les maximes, en vers, des poëtes regardés généralement comme les plus philosophes et les plus vertueux. Or, voyez, Athéniens, quelle différence ils ont mise entre ces hommes sages, qui aiment leurs pareils, et ces ames corrompues et libertines qui se livrent à des penchans infames. Je ferai d'abord mention d'Homère, que l'on met

(1) Sous prétexte de s'attacher à un jeune homme pour garder et fortifier sa vertu, on le perdait souvent, et on se perdait soi-même.

au rang des poëtes les plus anciens et les plus éclairés. Quoiqu'il parle souvent d'Achille et de Patrocle, il ne dit pas un mot d'amour, et ne donne pas de nom à leur amitié (1), persuadé que leur affection réciproque, si peu commune, se fait sentir à toutes les personnes instruites. Dans un endroit du poëme, Achille, déplorant la mort de Patrocle, se rappelle, comme une des circonstances les plus affligeantes, qu'il a manqué, malgré lui, à la parole qu'il avait donnée à Ménétius, père de Patrocle, de ramener ce cher fils, s'il le lui confiait, et s'il l'envoyait avec lui à Troie, de le ramener à Oponte, patrie de ce jeune héros; ce qui annonce qu'il s'était chargé, par tendresse, de veiller à sa conservation. Voici les vers qu'on va vous lire.

VERS.

» Hélas! que mes paroles ont été vaines en ce
» jour, où rassurant, dans son palais, Ménétius
» alarmé, je m'engageais à lui rendre son géné-
» reux fils, à le ramener à Oponte, vainqueur de
» Troie, et chargé d'une partie du butin! Mais,
» sans doute, les dieux ne remplissent pas tous
» les desirs des hommes, et il est marqué, dans
» leurs décrets éternels, que Patrocle et moi nous
» rougirons la même terre de notre sang ».

Mais ce n'est pas seulement dans cet endroit, qu'on le voit déplorer la perte qu'il vient de faire; il en était si affligé, qu'ayant appris, de sa mère

---

(1) *Et ne donne pas de nom à leur amitié*, parce que les hommes étaient encore simples et vertueux, et qu'ils n'avaient pas encore appris à distinguer un attachement honnête d'une liaison criminelle. — Oponte, ville des Locriens-Epicnémides.

Thétis, que, s'il négligeait de poursuivre les ennemis, et de venger Patrocle, il reverrait sa patrie, et qu'il y mourrait dans une heureuse vieillesse ; mais que, s'il le vengeait, il finirait bientôt ses jours : il préféra de mourir, pour ne pas manquer à son ami mort. Et même il témoigna un empressement si magnanime dans la poursuite de son meurtrier, que tout le monde, cherchant à le consoler, et l'excitant à se baigner et à prendre de la nourriture, il jura qu'il n'en ferait rien, avant que d'avoir apporté la tête d'Hector sur le tombeau de Patrocle. Lorsqu'il est endormi auprès de son bûcher, son ombre, dit le poëte, lui apparaît. Ce qu'il rappelle et ce qu'il recommande à Achille, est bien capable de nous arracher des larmes, et de nous faire admirer leur amitié tendre et vertueuse. Après lui avoir dit que lui-même n'est pas loin de sa fin, il le conjure de faire en sorte, s'il est possible, que, comme ils ont été élevés et qu'ils ont toujours vécu dans le même lieu, ils ne soient pas séparés après leur mort ; mais que leurs cendres reposent dans le même tombeau. Il rappelle, en gémissant, les entretiens qu'ils ont eus ensemble, lorsqu'ils vivaient. Assis l'un près de l'autre, éloignés du reste de nos amis, nous ne délibérerons plus ensemble, dit-il, sur les affaires les plus importantes : car il regrette sur-tout les marques d'attachement et de confiance qu'ils se sont données. Mais, afin que vous entendiez les pensées du poëte dans les propres termes qu'il a employés lui-même, le greffier va vous lire les vers d'Homère à ce sujet. Greffier, lisez d'abord la vengeance qu'Achille veut tirer contre Hector.

VERS.

» Cher ami, puisque je dois descendre après toi
» chez les morts, je ne te rendrai les derniers de-
» voirs, que lorsque j'aurai apporté dans ce camp
» les armes et la tête d'Hector, de ton superbe
» meurtrier. »

Lisez ce que Patrocle lui dit, en songe, des entretiens qu'ils ont eus ensemble, et de leur sépulture qui doit être commune.

VERS.

» Assis l'un près de l'autre, éloignés du reste de
» nos amis, nous ne délibérerons plus ensemble.
» J'ai subi le sort rigoureux qui m'était réservé dès
» ma naissance. Toi-même, illustre Achille, le
» même destin t'attend, et tu ne tarderas point à
» périr sous les murs de Troie, où tu combats avec
» courage pour la belle Hélène. Ecoute ce que
» je vais te dire, et n'oublie pas ce que je te re-
» commande. Que mes cendres, quand tu ne seras
» plus, ne soient point séparées des tiennes;
» qu'elles soient couvertes de la même terre, et
» déposées dans cette urne d'or dont ta respectable
» mère t'a fait présent. Tu dois t'en souvenir;
» j'étais fort jeune; dans un transport de colère,
» par imprudence et sans nul dessein, j'avais tué
» le malheureux fils d'Amphidamas avec lequel je
» jouais. Affligé de ce meurtre, mon père me fit
» quitter Oponte, et me mena dans le palais de
» tes aïeux. J'y fus reçu par le brave Pélée, qui
» m'éleva avec soin, et m'attacha à ta personne.
» Puisque nous avons eu tous deux la même édu-

» cation, il faut, Achille, que nos corps soient
» renfermés dans le même sépulcre. »

Lisez ce que lui dit Thétis, qu'il pouvait conserver ses jours, s'il négligeait de venger la mort de Patrocle.

VERS.

» O mon fils ! après ce que tu viens de dire, tu
» ne me seras point conservé long-tems ; tu ne
» tarderas pas à suivre Hector, que tu auras mis
» au tombeau. Que je meure sur-le-champ, répon-
» dit le divin Achille, puisque le destin n'a point
» voulu que je garantisse du trépas le plus affec-
» tionné, le plus cher de mes amis. »

Euripide, qui ne cède en sagesse à aucun poëte, regardant un amour sage comme quelque chose de fort honnête, en fait l'objet de ses vœux, et dit dans un endroit :

VERS (1).

» Un amour sage, qui conduit à la vertu, peut
» être l'objet de nos vœux, et je desire moi-même
» cette faveur. »

Voici ce que dit encore le même poëte dans le Phénix (2), lorsque, faisant justifier ce héros des

(1) Les deux vers que cite Eschine sont de l'Œdipe d'Euripide, pièce que nous avons perdue, et dont il ne reste que quelques vers.

(2) *Phénix*, titre d'une pièce d'Euripide, dont il ne nous reste que des fragmens. Le savant M. Valkenar, dans ses dissertations sur les fragmens d'Euripide, prouve fort bien que le principal personnage de cette pièce, que nous avons perdue,

imputations calomnieuses qui lui ont été faites auprès de son père, il nous accoutume à ne pas juger les hommes sur des soupçons et sur des rapports de la calomnie, mais d'après leur vie passée.

VERS.

» J'ai été nommé juge dans plusieurs causes :
» malgré les dépositions d'un grand nombre de
» témoins, un motif unique m'a fait prononcer
» le contraire de ce qu'ils attestaient. Pour dé-
» couvrir certainement le caractère d'un homme,
» et je crois procéder avec sagesse, j'examine ses
» habitudes et la vie qu'il mène. Quiconque se
» plaît dans la compagnie des méchans, je ne de-
» manderai pas quel il est, je suis certain qu'il est
» tel que ceux avec qui il aime à vivre. »

Examinez, Athéniens, les pensées du poëte : il fait dire à un des amis de Phénix qu'il a été juge dans plusieurs affaires, comme vous l'êtes dans celle-ci; qu'il n'a pas jugé les hommes, cités en justice, sur des dépositions, mais d'après leur conduite, et d'après les sociétés qu'ils fréquentaient; qu'il a considéré quelle était la vie habituelle de l'accusé, la manière dont il gouvernait sa maison, parce que, sans doute, il gouvernerait de même la république; enfin ceux dont il recherchait la compagnie; car il déclare, sans hésiter, qu'il est tel que ceux avec lesquels il aime à vivre. Nos juges

---

était Phénix, gouverneur d'Achille, accusé faussement, par une concubine de son père, d'avoir attenté à son honneur. Le poëte fait parler un des amis de Phénix, qui entreprend de le justifier auprès de son père.

doivent raisonner de même à l'égard de Timarque? Comment a-t-il gouverné sa fortune? Il a dissipé son patrimoine et les biens de ses amis; après s'être vendu pour la débauche, et avoir trafiqué des charges qu'il a gérées, il a tout consumé, et il ne lui reste plus que la honte et l'opprobre. Et quel est celui avec lequel il aime à vivre? Hégésandre. Quelle est la conduite d'Hégésandre? elle est telle qu'on ne peut en tenir une semblable, sans être exclus de la tribune par les lois. Que demandé-je contre Timarque? Qu'est-ce qui est porté dans mon accusation? Je demande qu'il soit exclus de la tribune, comme s'étant prostitué et ayant dissipé son patrimoine. Vous, Athéniens, qu'avez-vous promis dans votre serment? de prononcer sur les objets même du procès.

Pour ne pas trop m'étendre sur l'autorité des poëtes, je vais citer les noms de vieillards, de jeunes gens et d'enfans, qui vous sont connus, dont les uns, par leur beauté, firent autrefois bien des rivaux, dont quelques autres sont encore dans la fleur de l'âge, et dont aucun n'a essuyé les mêmes reproches que Timarque. Je vous rapporterai, en parallèle, les noms de ces infames qui se sont déshonorés par une prostitution ouverte, afin que, vous les rappelant tous, vous mettiez Timarque dans la classe qui lui convient.

Je vais vous citer d'abord ces hommes pleins d'honneur, qui ont vécu sagement. Vous connaissez, sans doute, Criton, fils d'Astyochus, Périclide, fils de Périthoïde, Pantoléon, fils de Cléagoras, Polémagène, et Timésithée le coureur, qui, de leur tems, étaient les plus distingués par leur beauté dans Athènes et même dans toute la Grèce.

Ils ont fait beaucoup de rivaux, mais des rivaux pleins de vertu, et personne ne les trouva jamais repréhensibles en rien. Parmi les jeunes gens et ceux qui sont encore enfans, je nomme avant tous le neveu d'Iphicrate, fils de Tisias, qui porte le même nom que l'accusé, qui est d'une belle figure, mais si éloigné de tout vice honteux, que dernièrement dans les fêtes de Bacchus, célébrées à la campagne, les acteurs de comédie jouant au bourg de Colytte, et Parménon, un d'entre eux, adressant un vers au chœur, dont le sens était qu'il y avait des Timarque, grands débauchés, tous les spectateurs, sans penser au jeune homme, l'appliquèrent aussitôt à celui que j'accuse : tant l'infamie est son vrai partage. Je pourrais encore citer l'athlète Anticlès, Phidias, frère de Milésius, et beaucoup d'autres ; mais je m'en dispense, dans la crainte de paraître leur donner des éloges par flatterie.

Quant à ces gens qui ont les mêmes mœurs que Timarque, voulant éviter les inimitiés particulières, je ne parlerai que de ceux dont je ne crains pas de me déclarer l'ennemi. Qui de vous ne connaît point Diophante, surnommé l'orphelin ? Il cita un étranger devant l'archonte dont Aristophon était assesseur : il l'accusait de lui avoir fait tort de quatre drachmes qui lui étaient dues pour prix de ses complaisances criminelles, et il invoquait les lois qui ordonnent à l'archonte de prendre, sous sa protection, les orphelins, lui qui avait foulé aux pieds les lois de la sagesse et de la retenue. Qui d'entre nous ne détestait pas un pareil homme ? Qui n'était pas indigné contre Céphisodore, connu comme fils de Molon, qui a déshonoré la beauté

de ses traits ; ou contre Mnésithée, appelé le fils du cuisinier ; ou contre une infinité d'autres que j'oublie sans peine ? Je ne veux pas les nommer tous les uns après les autres avec aigreur, et je souhaiterais plutôt, par affection pour la ville, être embarrassé pour trouver des exemples de pareils désordres.

Nous avons cité à part, et ceux qui sont aimés pour leur sagesse, et ceux qui pèchent contre eux-mêmes par libertinage ; je vous le demande maintenant, Athéniens, répondez, je vous supplie, à ma question : dans quelle classe mettez-vous Timarque ? Est-ce dans la classe de ceux qui sont honorés d'un amour légitime, ou de ceux qui se prostituent sans pudeur ? c'est, sans doute, dans celle de ces derniers. N'abandonnez donc pas, Timarque, la classe où vous vous êtes mis par choix pour passer en intrus dans celle des personnes honnêtes.

Mais je reviens à Démosthène, auquel j'ai déjà répondu sur quelques objets. Les mauvaises subtilités, dont il fera usage pour défendre celui que j'accuse, doivent peut-être moins indigner ; ce qui doit irriter davantage, ce sont les imputations étrangères à la cause qu'il emploiera pour infirmer les lois de notre ville. Il insistera sur Philippe, et citera même le nom d'Alexandre ; car, à ses autres vices, cet homme ajoute un caractère brutal et féroce. Quoique ce soit un procédé déshonnête et déplacé, d'outrager Philippe par des paroles, c'est cependant quelque chose de moins révoltant que ce que je vais dire. Lui qui n'est pas homme, calomniera sur certains articles quelqu'un qui est homme, de l'aveu de tout le

monde. Mais employer des expressions équivoques, pour jeter sur un jeune prince des soupçons honteux, n'est-ce pas rendre Athènes ridicule ? Il dira donc, en vue de me nuire, au sujet des comptes de mon ambassade, que dernièrement, lorsqu'il disait d'Alexandre en plein sénat, que, dans un repas où nous étions, il jouait de la guitare, et adressait des couplets à un autre jeune homme, lorsqu'il déclarait aux sénateurs ce qu'il pensait de cette liberté ; il dira que j'ai été fâché des traits lancés contre le jeune prince, comme si j'eusse été parent d'Alexandre, et non collègue d'ambassade de Démosthène.

Pour moi, je ne me suis pas entretenu, et n'ai pas dû m'entretenir avec Alexandre, vu sa grande jeunesse. Je loue maintenant Philippe pour toutes les choses obligeantes qu'il vous a écrites, et si sa conduite à votre égard répond à ses promesses, il sera sûr et facile de le louer. Dans le sénat, j'ai fait des reproches à Démosthène de ce qu'il disait contre Alexandre, non pour faire ma cour au jeune prince, mais persuadé qu'on penserait de notre ville comme de l'orateur, si vous approuviez ses propos indécens. En général, vous devez rejeter toute défense étrangère à la cause, tant par égard pour votre serment, que pour n'être point le jouet des sophismes, d'un vil discoureur. Il faut vous faire connaître ce méchant homme, en reprenant les choses d'un peu haut.

Lorsqu'il eut consumé son patrimoine, il parcourait la ville, cherchant à prendre dans ses filets de jeunes pupilles riches, dont les pères étaient morts, et dont les mères gouvernaient

les biens (1). Je laisserai les autres, et ne parlerai que d'un seul qu'il a jeté dans des malheurs affreux. Il avait découvert une maison opulente, mais mal gouvernée, qui avait pour chef une femme aussi pleine d'orgueil que dépourvue de sens, et pour héritier un jeune pupille presque fou. Il feint de l'amitié pour celui-ci ; il se l'attache, par les vaines promesses dont il l'amuse, lui faisant espérer qu'il primerait bientôt dans l'éloquence, et lui citant tous ceux qu'il avait déjà rendus orateurs. Il a fini par lui apprendre des actions qui ont fait exiler de sa patrie le disciple ; qui ont valu au maître trois talens que le jeune homme eût pu emporter dans son exil, et dont Démosthène l'a frustré ; qui enfin ont fait périr de mort violente Nicodème tué par Aristarque. On a crevé les yeux à cet infortuné, et on lui a coupé la langue dont il s'était servi avec assurance, comptant sur les lois et sur les tribunaux. Vous avez condamné à mort, ô Athéniens ! Socrate, ce fameux philosophe, pour avoir donné des leçons à Critias (2), un des trente tyrans qui

---

(1) *Et dont les mères gouvernaient les biens*, sans doute, sous l'autorité de l'archonte ou d'un des principaux parens ; car les femmes, toujours en tutèle, ne pouvaient pas être tutrices même de leurs enfans.

(2) Critias avait été réellement disciple de Socrate ; mais on ne voit nulle part ailleurs que ce philosophe ait été condamné à mort pour lui avoir donné des leçons. Xénophon dit, au contraire, que Critias, choqué de la liberté de ses discours, voulut lui interdire l'instruction de la jeunesse ; mais que Socrate, qui ne reconnaissait point son autorité, et qui n'en redoutait point les suites violentes, n'eut aucun égard à une défense si injuste.

avaient détruit le gouvernement populaire, et Démosthène obtiendrait de vous la grace d'infâmes débauchés, lui qui a tiré une vengeance si cruelle de simples particuliers, mais amis du peuple, pour avoir parlé librement dans un état libre!

Il a invité quelques-uns de ses disciples à venir l'entendre. Trafiquant des ruses avec lesquelles il vous trompe, il leur annonce, à ce que j'entends dire, que, par ses artifices, il vous fera prendre le change et tournera ailleurs votre attention; que, dès qu'il paraîtra, il inspirera de la confiance à l'accusé, épouvantera l'accusateur et le fera craindre pour lui-même; qu'afin d'animer et de soulever les juges, il rappellera ce que j'ai pu dire au peuple par le passé, et blâmera la paix que j'ai faite, dira-t-il, conjointement avec Philocrate; en sorte que je ne me présenterai pas même au tribunal pour me justifier, quand il faudra rendre mes comptes, trop heureux de ne subir qu'une peine ordinaire, sans être condamné à mort. Ne donnez pas, Athéniens, à un misérable sophiste sujet de rire et de s'entretenir à vos dépens. Imaginez-vous le voir rentrer dans sa maison au sortir du tribunal, s'applaudir au milieu de tous ses jeunes disciples, leur raconter avec quelle adresse il a fait perdre de vue la cause à nos juges. Je les ai détournés, dira-t-il, des imputations faites à Timarque, et les occupant, malgré eux, de l'accusateur, de Philippe et des Phocéens, j'ai rempli de crainte la multitude, de façon que l'accusé attaquait, l'accusateur se défendait, les juges oubliaient l'affaire dont ils étaient juges, et donnaient leur attention à des objets sur lesquels ils n'avaient pas à prononcer. C'est à vous, Athé-

niens ; d'être en garde contre les artifices de Démosthène, de le suivre dans tous ses faux fuyants, et, sans permettre qu'il s'écarte et qu'il se jette sur des propos étrangers à la cause, de le renfermer dans le cercle même de l'affaire dont il s'agit, et comme dans la lice qu'il doit parcourir. Si vous le faites, au lieu de vous voir joués et méprisés, vous rendrez des sentences dans les mêmes dispositions que vous portez des lois ; sinon, vous paraîtrez ne montrer de vigueur que pour prévoir les délits et pour établir des peines, et, dès que les fautes sont commises, ne les plus regarder que d'un œil indifférent. En un mot, si vous punissez les coupables, vous aurez des lois qui auront de la force et de la bonté ; si vous le renvoyez absous, elles n'auront que de la bonté sans force.

Je vais vous dire sincérement dans quelle vue je parle ainsi, et j'appuierai mes discours d'un exemple. Pourquoi vos lois sont-elles bonnes, tandis que vos décrets sont inférieurs, et que les décisions de vos tribunaux ne sont pas toujours à l'abri des reproches ? En voici les raisons. Vous portez vos lois, n'ayant égard qu'à la justice, sans nul motif d'intérêt propre, sans faveur, sans haine, ne considérant que ce qui est juste et utile. Or, avec plus de pénétration et de subtilité que les autres peuples, il est naturel, sans doute, que vous portiez les meilleures lois. Au lieu que, dans les assemblées et dans les tribunaux, souvent distraits du fond même de l'affaire, par l'imposture et par l'audace, vous laissez introduire dans les causes un abus nuisible, en permettant aux accusés de récriminer. Et, qu'arrive-t-il de là ? Ne songeant plus à la justification qu'ils vous doivent,

ccupé d'autre chose, et ayant perdu de
sation, vous sortez du tribunal sans
ucune des deux parties, ni l'accusa-
uel il ne s'agit point de prononcer,
par des imputations étrangères,
on le charge, et échappe à la
ois, cependant, sont sans force, la
est ruinée, et cet abus dangereux se
et prévaut. Vous recevez, pour l'ordinaire,
eaux discours qui ne sont pas accompagnés
une vie régulière; bien différens en cela des Lacédémoniens, dont je vais rapporter un trait de sagesse; car il est beau d'imiter les vertus même des étrangers.

Un orateur haranguait les Lacédémoniens dans une assemblée; c'était un homme aussi diffamé par sa conduite que distingué par son éloquence. Les Lacédémoniens, à ce qu'on rapporte, allaient prononcer d'après son avis. Il s'éleva un de ces vieillards qu'ils respectent et qu'ils craignent; qui composent le premier conseil de la ville (1), et qui ont mérité cet honneur pour avoir vécu honnêtement depuis l'enfance jusqu'à un âge avancé; ce vieillard fit une réprimande vive aux Lacédémoniens, et entre autres reproches, il leur dit qu'ils ne garantiraient pas long-tems Lacédémone de tout ravage, s'ils employaient de tels ministres dans les assemblées. En disant ces mots, il appèle un autre Lacédémonien, qui, sans être doué du

(1) C'était le conseil des éphores, le sénat de Lacédémone, qui tempérait la trop grande autorité des rois. — *Qu'ils ne garantiraient pas long-tems*...... Lacédémone se glorifiait alors de n'avoir jamais vu son territoire ravagé.

talent de la parole, s'était signalé dans la guerre, et jouissait d'une grande réputation de vertu et de sagesse ; il lui commande d'exposer, comme il pourrait, l'avis qu'avait donné le premier orateur, afin, disait-il, que les Lacédémoniens prononcent d'après les discours d'un homme vertueux, et qu'ils ferment absolument l'oreille à la voix des lâches et des pervers. Tel est l'avis que donnait, à ses concitoyens, un vieillard qui avait été sage dès son enfance. Il eût, apparemment, oui, il eût été permis à un Timarque, à un infâme Démosthène, de se mêler des affaires publiques.

Mais, pour qu'on ne s'imagine pas que je veuille flatter les Lacédémoniens, je parlerai aussi de nos ancêtres. Ils étaient si sévères contre l'infamie, et si jaloux de la sagesse de leurs enfans, qu'un citoyen, ayant découvert que sa fille s'était laissée séduire, et ne s'était pas conservée chaste, comme elle le devait, jusqu'à son mariage, il l'enferma dans une maison déserte avec un cheval qui, irrité par la faim, devait nécessairement la dévorer. La place de cette maison subsiste encore aujourd'hui dans notre ville, et ce lieu s'appelle *la place du cheval et de la fille.*

Solon, le plus célèbre des législateurs, a fait des lois pleines de force et de dignité pour la discipline des femmes. Il interdit toute parure à celle qui aura été surprise en adultère ; il lui ferme l'entrée des temples, de peur qu'elle ne corrompe les femmes honnêtes en se mêlant avec elles. Si elle ose contrevenir à la loi, dans l'un de ces deux points, il permet à quiconque le voudra de déchirer sa robe, d'arracher sa parure, de la frapper ; empêchant uniquement qu'on ne lui porte des coups

mortels, ou qu'on ne lui fasse des blessures graves. En un mot, il la couvre de honte, il lui rend la vie insupportable et plus dure que la mort même. Le même Solon permet d'accuser les corrupteurs de la jeunesse, et de les faire mourir, s'ils sont convaincus, parce que, trafiquant de leur impudence, ils fournissent à ceux qui veulent faire le mal, mais qui craignent et rougissent de se trouver ensemble, des facilités pour se voir et s'entretenir. Nos pères jugeaient donc avec cette rigueur de l'honnêteté et de la honte des actions; et vous, Athéniens, vous renverrez absous un Timarque, qui s'est livré aux débauches les plus abominables, qui s'est déshonoré par des crimes contre nature!

Avec quels sentimens chacun de vous retournera-t-il, du tribunal, dans sa maison? L'accusé n'est pas un personnage obscur, mais un homme connu; la loi sur l'examen des orateurs n'est pas une loi vicieuse, mais une loi fort sage: les enfans et les jeunes gens s'empresseront de demander à leurs parens comment l'affaire a été jugée. Que direz-vous donc, vous qui prononcez aujourd'hui en dernier ressort, lorsque vos enfans vous demanderont si vous avez absous ou condamné Timarque? N'avouerez-vous pas, en lui faisant grace, que vous avez ruiné toute discipline pour la jeunesse? A quoi vous servira-t-il d'avoir des esclaves pour conduire vos enfans, de les confier aux maîtres des écoles et aux chefs de gymnases, si ceux entre les mains desquels on a remis le dépôt des lois, mollissent sur l'article de l'infamie? Je serais étonné qu'abhorrant ceux qui font trafic de prostituer les autres, on vous vît renvoyer, sans les punir, ceux qui se prostituent eux-mêmes volon-

tairement. Le même homme, sans doute, qui ne pourrait obtenir le sacerdoce d'aucune divinité, comme n'ayant pas la pureté que demandent les lois, portera des décrets dans lesquels il adressera aux déesses redoutables des prières pour la république; et nous serons encore surpris du désordre qui règne dans l'état, lorsque de tels hommes mettent leurs noms à la tête des ordonnances du peuple! Enverrons-nous donc en ambassade chez les étrangers un homme qui chez nous a vécu dans la turpitude? Lui confierons-nous les affaires les plus importantes? Que ne vendra point celui qui s'est vendu et livré aux plaisirs d'autrui? De qui aura pitié celui qui n'a pas eu pitié de lui-même? Qui de vous pourrait ignorer la corruption de Timarque? Comme on distingue ceux qui s'exercent dans les gymnases, quoiqu'on n'assiste pas à leurs exercices, en voyant la bonne grace de leur personne; de même on connaît les libertins et les débauchés, quoiqu'on ne se trouve pas à leurs désordres; on les connaît, dis-je, à certains goûts pervers, à un certain extérieur d'audace et d'impudence. Car, quiconque, dans des objets essentiels, a enfreint les lois de la pudeur, conserve une certaine disposition de l'ame qui se manifeste au dehors par un air d'immodestie.

Faites-y attention, Athéniens, vous verrez qu'une foule de gens pareils ont renversé les états, et se sont précipités eux-mêmes dans les derniers malheurs. Car, ne croyez pas que ce soit à la colère des dieux, et non à la perversité des hommes, qu'il faille attribuer les grands désastres, ni que les scélérats, comme nous voyons dans les tragédies, soient persécutés par les Furies, et tourmen-

tés par les torches ardentes de ces déesses. Les plaisirs infames et les desirs illicites, ce sont là pour chacun les vraies Furies ; c'est là ce qui entretient les sociétés des brigands ; c'est là ce qui remplit les vaisseaux des pirates ; c'est là ce qui porte de jeunes insensés à égorger leurs concitoyens, à se dévouer aux tyrans, à détruire le gouvernement populaire. Uniquement flattés des avantages qu'ils se promettent, s'ils réussissent, ils ne pensent ni à la honte de leur conduite, ni aux supplices qui les attendent s'ils échouent. Eloignez donc, Athéniens, éloignez de votre ville de tels caractères ; allumez dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu ; convainquez-vous d'une chose, et n'oubliez pas ce que je vais vous dire. Si Timarque est puni de ses désordres, ce sera un commencement de réforme pour la ville : s'il échappe, il eût mieux valu que ce procès n'eût pas été intenté. En effet, avant que Timarque fût cité en justice, la rigueur de la loi et le nom des tribunaux en imposaient encore à quelques-uns : mais si le débauché le plus fameux, si le coryphée du libertinage, traduit devant les juges, se soustrait à la peine et sort triomphant, son exemple multipliera et autorisera le crime, jusqu'à ce qu'enfin ce ne soient plus de simples discours, mais la nécessité, qui vous excitent à devenir sévères. Au lieu donc de vous mettre dans le cas de punir une foule de méchans, effrayéz-les tous aujourd'hui par la punition d'un seul.

Défiez-vous de la cabale ; défiez-vous de tous ceux qui sollicitent en faveur de Timarque. Je n'en citerai aucun par son nom, de peur qu'ils ne prennent de là occasion de monter à cette tribune, et

qu'ils ne débutent par dire qu'ils n'auraient point paru, si on ne les eût nommés. Mais, voici ce que je vais faire ; supprimant les noms, et rapportant les désordres, je ferai connaître les personnes. S'ils ont la hardiesse de se présenter, ils ne pourront s'autoriser que de leur effronterie.

Je vois dans cette cause trois sortes de solliciteurs. Les uns, par leurs dépenses journalières, ont dissipé leur patrimoine. D'autres, se livrant à des vices infames, ont déshonoré leur jeunesse ; et bien moins inquiets pour Timarque que pour eux-mêmes, ils craignent d'être cités en justice. D'autres, libertins furieux, qui ont abusé de la malheureuse facilité de ces derniers, veulent que, comptant sur leurs secours, on se prête désormais plus facilement à leurs desirs.

Avant d'écouter leurs sollicitations, rappelez-vous leur vie. Ordonnez à ceux qui se sont déshonorés eux-mêmes, de ne plus parler en public, de ne plus vous fatiguer de leurs harangues, puisque la loi ne regarde que les citoyens qui se mêlent de l'administration. Ordonnez à ceux qui ont dissipé leur patrimoine, de s'occuper de quelque travail, et de subvenir d'ailleurs à leurs besoins. Quant à ceux qui observent les jeunes gens faciles à se laisser prendre dans leurs filets, ordonnez-leur de s'adresser aux étrangers, afin qu'ils trouvent les plaisirs qu'ils cherchent, sans se satisfaire à votre préjudice.

J'ai exposé les lois, j'ai examiné la vie de l'accusé : rien ne manque de ma part. Vous êtes main-[illegible]nt juges de mes discours ; je serai tout-à-[illegible] témoin de votre jugement. L'affaire dépend

de vos décisions. Si vous vous déterminez à prononcer suivant la justice et pour le bien de la république, nous n'en aurons que plus d'ardeur pour rechercher les infracteurs des lois.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE
PARTICULIÈRE
Des principaux Titres de ce volume.

Avertissement du traducteur, page 1
Réflexions préliminaires sur les harangues politiques de Démosthène, 3
Première Philippique, 13
Seconde Philippique, 39
Troisième Philippique, 56
Quatrième Philippique, 72
Cinquième Philippique, 86
Sixième Philippique, 100
Septième Philippique, 116
Huitième Philippique, 133
Neuvième Philippique, 157
Dixième Philippique, 184
Lettre de Philippe aux Athéniens, 211
Onzième Philippique ou Harangue au sujet de la lettre de Philippe, 226
Harangue sur le gouvernement de la république, 236
Harangue sur les classes des Armateurs, 251
Harangue pour les Mégalopolitains, 268
Harangue sur la liberté des Rhodiens, 282
Harangue sur le traité d'Alexandre, 298
Réflexions préliminaires sur les exordes de Démosthène, 308
Exordes de Démosthène, 310
Réflexions préliminaires sur les Lettres de Démosthène et d'Eschine, 361
Lettres de Démosthène, 362
Lettres d'Eschine, 399
Harangue d'Eschine contre Timarque, 429

Fin de la Table du second Volume.

